



HAL
open science

DÉCENTRER LA PRODUCTION DES SAVOIRS. POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DES MIGRATIONS

Adelina Miranda

► **To cite this version:**

Adelina Miranda. DÉCENTRER LA PRODUCTION DES SAVOIRS. POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DES MIGRATIONS. Sociologie. Université Lumière Lyon 2, 2013. tel-04156691

HAL Id: tel-04156691

<https://hal.science/tel-04156691>

Submitted on 9 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

**DIPLOME NATIONAL D'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES
(SPECIALITE SOCIOLOGIE)**

**DECENTRER LA PRODUCTION DES SAVOIRS.
POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DES MIGRATIONS.**

ADELINA MIRANDA

MEMBRES DU JURY

LAURENCE ROULLEAU-BERGER : DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, DIRECTRICE DE L'Habilitation à Diriger des Recherches

CATHERINE DELCROIX: PROFESSEURE DES UNIVERSITES EN SOCIOLOGIE, UNIVERSITE DE STRASBOURG, RAPPORTEURE

HELENA HIRATA: DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS, CRESPPA-GTM

MICHEL KOKOREFF: PROFESSEUR D'UNIVERSITE EN SOCIOLOGIE, PARIS 8

MICHEL PERALDI: DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, CADIS-EHESS, RAPPORTEUR

ANNE RAULIN : PROFESSEURE DES UNIVERSITES EN ANTHROPOLOGIE, PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

5 DECEMBRE 2013

REMERCIEMENTS

Opérer un retour sur son propre parcours scientifique est un acte toujours délicat. La difficulté ne réside pas seulement dans le fait que le fil conducteur que nous pouvons en dégager peut devenir une sorte de rationalisation explicative de nos pratiques de recherche. Le geste est également difficile car il risque d'être réducteur et simplificateur. Les concepts et les théories ne peuvent pas restituer la complexité de la vie, ses légèretés et ses entraves, ses cohérences et ses incohérences. Ce travail est le fruit d'échanges intellectuels et humains que j'ai eus avec de nombreuses personnes que j'ai rencontrées lors de mes recherches et mes voyages, lointains et proches. Il m'est impossible de remercier personnellement les uns et les autres, mais leurs visages sont gravés dans ma mémoire et leurs paroles sont toujours présentes dans mes réflexions. Je tiens à remercier tout particulièrement Laurence Roulleau-Berger pour avoir accepté de m'accompagner tout au long de ce chemin. Sans ses encouragements et son appui ce travail n'aurait pas été entamé ; sans sa confiance et ses discussions il n'aurait pas eu la même rigueur scientifique. Ce mémoire doit beaucoup aux longues discussions - parfois banales et parfois plus sérieuses - que j'entretiens depuis des années avec Angela Giglia, Jean-Michel Mabeko-Tali, Nouria Ouali, Djaouida Sehili, Amalia Signorelli. Les échanges que j'ai eus avec les chercheuses du groupe « Genre et Migration » du GTM-CRESPPA et les chercheurs de laboratoire MIGRINTER, et d'une manière particulière Marina Hily, ont enrichi mes perspectives de recherche. Sans l'amitié et le soutien moral et pratique de Maria Teresa Pignoni, de Didier Gélot, d'Agnès Deboulet et d'Abou Ndiaye cette HDR n'aurait pas pu se conclure : *grazie*. Les Gaonach et les Girard, de tous âges, ont été encore une fois *voisins* pendant cette épreuve, tandis que Luca et Ugo ont dû supporter une mère un peu plus débordée que d'habitude. Je dédie ce travail à Marinella. Ses rires, sa générosité, son brin d'égarement par rapport à une vie conventionnelle me manquent.

SOMMAIRE

PREFACE	6
1 Les migrations au cœur une pensée critique de la sociologie	7
2 Décentrer les postures critiques	9
3 Les imbrications de genre et de générations	12
4 Les configurations migratoires méditerranéennes	14
5 Coexistence, imbrication et superposition des formes migratoires	16
6 Migrations et interconnexions spatiales	17

PARTIE I

LES LIEUX DE LA PRODUCTION DES SAVOIRS

Introduction	19
Chapitre 1. Légitimations disciplinaires incertaines	21
7 Altérités lointaines et proches	22
8 Échanges disciplinaires hégémoniques	25
8.1 L'anthropologie de la Méditerranée	25
8.2 Le regard des chercheurs autochtones	28
9 Les périphéries du monde parlent	32
Chapitre 2. Pratiques ethnographiques	36
10 Approche orale et biographique	37
10.1 La valeur heuristique de la parole des sujets	37
10.2 La mise en visibilité des savoirs ordinaires	41
11 Les périphéries urbaines parlent aussi	43
11.1 Les femmes de la banlieue prennent la parole	43
11.2 Lorsque des anciens habitants deviennent des travailleurs sociaux	46
12 Rencontres multiples	48
12.1 Circulations pédagogiques	48
12.2 La connaissance dans la vie quotidienne	50
13 Regards ethnographiques	51
13.1 Réflexivité multilocalisée	51
13.2 Ancrages des savoirs	54
14 Pluri-appartenances scientifiques	55
15 Et le genre ?	58

PARTIE II
MIGRATIONS ET TRANSNATIONALISMES LOCALISES

Introduction	61
Chapitre 3. Les anachronismes des situations migratoires	63
16 La Méditerranée au carrefour des différents modèles migratoires	63
17 De la sociologie critique française aux migrations de la Méditerranée	65
18 L'européisation des politiques migratoires	68
19 Légitimités différenciées	70
20 Convergences et divergences autour de la Méditerranée	74
21 Colonialisme et processus d'altérisation migrante	76
Chapitre 4. Émigration, immigration, stabilisation, retour	79
22 Historiciser les migrations	80
23 Les départs : la dimension régionale des migrations	81
24 Les retours : vivre entre mondes urbain et rural	84
25 La dilution de l'émigration italienne dans l'espace français	87
26 L'arrivée des immigrés	91
26.1 La construction d'un objet d'étude	91
26.2 Présences économiques territorialisées	92
27 Migrer sans traverser les frontières nationales	95
28 Les insuffisances de la perspective urbaine	98
Chapitre 5. Transnationalismes localisés	102
29 Le transnationalisme : un paradigme interprétatif hégémonique utile	103
30 Les articulations des échelles locales, nationales, internationales	107
31 Par qui et pour qui les frontières sont-elles produites	109
32 Frontières en mouvement	110
32.1 Les Marocain.e.s : les frontières du genre	111
32.2 Les Chinois : les frontières de l'économie	114
33 Migrations et villes non globales	118
34 Les localités des migrants	121

Partie III

DIALECTIQUES DE GENRE ET DE GENERATIONS

Introduction	124
Chapitre 6 : Le genre des migrations	126
35 Le genre : pas que pour les femmes	127
36 Ôter aux migrations féminines leur caractère extraordinaire	128
37 Le sexe du travail migrant	132
37 Travail du care mondialisé	133
39 <i>Badanti et collaboratrici domestiche</i> en Italie	136
40 Migrations et discriminations	140
41 Au-delà du travail du care	141
42 Femmes « seules » et femmes « accompagnatrices »	145
Chapitre 7 : La filiation migratoire	149
43 Filiations migratoires féminines en banlieue parisienne	150
43.1 La reconnaissance de la filiation migratoire à travers le travail	150
43.2 La reconnaissance de la filiation migratoire à travers la vie du quartier	155
44 Filiations migratoires en construction	159
44.1 La filiation à l'épreuve de la dispersion	159
44.2 Quelle filiation migrante pour les 'jeunes italiens étrangers' ?	162
45. Filiation migratoire, individualisation et citoyenneté	166
LA RECHERCHE CONTINUE : INTERSECTIONNALITE ET COMPARAISONS	171
BIBLIOGRAPHIE	176
BIBLIOGRAPHIE ADELINA MIRANDA	203

PREFACE

Notre travail d'Habilitation à Diriger des Recherches se propose d'adopter une approche historicisée, localisée et relationnelle pour étudier les migrations. En effet, le chemin scientifique sur lequel je me suis engagée après ma thèse de doctorat a été traversé par le constat que la sociologie se fonde sur une conception sédentaire des sociétés et des individus. Celle-ci se traduit dans une interprétation des mobilités en termes de transition - des organisations socioculturelles « simples » à celles « complexes », du « communautarisme » à l'« individualisme », de la « tradition » à la « modernité », des pays du « sud » vers les pays du « nord » - qui serait accompagnée de transformations individuelles, familiales et collectives reliant deux pôles, les sociétés d'origine et d'arrivée. Or, l'identité, la culture, les situations économiques, les appartenances nationales et ethniques, regardées à partir des sujets en mobilité apparaissent moins monolithiques, stables et circonscrites dans l'espace et dans le temps et, surtout, les changements se révèlent moins linéaires que ce que laisse entendre certains courants de la sociologie.

Cette position scientifique personnelle se situe dans un mouvement de renouvellement du champ des migrations. Elle s'ancre dans une perspective d'étude qui a pris place progressivement dans la sociologie critique française. A partir des années 1980, Sayad invite à regarder l'émigration et l'immigration comme les deux facettes d'un même fait social traversé par une forte asymétrie. Sa pensée s'inscrit dans un contexte plus large qui a œuvré pour dépasser une approche dichotomique des migrations. A l'époque, la séparation entre l'émigration et l'immigration a été l'objet d'un débat foisonnant qui a souligné autant les implications théoriques et méthodologiques que les implications idéologiques et politiques de ce phénomène. Des orientations interprétatives pluridisciplinaires avancent que les schémas unidirectionnels sont insuffisants pour saisir la complexité des faits migratoires. La migration apparaît de moins en moins comme un mouvement reliant les pôles de l'intégration et du déracinement articulé sur l'image du migrant comme un être tiraillé entre assimilation et retour. La prise en compte de la « double territorialité », de la « double maison », des « pendularismes » et des « va-et-vient » des migrants a montré que le jeu entre les *outsiders* et les *insiders* ne se calque pas sur la frontière juridique Français/étrangers.

De mon côté, la théorisation d'un multilocalisme agencé autour de divers ancrages affectifs et économiques m'a permis de saisir comment l'expérience migratoire crée des territorialités qui remettent en cause les principes de l'éloignement et de la proximité, créant des syncrétismes contextuels qui dépassent les couples antithétiques (ville-campagne, communauté-société, solidarité mécanique-solidarité organique,

tradition-modernité, homogénéisation-éclatement, etc.). Les mouvements migratoires me sont ainsi apparus comme plus complexes, mais les formes de stabilisation se sont également montrées comme étant plus articulées.

Ces orientations se sont consolidées grâce à ma collaboration avec des chercheurs français (M. Catani, J. Barou) ; elles ont progressivement trouvé une assise scientifique dans le Réseau Thématique 2 « Migrations, Altérité, Internationalisation » de l'Association Française de Sociologie (dont j'ai assuré la coordination avec L. Roulleau-Berger et M. Salzbrunn de 2008 à 2013) et dans ma participation à différents réseaux scientifiques pluridisciplinaire (parmi lesquels ceux dirigés par R. de Villanova et A. Deboulet). Au cours de ces années, les équipes Genre Travail et Mobilité du laboratoire CRESPPA et Migrinter de l'Université de Poitiers m'ont offert un cadre institutionnel pour poursuivre mes activités en stimulant de nouvelles pistes de réflexion. Mes recherches ont ainsi examiné continuités et ruptures entre différents thèmes des migrations (mobilités féminines, associationnisme, « secondes générations », activités entrepreneuriales, retours, engagements politiques) notamment dans les contextes migratoires français et italiens. De nombreux séjours et collaborations pédagogiques et scientifiques dans les pays du Maghreb et au Mexique ont ouvert mes études vers une réflexivité conceptuelle et méthodologique comparative.

Mes pratiques scientifiques m'ont persuadée que les débats et les controverses sur l'immigration ne peuvent pas être isolés d'un cadre épistémologique plus ample. De ce fait, je propose de raccorder mes réflexions au processus de désoccidentalisation des sciences sociales. Comme le met en exergue Roulleau-Berger (2011, 2012), dans un contexte de globalisation culturelle, il importe de produire des normes partagées de savoirs et adopter une perspective qui permette de penser les points de rencontre, de chevauchements, les métissages entre des sociologies produites dans différents lieux. Le refus de postures ethnocentriques, la fabrication des savoirs situés, la reconnaissance des productions scientifiques invisibilisées sont des éléments constitutifs d'un « espace épistémique pluridimensionnel » (Roulleau-Berger 2011 : 7) qui assume un rôle politique dans la production des savoirs sociologiques (Beck 2001). J'analyserai les implications d'une telle posture pour l'étude des migrations dans les trois parties de cette d'Habilitation à Diriger des Recherches : *Les lieux de production des savoirs ; Migrations et transnationalismes localisés ; Dialectiques de genre et générations*.

1. Les migrations au cœur une pensée critique de la sociologie

Pour avancer vers l'élaboration d'une sociologie comparative des migrations, il convient d'interroger aussi bien la vision élitiste que misérabiliste des migrations. Une certaine philosophie française des années 1980-1990 a argumenté que la mobilité est un trait postmoderne. L'*homo mundialis modernicus* aurait pris la place de l'homme localisé d'autrefois et, libéré des entraves spatiales, il ne cesserait de se déplacer dans un monde qui, grâce à un processus d'homogénéisation spatiale, annulerait toute forme

d'enracinement (Virilio 1984). Ces théories philosophiques postmodernes pointent l'essentielle accélération de la mobilité dans le monde actuel ; toutefois, elles mettent au centre de la réflexion un homme individualisé et s'articulent sur une vision élitiste des mobilités contemporaines qui a son contrepoids dans une vision misérabiliste des migrants. Pour ma part, je considère que, comme le souligne Appadurai (2005), le mouvement est un élément constitutif des sociétés actuelles, mais que son amplification ne signifie pas la fin des communautés et des réseaux stables. Au cours de ce travail, je réfléchirai sur les tensions existant entre mobilités et sédentarités ainsi qu'aux jonctions et disjonctions qui se créent entre les mondes migrants et non migrants.

Le débat sur les configurations migratoires actuelles laisse transparaitre une question centrale: comment distinguer la mobilité – qui caractérise toute société – des migrations ? Les études sur les sociétés traditionnelles et ethnologisées ont montré que dans les sociétés traditionnelles non occidentales, l'étranger (au même titre que l'ennemi) a été souvent perçu comme un être dangereux. La mobilité est associée à un privilège des hommes (et presque jamais des femmes) ; elle s'est inscrite dans l'exercice du pouvoir et a une valeur tant économique que symbolique ; elle a défini les frontières de l'appartenance et le rapport avec le monde divin. Les recherches des historiens prouvent que dans le passé la mobilité a pris des configurations que nous appellerions aujourd'hui « globales »¹. Ils nous rappellent constamment que les migrations actuelles s'enracinent dans la mobilité de l'Ancien Régime de militaires, religieux, commerçants, artisans, colporteurs, bergers, musiciens, ouvriers agricoles. Ce point de vue relativise le poids conféré à l'urbanisation et à l'industrialisation dans les processus migratoires et invite à intégrer dans le cadre interprétatif des migrations actuelles le poids de l'esclavage et du colonialisme (Weil, Dufoix 2005).

Ces différentes considérations montrent qu'une réflexion sur les formes de légitimation établies entre sédentarité(s) et mobilité(s) est au cœur de l'élaboration d'une pensée critique de la sociologie. L'interrogation qui se pose est alors de savoir si la référence au concept de migration (dans le double sens d'émigration et d'immigration) examinée à partir des causes (démographique, économique, politique, et maintenant aussi écologique), des modalités de franchissement des frontières nationales, des statuts juridiques du migrant (travailleur, réfugié, demandeur d'asile, etc.) et de sa position sur le marché du travail ne seraient pas qu'une déclinaison d'un même processus, celui de la mobilité. En effet, il me semble qu'il faut réserver le concept de migration aux mobilités contemporaines. Celles-ci se sont développées sous l'impulsion des États-nations (qui mettent en place les modes de contrôle et de surveillance, mais également les instruments pour analyser le phénomène), de l'accélération des moyens de transport qui ont démultiplié les formes de communication entre pays et personnes et des formes plus ou moins avancées du capitalisme.

¹ La route de la soie est un exemple des chemins commerciaux sur lesquels circulaient religions, idées et croyances au même titre que les épices et les pierres précieuses.

2. Décentrer les postures critiques

La sociologie a souvent contribué à renforcer une vision majoritaire de la société comme sédentaire qui voit l'immigré comme un perturbateur potentiel de l'ordre socioculturel national. Les chercheurs qui se réfèrent à une telle vision considèrent l'immigration comme un défi pour la Nation. Le phénomène migratoire leur apparaît comme une épreuve pour la communauté nationale et l'intégration de tout migrant comme un objectif « juste et normal » (Schnapper 1992). Cette représentation évacue les contradictions existantes à l'intérieur des États-nations et présente comme universelle l'aspiration à participer aux valeurs du monde occidental. Nous pouvons remarquer que cette vision assimilatrice – qui traverse avec des nuances et à des degrés divers tous les modèles interprétatifs classiques - s'appuie sur une forme soutenue de nationalisme méthodologique. Comme certaines études critiques l'ont bien prouvé, dépasser celui-ci constitue la première condition pour la construction d'une sociologie critique et comparative des migrations.

L'isomorphisme qui a été élaboré entre citoyenneté, souveraineté, solidarité et appartenance nationale constitue le fondement idéologique qui regarde les migrations comme un élément étranger du corps national intégré, homogène et sédentaire (Winner, Glick Schiller 2002). En même temps, cet isomorphisme est producteur d'un discours sur l'altérité migrante qui suscite débats, interrogations et controverses politiques. Les migrants sont souvent représentés comme la personnification d'une altérité proche qui questionne l'identité élaborée dans le cadre occidental (Wiervioka, Ohana 2001 ; Schütz 2003). Étant donné l'enjeu de cette problématique, il m'est apparu important d'ouvrir mon travail de HDR en posant la question de la place attribuée par la sociologie à la « différence ».

Pour saisir l'enjeu de l'altérité migrante, je propose un retour critique sur le modèle interprétatif élaboré par l'Occident. Cette réflexion s'articule autour de deux remarques. La première rappelle que l'Autre² est défini et se définit à partir des valeurs et des paradigmes occidentaux. Cette référence établit une hiérarchie entre celui qui pense l'Autre - le sujet de la pensée - et l'Autre qui est pensé - objet de la pensée et elle occupe une place fondamentale dans la construction d'un savoir à vocation universalisant (Kilani 1997). La seconde remarque rappelle que le processus d'institutionnalisation de la sociologie s'est basé sur un clivage entre « civilisés » et « autres » (Wallerstein 1999) qui a produit une fragmentation des disciplines. Cette fragmentation de la connaissance a déterminé une division du travail intellectuel articulée autour d'une vision étatique du savoir académique et d'un paradigme académique interprétatif qui dérive d'une vision kantienne et bourgeoise (Harvey 2011).

La représentation de l'Autre apparaît donc comme le produit d'un processus hiérarchisé, résultat de ce que Fabian (2000) a défini comme « allochronisme ». Dans

² Je garde cette majuscule, comme il est de coutume dans une certaine sociologie et anthropologie, pour démontrer l'importance que les sciences sociales attribuent à ce pôle.

« *Time and the Other : How Anthropology Makes Its Object* » (2000), Fabian observe que l'objet d'étude de l'ethnologie (le sauvage, le primitif, l'Autre) repose sur une conception qui nie toute co-temporalité entre objet et sujet d'étude et postule un décalage permanent entre les temps du chercheur et le temps des sujets étudiés. Le présent ethnographique - c'est-à-dire cette représentation de l'Autre comme immuable dans le temps sous la force du 'je' du chercheur qui narre – nie l'intersubjectivité ethnographique. C'est ainsi que Fabian dénonce cette essentialisation de l'Autre qui cache un fait central : ce que le discours anthropologique considère être des Autres, ne sont des Autres que pour « Nous ». Et surtout, que l'affirmation d'une distance temporelle crée différence et opposition. En associant les cultures non occidentales aux origines, le temps offre une perspective taxinomique à la base d'un ordre hiérarchique. En opposant vies primitive et sauvage, sociétés chaude et froide, les sciences sociales établissent un lien entre objets d'étude et occidentalisation du monde. La naturalisation de l'Autre est donc liée à la dé-historicisation du temps de la recherche. Le déni de la présence simultanée de formes de consciences différentes, contradictoires, voire en conflit, constitue les bases d'une procédure qui permet de nier tout ce qui est présent dans les mêmes temporalités et qui peut contredire l'élaboration des cadres interprétatifs cohérents et linéaires.

A mon sens, l'analyse des situations migratoires occupe une place centrale dans ce débat. Un retour sur les multiplications des discours relatifs à l'altérité migrante peut contribuer à la déconstruction d'une vision universaliste-occidentale de la sociologie. Pour saisir cette articulation, je propose de considérer en simultané les procédés mobilisés pour élaborer des altérités proche et éloignée. Cette mise en relation dévoile les similitudes existant entre les diverses formes d'altérité et les convergences existant entre les études folkloriques et ethnologiques.

Dans la première partie de ce travail, sans prétendre reconstruire l'histoire de la sociologie (qui, rappelons-nous, est multiple et hétérogène), je voudrais plus modestement mettre en exergue l'existence de plusieurs paradigmes de connaissance qui ont été esquivés dans la construction d'une pensée universalisante hégémonique occidentale. Observer la coexistence de plusieurs lieux de production du savoir à l'intérieur du monde occidental permet de voir comment ils ont agi /agissent entre eux à l'intérieur des échanges disciplinaires hégémoniques. J'approfondirai ces questions au travers de l'exemple de l'institutionnalisation de l'anthropologie de la Méditerranée. L'histoire de cette discipline montre que pour dépasser la prétendue universalité des catégories interprétatives sociologiques il ne s'agit pas seulement de trouver de nouvelles connexions chronologiques ou d'établir un ordre temporel différent des faits sociaux ; il faut également tenir compte des enjeux reliant conditions académiques hégémoniques et lieux de production des savoirs.

Les articulations entre des cadres interprétatifs multiples nous amènent à réfléchir sur les modalités d'émergence des pensées critiques, en dehors du monde occidental et nous encourageant à reconsidérer nos concepts, nos théories, nos cadres interprétatifs. A ce propos, je pense qu'une étude comparative des migrations sollicite ce que nous

appellerons un « ethnocentrisme critique » (De Martino 2002). Le retour sur nos catégories interprétatives, suite à la rencontre avec d'autres univers, montre le paradoxe de l'occidentalisation. Car, si aucune société et aucun individu ne sont intégralement modernes (Latour 1991), la vision occidentale produit une représentation partagée par le sens commun et par la pensée scientifique qui consiste à considérer « la culture occidentale » comme étant la seule vraiment mondialisée (Latouche 1992). Le constat de ce paradoxe a une double implication. En premier lieu, il nous invite à nous interroger sur les conditions historiques, économiques et culturelles qui ont orienté la naissance d'un savoir qui se veut homogène et universalisant. En deuxième lieu, il montre que, avec l'affirmation de nouvelles formes de cosmopolitisme, la connaissance occidentale doit incorporer « la pluralité des récits des sociétés contemporaines » (Rouilleau-Berger 2012b : 11). Au cours de ce travail, j'argumenterai qu'une telle posture nous conduit vers une analyse des différenciations internes et externes, soit à la société occidentale soit à la société non occidentale, et à une prise en compte de la multiplicité des expériences vécues tant par les sujets que par les chercheurs.

Mon travail se situe au cœur de cette désarticulation des savoirs hégémoniques. Dans mes recherches, je pose un regard sur la société majoritaire à partir des groupes minoritaires et dans un même mouvement, j'interroge les catégories interprétatives androcentriques et adulte-centriques ; j'observe les sujets qui habitent des villes de la banlieue parisienne comme Vitry-sur-Seine ou Argenteuil ; j'examine le processus migratoire depuis une ville aux marges comme Naples. A partir de ces terrains, j'essaie de porter les critiques émises par « les suds » au cœur d'une pensée hégémonique qui trop souvent oublie ses propres périphéries du savoir.

Mon parcours scientifique a confirmé la validité d'un tel choix étayé par une approche méthodologique multilocalisée. En effet, la production d'ethnographies multilocalisées s'est progressivement révélée être un outil pour mieux saisir les questionnements relatifs à la co-construction d'un savoir partagé. De ce fait, tout en continuant à privilégier l'approche biographique et orale, j'ai ajusté mes positions méthodologiques dans le sillon d'une pratique ethnographique renouvelée qui tient compte des nombreux lieux et temporalités de recherche. Je présenterai ce parcours au travers de concept de « coprésence scientifique ». Avec ce concept je propose de tenir compte du fait que l'élaboration d'un savoir partagé nécessite une perspective dialectique englobant constamment les différents points de vue, les relations qui s'instaurent entre chercheurs et sujets de recherche, les formes d'implication et de distanciation que le chercheur construit tout au long de la recherche. Mais, je tiens également à souligner que, dans une démarche réflexive, il convient d'intégrer les dialectiques existant entre mobilité et sédentarité vécues par les chercheurs. Les recherches que j'ai réalisées au cours de ces années sur les migrations englobent cette dimension et accordent une grande importance aux mondes en mouvement dont le chercheur fait partie.

3. Les imbrications de genre et des générations

Les études sur la question « genre et migrations » occupent une place décisive dans mon parcours scientifique. Mes recherches se situent à la confluence d'un intérêt international grandissant pour la question qui a trouvé son institutionnalisation pendant les dernières années au sein du groupe « Genre et Migrations » du laboratoire de recherche GTM-CRESPPA. Ce groupe de travail a été à l'origine du séminaire « *Genre, Mobilités e Mobilisations* »³, de deux colloques internationaux⁴ ainsi que de la publication d'un ouvrage collectif⁵ et d'un numéro de la revue *Les Cahiers du genre*⁶. Toutefois, mon intérêt pour la question « genre et migration » s'est construit progressivement à partir de deux sollicitations. La première découle du travail de terrain. Au cours des dernières années, le phénomène immigratoire italien a évolué d'une manière significative, en termes quantitatifs et qualitatifs, manifestant la double inscription des femmes migrantes dans les sphères productive et reproductive. En ce qui me concerne, j'ai postulé que la recomposition de ces situations migratoires féminines implique une relecture de l'ensemble des processus migratoires. L'autre sollicitation dérive d'un processus d'introspection scientifique et de la prise de conscience des limites avérées des paradigmes androcentrés. En effet, malgré une attention plus grande portée aux femmes, l'analyse des migrations continue de s'articuler autour d'un biais masculin qui observe le phénomène à travers le choix opéré par les hommes adultes.

Dans mes recherches, je pense avoir démontré qu'adopter le prisme du genre pour étudier les migrations amène à revisiter le paradigme de la sédentarité. Ce retour critique sur le principe de sédentarité est essentiel pour l'élaboration d'une sociologie comparative des migrations. Il constitue la base référentielle d'une perspective interprétative linéaire et évolutionniste qui voile le caractère relationnel et synchronique des migrations. De ce fait, une perspective de genre permet d'œuvrer pour une analyse relationnelle des migrations. Celle-ci dépasse le constat que les femmes migrent « comme », « plus » ou « moins » que les hommes : elle stimule la prise en compte des liens existant entre la complexification des formes de mobilités actuelles et les rapports sociaux de sexe. En effet, l'examen de la double inscription des femmes dans les sphères productive et reproductive ouvre des interrogations d'ordre plus général et permet de rejoindre une question posée par Sayad (1999) à savoir

³ Ce séminaire a eu lieu entre Paris et Bruxelles, de 2008 à 2010. Ce travail collectif est né de la coopération de l'Institut des Sciences sociales du Politique- NRS-Université Paris Ouest Nanterre La Défense, du GEM-Groupe Genre et Migrations, Université Libre de Bruxelles et du GTM-CRESPPA – Genre, Travail, Mobilités. CNRS-Université Paris 8- Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

⁴ Le colloque international « *Le genre au cœur des migrations* », organisé par le GTM a eu lieu à Paris le 28 mai 2008 et le colloque international « *Migrations, Travail et Care. Repenser les catégories interprétatives* » qui s'est tenu les 25-26 mars 2010.

⁵ C. Cossée, A. Miranda, N. Ouali, D. Sehili (sous la direction de), 2012, *Le genre au cœur des migrations*, Petra, Paris.

⁶ D. Kergoat, A. Miranda, N. Ouali, 2011, *Migrantes et mobilisées*, Cahiers du genre, n. 51.

comment « intégrer l'économie du non-économique et en particulier des aspects qu'on convient de qualifier de culturels » dans les études sur les migrations pour parvenir « à l'élaboration d'une véritable économie totale du phénomène » (ib. 21).

La déconstruction des catégories androcentriques m'a amenée à la critique d'une vision adulte-centrée à l'œuvre dans les études des migrations. En effet, les analyses sur les femmes migrantes prouvent que l'expérience migratoire modifie la nature socio-économique de la famille et qu'elle redéfinit les obligations et les solidarités entre les générations. Les recherches que j'ai menées sur les « secondes générations » en Italie ont confirmé l'importance des interactions existant entre les parcours migratoires individuels et le projet familial. Le regroupement familial ou la création d'une famille à l'étranger, portent à une sorte d'interdépendance des actions des individus, qui se voient comme reliés par un même destin. Ce processus ne suit pas la logique de la succession temporelle, mais celui de la concomitance. Pour les parents, la réussite des enfants dans le lieu d'arrivée fait partie intégrante du projet migratoire ; pour les enfants, la migration des parents est vécue comme une possibilité à optimiser, un chemin entamé par les parents qu'il faut poursuivre.

J'ai proposé d'analyser ces situations migratoires à l'aide du concept de « filiation migratoire ». Avec ce concept je tiens à souligner les fonctions cognitives et classificatoires de la filiation qui, dans notre cas spécifique, révèlent les références symboliques et matérielles que les individus mobilisent pour se définir en se rapportant à leur histoire migratoire familiale. Le concept de « filiation migratoire » propose donc de regarder comment les actions individuelles s'interpénètrent, entrent en conflit ou en synchronie ; il dévoile la grammaire des relations qui se nouent entre les membres d'une famille et la manière variable à travers laquelle migrants et migrantes se situent vis-à-vis des ascendants, descendants et collatéraux. Cela permet de souligner l'importance de la reconnaissance, ou de la non-reconnaissance, du devenir individuel dans une histoire migratoire.

Cette « approche relationnelle » se base sur une compréhension interdisciplinaire des faits migratoires et porte une plus grande attention à la dimension affective. La réflexion à l'égard de facteurs non-économiques représente la plus grande nouveauté des études sur les migrations actuelles. Elle contribue à surmonter une vision déterministe des migrations, liée à la recherche des causes et des variables déclenchant ce phénomène. En ce qui me concerne, l'« approche relationnelle » ne s'apparente pas à une vision culturaliste qui tendrait à isoler la valeur symbolique des faits économiques. Elle vise plutôt à analyser comment la sphère non-économique rencontre la sphère économique par une approche déconstructionniste relative à la culture même. De ce fait, l'« approche relationnelle » permet de considérer la complexité des faits migratoires en tenant compte de l'articulation du niveau culturel avec la réalité économique, du jeu qui se crée entre structures familiales, liens de parenté et valeurs culturelles, des connexions existant entre le global et le local, entre les structures objectives et les conditions subjectives.

4. Les configurations migratoires méditerranéennes

Depuis les années 1990, les mouvements de populations du pourtour de la Méditerranée ont pris une nouvelle visibilité sur la scène migratoire mondiale, en renouvelant la question de l'importance de la mobilité dans cet « espace mouvement », comme l'a défini Braudel (1977). Cette transformation prouve toute l'importance des changements récents des faits migratoires et les contradictions existantes entre des modèles explicatifs traditionnels et les nouvelles réalités migratoires. Pugliese (2012) a approfondi cette question et a repéré des caractéristiques communes entre l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal qui lui ont permis de formuler l'existence d'un « modèle migratoire méditerranéen ». J'ai avancé un certain nombre de critiques à l'égard de ce concept en différentes occasions, tout en soulignant que mon intérêt pour les migrations dans la Méditerranée dépasse la valeur heuristique dérivée de sa possible spécificité.

La variabilité des mouvements de population dans cette aire impose de repenser les modèles interprétatifs qui présentent les migrations méditerranéennes comme un mouvement unilinéaire reliant le « sud » au « nord ». Avec l'entrée de nouveaux pays d'émigration, d'immigration, d'installation et de transit sur la scène migratoire méditerranéenne, les distinctions entre « nouvelles » et « vieilles » migrations, migrations irrégulières et politiques, migrations pendulaires, de stabilisation et de retour ont été remise en cause. L'échelle d'analyse méditerranéenne permet de saisir les entrecroisements entre ces divers mouvements de populations et d'observer les processus au travers desquels les divers facteurs et motivations qui ordonnent les migrations se combinent et engendrent des morphologies migratoires localisées évoluant dans le temps. Ces analyses permettent d'opérer deux constats. Le premier est que l'augmentation des flux de personnes, de biens et d'informations a multiplié les formes d'échange. Les nouvelles mobilités concourent à la sédimentation de formes d'identification et d'altérisation ainsi qu'à la redéfinition des stratifications socioculturelles locales en s'appuyant sur les migrations traditionnelles qui ont caractérisé l'aire de la Méditerranée. Le second constat est que les migrations ne peuvent pas être saisies à l'intérieur des limites de chaque État-nation. Œuvrant entre les niveaux global, national et régional, les migrations dans la Méditerranée produisent des formes spécifiques d'hybridation, de créolisation, de métissage et de brassage. Ces phénomènes se chevalent dans un contexte qui permet de dépasser une vision européocentrique et état-centrée et de façonner ainsi une perspective comparative. Celle-ci renvoie aux continuités et aux ruptures politiques, économiques et culturelles qui encore aujourd'hui modèlent les rapports entre pays colonisateurs et pays colonisés (Liauzu 2008). De ce fait, les études qui se réfèrent à la pensée de la décolonisation, de la désoccidentalisation et du postcolonialisme apportent une base critique qui doit être englobée dans l'étude des migrations.

Dans mon travail, j'ai approfondi ces questions à partir du cas italien. Celui-ci nous invite à rechercher un nouveau paradigme interprétatif qui recompose divers ordres migratoires. Les mélanges entre émigrations internes et internationales, immigrations

stables et de transit constituent une constante de l'histoire italienne. Les historiens soulignent que la mobilité a structuré les sociétés préindustrielles italiennes, relativisent le caractère exceptionnel des mobilités actuelles et mettent en exergue la caducité de l'opposition entre société « traditionnelle et sédentaire » et société « contemporaine et mobile ». Au cours du temps, les migrations internes et internationales parfois se croisent, parfois se superposent et parfois s'ignorent ; les migrations politiques et économiques prennent, selon les époques, une ampleur différente et les groupes sociaux y participent différemment. A partir des années 1970, l'Italie s'est progressivement transformée en pays d'immigration, mais tandis que les immigrés commençaient à s'installer en Italie, les Italiens continuaient à partir. Ces deux morphologies migratoires se sont superposées avec les migrations internes et les retours des émigrés des pays étrangers.

L'analyse du cadre migratoire italien nous invite à un renouveler nos réflexions théoriques et méthodologiques sur les migrations. Pour évaluer les jonctions et les disjonctions qui se construisent entre phénomènes qui en général sont considérés séparément, il est fondamental d'adopter un regard historicisé et comparatif. Celui-ci peut restituer les hiérarchies dérivées des migrations. Les Italiens, qui ont pris conscience tardivement de l'importance de l'immigration, ont réagi par le déni ou la dramatisation, mais surtout en produisant une rupture du lien entre l'immigration et l'émigration. Ce processus est d'autant plus important qu'il permet de souligner comment les migrations sont utilisées dans l'élaboration des processus d'identité et d'altérisation. Se considérer comme appartenant à un pays d'émigration n'est pas la même chose que se considérer comme appartenant à un pays d'immigration ; les échelles de valeurs, les représentations, les jugements qui accompagnent les deux catégories ne coïncident pas. Les analyses que j'ai réalisées montrent que les figures de l'immigré et de l'émigré sont imbriquées. Toutefois, cet enchevêtrement ne doit pas cacher le fait que la figure de l'immigré n'est pas le miroir de celle de l'émigré. La place des émigrations et des immigrations dans les rapports sociaux est distincte car elles incarnent chacune d'autres aspects des processus de subalternité et de domination qui traversent les processus de globalisation. D'une manière plus générale, l'étude des multiples situations migratoires italiennes invite à repenser les modèles interprétatifs qui dessinent encore aujourd'hui les migrations comme un mouvement reliant le « sud » au « nord ». Les recherches réalisées sur les mobilités dans et entre les pays du Sud ont montré les limites interprétatives de ces schémas. Faire varier le regard sur les migrations depuis les diverses échelles locales, régionales, nationales et internationales d'un côté favorise l'adoption d'une posture décentrée qui interroge une vision eurocentrique persistante dans les paradigmes migratoires et de l'autre côté confirme que les formes de mobilités actuelles ont une dimension multi scalaire (Roulleau Berger 2010).

5. Coexistence, imbrication et superposition des formes migratoires

La coexistence, l'imbrication et la superposition de diverses configurations migratoires ne sont pas des faits nouveaux. La question que nous posons est alors : pourquoi au niveau individuel avons-nous réussi à regarder l'émigration et l'immigration comme étant conjointement engendrés (Sayad 1997) et pourquoi continuons-nous à analyser d'une manière disjointe les diverses formes de migrations ? Quelle forme de légitimation produit cette séparation ?

Ces interrogations impliquent trois réflexions. En premier lieu, nous observons que la figure de l'immigré est marquée par un jugement de valeur négatif qui sert souvent à pérenniser une situation qui connaît pourtant des parcours diversifiés. Les représentations des migrations sont dissociées des processus de stabilisation et/ou de la nationalité des sujets : leur variabilité est liée aussi bien aux histoires nationales qu'aux usages politiques de la présence des étrangers. En deuxième lieu, nous constatons que les statistiques ne rendent pas compte de ces conditions migratoires fluides et réversibles. En effet, bien qu'une sociologie – notamment quantitative – se fie à la validité heuristique des statistiques, l'élaboration de catégories cohérentes et exhaustives est un leurre. Rappelons que pour l'ONU la catégorie « migrant » ne comptabilise que les personnes résidant depuis plus d'un an dans un pays différent de celui de naissance. Cette conception du migrant international exclut de nombreuses catégories – comme par exemple celle des binationaux – et inclut des sujets qui parfois n'ont jamais migré. En effet, la construction du fait migratoire au niveau statistique relève d'un exercice idéologiquement intéressant. Finalement, les données élaborées par la sociologie utilisent les critères établis par les politiques d'immigration : la nationalité, les lieux de naissance et/ou de résidence, la durée et le motif du séjour.

En France, au cours des années 1980, l'INED a soulevé le problème de la définition du phénomène migratoire (Tribalat 1995, 1996). Le débat portant sur la façon d'identifier les étrangers, les immigrés, la population d'origine étrangère ou les étrangers de l'intérieur a permis un certain éclaircissement terminologique. Toutefois, la question de savoir à quel moment l'on cesse de considérer un individu comme étranger ou d'origine étrangère demeure, ce qui renvoie à la nécessité d'une constante réflexion épistémologique, d'autant plus que les distinctions entre migrants et non migrants ont toujours été floues. A ce propos, je trouve significatif qu'encore aujourd'hui la France ait une certaine difficulté à reconnaître que ses propres citoyens, lorsqu'ils se déplacent à l'étranger, puissent être qualifiés d'« immigrés ». Souvent je me suis posée la question de savoir comment la « motivation économique » – la même que nous attribuons aux immigrés qui arrivent en France – agit sur la décision de s'expatrier. Par ailleurs, les Français partis dans les colonies – pendant que la France faisait appel aux immigrés – sont encore aujourd'hui considérés comme une catégorie à part. Comme en France, dans de nombreux pays, les départs et les retours des colons ont croisé les départs et les retours des colonisés. Mais, le fait que les divers mouvements de populations qui se sont vérifiés pendant la même période historique n'aient pas été englobés dans un même cadre interprétatif nous renseigne sur l'implication

idéologique de ces catégories. Cette posture s'est prolongée dans le temps. L'approfondissement des migrations après la Seconde guerre mondiale montre que les différenciations internes à ce phénomène ont toujours été importantes, y compris pendant les années 1960 et 1970, lorsque les études se concentraient sur la figure du migrant prolétaire. Dans mes recherches, j'ai pu vérifier à plusieurs reprises que cette figure était insuffisante pour rendre compte de la variabilité des processus migratoires.

En troisième lieu, nous observons l'insuffisance du recours à un terme unique pour analyser des situations migratoires dissemblables. En effet, d'un côté les concepts de migrant et de migration ont connu une sorte de banalisation qui semble invalider leur valeur scientifique ; de l'autre côté, ils revêtent un sens différencié pour les sujets eux-mêmes. Absorbés par la sphère politique, les concepts de migrants et de migrations semblent de moins en moins appropriés pour examiner des situations hétérogènes. De nouvelles distinctions se sont imposées dans les discours scientifiques : « nouveaux » et « vieux » migrants ; « clandestins », « irréguliers » et sans papiers ; migrants qualifiés et expatriés ; réfugiés politiques, demandeur d'asile ; travailleurs établis et travailleurs saisonniers. Cette multiplication des typologies de migrants fait référence à des cadres juridiques spécifiques qui catégorisent les migrants à partir de leurs motivations et modalités de départ et d'arrivée. Toutefois, ces cadres négligent le fait que les limites entre ces catégories sont réversibles et instables. La complexité de la vie des migrants, de leurs itinéraires, de l'enchevêtrement des causes et des motivations à migrer s'accordent ou rentrent en compétition avec les politiques migratoires ou avec les logiques familiales.

Je considère que la segmentation du phénomène migratoire en typologies compartimentées joue un rôle important. Le manque d'attention aux formes de coexistence, superposition et enchevêtrements des différentes formes de migration (qu'elles soient dérivées de l'esclavage, du colonialisme, de l'urbanisation ou de l'industrialisation) contribue à une sorte de hiérarchisation des formes migratoires et à la naturalisation des différences. En effet, la dissimulation des similitudes permet de classer, distinguer et ordonner les groupes nationaux, sociaux et ethniques selon leur typologie migratoire. Un émigré n'est pas un immigré ; un expatrié n'est pas un immigré ; un immigré établi n'est pas un « clandestin - sans papiers » ; un réfugié politique n'est pas un demandeur d'asile.

6. Migrations et interconnexions spatiales

Les recherches que j'ai réalisées font apparaître la coprésence de configurations et de modalités de mouvements de populations hétérogènes qui contribuent à la création et à la reproduction de hiérarchies socioéconomiques spatialisées. Ces discontinuités segmentées (Rouleau-Berger 2011) remettent en cause l'opposition classique entre ville et campagne, considérées pendant longtemps comme deux pôles autour desquels se distribue la mobilité. L'intérêt que je porte aux échanges existant entre lieux de départ, d'arrivée et de transit démontre que les migrations sont des processus qui

surviennent autour de nœuds urbains qui ne coïncident pas toujours avec les villes globales (Sassen 2007). Les études que j'ai réalisées dans la région de Naples montrent que les migrations ont un impact sur les changements sociaux, culturels et spatiaux de cette ville considérée comme périphérique dans le système mondial urbanisé. De plus, comme dans d'autres situations, sous la pression des migrations, nous assistons à la production de nouvelles inégalités associées à des formes d'insécurité résidentielle (Deboulet 2012).

Dans les recherches réalisées à Naples, je me suis attachée à montrer la manière dont ces interconnexions se spatialisent. Les positions économiques, les appartenances nationales et ethniques, le niveau d'études, le statut matrimonial, l'âge, placent les migrants dans divers champs migratoires qui provoquent des superpositions, des circulations, des connexions qui se situent autour de différentes économies et de différentes nations. A partir de ces travaux, j'ai pu confirmer que les champs migratoires englobent diverses jonctions et conjonctions entre espaces local, régional, mondial, engendrant des « interconnexions en mouvement » (Hannerz 2010) qui impliquent une réorganisation de la sphère productive et de la sphère reproductive.

Pour saisir ces articulations, je suis partie des observations de Lefebvre (1985) pour qui l'espace social contient aussi bien les rapports sociaux de reproduction - les rapports biophysiques entre les sexes, les âges, avec l'organisation spécifiée de la famille – que les rapports de production - la division du travail et son organisation donc les fonctions sociales hiérarchisées. La question qui s'ouvre est alors de savoir si, en situation migratoire, les rapports sociaux, qui par définition sont multi-localisés, organisent un espace social spécifique. En m'appuyant sur une perspective ethnographique qui considère les migrants comme des sujets localisés, j'ai pu noter que les localités sont des cadres constitutifs des réalités migratoires. La manière dont les migrants se saisissent de la proximité joue dans la construction des identifications transnationales et dans les articulations distinctives qui traversent les catégories de migrants et de non-migrants, ou les groupes de migrants entre eux.

PARTIE I

LES LIEUX DE LA PRODUCTION DES SAVOIRS

Introduction

Dans cette première partie, je retracerai les cadres théorique et méthodologique qui ont guidé mon parcours scientifique au cours de mes années de recherche. En continuant à approfondir les dynamiques migratoires, je me suis rendue compte que, comme le soulignait Sayad (1999), une sociologie critique des migrations oblige à s'interroger sur les conditions qui rendent possible son étude. En ce qui me concerne, j'ajouterai d'une manière plus spécifique, qu'elle engage à opérer un retour critique sur les relations que la sociologie a établie entre altérité et identité. Le migrant est souvent décrit comme l'« Autre ». Les termes juridiques et/ou socio-économico-culturels qui sont utilisés pour décrire l'altérité migrante englobent une valeur idéologique référée à une appartenance ethnico-nationale. Les migrants sont ainsi regardés comme étant porteurs d'une altérité radicale qui les rendrait porteurs d'une sorte d'emblème de la différence culturelle actuelle. Cette représentation a son assise théorique dans une vision exotisante qui s'enracine dans l'ordre colonial. Cet aspect de la problématique ramène la question de la catégorisation de l'altérité migrante à l'intérieur de deux volets d'un débat plus ample. L'un qui dépend de l'ordre académique et de la séparation qui a été établie entre sociologie et anthropologie ; l'autre, d'ordre épistémologique, porte à considérer les processus d'hégématisation à la base de la production des savoirs socio-anthropologiques. L'articulation entre ces deux aspects démontre que la question migratoire, telle qu'elle est posée dans notre contexte, ne se polarise pas sur le possible choix à opérer entre « l'anthropologisation de la sociologie » ou la « sociologisation de l'anthropologie ».

Notre position est proche des mouvements inspirés du post-colonialisme, de la décolonisation, de l'orientalisme et de la désoccidentalisation qui critiquent la pensée occidentale. Nous considérons que dépasser la séparation artificielle du « Nous » et du « Eux » invite à une redéfinition des modèles explicatifs causals ou fonctionnels toujours à l'œuvre dans les sciences sociales. Je propose d'approfondir l'articulation existant entre hégémonie disciplinaire et construction de l'altérité en me référant à l'anthropologie de la Méditerranée. Pendant les années 1950-1980, autour du bassin méditerranéen se sont jouées des légitimations académiques hiérarchisantes. L'exercice d'une réflexivité disciplinaire permet de constater que ce regard anthropologique a contribué à construire un discours sur l'altérité proche qui est

similaire à celui sur l'altérité éloignée. Cette élaboration a joué un rôle fondamental dans la construction d'un discours qui a exercé une forte influence dans la construction des relations entre les habitants de la Méditerranée.

Le deuxième chapitre approfondit les implications méthodologiques liées à mon parcours scientifique. D'une manière plus spécifique, je porterai mon attention sur l'articulation entre approches biographique et orale que je considère comme étant utiles pour une étude dynamique des migrations. D'un côté, l'élément biographique restitue le sens que les sujets attribuent à leurs actions, initiatives et représentations à partir d'un point de vue situé. De l'autre, l'approche orale rappelle la reconnaissance de l'échange entre chercheurs et sujets dans la construction des savoirs. L'inscription biographique orale restitue donc l'« ici et maintenant », cet endroit réel et symbolique depuis lequel les sujets – en tant que sujets situés dans le temps et dans l'espace – se mettent en relation avec les structures socio-économiques et un horizon culturel qui orientent leurs choix. Les réflexions opérées autour de la convergence entre les approches biographique et orale m'ont conduite à tenir compte de la « coprésence scientifique » dans la construction du savoir. Au cours de ces dernières années, j'ai approfondi les ajustements requis par les rencontres ethnographiques multi-localisées en observant la place occupée aussi par le chercheur. J'ai constaté que les problématiques ne surgissent pas toujours là où nous les attendons. En effet, les conditions de production du terrain découlent des questionnements théoriques et des directives institutionnelles, mais elles s'expliquent également par les observations multiples de notre vie quotidienne. Regarder le rôle du chercheur à partir de la multiplicité dans laquelle il est impliqué ouvre deux questions principales. Comment intégrer dans une démarche ethnographique la pluri-appartenance et la multi-localité vécues par le chercheur ? Comment se croisent dans les temps et dans les lieux les paroles entre chercheur et sujets de recherche multi-localisées ? Ces deux questions en ouvrent une troisième : quelle est la place de l'appartenance de genre dans les processus de connaissance ? L'attention portée à cette dimension montre que « faire de la recherche » ne peut se cantonner à l'exercice d'une pratique réflexive ; il s'agit d'une situation sociale en construction qui ne se limite pas à l'expérience sur le terrain, entre chercheur et sujet étudié.

CHAPITRE 1

LEGITIMATIONS DISCIPLINAIRES INCERTAINES

Au cours de mes recherches j'ai été souvent confrontée à la question de l'altérité migrante. Pour saisir les enjeux contenus dans cette problématique, il est fondamental de souligner deux facteurs principaux. Le premier est que le regard posé sur les migrants est enraciné dans la rencontre avec l'Autre éloigné ; le second est que la représentation de l'Autre est définie et se définit à partir des valeurs occidentales. En conséquence, cette double relation prend appui sur une hiérarchie entre celui qui pense l'Autre - le sujet de la pensée - et l'Autre qui est pensé - objet de la pensée (Kilani 1997). Nous pouvons considérer que, comme le constatent les auteurs du « Manifeste de Lausanne » (Saillant, Kilani, Bideau 2011), le dépassement de l'opposition Nous/Autres s'offre comme base pour un renouvellement théorique et méthodologique des savoirs, des disciplines et des objets d'études. En même temps, nous estimons que pour la construction d'une connaissance non hégémonique il est nécessaire de saisir les similitudes et les dissemblances existantes entre altérités externes et internes. En effet, il est important de rappeler que les altérités proches et éloignées sont reliées entre elles et que ce lien participe à la production d'un même ordre socio-politique et culturel. Cette mise en relation des formes d'altérités différentes interroge l'étude des migrations dans cet « espace épistémique pluridimensionnel » (Rouilleau-Berger 2011 : 7) qui bouscule les anciennes hiérarchies des savoirs et qui demande à laisser derrière nous toute forme de « colonialisme scientifique ».

Réfléchir sur la place que l'Autre occupe dans la pensée occidentale signifie tout d'abord nous rappeler que « la pensée sociologique de l'autre, c'est la pensée occidentale », ainsi que l'affirme Schnapper (1998). Comme l'auteure le souligne, cette connaissance dérive de la tradition philosophique telle qu'elle s'est construite depuis les Grecs et elle se confond avec le projet politique occidental, c'est-à-dire les valeurs de la démocratie et de l'égalité telles qu'elles sont apparues et se sont développées dans le monde européen. Cette optique d'études, ignorant tous les autres centres de production de la connaissance⁷, constitue l'Occident comme le centre de la production des savoirs universels. La remise en cause d'une telle légitimation disciplinaire est désormais objet d'études de différents courants qui, d'une manière ou d'une autre, critiquent les trois clivages repérés par Wallerstein (1999) entre civilisés et Autres, entre passé et présent et entre marché, Etat et société civile. Ces clivages sont à la base d'une élaboration de la connaissance eurocentrique qui s'est opérée à partir d'une

⁷ Rappelons-nous du sens de culpabilité qui a motivé Lévi Strauss à devenir anthropologue.

vision évolutionniste et binaire, sans tenir compte d'autres et multiples réalités (Balibar, Wallerstein 1988). L'histoire de l'anthropologie de la Méditerranée m'a permis de mettre à jour les articulations de ce débat. Il apparaît que l'hégémonie académique contient la création controversée de paradigmes interprétatifs dominants, qui parfois voilent d'autres traditions disciplinaires et s'attachent à une vision réductrice de l'altérité. D'une manière plus spécifique, le cas italien montre que la rencontre entre différentes traditions académiques nationales peut être traversée par des formes d'hégémonie et de subalternité qui interrogent la construction d'un savoir universel qui ne tient pas compte du fait que les légitimations disciplinaires, tout en s'inspirant d'une dimension démocratique, incluent certaines formes de dominations.

7. Altérités lointaines et proches

La manière dont l'altérité a trouvé sa place dans l'élaboration des savoirs socio-anthropologiques montre la nécessité d'entamer un débat critique sur cette question. Sans vouloir reconstruire une telle histoire (multiple et hétérogène), je propose d'analyser ses moments saillants en tenant compte de la mise en crise des frontières disciplinaires entre sociologie et ethnologie. Pour l'ethnologie, la question de l'altérité recouvre une fonction heuristique (Lenclud 1993). Toutefois, l'emphase portée par cette discipline sur l'altérité a souvent déterminé son essentialisation en cachant le côté relationnel existant entre les constructions oppositives altérité/identité, familier/exotique, proche/lointain, étranger/national, étrange/ordinaire, individualisme/holisme. La synthèse critique du « Manifeste de Lausanne », témoigne de la valeur idéologique de ces oppositions qui ont contribué à créer une vision évolutionniste et hiérarchisante des cultures et des sociétés. Les auteurs du « Manifeste de Lausanne » (Saillant, Kilani, Bideau 2011) soulignent le rôle que l'ethnologie a recouvert dans la construction de ce « grand partage entre un « Nous » occidental humain, cultivé, logique » et un « Autre » culturellement différent, sauvage ou barbare, irrationnel, qu'il convenait de civiliser par la conquête territoriale et l'imposition des institutions européennes » (ib. : 61). Cette hiérarchie entre les « Nous » et les « Autres » a été fonctionnelle pour construire d'autres hiérarchies. Ces auteurs rappellent que l'ethnologie n'est pas la seule discipline à parler de diversité et que d'autres disciplines empruntent souvent des fragments de son vocabulaire et de ses méthodes en évacuant les critiques que la pensée ethnologique a développées, notamment pour ce qui se rapporte à la déconstruction d'une vision exotisante de l'Autre.

Affergan (1991) reconnaît que la rencontre avec les Indiens d'Amérique a marqué un changement de la conception de l'Autre sur laquelle se sont ensuite fondées les sciences sociales et humaines. A ce propos Kilani (1997) souligne que l'invention de l'Amérique est une vraie invention puisqu'en rapportant le Nouveau monde, les découvreurs l'ont inventé », en jetant les bases d'une « altérité toujours insuffisante ». « Découverte » et « invention » se sont mélangées dans un même discours qui, pour décrire l'Autre éloigné, a utilisé les catégories familières du monde populaire occidental, sous forme de monstres, fantômes, personnages imaginaires. Cette

représentation de l'Autre éloigné est ensuite devenue familière grâce à une circulation d'images qui, avec le temps, sont devenues partie intégrante de la culture occidentale. L'anthropologie, née de cette « curiosité » intellectuelle occidentale, invente un « Autre » qui renforce le « Nous ». Le regard anthropologique a eu la fonction de dissoudre le caractère primitif du « Nous » en l'attribuant aux « Autres » (Remotti 1990). En même temps, la « rencontre » avec l'Autre éloigné a demandé à appréhender les similitudes et les différences et a ouvert le chemin vers l'élaboration d'un savoir qui se veut universel. L'évolutionnisme, le diffusionnisme, le fonctionnalisme et le structuralisme ont, malgré leurs différences, utilisé les mêmes catégories interprétatives occidentales (état, famille, religion, mariage, rationalité, magie, etc.) consacrant l'exotisme comme objet d'études. Les textes ethnologiques constituent la trace matérielle de cet apprivoisement de l'Autre éloigné. Cette forme d'écriture est définie par sa cohérence interne, un style et une construction narrative distancés et la recherche d'une explication objective. Les récents changements relatifs à la place accordée au discours anthropologique n'éliminent ni l'importance, ni la place conférée à l'exotisme. Pour un anthropologue postmoderne comme Clifford (1993), l'exotisme est « étonnamment proche ». La condition qui change est celle de la valeur donnée à la rencontre avec l'Autre. Les Occidentaux ne sont plus les seuls à faire le tour du monde. Pour rendre compte de la pluralité de ces voix, le texte ethnologique doit se transformer en un roman polyphonique qui confère une autorité interprétative aux informateurs. Pour les chercheurs qui s'inspirent de ces mouvances postmodernes, aucune connaissance globale n'est possible dans une société qui explose sous la multiplication des points de vue.

Cette anthropologie tend à oublier les conditions matérielles qui ont produit un certain discours idéologique sur l'« Autre ». Continuer à faire de la recherche loin de chez soi est pendant longtemps apparu comme la condition essentielle pour créer la distance nécessaire afin de bâtir une connaissance objective. Ce regard éloigné se fondait sur un couple interprétatif fondamental : l'opposition entre sociétés « chaudes » et « sociétés froides », une manière très élégante de placer l'« Autre » au pôle des sociétés des « sans » : sans histoire, sans religion, sans famille, bref, sans civilisation. L'anthropologie urbaine et du proche ont porté le chercheur dans « sa propre civilisation », provoquant une redéfinition de la place de l'Autre dans les procédures de connaissance. Comme le souligne Augé (1994) « les Autres [objet d'étude des anthropologues] aussi définissent l'Autre [l'anthropologue] » (ib. 24). L'exotisme disparaît au profit de l'étude des formes d'identités internes au monde occidental. La « diversité » spatio-temporelle sur laquelle l'anthropologie classique s'est bâtie semble se fondre en rendant de plus en plus nécessaire un « double détour » (Balandier 1986) chez les « Autres éloignés », mais également chez les « Autres proches ».

Cette position, qui rompt avec les théories hypostasiant le regard éloigné comme moment essentiel pour « découvrir » l'Autre, permet également de souligner que l'altérité éloignée a son digne pendant dans l'altérité proche : les sauvages et les primitifs ont eu leurs semblables parmi les paysans et les bergers. L'altérité proche a été l'objet d'études folkloriques qui, dans leur tendance descriptive et classificatoire,

ont analysé les coutumes, les croyances, les dialectes et les traditions populaires comme un résidu à l'intérieur de la société évoluée, destiné à disparaître avec le progrès (Cuisiner, Segalen 1986). Les analyses folkloriques ont utilisé la même conception évolutive qui a été appliquée aux peuples primitifs et sauvages ainsi qu'une structure articulée autour de l'opposition « culture savante » et « culture populaire », basée sur un sentiment de supériorité exclusive de la première sur la seconde (Cirese 1973).

Nous pensons que les convergences existant entre le regard folklorisant et le regard ethnologique sont un aspect encore peu exploré des sciences sociales. Weber (1983) a analysé comment de nombreux témoignages parlent d'une France du XIXe siècle habitée par des sauvages. Comparées aux animaux, les populations rurales étaient vues comme étant en retard ; elles rappelaient les hordes sauvages, les barbares, les primitifs ou les troglodytes. Les paysans et les bergers ont souvent été décrits comme n'étant ni civilisés, ni intégrés, ni assimilés à la civilisation française ; ignorants, hypocrites, égoïstes et superstitieux : « la civilisation : voilà ce qui leur manque » (ib. p. 20). Cette image s'est construite notamment après la Révolution française. Esclavage, colonialisme et chasse à la diversité interne ont coexisté. Ce qui permet à Weber d'établir une intéressante comparaison entre le colonialisme dans l'hexagone et le colonialisme externe en se référant aux *Damnés de la terre* de F. Fanon. « Le portrait que fait Fanon de l'expérience coloniale est une description assez juste de ce qui se passait dans les Landes et en Corrèze. En France, comme en Algérie, la destruction de ce que Fanon appelait la culture nationale et de ce que j'appellerais ici la culture locale ou régionale était systématiquement poursuivie » (ib. 688)⁸. La mise en relation des figures du colonisé et du paysan français permet de souligner que les différences entre les « Nous » et « Eux », les séparations entre altérités proche et éloignée, ont été tout d'abord utiles dans la construction de l'État-nation moderne. Weber poursuit son analyse en montrant comment, pour les gens cultivés, la culture populaire n'était autre qu'une abîme de dépravation et d'ignorance. Les fêtes, les superstitions, les patois, les chansons, les usages et les coutumes locaux étaient destinés à disparaître et à transformer définitivement cette « altérité interne ».

Nous tenons à ajouter à cette démonstration deux autres éléments. Le premier est que ce processus avait déjà été entamé par l'Église catholique quelques siècles auparavant lors de la Contre-réforme. Les paysans de l'Italie ont longtemps été considérés comme des êtres à convertir. Déjà en 1561, les Jésuites parlaient de l'« Inde italienne » pour désigner l'Italie du sud. Il ne s'agissait pas d'une métaphore, mais d'une analogie structurelle entre le Nouveau monde et les conditions culturelles des habitants de l'Italie du Sud, d'autant plus que les Jésuites ont adopté les mêmes méthodes d'évangélisation qu'ils employaient pour convertir les Indiens d'Amérique centrale et du sud. Le second est qu'avec l'avancement de la construction d'États-nation les

⁸ Au cours du XIXe siècle, en France, se met en place en même temps l'éradication des langues des colonisées et des langues locales, comme le breton. Par ailleurs, la Congrégation des Frères de Ploërmel, qui aura un rôle très actif, opérera dans l'hexagone et dans les colonies.

éléments structuraux communs entre altérités interne et éloignée se brisent et des frontières s'élèvent jusqu'à ne rendre supportable que l'altérité lointaine et exotique (Belmont 1986). Le partage disciplinaire entre sociologie et anthropologie a fortement contribué à cette élaboration qui s'est, par ailleurs, articulée sur des échanges disciplinaires hégémoniques à l'intérieur du monde occidental même.

8. Échanges disciplinaires hégémoniques

Le développement de l'anthropologie de la Méditerranée s'offre comme un cadre analytique pour saisir les dynamiques d'un échange inégal, qui se produit dans la même aire d'étude, entre une tradition externe, légitimée et académiquement consolidée, et une tradition interne, encore à ses débuts (Miranda 2007a, 2007b). Pour saisir cette question il est nécessaire de situer l'anthropologie de la Méditerranée dans son contexte géopolitique, en tenant compte des évolutions divergentes entre les anthropologies nationales et étrangères. Ces chemins antinomiques montrent que le regard exotique porté par les chercheurs étrangers sur les réalités étudiées a empêché de voir les multiples significations et valeurs associées à la Méditerranée.

8.1 L'anthropologie de la Méditerranée

L'anthropologie de la Méditerranée s'affirme au cours des années 1950. Son développement a été l'expression d'une convergence théorique et méthodologique de diverses traditions, au croisement d'itinéraires scientifiques personnels avec des transformations ou créations de nouveaux mouvements académiques. Ces multiples articulations sont visibles à partir de la Conférence de Burg Wartenstein qui a eu lieu en 1959 et à laquelle ont participé des intellectuels provenant de diverses disciplines, parmi lesquels des anthropologues déjà connus et d'autres qui le sont devenus (notamment le jeune Bourdieu). Au cours des années 1960, d'autres rencontres ont permis de définir les thèmes autour desquels s'est développée l'anthropologie de la Méditerranée (l'honneur et la honte, le clientélisme, la parenté). Pitt-Rivers (1986) a souligné comment la recherche de nouveaux terrains était devenue nécessaire après la décolonisation et qu'elle s'était combinée avec la crise expérimentée par l'anthropologie classique. Il a également rappelé que la Méditerranée s'est révélée articulée et diversifiée, et que cette forte variété culturelle a demandé une adaptation de la tradition des études américaines. La Méditerranée a été vue par ces premiers chercheurs comme une « aire de travail » dont la connaissance aurait dû être élaborée à partir de l'étude des communautés locales. Comme le témoigne Pitt-Rivers, dès ses débuts l'anthropologie de la Méditerranée s'est donnée comme objectif d'analyser les similitudes et les différences existant entre les peuples qui habitent le pourtour méditerranéen afin de saisir « quelque chose de commun » ou bien un « héritage d'un passé partagé ». Le projet comparatif de l'anthropologie de la Méditerranée naissante lui a conféré consistance et légitimation en tant qu'« aire culturelle » spécifique. Celui-ci a été interprété à l'origine comme une série d'oppositions qui unissent et séparent les « frères ennemis », habitant les rivages de la Méditerranée.

Au cours des années 1960, les thèmes et les valeurs introduits par les pères fondateurs de cette discipline ont été approfondis en confirmant le caractère méditerranéiste des habitants et des structures sociales et culturelles. Malgré les voix critiques qui commencent à se lever, l'anthropologie de la Méditerranée est institutionnalisée dans des pays qui n'appartiennent pas à ses rivages. Au cours des années 1970, les tendances qui critiquent le chemin ouvert par les pères fondateurs se développent. Nous en rappelons quatre. La première se rapporte au fait que les premiers chercheurs ont étudié les pays de la Méditerranée au travers d'outils méthodologiques et conceptuels basés sur un style monographique, qui avait été expérimenté et systématisé par l'anthropologie exercée dans de petites communautés. Une deuxième critique signale que les anthropologues de la Méditerranée sont souvent allés à la recherche de faits sociaux et culturels marginaux, isolés, considérés comme autant d'équivalents de faits sociaux et culturels « exotiques », sous-évaluant le poids de l'histoire, de la circulation et de la stratification socio-culturelle de cette région. Une troisième souligne que les pays entourant la Méditerranée n'ont pas été l'objet d'un même intérêt anthropologique. Ceci a provoqué une disparité qui a rendu encore plus difficile la possibilité de reconnaître les éléments valides qui expliquent les variations et les similitudes à l'intérieur de la même « aire culturelle ». Des généralisations ont été opérées à partir de cas singuliers, sans que puisse s'établir une distinction claire entre les faits essentiellement locaux et ceux qui présentent de possibles caractéristiques communes méditerranéistes. La quatrième critique signale enfin que les recherches effectuées par les premiers anthropologues étrangers ont été nourries par une idéologie qui a mis au premier plan les spécificités des « valeurs méditerranéennes », comme si elles constituaient les éléments les plus appropriés pour interpréter les réalités socio-politiques de cette « aire culturelle ».

Mais, la critique majeure dénonce le fait que l'étude de la Méditerranée est une invention ethnocentrique anglo-américaine. Cette position considère que sa naissance et son développement sont le résultat d'une convergence d'intérêts disciplinaires particuliers (notamment anglais) avec des intérêts géopolitiques spécifiques (notamment américains). L'Italie, le Portugal, l'Espagne et la Grèce ont été au centre de nombreuses recherches effectuées par les anthropologues de la Méditerranée. Pour autant les anthropologies de ces pays ne se sont pas converties en anthropologies de la Méditerranée. Ces traditions nationales ont occupé, et continuent d'occuper, une position marginale à l'intérieur du panorama anthropologique international. Pour saisir les raisons de cette rencontre manquée il faut considérer la pertinente distinction opérée entre une anthropologie de la Méditerranée et une anthropologie dans la Méditerranée (Albera, Blok, Bromberger 2001).

Ces positions critiques invitent donc à reconsidérer la posture théorique et méthodologique que certains anthropologues étrangers ont adoptée pour étudier cette « aire culturelle ». Elles s'appuient sur le fait que l'étude de la Méditerranée occupe une position particulière dans le développement du savoir anthropologique. A ses débuts, l'anthropologie a élu comme ses terrains privilégiés les sociétés dites « simples », « sans histoire », « primitives », laissant l'investigation des régions

orientales et méridionales de l'aire méditerranéenne aux études orientalistes. Toutefois, les observations élaborées sur ces sociétés complexes et historiques, même si elles ont été considérées moins ou peu « évoluées » par rapport à la société occidentale, ont été fondamentales pour les théories évolutionniste et diffusionniste. L'analyse des cultures, des religions et des organisations politiques des pays du pourtour de la Méditerranée a permis la reconstruction des phases et des stades intermédiaires considérés comme nécessaires pour le déploiement du processus évolutif de l'humanité entière, de la primitivité à l'époque moderne. Selon cette perspective, les précurseurs de l'anthropologie de la Méditerranée sont Maine, Fustel de Coulanges, Robertson-Smith, Frazer, Westermarck, autant de penseurs qui en général ont étudié les institutions méditerranéennes sans avoir jamais visité ces pays et qui ont fortement agi sur le développement des sciences sociales, comme le démontre l'influence de Robertson-Smith sur les travaux de Durkheim.

Au-delà de la perspective méditerranéiste défendue par certains auteurs, la région méditerranéenne est devenue le point de rencontre de différentes tendances théorique et méthodologique. La plupart des anthropologues qui ont commencé leurs parcours de recherches en préparant une thèse sur la Méditerranée sont passés d'un intérêt précis (étude d'une communauté, d'une petite île, d'un pays) à des réflexions d'ordre épistémologique et théorique générales ; d'autres anthropologues, non méditerranéistes, dans leurs travaux ont stimulé le débat interne. Cette diversité de perspectives et d'approches a déterminé des changements importants qui dépassent la question des divergences et des convergences socioculturelles ; elle a restitué une vision multiforme de la Méditerranée qui a renouvelé l'intérêt des anthropologues pour la comparaison, à partir d'un point de vue moins « confiné » par rapport à l'aire étudiée. Albera, Blok, Bromberger (2001) ont mis l'accent sur l'importance du projet comparatif dans la construction d'un savoir qui ne se limite pas à l'anthropologie de la Méditerranée. L'approche comparative est désormais intégrée, d'une manière plus ou moins explicite, dans la majorité des études : comparaisons internes à la Méditerranée, comparaisons entre les rivages nord et sud ; comparaisons à partir de concepts (honneur, patronage). L'attention aux différentes échelles temporelles et spatiales a permis à ces analyses récentes, différemment critiques par rapport à l'anthropologie initiale, de surmonter l'ethnocentrisme anglo-américain et de reformuler le premier projet comparatif qui avait laissé dans l'ombre de nombreuses incertitudes méthodologiques et épistémologiques.

Actuellement, il faut reconnaître qu'il est difficile de repérer une ligne directrice capable de synthétiser les différentes positions scientifiques des anthropologues qui ont étudié, et continuent d'étudier, cette région. La place conférée à la Méditerranée comme unité d'analyse a été, et continue d'être, sujet de controverse. La délimitation de l'anthropologie de la Méditerranée comme champ d'études autonome soulève une série de questions par rapport à l'anthropologie générale, mais également par rapport à d'autres disciplines, notamment l'histoire et la géographie. Cette « aire culturelle » reproduit la démarcation des frontières politiques et symboliques de la région, et en même temps s'y soustrait. Ce constant mouvement des frontières met en évidence la

complexité culturelle qui marque l'aire méditerranéenne, mais également la difficulté à la délimiter au travers de traits spécifiques.

A partir des années 1980, dans un climat géopolitique marqué par la consolidation de l'Union européenne et la fin du socialisme réel, nous avons assisté à la remise en discussion de l'apparat conceptuel élaboré par les anthropologues du nord de l'Europe. Ce processus montre, qu'aujourd'hui encore, la Méditerranée est utilisée comme un dispositif opérationnel à des fins politiques et économiques qui influence fortement les chercheurs et les habitants de ce bassin. L'entrée des pays du rivage nord dans l'Union européenne a remis en cause les continuités qui avaient été repérées, à ses débuts, par l'anthropologie de la Méditerranée entre les divers pays du bassin. Le rattachement politique des pays de la rive Nord à l'Union européenne s'est accompagné d'une redéfinition des attributions d'appartenance et des signes identitaires. La mise en place de l'aire Schengen a nuancé les délimitations existantes entre les pays européens et a conféré une place différente à la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, tous considérés par l'anthropologie de la Méditerranée comme des pendants culturels des pays du rivage sud. Cette européanisation des institutions a laissé la place à une modification des intérêts anthropologiques. Les théories et les thèmes de recherche qui caractérisent les actuelles anthropologies italienne, espagnole, grecque et portugaise tentent de mettre au second plan les propriétés méditerranéennes de ces pays et à renforcer leurs propriétés européennes (Ethnologie française 2005). Toutefois, le fait de considérer ces pays comme appartenant politiquement à l'Europe ne signifie pas qu'ils aient perdu leur caractère « méditerranéen ». Cette nouvelle délimitation géopolitique semble plutôt révéler le caractère polymorphe des frontières de la Méditerranée, produit par une constante reconfiguration des rapports entre les deux rivages du bassin.

8.2 Le regard des chercheurs autochtones

Le regard porté par les chercheurs autochtones sur l'anthropologie de la Méditerranée permet de saisir les points critiques que nous avons évoqués par rapport à l'élaboration d'un savoir qui, derrière sa vocation universelle, cache une forme d'hégémonie. La pensée dominante qui s'est affirmée dans l'anthropologie de la Méditerranée a été éminemment européenne. Elle a ignoré un vaste ensemble d'études ethnographiques produit par des ethnologues coloniaux et des chercheurs autochtones (Albera, Tozy 2005). Le cas italien nous a permis de mieux saisir les logiques de cette rencontre manquée entre chercheurs étrangers et autochtones. De cette histoire académique il émerge clairement que la production des paradigmes interprétatifs dominants européens contient des mises en subalternité interne au contexte académique occidental lui-même.

La première recherche américaine en Italie a été réalisée entre 1928 et 1929 par Gower Chapman de l'Université de Chicago. La jeune anthropologue était arrivée avec une bourse de recherche du *Social Science Research Council* pour étudier la réalité sicilienne à partir du modèle méthodologique mobilisé par Redfield à Tepoztlàn au Mexique. Pour mieux saisir le monde culturel des immigrés siciliens en Amérique, elle

avait choisi comme terrain le village de Milocca (Viriglio 1991). Au cours des années 1940, à leur tour, Gayre et Petrullo ont effectué des recherches en Sicile. Notamment Petrullo, né dans le village de Randazzo, a étudié les effets de la guerre sur les populations locales. Au cours de l'après-guerre de nombreux chercheurs anglo-américains arrivent en Italie pour effectuer leur terrain de thèse. Pendant les années 1960, l'Italie devient, avec la Grèce, le Portugal et l'Espagne, un terrain privilégié d'études de l'anthropologie de la Méditerranée. Mais, cette anthropologie, dénommée aussi ethnologie des cultures méditerranéennes, n'a pas connu une vraie institutionnalisation dans le contexte académique italien. L'anthropologie italienne a en effet suivi un chemin différent par rapport à celui proposé par l'optique méditerranéiste.

Les raisons de cette rencontre manquée doivent être recherchées dans le retard institutionnel des sciences sociales en Italie, mais surtout dans le regard différent porté par les chercheurs italiens sur leur réalité nationale. Les anthropologues étasuniens sont arrivés en Italie alors que les sciences sociales étaient encore balbutiantes. Néanmoins, la recherche italienne a produit une connaissance de l'intérieur du monde paysan du Mezzogiorno qui n'a pas été suffisamment prise en compte par le regard intellectuel étranger. Selon le témoignage des chercheurs italiens, les échanges avec les chercheurs étrangers ont été rares et partiels à cause d'« une attitude de suffisance, paternaliste, anticomuniste et classiste » (Masi 1976 : 28) adoptée par les chercheurs étasuniens et anglais. Un autre différend – et qui n'est pas des moindres – est relatif à la manière d'examiner la réalité italienne. La plupart des anthropologues étrangers ont concentré leur attention sur les éléments de continuité avec le passé, sur lesquels ils ont fondés une image de l'Italie, surtout de l'Italie du sud, « paysanne et traditionnelle ». Les chercheurs italiens ont, au contraire, regardé cette même réalité en mettant au premier plan les changements.

Vue d'Italie, la situation culturelle nationale apparaissait beaucoup plus articulée et en mouvement que celle restituée par de nombreux chercheurs étrangers. Au cours des années 1960-1970, le pays a vécu de nombreuses transformations. Malgré la présence forte de l'église catholique dans la vie quotidienne des Italiens, des réformes de structure ont été opérées. Ont ainsi été approuvées, par référendum, la loi sur le divorce et sur l'IVG ; un nouveau droit de la famille est entré en vigueur, bien que le « délit d'honneur » ne soit pas encore abrogé ; la Démocratie chrétienne au gouvernement conservait des liens très étroits avec les États-Unis, mais le PCI était - en même temps - le parti communiste le plus puissant d'Europe ; l'Italie s'industrialisait mais « la question méridionale » restait toujours présente sur la scène politique et économique nationale. Les luttes pour la terre, l'introduction de l'école obligatoire, les migrations internes et internationales changeaient les pays et les sociétés locales.

Au cours des années 1960, tandis que l'anthropologie méditerranéiste étudie l'Italie au travers de principes exogènes, l'anthropologie italienne engage un processus d'institutionnalisation au cours duquel émerge une spécificité : les sciences anthropologiques italiennes ne vont pas se construire sur la séparation classique entre

altérités lointaine et proche, sur laquelle se sont fondées les anthropologies anglaise, française et américaine. Les disciplines démo-ethno-anthropologique – selon la définition proposée par Cirese et adoptée par le monde académique italien – vont se fonder sur le rapprochement des études sur les traditions populaires et l'ethnologie (Clemente, Leone, Puccini, Rossetti, Solinas, 1985). La légitimation académique ne s'est donc pas construite ni sur l'opposition entre sociétés exotique et civilisée ni sur l'adoption du « regard éloigné » (Loux, Papa 1994).

Il est évident que les positions des anthropologues italiens sont beaucoup plus variées que cette rapide esquisse ne le laisse entrevoir. Mais, sans vouloir retracer l'histoire qui a déterminé l'actuelle situation de la recherche et de l'enseignement des disciplines sociales italiennes, il est important de rappeler que la tradition folklorique italienne a connu un développement original, marqué par une « vocation historicisée » et, comme nous le verrons par la suite, influencé par De Martino et Gramsci. La perspective historiciste mérite d'être soulignée comme un trait spécifique des disciplines socio-anthropologiques italiennes. La tradition italienne a exprimé une « densité problématique qui n'est pas usuelle » et qui a porté les chercheurs italiens à analyser, plutôt que certains traits méditerranéistes, le sens historique des faits socio-culturels (Galasso 1983). Cette approche a souvent été considérée comme une conséquence de la situation politique italienne : un Etat sans un réel empire colonial, la constitution tardive de l'Etat-nation, l'expérience du fascisme auraient favorisé le développement d'un regard spécifique. Ces facteurs sont sans aucun doute fondamentaux, mais, lorsque l'on s'attarde à retracer la situation italienne, deux lacunes apparaissent. La première dérive d'une tendance à oublier que les effets de l'expérience coloniale n'ont pas été moins violents que ceux présents dans les grands empires ; la seconde – qui n'est pas des moindres – occulte le fait que l'église catholique a participé d'une manière active à l'entreprise coloniale. La présence des missionnaires tout au long des conquêtes coloniales confère à l'Italie – à travers ce qui est aujourd'hui l'État Pontifical – un rôle primordial dans la conquête des âmes et non pas uniquement des territoires.

Dès lors, la situation italienne révèle le fait que d'autres points de vue potentiels et alternatifs n'ont pas été pris en compte dans l'institutionnalisation au niveau international des sciences sociales, et que la minorisation du savoir autochtone a déterminé un développement partiel, ethnocentrique et classiste des sciences sociales. Comme nous l'avons souligné, le regard méditerranéiste est souvent resté enfermé dans une vision exotique. Les chercheurs ont transféré la même logique explicative et méthodologique expérimentée des sociétés « simples et stables » aux « sociétés complexes et dynamiques ». L'anthropologie italienne s'est bâtie sur une reconsidération critique de la « primitivité » comme élément capable de diversifier les différents groupes humains. Le parallèle que de Martino (1961) établit entre « ethnographie des civilisations dites primitives » et « ethnographie métropolitaine » est significatif de cette orientation. Le « père » de l'anthropologie italienne souligne que les voyages des anthropologues dans les sociétés occidentales sont « moins longs et moins fatigants », mais qu'il s'agit toujours d'une rencontre avec des comportements humains qui s'opposent au système « dans lequel nous sommes nés et avons grandi ».

L'ethnographe doit, donc, « justifier sa vocation pour l'étude des phénomènes culturels exotiques », pour ne pas encourir le risque de se transformer en un « ramasseur de déchets ». Ces considérations, fondamentales pour saisir l'articulation complexe du concept d'« ethnocentrisme critique », anticipent les réflexions menées par l'anthropologie réflexive et déplacent l'objet d'étude anthropologique au sujet objectivant, devançant le débat international sur le rôle critique de l'exploration ethnographique dans l'élaboration du savoir anthropologique.

Le thème de l'altérité interne a trouvé une place centrale dans la recherche démologique italienne dès les années 1950 (Rauty 1976). La tradition italienne est parmi les premières à avoir étudié et interprété conceptions et comportements des classes et des strates sociales dominées, en leur conférant une dignité scientifique souvent ignorée à l'époque dans d'autres contextes disciplinaires nationaux (Li Causi 1983). Cette posture théorique engagée s'est développée suite aux réflexions de Gramsci sur le folklore. A ce propos, il est significatif que les observations sur le folklore élaborées par Gramsci à partir du cadre national italien, ignorées à l'époque par les anthropologues étrangers, aient permis d'englober l'analyse des traditions populaires à l'intérieur de l'étude des sociétés complexes contemporaines. Les études et recherches réalisées dans ce sens ont eu comme point de référence la culture paysanne du Mezzogiorno mais, à partir de l'après-guerre, elles se sont élargies à la culture ouvrière. Tant l'une que l'autre ont été interprétées à l'intérieur de la problématique plus ample de la subalternité et de l'hégémonie culturelle. L'étude des dénivellements internes, des circulations culturelles et du rôle recouvert par les cultures populaires dans les sociétés contemporaines s'est éloignée des oppositions classiques : sociétés traditionnelle/moderne, complexe/primitive, statique/historique.

Même si cette tradition ne s'appuie pas sur une tradition solide d'études ethnologiques, l'anthropologie italienne n'a pas mis à l'écart le niveau comparatif avec les sociétés « Autres ». Au contraire. Lanternari (1972, 1974) a souligné qu'en saisissant la variété de l'altérité interne, l'anthropologie italienne a contribué à mettre en relief les analogies existant entre conditions historiques et culturelles des peuples du tiers monde et des couches sous-développées du monde Occidental. Les rapprochements entre la culture italienne populaire (paysanne et ouvrière) et les cultures ethnologisées ont permis à une partie du savoir anthropologique italien de développer une conception du « primitif » innovatrice. Néanmoins, nous devons également admettre que les positions critiques des études italiennes se sont progressivement effacées. Il est symptomatique, à ce propos, que la pensée de Gramsci ait été abandonnée et qu'elle soit revenue en Italie après être devenue la base de réflexions critiques dans d'autres contextes nationaux (Guha, Spivak 2002).

9. Les périphéries du monde parlent

Les critiques formulées envers une connaissance occidentale s'enracinent dans le débat ouvert sur l'ethnologie et les apports qu'elle a entretenus avec le colonialisme. Nous avons considéré que la question posée au début des années 1970 par Leclerc (1972) (« *comment peut-on opérer la décolonisation du savoir ?* ») résume pleinement ce souci. En effet, l'anthropologue souligne deux choses qui nous paraissent essentielles. La première est que le tiers monde « parle et pense tout seul » et que cela remet en cause un certain nombre de « nos » certitudes. La seconde est que l'anthropologie a été une interprétation des « Autres », mais une interprétation opérée dans des conditions historiques déterminées : les « Autres » étaient aussi des « colonisés ». Cette posture critique dénonce la connivence entre anthropologie, impérialisme colonial et création d'une colonisation scientifique qui produit des analyses prétendant dissoudre la diversité d'une manière unilinéaire. A ce propos, Leclerc souligne l'émergence d'une anthropologie africaine qui conteste l'anthropologie officielle déjà présente pendant la période coloniale. Cet auteur rappelle que le mouvement intellectuel de contestation a autant d'implications scientifiques que politiques et qu'il a pris forme avec le nationalisme africain dans les années 1930. Cette anthropologie africaine émergente –qui est restée longtemps sans suite - a mis en question le type de langage élaboré par le fonctionnalisme, a défendu la culture des peuples africains, a justifié leurs valeurs et pratiques contre les interprétations déformantes et souvent intéressées des Européens. Cette réappropriation a également guidé les revendications politiques. Leclerc rappelle Kenyatta, futur chef du Kenya indépendant, qui dans son ouvrage *Au pied du mont Kenya*, paru en 1937, proclame que la sorcellerie n'est pas une simple superstition et que le gouvernement précolonial était démocratique. Ou bien le Sénégalais Cheikh Anta Diop qui, en détournant les concepts majeurs de l'anthropologie, acceptait le verdict de la différence pour la valoriser.

Depuis les années 1950, les critiques adressées au monde colonial comme création de l'altérité radicale ont été multiples. Fanon, Memmi et Césaire analysent et dénoncent l'asservissement, la violence, l'aliénation qui radicalisent l'altérité, mais surtout soulignent les liens existant entre dominations économique et symbolique. La relation coloniale est une relation de peuple à peuple qui unit colonisé et colon, et qui n'est pas seulement traversée par les privilèges économiques. Elle impose également des données politiques et affectives qui se résument et se symbolisent dans le racisme (Memmi 1985). Fanon (2002) rappelle que les inégalités sont soutenues par des infrastructures économiques et des superstructures. Mais ce sera surtout l'œuvre de Saïd, *Orientalism* (1978) qui jouera un rôle fondamental dans le débat critique relatif aux paradigmes interprétatifs occidentaux. Saïd considère l'imbrication existant entre Occident et Orient à partir d'une base historique partagée, marquée d'abord par les dominations anglaise, française et en partie allemande et, après le deuxième conflit mondial, par la puissance étasunienne. Il rappelle qu'en Orient se situent les plus anciennes et les plus riches colonies européennes et que cet espace de conquête et de colonisation est aussi le lieu d'origine de la civilisation européenne. Cette position contradictoire fait de l'Orient le principal concurrent dans le champ intellectuel

occidental, le symbole le plus fréquent et le plus radical de la différence avec l'Occident. L'œuvre de Saïd a eu le grand mérite de mettre en évidence comment altérités et identités ont été élaborées au travers de flux de circulation permanents. L'invention de l'Orient est liée à une relation hiérarchique sur laquelle s'articule une subalternité historique. A l'Orient correspond l'Occident qui symbolise le « miracle économique ». Le paradigme économique occidental, et les catégories qui y sont associées (rationalité, type et fonctionnement de parenté, forme particulière de religion), ont été constitués, au travers de leur présupposée unicité, comme un standard de référence pour toute autre société et culture (Goody 1996). L'œuvre de Saïd a constitué une référence essentielle pour les *subaltern studies*. Ce mouvement d'études, né au cours des années 1970, lorsque le « Collectif pour les études subalternes » rassemblait un groupe de jeunes historiens indiens, a posé les bases permettant d'examiner l'impact du pouvoir colonial britannique sur les problèmes contemporains de l'Inde (Guha, Spivak 2002). Ces chercheurs ont interrogé le concept de subalternité à partir d'un décentrement spatio-temporel. Young (2007) avance ainsi une des critiques épistémologiques parmi les plus radicales : le plus grand mythe de l'Occident est l'Histoire, qui a été construite sur des bases exclusives de l'Europe sans tenir compte des multiples histoires différentes et qui ne peuvent pas être réduite au seul schéma occidental.

En effet, les critiques de l'expérience coloniale et de l'injustice de l'ordre mondial se sont constituées comme base de la décolonisation des savoirs dans les pays africains, latino-américains et asiatiques. L'émergence de ces nouveaux lieux de production des savoirs sociologiques montre que la géopolitique de la connaissance se définit par des centres et des périphéries (Mignolo 2001) et que cet espace épistémique mondialisé englobe colonisations interne et externe entre disciplines et à l'intérieur des disciplines elles-mêmes (Cusicanqui 2007). La question de la production des savoirs, vue à partir d'autres continents et nations, souligne l'existence de nouvelles pistes d'investigation (Giglia, Garma, de Teresa 2007) qui tiennent compte des articulations et des interactions existant entre différentes sphères qui souvent ont été regardées séparément. Le pouvoir colonial, le capitalisme et l'eurocentrisme sont des phénomènes qui se codéfinissent l'un par rapport à l'autre (Qujiano 2000). Pouvoirs économique et politique sont dans une étroite relation avec la production des savoirs qui a été formatée par une vision américaine qui a codifié les différences au travers de l'idée de race, dans le but de fonder un ordre naturalisant les relations de domination.

Dans ce contexte, les critiques formulées par certains chercheurs français envers une vision uniforme des situations coloniales et des articulations entre sociétés coloniale et postcoloniale nous semblent tout à fait pertinentes (Bayart 2009). Il est toutefois plus difficile d'admettre que la genèse et l'expansion des sociologies africaines n'ont pas contribué à en assurer l'autonomie critique, tant vis-à-vis d'elles-mêmes que de leur éventuelle concurrente, l'anthropologie sociale (Copans 2007). Ne voir dans les sociologies nationales « autres » que des processus d'importation, d'adaptation, d'indigénisation repose la question de la colonisation intellectuelle et le fait que « l'ouverture au reste du monde ne suffit pas si les sciences non américaines et

européennes restent à la même place et si elles se voient reprocher d'être trop proches ou trop lointaines des sciences sociales normales » (Mignolo 2001 : 65). Par ailleurs, les critiques de certains chercheurs français reflètent des oppositions entre mondes occidental et extra-occidental qui n'incluent pas les intellectuels en mobilité. La condition de diaspora de certains chercheurs offre un cadre de réflexion permettant de tenir compte de ces conditions.

La mise en relation de la circulation des savoirs avec les biographies de certains chercheurs, montre une reconfiguration des formes de la division intellectuelle du travail, ainsi que l'émergence d'une nouvelle légitimité du droit à la parole des chercheurs en provenance de contextes non occidentaux. Des intellectuels de la diaspora comme Appadurai, Bhabha, Spivak posent la question de la légitimité de la parole des chercheurs non occidentaux et des formes de décentrement. Comme le souligne Appadurai le fait que « certains intellectuels d'Asie du Sud (et plus généralement d'Orient) parlent en Occident, à l'Occident et de l'Occident (ainsi que de l'Orient) contribue à déconstruire les catégories de l'altérité, tout en œuvrant à l'élaboration d'un savoir situé qui traverse tant les catégories de l'Orient que de l'Occident » (Appadurai 2000 : 30). Cette réflexivité théorique et méthodologique diasporique transforme l'opposition entre « regard éloigné » et « regard partagé ». Des horizons plus vastes s'ouvrent à la recherche affectant profondément le partage entre sociologie et altérité ainsi que les hiérarchisations opérées entre des ensembles culturels. En effet, le dépassement de l'opposition hiérarchisée entre Orient et Occident - construite par ethnocentrisme et animée par le sentiment d'une différence fondamentale entre type d'humanité - semble se reconfigurer sous la pression de la division internationale du travail scientifique qui élargit les discussions et redistribue les cartes sur la question du colonialisme et de l'impérialisme. Il s'impose une reconfiguration du paysage académique et l'exploration de nouvelles conditions de production d'un savoir qui puisse repenser le global des sciences sociales (Caillé, Dufoix 2013).

Le dépassement des oppositions binaires de la pensée occidentale permet d'avancer dans la production d'un savoir décentré, capable de considérer les multiples lieux du savoir. Comme le soulignent les auteurs du « Manifeste de Lausanne » (Saillant, Kilani, Bideau 2011) l'anthropologie a offert un discours scientifique et pédagogique qui a accompagné l'élaboration d'un savoir nécessaire pour la conquête coloniale. Ce savoir est toujours opératoire, mais il est désormais en crise. Le plus grand changement vient du fait que les « objets d'études » prennent la parole et qu'ils revendiquent « une forme d'anthropologie qui n'a pas encore dit son nom », mais qui est en train de prendre ses distances vis-à-vis de l'anthropologie euro-américaine-centrée (ib. 13). La demande sociale et politique de reconnaissance des savoirs autres change le contexte du dialogue entre les intellectuels occidentaux et non occidentaux et jette les bases pour la construction d'une anthropologie non hégémonique, relationnelle, multisituée et partagée. En tenant compte de la variation des échelles des expériences et d'observations des mondes des uns et des autres, on peut parvenir à la coproduction et la co-énonciation de connaissances. Ce renouvellement n'est pourtant possible que

si l'on reconnaît la valeur des traditions nationales ou régionales, notamment celles situées à la périphérie des constellations dominantes du pouvoir et du savoir. Il s'agit donc de tenir compte de modalités de construction des modes de transmission des savoirs (universités, mondes scolaires, distribution du savoir, maison d'édition, usage des langues) et des univers épistémologiques, théoriques et pratiques. Car, comme le montre l'histoire de l'anthropologie de la Méditerranée, elles ont pu être ou ont été sciemment ignorées, délaissées, voire effacées de la mémoire de la discipline.

Ce processus est la base de l'élaboration d'un espace épistémique pluridimensionnel. Comme le souligne Roulleau-Berger (2011) les réseaux transnationaux et translocaux peuvent créer des processus de conjonction et de disjonction culturelle et symbolique. Il est vrai donc que la désoccidentalisation de la sociologie passe par la reconnaissance de pensées qualifiées de non occidentales afin de déconstruire les dominations et les hiérarchies. Mais l'objectif est de construire un espace intermédiaire transnational à la fois global et local pour produire des normes partagées de savoirs et de reconnaissances mutuelles. L'analyse des circulations et de la globalisation des savoirs s'est accompagnée de la prise en compte des formes de domination afin de comprendre comment les processus de connaissance englobent de nouvelles formes de subalternité dans la création des banlieues de la connaissance, c'est-à-dire de ces espaces de moindre légitimité. La rencontre que Roulleau-Berger opère avec la sociologie chinoise montre ainsi que l'enjeu est dans la reconnaissance d'un savoir multisitué capable de dépasser une connaissance binaire. Ce débat montre que la question ne porte pas sur la façon de dépasser les séparations disciplinaires entre sociologie et anthropologie. Désarticuler les bases d'un savoir hiérarchisé à différents niveaux ; interroger les fondements idéologiques de la construction de ce savoir ; opérer un effort intellectuel capable de saisir les interpénétrations – et non seulement les ruptures - qui régissent les savoirs sur le monde occidental et non-occidental permet de reconsidérer la place donnée à l'altérité. Cela souligne également le caractère historique et diversifié des lieux de la production des savoirs à l'intérieur et à l'extérieur du monde occidental.

CHAPITRE 2

PRATIQUES ETHNOGRAPHIQUES

Au cours de ces dernières années, j'ai différemment utilisé l'approche biographique orale selon les types et les phases de mes recherches : parfois pour éclairer les contextes sociétaux et culturels ; parfois pour reconstruire les histoires des lieux, des flux migratoires, des familles, des individus ; parfois pour saisir des expériences plus intimes. Cet usage pluriel de l'approche biographique a nécessité une introspection théorique capable de considérer les modifications et la multiplication des contextes et des lieux de recherche. En ethnologie, le recours à l'approche orale a été généralement justifié par le fait que les cultures étudiées étaient sans écriture, basées sur la transmission orale ; les études folkloristes y ont souvent eu recours pour étudier us et coutumes du « peuple » par définition « sans écriture ». L'approche orale dans les contextes urbains a fréquemment été employée pour appréhender les aspects « traditionnels » de certains groupes sociaux. Cet usage s'est généralement inspiré d'une vision holiste des cultures et des sociétés ; les sujets étant considérés comme des « informateurs »⁹, capables de restituer la vision d'ensemble de la société étudiée. Trouver le « bon informateur » - celui qui est porteur d'un savoir collectif, souvent perçu comme immuable et sans conflit - a été le souci de nombreux ethnologues.

Dans ce chapitre, nous sillonnerons les implications épistémologiques de mon parcours de recherche à partir des critiques qui ont été formulées à cette vision. Les recherches réalisées dans le cadre des assistantes maternelles dans la région parisienne et sur le risque à Naples m'ont permis de saisir l'importance de l'approche biographique orale lors la mise en visibilité des savoirs ordinaires. La manière dont les sujets les produisent interroge la construction des savoirs sociologiques. La reconnaissance d'une connaissance englobant le vécu et l'ordinaire des sujets situés dans l'espace et dans le temps passe par l'acceptation d'un processus d'hybridation des catégories interprétatives. Cette réflexion rappelle le fait que les sujets ordonnent leurs savoirs et leurs compétences dans un horizon socioculturel articulé sur divers plans de généralisation. Elle repose sur la tradition de la socio-anthropologie urbaine, entamée par l'École de Chicago, et considère qu'une ethnographie partagée doit tenir compte de la coprésence scientifique du chercheur en tant que sujet sexué.¹⁰

⁹ Cette recherche s'est souvent concrétisée dans le recueil des propos d'un homme occupant une place élevée dans la hiérarchie des sociétés.

¹⁰ Je préfère utiliser ce concept que celui d'enquêteur/enquêté ou encore d'objet d'études.

10. Approche orale et biographique

L'usage que Thomas et Znaniecki ont fait de l'histoire de vie pour analyser les paysans polonais émigrés en Amérique reste une référence, notamment lorsqu'on travaille sur les migrations. Dans ce sillon, il faut également rappeler Lewis qui, au cours des années 1960, a reconstruit la vie de quatre générations d'une même famille mexicaine sous forme de biographies. Il s'agissait alors d'appréhender « la culture du pauvre » au travers d'une méthode qui permette une vision multiple et panoramique des phénomènes étudiés (Lewis 1963 ; 1969). Poursuivant cette tradition, l'approche biographique a été notamment appliquée aux études de groupes marginaux, des migrants et à certains groupes professionnels.

En France, la redécouverte des classiques de l'école de Chicago au cours des années 1980 a contribué à ouvrir le débat autour de l'approche biographique (Heinritz, Rammstedt 1991). Celle-ci a été utilisée pour souder connaissance sociologique et connaissance ordinaire ; elle a servi à reconnaître que l'homme et la femme « communs » sont des informateurs « mieux informés que le sociologue » et que les savoirs ordinaires peuvent être à la base d'une connaissance « scientifique » (Bértaux 1980). Cette vision a déplacé la question de la véridicité des faits sociaux en mettant en exergue l'importance de la complexité de la vie des sujets, de la façon dont ils l'organisent, l'expliquent, la mettent en relation avec le contexte social (Rouilleau-Berger 2012). De ce fait, la réflexion sur l'approche biographique orale a permis d'interroger la manière de construire une connaissance objective, prédictive et généralisante. Vue comme étant capable d'invalider l'universalité aristotélicienne, l'approche orale constituerait une critique de l'hégémonie du « général » ; elle dépasserait ainsi le cadre logico-formel de l'investigation capable de restituer le point de vue des subalternes. Selon Ferrarotti (1980), cette approche permettrait de reconstruire « l'histoire venant du bas ».

10.1 La valeur heuristique de la parole des sujets

La reconnaissance de la valeur heuristique de la parole des sujets met en discussion le caractère normatif de la connaissance. Néanmoins, les débats autour du « seuil de généralisation » que l'on peut atteindre à partir des entretiens individuels (surtout lorsqu'ils prennent la forme de récits de vie) ou bien ceux portant sur le fait de savoir si l'approche qualitative peut remplacer l'approche quantitative montrent que la question reste ouverte : « recueillir la parole des sujets » constituerait-il un obstacle pour élaborer la « vraie » compréhension du réel ? Le débat qui a eu lieu en France au cours des années 1980 montre pourtant la nécessité croissante d'intégrer l'interaction existant entre individus et structures (Passeron 1990). La question : « peut-on généraliser, et jusqu'à quel point, les résultats obtenus avec des techniques qui valorisent le point de vue des sujets » s'est progressivement déplacée. Ce glissement a favorisé le dépassement d'une vision holiste de la société et de la culture, en s'ouvrant à la multiplicité des différents points de vue sociaux et culturels et à une connaissance réflexive. Dès lors l'élément biographique offre un cadre qui permet aux sujets de considérer changements et continuités, mais également comment ces changements et

ces continuités interagissent avec temporalités, lieux et sphères de la vie. L'approche biographique orale permet de « comprendre comment les personnes réussissent à faire de leur vie une unité subjective et sociale » (Catani 1980 : 44).

En travaillant sur la dimension biographique des migrations, je me suis rendue compte que ce procédé implique un approfondissement tant du volet oral que biographique. Pour ce qui concerne le premier point, j'ai été notamment stimulée par les apports des historiens. En effet, la rencontre de l'ethnologie et de l'histoire a permis de « remplir le vide historique » que les ethnologues avaient attribué à l'Afrique¹¹ mais, surtout, elle a permis de reconnaître que la connaissance orale des sociétés « sans écriture » est transmise par le biais de techniques spécifiques (Vansina 1976). La mise en relation des activités cognitives du langage et de la connaissance, l'existence des formes de raisonnement abstrait qui ne passent pas par l'écriture portent à réfléchir sur les connexions existant entre moyens de communication, contenus de la communication et modes de pensée. Cette attention est une remise en cause d'une vision ethnocentrique et limitative des sociétés qui repose sur une vision binaire des sociétés avec/sans écriture (Goody 1977).

La reconnaissance de la valeur heuristique de l'oralité a ouvert une autre problématique : la production et l'utilisation des sources écrites (qui produit les textes écrits et pour qui sont-ils produits) et, en conséquence, quelle place l'écriture recouvre-t-elle dans la construction d'un savoir objectivant hiérarchisé. L'histoire sociale et la micro-histoire italienne ont reconnu que l'approche orale permet l'étude de l'histoire des groupes subalternes. Elles ont montré que les sources produites oralement peuvent être utiles pour analyser les problématiques nouvelles comme celles plus anciennes. La biographie des gens communs étaye une nouvelle compréhension des structures sociales et permet de saisir la manière dont les individus sont déterminés et, en même temps, déterminent leurs appartenances (Levi 1989). L'approche biographique ne représente pas un repli méthodologique : en reconnaissant l'existence de points de vue différents par rapports à celui des dominants, elle situe les sujets dans des systèmes de légitimation multiples et changeants (Cerruti 2008). La microhistoire a posé la question de la pertinence des contextes social et culturel dans lesquels les témoignages oraux se produisent. Travailler à partir des récits signifie prospecter des modalités explicatives réunissant individus et contextes, normes et pratiques, actions et représentations. Les chercheurs des *subaltern studies* (Guha, Spivak 2002), en se référant à la tradition de l'histoire orale britannique et à la microhistoire italienne, ont approfondi la question des sources et la façon dont l'approche orale peut ouvrir de nouvelles pistes d'analyses permettant de saisir les dynamiques sociales et culturelles des contextes coloniaux. Dans le même sens, Spivak (2002) rappelle comment la référence à d'autres sources que celles écrites permet de déconstruire les récits historiques officiels (celui de la transition du féodalisme au

¹¹ La réécriture de l'histoire africaine par des chercheurs africains a commencé à modifier le regard porté sur l'Afrique. Cf. à ce propos, le grand projet d'écriture de l'ouvrage « L'Histoire générale de l'Afrique » débuté aux cours des années 1960 et achevé aux cours des années 2000.

capitalisme, de la passivité des masses paysannes, de l'absence d'opposition aux colonialismes, etc.). Pour Spivak, l'approche orale consent d'analyser les formes de résistance, les luttes, les processus de ré-signification, ainsi que les multiples effets de la domination qui ne s'exerce jamais d'une manière linéaire. Et, elle ajoute que cette vision permet de réfléchir sur les transformations au pluriel, comme des moments de confrontation.

Ces perspectives qui historicisent la production des sources reconsidèrent les aspects eurocentriques de l'approche biographique orale. En s'inspirant de la pensée de Dumont, Catani (1980) a affirmé qu'une histoire de vie est liée à l'émergence de l'individualisme moderne et qu'elle se définit par sa choralité : elle est le récit de deux auteurs qui sont impliqués dans une relation interpersonnelle active. Cet ouvrage a également montré que la psychologie et la psychanalyse peuvent contribuer à saisir les tenants parfois cachés de la relation de recherche et des modalités de production d'un discours indépendant des cadres interprétatifs du chercheur. Le risque est que la rencontre entre chercheur et informateur se construise autour d'un « grand récit » qui reproduit les cadres de l'autobiographie selon les termes de la culture occidentale (Crapanzano 1995). Nous pouvons envisager qu'une vision désoccidentalisée de l'approche biographique orale peut parvenir à dépasser le principe de la non-directivité qui, d'inspiration psychanalytique, est pendant longtemps apparu comme capable d'assurer la maîtrise des mécanismes qui peuvent « perturber » l'élaboration d'un discours propre aux interviewés. Cette réflexion se situe dans le sillage ouvert par une certaine socioanthropologie urbaine.

Bourdieu a rappelé que l'intentionnalité et la chronologie redonnent cohérence au récit individuel, mais que la compréhension sociologique doit tenir compte du champ social dans lequel il s'est déroulé. Dans la « Misère du monde » (1993), il souligne l'importance de la relation sociale entre sujets impliqués dans le champ de la recherche et le fait que le récit est produit dans une situation de communication « non violente » qui doit prendre en compte les dissymétries culturelles. L'approche biographique orale exalte les implications qui se créent entre sujets inclus lors de la constitution du champ de la recherche qui, comme l'indiquait Althabe (1977), est une situation empiriquement constituée, produit d'un découpage social. L'analyse des formes d'implication du chercheur reste le cadre indépassable de la production des savoirs et des échanges qui s'instaurent entre chercheurs et sujets, eux-mêmes définis par la création d'un espace-temps conjoncturel. Le moment de l'enquête crée donc un mode de communication « pertinent » qui justifie la présence du chercheur et légitime ses pratiques. Le chercheur doit donc s'interroger constamment sur la pertinence de la perspective adoptée et sur les modalités de fabrication de connaissance. A ce propos, il me paraît important de rappeler qu'il est indispensable de contrôler une certaine « psychologisation du social » (Thomas 1980). Cette recommandation est essentielle car l'approche biographique orale n'interroge pas seulement le plan méthodologique – les modalités de production des savoirs- mais surtout les hiérarchisations explicatives et la place que l'on confère à l'échange dans la production de la connaissance.

Nous considérons que l'approche biographique orale prend sa place autour d'une rencontre qui s'ouvre à la parole de l'autre. Le chercheur offre un cadre narratif et il se présente comme un « tiers social », c'est-à-dire comme une sorte de médiateur. Les échanges qui en découlent ne peuvent pas être réduits à une « socioanalyse à deux ». En effet, l'approche biographique orale m'a également permis de construire des espaces de parole collective. Par exemple, lorsque j'ai opéré le choix d'utiliser l'approche biographique pour croiser les paroles de Halima, Salima, Fatima et Amina¹², j'avais comme objectif d'interroger l'apparat interprétatif et conceptuel à partir du point de vue des sujets en mobilité [Miranda 2012e]. Les récits de Halima, Salima, Fatima et Amina ont mis l'accent sur les migrations comme moments de rupture permettant d'œuvrer pour une autre vision du sociétal qui met en crise une certaine sociologie conformiste statique et évolutionniste de la société (Leclerc Olive 1997). L'application de l'approche biographique orale m'a permis de reconstituer le point de vue des femmes enquêtées, l'« ici et maintenant » à partir duquel ces femmes donnent sens et signification à leurs actions et à leurs pratiques comme étant insérées dans un horizon culturel, social et économique constitutif d'un constant devenir individuel et social. La migration s'est relevée être un événement biographique, mais également un fait socialement partagé. Notre utilisation de l'approche biographique orale se rapproche de la manière dont Delcroix (2009) reconstruit les histoires individuelles et familiales tout en les rapprochant de leurs contextes micro et méso-sociaux. Ainsi les histoires familiales permettent d'appréhender les dynamiques intergénérationnelles et de genre dans les contextes locaux de la société d'accueil (l'école, le quartier, les réseaux de sociabilités, la rue, les marchés du travail) et de comprendre comment ils fonctionnent à l'égard des migrants et de leurs enfants (Delcroix, Missaoui 2005).

Grâce à ces expériences de terrains, j'ai appris à considérer la rencontre ethnographique se déroulant à l'intérieur d'un cadre méthodologique comme un « événement ». Bensa et Fassin (2002) soulignent que l'événement est caractérisé par une spécificité temporelle qui manifeste une rupture d'intelligibilité : « L'évidence habituelle de la compréhension est soudain suspendue : à un moment donné, littéralement, on ne se comprend plus, on ne s'entend plus. Le sens devient incertain. Loin d'interpréter comme nous le faisons quotidiennement, sans y songer ou presque, tout à coup, nous ne sommes plus assurés de nos grilles de lecture. Tandis que nous vivons d'ordinaire dans le régime de ce qui va sans dire, nous voici plongés avec l'événement dans le régime extraordinaire de ce qui ne sait plus se dire, ou du moins n'en est plus si sûr » (ib : 15). Le cadre narratif qui se crée entre chercheur et sujet s'insère dans un espace-temps permettant de composer les différents plans explicatifs et interprétatifs entre passé, présent et avenir (Grossetti 2006, Bidart 2006). Il ne s'agit donc pas de réduire la distance sociale et culturelle entre chercheur et sujet mais de saisir et comprendre cette distance. De ce fait, l'usage de l'approche biographique orale dépasse la question des catégories oppositives (subjectif/objectif ;

¹² Les noms de tous les interviewés qui sont présentés dans ce travail ont été tous modifiés.

particulier/universel) et ouvre vers ce que Roulleau-Berger (2004) définit comme un processus de reconnaissance, c'est-à-dire qu'il tient compte de la manière dont l'expérience et les compétences des sujets s'articulent avec leurs identités plurielles, fluctuantes, réversibles et avec leurs inscriptions dans une diversité de mondes sociaux organisés par des processus structurels producteurs de hiérarchies et d'inégalités.

10.2 La mise en visibilité des savoirs ordinaires

L'approche biographique orale m'a été utile pour saisir et reconstruire les savoirs ordinaires, autant d'ordre professionnel que relatifs à l'environnement. Lors de deux recherches réalisées auprès des assistantes maternelles¹³, leur parole m'a permis de comprendre comment le choix de ce métier était lié à leur devenir féminin qui incorpore le caractère social du travail d'éducation à travers une transmission informelle. En effet, malgré l'obligation depuis 1977 d'une formation et la reconnaissance de leur statut, les assistantes maternelles exercent leur activité dans une grande liberté. La plupart d'entre elles organisent leur travail à partir d'une transposition de leurs savoirs maternels qui représentent, en général, la première étape dans un processus d'acquisition de pratiques et de savoirs relatifs à l'éducation des enfants. Toutefois, en s'installant dans l'exercice de leur métier, les assistantes maternelles ajustent leurs savoirs maternels et, au travers du cumul d'expériences personnelles, élaborent une connaissance pratique de l'enfant, qui leur permet de l'accompagner vers des étapes importantes de son développement : le sevrage, l'acquisition de la marche, le contrôle des sphincters. L'expérience répétée auprès de différents enfants, l'observation réitérée du cycle évolutif de l'enfance et l'expérimentation des techniques d'éducation - parfois réussies, parfois ratées- les guident dans l'élaboration d'un savoir-faire, souvent fondé sur une connaissance invisible et non reconnue. Cette recherche m'a permis de constater que, malgré la variabilité de leurs compétences individuelles, la constitution d'un savoir procédural (Delbos, Jorion 1984) s'enracine dans l'expérience de la maternité et dans une vision pragmatique, basée sur une connaissance ordinaire et quotidienne de l'enfant (Miranda 2003d, 1998a).

De même, lors de mes recherches menées dans la région de Naples, l'approche biographique orale m'a permis de saisir que les articulations entre les diverses temporalités de la vie permettent aux habitants de scotomiser le risque volcanique.¹⁴ Les entretiens réalisés auprès de personnes âgées qui ont vécu la dernière éruption de 1944 m'ont servis à reformuler mes hypothèses de recherche. En effet, malgré l'évidente présence du Vésuve, leurs discours se sont vite détournés du thème du risque : c'était comme si leur vie était disjointe de cette présence, encombrante pour

¹³ Ces deux recherches ont été réalisées avec M. F. Cristofari, l'une en 1996 (*L'évaluation et la classification du suivi des métiers de la petite enfance*), l'autre en 1997 (*Identification des qualifications et des compétences des métiers de la petite enfance*).

¹⁴ Entre 2000-2002 j'ai participé au Programme de recherche européen « Network for Research into the construction of Environmental Risk », European Science Foundation.

tout étranger. C'est en se référant à la tradition locale que ces personnes m'ont appris que, dans un passé récent, les habitants ne percevaient pas le Vésuve comme une unité géomorphologique, mais comme une stratification de lieux aux usages et dénominations différenciés. Seul le terme « Vésuve » - qui dans la langue locale est encore aujourd'hui synonyme de volcan – indiquait la zone du véritable danger possible, incluant le cône et le cratère. Par ailleurs, il est significatif de voir que dans la langue locale n'existe pas un mot général correspondant à celui d'éruption, mais une série de termes renvoyant à une connaissance fine des événements. La culture vernaculaire a catégorisé les manifestations volcaniques selon leur nature et leur degré de péril, permettant une évaluation quotidienne du risque. L'étude de la rencontre entre la conception traditionnelle du danger - transmise par une culture populaire notamment orale - et celle des volcanologues – qui utilisent le concept de risque et s'inscrivent dans une tradition écrite faisant référence aux concepts abstraits – m'a permis de saisir la manière différente dont les habitants maîtrisent des temporalités liées au danger par rapport aux logiques des scientifiques. L'emprunt de la catégorie interprétative - aujourd'hui mondialisée - du risque n'a pas éliminé le rapport que les habitants entretiennent avec « leur risque » quotidien. Le danger influence le regard qu'ils portent sur le passé, le présent et le futur ; il rejaillit constamment dans les discours et dans les représentations spatiales des habitants, mais il est scotomisé dans la vie quotidienne. Le risque ne représente qu'un des éléments structurant de la vie des individus dont la perception est enracinée dans la vie locale. Nous ne pouvons donc pas parler d'absence d'un savoir local, mais d'une reconnaissance différente du danger qui s'articule sur une mémoire collective sélective (Miranda 2006a, 2006d ; 2004, 2002c, 2000).

Lors de mes recherches à Vitry-sur-Seine¹⁵, la rencontre avec Lucia, une femme d'origine italienne âgée de 84 ans, m'a permis une connaissance plus articulée du terrain. Au cours de l'entretien, Lucia m'a proposé de visiter « son » quartier ; en marchant, elle a dessiné un itinéraire afin de reconstruire son histoire personnelle et familiale en l'intégrant dans l'histoire globale de la cité Balzac ; maison après maison, elle a replacé sa connaissance des lieux dans le temps en restituant l'articulation existant entre les différentes formes d'appropriation du quartier et la stratification sociale résultant des différents flux migratoires. La reconstruction de cette mémoire locale a situé les pratiques urbaines et elle m'a permis d'interroger la transposition des expériences privées dans l'espace public, les engagements et les désengagements ainsi que l'interaction entre ses différentes sphères. Mes observations sur le terrain rejoignent les positions de Deboulet et Nez (2013) qui montrent que les « savoirs d'usage », élaborés dans ces lieux spécifiques, constituent une base des mobilisations et de la démocratie urbaine des habitants et ils remettent en cause la coupure souvent

¹⁵ Entre 2007 et 2010 j'ai participé à deux programmes de recherche menés au sein d'une équipe pluridisciplinaire, sous la direction de A. Deboulet. Le premier, « *Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?* », a été soutenu par le Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche (PICRI) ; le second, « *La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens* », a été financé par le Plan d'Urbanisme Construction Architecture (PUCA).

opérée entre « savoirs experts » et « savoirs profanes ». Je me suis ainsi rendu compte que, pour saisir la manière dont les habitants se sont appropriés le projet de démolition et de reconstruction prévu par l'Agence Nation Rénovation Urbaine, il était important de considérer les modalités d'engagement comme étant également liées aux histoires migratoires locales et aux interventions effectuées par les organismes municipaux aux cours des dernières décennies.

11. Les périphéries urbaines parlent aussi

Ces recherches ont également mis en exergue le passage toujours délicat de la phase descriptive à la phase interprétative. Les concepts descriptifs, qui se rapprochent le plus des sens et significations que les sujets attribuent à leur expérience située dans l'espace et dans le temps, se transforment au travers de la circulation à l'intérieur de la communauté scientifique nationale et internationale. Les écarts différentiels existant entre concepts empiriquement proches et concepts éloignés de l'expérience impliquent une action d'interprétation qui est opérée par le chercheur (Geertz 1986). Néanmoins, cette référence à la traduction d'une culture à une autre enferme la problématique de hiérarchisation de la construction du savoir, qui se manifeste dans plusieurs lieux de la connaissance. J'illustrerai cette problématique à travers deux recherches que nous avons réalisées dans la banlieue parisienne. La mise en parallèle de ces deux expériences nous permet de constater que la production du savoir en milieu urbain demande une adaptation des méthodes de recherche et un type d'engagement qui tiennent compte de la pluralité des interlocuteurs.

11.1 Les femmes de la banlieue prennent la parole

Lors d'une recherche réalisée avec un groupe de femmes maghrébines d'une ville de la banlieue parisienne¹⁶, la question du dépassement des hiérarchisations à la base de l'élaboration des savoirs s'est manifestée à plusieurs reprises. Cette recherche avait l'objectif – ambitieux - de remettre en cause une approche « neutre » en termes de genre ; au final, elle a dû prendre en compte les rapports sociaux de classe internes à la recherche même. Au cours de la recherche, nous avons choisi d'utiliser des outils méthodologiques « classiques » (entretiens, observation), mais également d'expérimenter des techniques audio-visuelles : filmer et photographier la « parole de femmes ». Deux ateliers ont été organisés. Lors de l'atelier « Photo-langage », les adhérentes qui ont accepté de participer au projet ont utilisé des appareils photos jetables et elles ont photographié les lieux de leur quartier afin de reconstruire leur histoire migratoire. L'atelier « Mariage & Amour » a été conduit pendant un an par moi-même et une collègue, Djaouida Sehili. Le choix du thème a été déclenché par un événement. Lors de la célébration de la « fête de la femme », le 8 mars 2008, nous

¹⁶ Le projet PICRI (Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche) « *Paroles croisées. Un espace Femmes citoyennes* » est né d'un partenariat entre deux équipes de recherche, l'équipe ERASME de l'Université Paris 8 et l'UMR Genre, travail, mobilités (GTM) CNRS/Université Paris 8/Paris 10, et l'ATMF, Association des travailleurs maghrébins de France.

avons assisté à une mise en scène de la cérémonie (robes et chants) qui ont laissé transparaître la place que ce rite de passage occupe dans le devenir féminin.

Mais comment réunir les conditions pour encourager la parole des femmes sur des questions si intimes ? Nous avons décidé de réaliser des entretiens collectifs filmés, le pari étant que la circulation de la parole faciliterait la mise en mots des expériences vécues individuellement. Le thème choisi (le mariage et l'amour), les techniques d'investigation (la vidéo et le récit biographique), et la valorisation de la rencontre collective dans le but de croiser les paroles, ont intégré dès le départ l'appartenance de genre dans la situation de recherche. Cette option s'est révélée être positive, tant sur le plan de la connaissance que sur le plan méthodologique. Plusieurs femmes ont souligné que l'échange biographique collectif a permis de libérer leur parole face à des expériences ressenties comme similaires. Nous avons pu constater que la dimension du groupe, les relations qui lient les sujets participant au champ de la recherche, et la manière dont se structurent les rencontres, sont des facteurs importants dans le travail d'expression (Cuturi 1997). La production d'une parole collective a restitué le devenir individuel dans un cadre élargi, résultat d'un échange collectif, sollicité par les chercheuses. Les supports vidéo et photo ont aidé à recueillir du matériau biographique « parlant » aux femmes. Après la première séance, nous avons monté des images sous forme d'un film qui a été présenté aux participantes à l'atelier. Trois autres séances ont été organisées. Les réunions ont été enregistrées et décryptées. L'usage de la caméra a restitué les aspects perceptifs et émotifs qui accompagnent la rencontre ethnographique. La fabrication des images nous a permis de saisir l'enjeu collectif et interactionnel de la recherche. Les retours en arrière, grâce à la reprise des images, ont été très fructueux car ils ont permis de commenter la parole déjà produite et ils ont ainsi ouvert de nouveaux faisceaux de signification. L'emploi de la caméra a produit une « connaissance intégrative » à celle classique qui a été traversée par des tensions et la recherche de nouveaux ajustements. En effet, comme pour la plupart des sujets que nous rencontrons lors de nos recherches, ces femmes sont de plus en plus « prêtes à se mettre en scène » et surtout elles sont socialisées aux technologies qui fixent images et paroles. La plupart d'entre elles maîtrisent la caméra et l'appareil photo ; elles l'utilisent lors des vacances ou des grandes occasions familiales lorsqu'elles filment leurs parents (notamment leurs enfants et leurs petits enfants) pour construire et garder la mémoire familiale. Néanmoins, le fait de filmer pendant les recherches ne se situe pas sur le seul registre de la vie quotidienne : le contexte dans lequel les paroles sont filmées change le sens des images produites.

A la fin du projet, il a été décidé de restituer le travail effectué pendant la recherche lors de deux ateliers, sous forme de spectacle. Lors de cette opération, qui n'a impliqué qu'un petit nombre d'adhérentes qui ont participé à l'atelier, ont été utilisées les images, les photos et les vidéos produites pendant ces rencontres. La restitution a eu lieu le 10 décembre 2010 en présence de nombreux membres de l'association, de parents, amis et élus locaux. Cette partie finale a été extrêmement délicate en termes de choix d'images et de paroles ainsi que de formes de mise en scène. Deux questions sont souvent revenues pendant la recherche : pour qui les images sont-elles

produites ? Quel usage pouvons-nous en faire en tant que chercheuses ? Nous avons conclu qu'il était nécessaire de remettre en cause l'« autorité ethnographique » afin de parvenir à une posture réflexive portant sur nos propres positions scientifiques. Le partage de la parole a structuré le terrain et, dans le cadre des ateliers, nous sommes parvenues à une sorte de déconstruction réflexive portant sur nos propres expériences en tant que femmes. Les similitudes rapprochant femmes qui fréquentent l'association, militantes et chercheuses ont déclenché des échanges. Toutefois, pour les chercheuses il s'est avéré plus difficile d'adhérer au jeu de la réciprocité : postures différentes selon les origines et les histoires migratoires personnelles¹⁷, mais également les vécus individuels. Par ailleurs, les chercheuses se sont aussi transformées en actrices, comme les femmes participant à la recherche, mais ce changement de rôles n'a pas remis en cause la légitimité du « savoir objectif » dont elles sont porteuses.

A la fin du processus de recherche, nous avons été amenées à réfléchir sur les spécificités et les similitudes entre les femmes qui fréquentent l'association, les militantes et les chercheuses. Ces différences montrent que, malgré une constante mise en relation entre sujets situés, le travail de recherche garde des inégalités statutaires et différentes formes de légitimité scientifique. La production d'un savoir scientifique a toujours été confiée aux chercheuses et n'a jamais été remise en cause. Le recueil et la restitution des données ont été collectifs et partagés ; néanmoins, le rapport de recherche est resté l'« affaire » des chercheuses avec la contribution de la seule responsable de la session de l'Association.

Ce repositionnement scientifique final montre la force d'action de deux enjeux. Le premier est que les asymétries dérivées des différents statuts internes à la recherche restent difficiles à dépasser. En effet, il nous semble que l'absence de remise en cause de l'« autorité ethnographique » des femmes chercheuses interroge les bases et les formes de légitimité liées aux inégalités statutaires des sujets qui participent à une même recherche. Les chercheuses ont joué un rôle central dans la conception et la présentation du projet, dans les conditions de recueil de la parole et lors du choix des thèmes abordés. Cette expérience laisse ouverte la question initiale : « croiser les paroles » est-il un objectif réaliste ? Le deuxième enjeu réside dans la prise en compte des discontinuités temporelles et spatiales dans la réalisation des ethnographies urbaines. Comme je l'ai souligné, la restitution publique du 10 décembre 2010 s'est accompagnée par la préparation d'un rapport de recherche destiné à la « communauté scientifique ». Les chercheuses ont donc continué à écrire et réfléchir tandis que, pour les adhérentes et les animatrices, le temps de la recherche était clos. Cette question du décalage entre les temporalités de la recherche et les temporalités vécues par les sujets est très répandue, et nous pensons qu'elle n'est pas suffisamment approfondie.

¹⁷ Par exemple, il y avait une plus « grande légitimité » pour une collègue qui partage les mêmes origines avec les adhérentes et les animatrices de l'association.

11.2 Lorsque des anciens habitants deviennent des travailleurs sociaux

Le deuxième cas que je présente illustre la nécessité pour les chercheurs de tenir compte du fait que souvent nous travaillons sur un terrain occupé par une pluralité d'acteurs sociaux, qui parfois sont des interlocuteurs privilégiés pour les habitants. Lors de la recherche réalisée à Vitry-sur-Seine¹⁸ nous avons constaté que les effets de l'opération de rénovation urbaine se font sentir sur la ville entière et notamment dans la cité Balzac. C'est ainsi que nous avons choisi le Centre Social Balzac (CSB) comme lieu d'observation des dynamiques locales. Cette option a été dictée par la situation du quartier. Entre 2008 et 2011 il était en plein renouvellement, les lieux de rencontre informels en redéfinition et la présence des travaux marquaient l'espace, le rendant parfois impraticable. Par ailleurs, nous constatons que le Centre Social a joué - et continue de jouer - un rôle fondamental dans la réalisation du projet ANRU (Agence Nationale Rénovation Urbaine) mis en place par la mairie. Il s'avère aussi que les activités qu'il propose dépassent le contexte de l'opération. Lors de notre participation aux différentes activités (fête du quartier, ateliers peinture, barbecues et gouters pour grands et petits, mise en scène d'une pièce de spectacle), nous avons observé l'importance des formes d'implication des travailleurs et des bénévoles, notamment des femmes, dans l'opération. C'est à partir de ce point de vue que nous avons utilisé une approche ethnographique, basée sur la réalisation d'entretiens biographiques, de parcours commentés, d'observation flottante, ainsi que par la participation aux réunions de quartier organisées par la municipalité et les bailleurs.

Dans ce contexte, le Centre Social Balzac a été progressivement investi par les gestionnaires du projet de Rénovation urbaine d'un rôle d'« accompagnement » des personnes concernées par les démolitions et le relogement. Aux dires des élus locaux, cet « équipement de proximité » s'est progressivement affirmé comme un « interlocuteur incontournable ». En effet, la décision de réhabiliter avait été prise sans consulter ni les habitants, ni les associations locales. Au début de l'opération, le Centre Social n'avait pas eu accès aux dossiers. Lorsque la nouvelle concernant le plan de Rénovation a commencé à circuler, les travailleurs du CSB ont progressivement assumé la fonction de médiateurs entre les habitants et les professionnels chargés de la réhabilitation. Leur action a redonné un nouveau souffle au projet. Les travailleurs sociaux ont placé au cœur de leur intervention les rapports de proximité et ils ont fait ressortir l'importance des liens entre les habitants et leurs espaces de vie. Ils ont mis en visibilité les attaches entre les habitants, tout en soulignant que des parcours résidentiels identiques peuvent recouvrir des valeurs différentes. La mise en exergue de l'hétérogénéité de la catégorie « habitants » a permis de comprendre la diversité de positions vis-à-vis des propositions de démolition et relogement. Les modalités

¹⁸ La première recherche portait sur « *Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?* » (Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche), la seconde sur « *La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens* », a été financé par le Plan d'Urbanisme Construction Architecture (PUCA). Les deux recherches ont été dirigées par A. Deboulet.

d'accompagnement se sont adaptées aux diverses situations des habitants en puisant dans une connaissance solide du quartier.

Cette implication des personnes travaillant au CBS dans le projet ANRU s'enracine dans l'histoire du quartier et s'appuie sur une progressive acquisition de compétences de la part de ces travailleurs en termes d'orientation des jeunes, d'accueil et d'assistance des personnes en difficulté et des personnes âgées. L'imbrication entre itinéraires socio-résidentiels et professionnels est illustrée par le cas de Mme Kamar. Née en Algérie, elle est arrivée en France à l'âge de trois ans au début des années 1970. Pendant trois ans, elle vit avec sa famille à Paris, dans le Xème arrondissement. Dans le cadre d'un relogement, son père, fonctionnaire d'une entreprise nationale, arrive avec sa famille à la cité Balzac. A l'âge de dix-sept ans, elle commence à travailler comme bénévole auprès du Centre social où elle est embauchée en 1993 sur un poste relevant de l'insertion professionnelle des jeunes. Entre temps, après avoir vécu près de vingt ans dans la cité, ses parents acquièrent un pavillon et déménagent. Mme Kamar suit le même parcours résidentiel. Quelques années après son mariage, elle quitte le quartier qui néanmoins reste son lieu de travail. Mais, comme pour les autres travailleurs sociaux, elle décrit le tissu dense de relations sociales dans lequel elle était insérée.

Le parcours de Mme Kamar illustre comment l'acquisition de compétences professionnelles peut produire une « médiation critique » (Delcroix 2004) qui a permis au CSB de se transformer en relais d'information à un double niveau. D'un côté, les travailleurs ont pendant longtemps participé aux réunions organisées par les institutions qui gèrent le projet de déménagement. Ils ont essayé de compenser la carence ou le décalage d'information vécu par les habitants. Face au manque d'adéquation de l'information technique et du vocabulaire utilisé par les professionnels et les responsables politiques, les travailleurs du Centre social ont assumé le rôle de médiateurs linguistiques dans l'objectif de faire « remonter la parole des sans voix ». Les locaux du Centre social sont devenus quant à eux un lieu de circulation et de production d'informations où les travailleurs ont « récolté » la parole des habitants dans l'objectif de la formaliser, notamment lors des réunions ou auprès des organismes compétents. Lors de notre recherche, nous avons constaté que dans les locaux du Centre social Balzac les informations circulent au même titre que dans les espaces familiaux, de voisinage et au sein des réseaux amicaux. Dans la salle d'attente ou lorsque les parents accompagnent les enfants aux activités parascolaires, les habitants de la cité Balzac, y compris ceux qui ne participent pas aux réunions organisées par la mairie ou l'Office HLM, s'échangent des informations relatives à l'opération de rénovation urbaine, aux procédures, à l'avancement du projet, ainsi que des nouvelles sur les personnes qui ont quitté le quartier, sur leur manière de vivre leur relogement, des leurs regrets et leurs bonheurs. Et c'est ainsi que, malgré une participation aux réunions plutôt faible, les informations circulent dans la cité. Ces paroles ne peuvent être recueillies que par les associatifs qui participent aux mêmes échanges. Pour les travailleurs, les savoirs acquis dans leur travail ont constitué une base pour formuler des revendications au nom des habitants. Ils « parlent au nom » des habitants et, parallèlement, jouent un rôle de conciliation.

12. Rencontres multiples

Lors de mes recherches menées dans le cadre de ma thèse de Doctorat, les migrations m'étaient spontanément apparues comme un champ d'étude qui légitimait la multiplication des lieux d'investigation : les migrants – mobiles par définition – ne méritaient-ils pas de faire l'objet d'un regard multilocalisé ? La multilocalisation des sujets étudiés a toutefois progressivement suscité chez moi des réflexions sur le fait que les chercheurs expérimentent également différents lieux de vie – privés et professionnels. Pour rendre compte de l'enjeu de cette « coprésence scientifique », il m'est apparu important de revenir sur les positions qui ont nourri mes premiers réflexions théoriques. Mes différentes expériences de terrain m'ont permis de réfléchir sur la vision qui considère l'ethnographie comme la phase fondatrice de la connaissance, ancrée dans le local. Le passage vers une ethnographie multilocale s'est accompagné d'une réflexion sur la coprésence du chercheur qui interroge la « rencontre ethnographique », ainsi que la manière dont l'enseignement, la *serendipity* et l'observation flottante nourrissent nos terrains.

12.1 Circulations pédagogiques

L'enseignement a structuré mon parcours de recherche. En effet, les questionnements et les remarques des étudiant.e.s stimulent nos réflexions et alimentent nos interrogations. La transmission intergénérationnelle des savoirs s'opère par un effort constant d'éclaircissement théorique et méthodologique. Par ailleurs, la manière dont les étudiant.e.s issus de différents horizons socioculturels reconnaissent ou interrogent nos expériences, nos pratiques et nos concepts pose la question de la circulation des savoirs au niveau académique international. Parfois, ces échanges académiques interrogent la valeur ethnocentrique et européocentrique de nos connaissances. Ayant eu la possibilité d'enseigner dans différents contextes nationaux, j'ai pu remarquer que les sollicitations varient non seulement selon le niveau du parcours scolaire mais également selon les lieux. Notamment la participation à deux Écoles doctorales à Meknès et à Alger¹⁹ a révélé l'importance de tenir compte de l'usage d'un appareil conceptuel attentif aux contextes d'enseignement. Mon expérience pédagogique a trouvé un cadre d'approfondissement lors du Projet « *Renouveler les pratiques de conception du projet urbain : renforcer l'écoute et la coopération entre les professionnels de la ville, les associations et les citoyens en Ile de France* » (sous la direction de Deboulet A., 2007-2010). Un groupe d'étudiants en architecture a participé aux observations, à la réalisation des entretiens et à la mise en place d'une recherche-action. Ce travail pédagogique a nécessité de réfléchir sur la mise en place

¹⁹ La première (« *Nouvelles dynamiques migratoires en Méditerranée* »), organisée par l'Institut Maghreb- Europe, l'École Nationale d'Agriculture de Meknès, l'Université Moulay Ismail de Meknès, le Centre Jacques Berque de Rabat et Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger, a eu lieu entre le 15- 19 décembre 2006 à Meknès ; la seconde (« *Les nouvelles migrations dans la Méditerranée* ») organisée par l'Institut Maghreb-Europe, a eu lieu à Alger entre 3-8 novembre 2007.

de dispositifs sous un angle nouveau : faire une recherche tout en tenant compte de la transmission des outils de la recherche.

Une autre expérience a contribué à alimenter cette réflexion. Pendant plusieurs années, j'ai participé au laboratoire pédagogique interdisciplinaire intitulé « Séminaire interdisciplinaire Anthropologie culturelle -Urbanisme ». Ce cours, qui s'est déroulé pendant une dizaine d'années au sein de l'Université Federico II de Naples, était suivi par des étudiants des Facultés d'Ingénierie, d'Architecture et de Sociologie. Il a débouché sur l'organisation d'un séminaire international à Naples²⁰ et a nourri un programme européen dirigé par de Villanova.²¹ Ces deux expériences ont mis en exergue les difficultés qui accompagnent un travail interdisciplinaire, notamment en ce qui concerne les choix des contenus et des techniques d'approche. Les questions posées tant par les enseignants-chercheurs que par les étudiants (comment identifier les problématiques, quels concepts utiliser, quelle procédure mettre en place pour produire une recherche multidisciplinaire ?) ont montré que la difficulté de communication entre chercheurs de différentes disciplines n'est pas imputable uniquement à une utilisation différente de tel ou tel autre mot-concept, mais qu'elle serait plutôt due à la structure des points de vue qui correspondent à chaque discipline. Le travail interdisciplinaire fait apparaître une multiplicité de significations attribuées aux concepts et aux méthodes d'étude. Il faut alors apprendre à relativiser son propre ethnocentrisme disciplinaire pour pouvoir dialoguer (Signorelli, Caniglia 2008). Par exemple, lors des entretiens réalisés dans le cadre de la recherche à Vitry-sur-Seine, l'attention portée par les chercheurs sur les milieux habités et sociaux est apparue comme étant fortement conditionnée par le point de vue disciplinaire. Il a fallu apprendre à partager les étapes de l'avancement de la recherche ainsi que les résultats, les temps et les modalités de restitution en tenant compte d'approches différentes. Dans ce processus, l'organisation des colloques, des séminaires et des réunions jouent comme des étapes d'une sorte de bilan qui permettent la mise en commun des connaissances.

La réalisation d'un Programme Intensif portant sur « Les associations territorialisées face aux crises urbaines émergentes en Europe » nous permettra, au cours de l'année prochaine, de poursuivre ces réflexions. Ce programme rassemble les départements des Sciences sociales de l'Université Federico II à Naples, de Sociologie de l'Université Paris 8, d'Urbanisme de l'Université de Mimar Sinan en Turquie et l'École Nationale d'architecture de la Villette. Ses objectifs pédagogiques (former les étudiants à l'observation de terrain en les sensibilisant à l'approche comparative et multi-située, mais aussi les initier à l'appropriation de compétences nouvelles dans le champ de la sociologie appliquée à l'urbain) se conjuguent à une méthode pédagogique permettant d'apprendre à travailler en groupe multiculturel et plurilinguistique.

²⁰ Séminaire international « *Partecipazione democratica e governo del Territorio. Un approccio interdisciplinare* », Université de Naples Federico II, 14-17 mai 2010.

²¹ Le programme « *La socio-anthropologie de l'habitat* » a été organisé par l'IPRAUS (Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société) entre 2002 et 2005.

12.2. La connaissance dans la vie quotidienne

Ces expériences pédagogiques mettent à jour une pluralité de cadres de recherche institutionnels. Toutefois, il ne faut pas oublier la manière dont la vie intime structure notre vie professionnelle. Hannerz (2010) a souligné le rôle que la *serendipity* recouvre dans la vie de tout habitant dans la ville. Je pense que le chercheur mobilise cette capacité à se laisser surprendre différemment selon les contextes de recherche, mais également selon ses pratiques quotidiennes et ses multiples appartenances. Nos réflexions se nourrissent des observations qui arrivent à nous pénétrer parfois d'une manière imprévue. Même lorsque nous ne sommes pas sur le terrain, notre regard et notre esprit se nourrissent de ces questions. Et, bien que certaines restent dans un état que l'on pourrait définir de « somnolence », d'autres dépassent ce stade implicite en interagissant avec la construction et la formalisation des connaissances. Pour ce qui me concerne, les questionnements théoriques ont souvent pris forme au travers de la confrontation avec l'inattendu : les voyages longs et brefs ; les rencontres occasionnelles ; les échanges « volés » aux autres, l'écoute avec une oreille attentive de conversations qui nous n'étaient pas destinées dans la rue, dans les trains, dans les avions, dans les salles d'attente. J'ai appris à valoriser cette « observation flottante » (Pétonnet 1982), cette procédure qui permet de se laisser aller dans la réalité sociale « jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (ib. 34). D'autant que ce côté de notre vie nous rend « anonyme » en tant que chercheur aux yeux des autres et nous permet d'expérimenter le regard que les « autres » posent dans la vie quotidienne sur nous en tant qu'habitants, passagers, consommateurs.

Ma démarche scientifique prête donc une grande importance à l'expérience quotidienne. Notre vie personnelle nous place dans des structures et des rapports sociaux qui nous obligent à nous mettre en relation avec le monde et, donc, à relativiser notre point de vue professionnel. Celui-ci devient alors un des points de vue possible sur la réalité qui peut interroger les lieux où se produisent les savoirs. Le chercheur doit se reconnaître comme étant un des acteurs du champ social et culturel qu'il étudie, sans oublier qu'il reste par ailleurs un sujet impliqué dans de nombreux autres champs sociaux. D'autre part, tout comme les sujets qu'il étudie, le chercheur est confronté aux processus de mondialisation et de globalisation, à la division internationale du marché du travail intellectuel, aux conditions d'hégémonie politique, juridique, culturelle. Tout comme les sujets qu'il étudie, le chercheur est parfois en mouvement et il partage avec eux la même séparation entre les sphères de la vie. Tout comme les sujets qu'il étudie, le chercheur est confronté aux sentiments et aux engagements de la vie.

13. Regards ethnographiques

Les considérations que nous avons développées rendent compte de notre position critique par rapport à une pratique ethnographique figée dans la tradition ethnologique et sociologique. Les premières monographies d'histoire, de géographie et d'ethnologie proposaient chaque étude de cas comme un fragment qui, à travers la comparaison, aurait dû servir à constituer un cadre complet de la connaissance des peuples, des régions, des nations, de l'humanité. Cette procédure, qui a guidé la construction d'un savoir procédant du particulier au général, de l'idéographique au nomothétique, questionne la place que l'ethnographie occupe dans la production des savoirs dans une situation de recherche de plus en plus multisécurisée.

13.1 Réflexivité multilocalisée

Comme j'ai pu le souligner (Miranda 1997a), l'approche ethnographique dans sa version monographique a une longue tradition en France ; jamais absente de la sociologie, elle s'enracine dans les études folkloriques. Le Play avait formulé, pratiqué et valorisé l'observation dans la réalité étudiée comme un moment essentiel pour la construction de la connaissance. Avec Le Play, les études monographiques n'étaient donc pas limitées à un découpage spatial comme le proposerait Maget (1953). Pour celui-ci, la coïncidence entre un espace limité et une organisation sociale déterminée faciliterait l'étude des relations socio-économiques grâce aux interconnexions existant entre les sujets (« ici tout le monde se connaît », déclarait Maget) et entre les sujets et le chercheur. La monographie est donc praticable par un seul chercheur parce que le cadre de la recherche choisi ne « dépasse pas ses capacités d'absorption ». Dans le contexte français, cette perspective a progressivement évolué vers une approche localisée (Degenne 1980 ; Lautman 1986 ; Lamarche 1986). Celle-ci évoque de petits espaces d'analyse et, en même temps, dépasse la monographie classique basée sur le découpage géographique ou administratif qui, de par son regard, valorise les continuités. L'objectif est d'analyser comment les phénomènes se localisent, les ajustements entre les tendances supra locales et locales, ainsi que la logique qui guide leur fonctionnement. La question posée par Bromberger (1986) « comment cela fonctionne-t-il ici et maintenant ? » marque le passage d'une ethnologie macroscopique à une ethnologie microscopique. Elle débute avec l'ouvrage « La Tarasque » en 1951, lorsque Dumont reconnaît l'impossibilité d'exhaustivité dans l'approche monographique classique (définie à travers un espace pour lequel il convient d'analyser tous les aspects). L'« exhaustivité problématique » rétrécit le champ de l'observation et de l'analyse, et remet en cause les schémas ethnographiques qui font coïncider communauté et localité.

Lorsqu'à partir des années 1970, l'ethnologie commence à s'intéresser de plus en plus aux terrains français, les côtés problématiques de l'ethnographie réapparaissent. L'ethnologie et la sociologie se rencontrent dans les contextes urbains et la question qui parfois surgit est celle de comment appréhender les « villages urbains » (Tiévant, 1983) ou la présence des minorités (Raulin 2009). L'ethnographie urbaine est alors tentée de se référer à la communauté comme « niveau d'approche » et de rechercher dans la ville les traits sociaux et culturels « survivants » en provenance du monde rural

(les solidarités familiales, les origines régionales, le travail informel) ou bien de voir comment les indigènes deviennent nos voisins. Au cours des années 1980, les réflexions théoriques de l'interactionnisme et de l'ethnométhodologie, mais également la publication des journaux intimes des ethnologues classiques comme Malinowski, ouvrent une série de critiques sur la place occupée par l'observation participante. Elles permettront de dégager de nouvelles conceptions de l'ethnographie qui ne sont plus à la recherche des totalités culturelles mais de la mise en évidence des formes hétérogènes des dynamiques, des formes d'action, des visions du monde (Dodier, Baszanger 1997).

Le passage de l'ethnographie dans la ville marque un renouveau qui produit une profonde crise de l'« ethnographie professionnalisée » expérimentée depuis Malinowski et Mead et qui s'est confirmée avec la fameuse division tripartite de Lévi-Strauss (2003) et l'adoption d'un « regard éloigné », c'est-à-dire la disposition de la compréhension des objets d'étude dans la mise à distance de ces objets mêmes. Ce paradoxe – être dedans et dehors – aurait dû constituer une procédure méthodologique permettant de dépasser la connaissance spontanée. En réalité, elle a laissé dans l'ombre les modalités au travers desquelles le regard et la présence du chercheur construisent le savoir ; elle a également considéré la connaissance ethnographique comme qualitativement différente de celle des indigènes. Née de la rencontre avec l'autre, l'ethnographie la dépasse par un passage graduel du particulier au général. Ce passage du plus concret au plus abstrait questionne l'échelle du savoir - local ou global - mais également le type d'analyse - particulier ou holistique, descriptive ou explicative – et l'objectivité – qui reste référée au modèle des sciences naturelles et parvient à une connaissance sans l'Autre, tout en s'appropriant des catégories indigènes.

Au bout de ce parcours réflexif sur la pratique ethnographique, j'ai retrouvé l'apparat conceptuel de l'« ethnocentrisme critique » proposé par de Martino à la fin des années 1950²². Pour de Martino, nous ne pouvons renoncer à nos catégories interprétatives au risque de se découvrir « muets ». Nous pouvons cependant exercer un retour critique sur elles. L'« ethnocentrisme critique » implique une double réflexion sur les catégories interprétatives de notre culture et des cultures que nous étudions. « Le jugement que l'Occident peut donner des cultures non occidentales ne peut pas ne pas être ethnocentrique, du moins dans le sens qu'il est impossible pour le chercheur occidental dans son étude des cultures autres, de renoncer à l'utilisation de catégories interprétatives développées dans l'histoire culturelle de l'Occident. Une perspective absolument non ethnocentrique est une absurdité théorique et une impossibilité pratique. Il nous reste l'utilisation non dogmatique de catégories interprétatives occidentales, ce qui signifie une utilisation critique, c'est-à-dire contrôlée par la conscience explicite de la genèse historique occidentale de ces

²² Cette question a été au centre du séminaire que j'ai organisé sur « *Ernesto de Martino. Etnografia del Tarantismo pugliese* » qui a eu lieu à Naples le 14 février 2012 auprès de l'Università L'Orientale.

catégories et par l'exigence d'en élargir et remodeler la signification à travers le rapport avec d'autres mondes historico-culturels » (De Martino 2002 : 213).

L'anthropologie réflexive a mis au centre de l'attention le caractère dialogique de la production du savoir. Déjà au cours des années 1970, Speber (1982) interroge les modalités de construction du savoir anthropologique : l'anthropologie doit-elle expliquer ou interpréter les faits ethnographiques ? L'ethnographie n'apparaît plus comme une simple phase descriptive des faits observés sur le terrain. Geertz (1986) intensifie le caractère dialogique contenu dans la rencontre avec les sujets sur le terrain et souligne que l'ethnographie est déjà une interprétation des faits observés. L'ethnographe interprète le flux du discours social et il essaye de préserver ce « dit », il le fixe dans l'écriture. Le réexamen de la valeur cognitive du rapport ethnographique met en évidence que l'anthropologie n'interprète pas que des discours, mais également des faits et des pratiques opérant sur le mode de la traduction.

Les anthropologues postmodernes, en déplaçant leur focale du terrain au texte, ont souligné l'importance de la traduction. La question se déplace du « comment le chercheur construit sa relation avec les indigènes » à « comment il traduit l'expérience du terrain » (Clifford 1988). Le post-modernisme inscrit dans le débat sur l'ethnographie le rôle des « informateurs ». Il accorde une grande importance au texte en mettant en cause l'expérience de terrain comme étant suffisante pour construire la connaissance. Le savoir implique la traduction tant linguistique que culturelle qui est centrale dans la construction d'un texte élaboré à plusieurs voix, capable d'effacer l'autorité ethnographique. La mise en cause de « l'autorité ethnographique » soulève le problème du statut de chercheur sur le terrain comme celui du matériau utilisé pour construire les théories anthropologiques. L'ethnographie devient « un moment de vérité des sciences sociales, au sens où elle permet d'accéder à une forme spécifique d'intelligence des choses, des personnes et des faits ; et ce moment de vérité se joue non seulement en tant qu'opération d'objectivation, mais également comme travail d'inter-subjectivation par lequel une relation ethnographique se noue » (Fassin 2008 : 11).

Toutefois, comme je l'ai signalé en présentant le projet PICRI réalisées à Argenteuil, le fait que la connaissance soit produite avec les « autres » ne garantit pas le partage des savoirs. En effet, la reconnaissance du « je méthodologique » permet de réfléchir sur les implications de la subjectivité du chercheur et sur la création d'une épistémologie alternative (De Sardan 2000). La reconnaissance de l'intersubjectivité relationnelle permet un retour du chercheur sur lui-même, en sachant que ce retour n'est jamais un retour au point de départ. La réflexivité rompt avec le sens commun ordinaire, mais surtout avec un certain sens scientifique reproducteur du sens commun (Bourdieu 1992). Ce processus réflexif ouvre des questions épistémologiques, éthiques et politiques qui transforment l'ethnographie en un processus qui traverse toutes les phases de la recherche : la préparation du terrain, le séjour, le retour, l'élaboration et la diffusion des informations. Elle ne se limite pas à la description des faits, mais elle doit articuler les processus de globalisation avec les localités. La pratique ethnographique

devient de plus en plus multisituée. Marcus (1995) reconnaît que l'anthropologie classique a souvent été multisites, mais qu'elle a gardé une perspective comparative linéaire et homogène à partir de certaines unités d'analyse (peuples, communautés, régions, aires culturelles). Or, différemment, la *multi-sited ethnography* vise à développer la dimension comparative à partir des fractures, des discontinuités et des mouvements reliant divers lieux comme s'ils appartenait à une seule carte géographique.

13.2 Ancrages des savoirs

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, j'ai pratiqué une ethnographie multilocalisée depuis ma thèse de doctorat. J'ai suivi les parcours individuels et familiaux des migrants entre Casalvieri (Italie), la banlieue parisienne et les villes italiennes. Cette expérience de recherche m'a persuadée de l'importance du caractère multilocalisé de la recherche. L'approche multilocalisée permet de rendre compte de cette perspective qui n'aspire ni à une représentation holiste ni à mettre en opposition le global et le local. Nous tenons compte du fait que le global émerge de et au travers des connexions entre les sujets, et nous considérons que « l'enquête ethnographique est celle de l'ancrage de l'enquête dans un terrain. Cela signifie qu'une enquête est ethnographique lorsque le chercheur est soucieux de faire le lien entre les faits qu'il observe et des particularités du contexte dans lequel ceux-ci se déroulent, liées des contingences historiques ou culturelles » (Dodier, Baszanger 1997 : 41).

Notre posture rejoint celle d'Appadurai (2005). Selon cet anthropologue, les ethnographes ne peuvent se contenter de la chair et du contenu qu'ils apportent au local ; ils doivent tenir compte du fait que, en approchant le local, ils ne s'approchent pas simplement de quelque chose de plus élémentaire et de particulier. En effet, l'ethnographie doit intégrer la compréhension d'un monde déterritorialisé travaillé par l'imagination car, toutes les vies, même les plus ordinaires, contiennent désormais une partie d'imagination translocale. Mais le fait que des réalités à grande échelle soient intégrées dans le vécu concret des individus implique une redéfinition de la localité et de sa valeur épistémologique. « L'ethnographie doit plutôt se redéfinir elle-même comme pratique de représentation qui élucide les possibilités de vie imaginées à grande échelle sur des trajectoires vitales spécifiques », souligne Appadurai (ib. 223). La pratique ethnographique reste donc ancrée sur le local, tout en intégrant les processus de fragmentation des sujets d'étude qui accordent une place différente à la généralisation et à l'implication du chercheur. A ce propos, il est important de rappeler la distinction proposée par Appadurai entre localité et voisinage. Tandis que les voisinages sont des communautés identifiées, des formes sociales qui se distinguent (par opposition à d'autres voisinages), les localités renvoient aux relations et aux contextes plutôt qu'aux échelles ou aux espaces. La production de la localité implique une dimension dynamique tant historique que relationnelle et une socialisation de l'espace et du temps. Cette dimension relationnelle transforme l'espace en lieu. Il s'agit donc de tenir compte du fait que les sujets humains sont toujours localisés et que les

lieux sont subjectivisés (Signorelli 2008). Les sujets localisés défient le projet des États de produire des citoyens nationaux obéissants et créent des tensions internes.

La rencontre avec des chercheurs qui mènent leurs études dans le cadre de la ville de Mexico m'a permis de saisir les enjeux épistémologiques de cette réflexion méthodologique²³. L'expérience vécue par les habitants de la ville de Mexico ne peut pas être analysée à partir d'une approche au cas par cas. Les différents espaces urbains peuvent se lire en tenant compte de la coexistence et du mélange qui se créent entre différentes villes qui composent la mégapole. En effet, même – ou peut-être parce que – les séjours de terrain deviennent plus brefs et fragmentés, ces chercheurs rappellent les difficultés à opérer des généralisations et à transférer d'une manière acritique les questionnements d'un contexte de recherche à l'autre. La référence à un imaginaire supranational créé par les échanges migratoires, commerciaux et touristiques produit de nouvelles règles d'ordre et de désordre dans la vie urbaine qui sont lisibles dans la division sociale de l'espace. Pour autant, le local n'a pas une existence autonome et la production des localités est reliée aussi bien à la *globalizacion imaginada* qu'aux pratiques quotidiennes qui englobent une composante affective et cognitive et une correspondance matérielle (Canclini 1999 ; Giglia, Garma, de Teresa 2007 ; Duhau, Giglia 2008).

14. Pluri-appartenances scientifiques

Mes réflexions sur ces postures méthodologiques ont été traversées par deux constats. Le premier est que le travail intellectuel et le rapport qui s'instaurent entre sujets/terrain et chercheur est traversé par la pluri-appartenance sociale et culturelle du chercheur. Le travail de terrain ne se décline – presque – plus au singulier. A ce propos, il faut tout d'abord retenir que la mobilité et la multiplicité des lieux d'appartenance, ou de référence, subsistent dans la vie tant des sujets étudiés que des chercheurs. La complexification du monde de la recherche et des conditions de travail auxquelles les chercheurs sont confrontés reflète le fait que, tout comme les sujets qu'ils étudient, ils vivent plusieurs mondes et/ou ils passent de l'un à l'autre. La fin de la déclinaison de l'ethnographie au singulier (un chercheur = un terrain) interroge la manière habituelle d'approcher le terrain. Comme le souligne Bensa (2008) « la pression institutionnelle exercée sur les recherches en sciences sociales (exigence de rapidité dans la production des conclusions, réponses à des appels d'offre ciblés, thèses en trois ans, etc.), le développement des enquêtes courtes multisites, la demande croissante en analyses générales accessibles à un large public et pouvant orienter les

²³ Au cours de ces dernières années j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs projets avec des structures de recherche mexicaines. En 2009, j'ai participé au projet CNRS / CONACYT : *Insertion professionnelle des femmes en situations de migration interne et de migration internationale*, CRESPPA-GTM - Universidad Autónoma Mexico. Entre 2010 et 2013, j'ai participé au projet ANR : FABRICAMIG.SA. La Fabrique des Migrations et des Savoirs Associés : Mobilités, Espaces Productifs et Générations, CEMCA- Mexico, LEST-Aix en Provence. J'ai en outre réalisé différents séjours lors de colloques et séminaires internationaux et en 2004 j'ai été professeure invitée à l'Universidad Autónoma Mexico.

décideurs politiques » (ib. 20) influencent considérablement les modalités de séjours sur le terrain. Le travail de recherche s'exerce désormais de plus en plus en équipes pluridisciplinaires et parfois le chercheur travaille, en simultané, sur plusieurs terrains. La pratique ethnographique des terrains éloignés – parfois dans l'espace, parfois par thématiques – est traversée par le mouvement ; cette condition rend nécessaire la compréhension de la façon dont la fragmentation des savoirs se recompose dans un cadre explicatif qui dépasse les contextes nationaux.

Le second constat que nous pouvons faire est que lorsqu'on pratique plusieurs terrains en simultané l'expérience de la recherche s'articule autour de divers niveaux temporels et spatiaux qui peuvent s'entremêler jusqu'à donner vie à une nouvelle configuration méthodologique. Il s'agit de réfléchir sur les modalités utilisées lors du terrain en tenant compte du fait que les recherches ne naissent pas toutes du même investissement et qu'elles n'impliquent ni la même intensité ni la même durée. La « coprésence scientifique » occupe une place différente selon les contextes et les objets d'étude. Désormais, l'observation sur la longue durée s'organise de plus en plus sur des séjours répétitifs de courte durée en combinant différents outils d'investigation. Les recherches s'étalent sur des échelles temporelles et spatiales différentes, et ces variations des contextes donnent une plus ou moins grande importance aux discontinuités qui les relient. Cette démarche réflexive implique la prise en compte des proximités et des frontières, des contiguïtés et des disjonctions, des bifurcations et des transitions qui se créent en pratiquant plusieurs terrains dans des temporalités identiques et/ou différentes.

La pluri-appartenance a fortement marqué mon parcours de recherche aux cours de ces dernières années. Par exemple, mon identité nationale a été un marqueur social qui a parfois joué d'une manière positive lors des recherches que j'ai menées en France. Mais elle est souvent restée « cachée » - ou tout au moins n'a pas joué un rôle prépondérant - en Italie. Les personnes que j'ai rencontrées n'ont presque jamais mis en cause mon « italianité ». Cette assignation identitaire n'a pas dévoilé les autres formes d'appartenance qui désormais sont intégrées dans ma vie personnelle et familiale. Avec le temps, j'ai appris à gérer ma « coprésence scientifique ». Ce concept évoque celui de coprésence migrante, sur lequel j'aurai l'occasion de revenir au cours de ce mémoire. Dans ce contexte, je voudrais rappeler qu'il naît de l'exigence de dépasser l'allochronisme et la négation de la coévitité (Fabian 2000), qui trop souvent accompagnent la pratique ethnographique. Je considère qu'opérer la recherche selon la modalité de la « coprésence scientifique » produit une rupture avec une ethnographie traditionnelle qui considérait le cadre spatio-temporel d'investigation comme étant stable, durable, fixe. Ce qui signifie revenir sur les méthodes d'investigation et notamment sur l'importance conférée à l'observation mais également aux disjonctions qui existent entre les différents lieux de recherche. En effet, il est nécessaire de prendre en compte la séparation et la communication entre les différents mondes (de vie, familial, de la recherche), la manière dont le chercheur les traverse et construit ses appartenances par rapport aux différents univers. Ainsi nous pouvons intégrer aussi dans les recherches les regards que les sujets portent sur nous

en tant chercheur qui, lui-même, s'ajuste différemment selon les divers terrains, apprend à gérer ses différentes implications et à analyser questions épistémologiques et méthodologiques.

La pratique de plusieurs terrains en simultané m'a permis de vérifier le fait que toute connaissance est située dans le temps et dans l'espace. Depuis des années, j'alterne ma vie entre la banlieue parisienne et la banlieue napolitaine, entre des séjours de travail (université et recherche) et des séjours familiaux. On peut facilement imaginer que la région napolitaine est pour moi un terrain très familier. Et pourtant, chaque fois, il se présente comme un espace d'étonnement : j'essaye de lire la manière dont les Napolitains gèrent les relations sociales avec les étrangers et la place conférée à l'immigration dans une longue durée. Mes souvenirs d'enfance me ramènent parfois à l'arrivée en été des émigrés Italiens installés en l'Allemagne. Ces souvenirs personnels sont complètement effacés de la mémoire locale qui s'est élaborée sur la base d'une rupture avec les temporalités migratoires actuelles. L'observation des lieux publics dans la longue durée m'a permis de reconstruire la brève histoire de l'immigration : les groupes migrants se croisent, se superposent, disparaissent, se substituent.

Au cours de ces années, j'ai également vu changer le rôle des églises locales qui désormais ont presque toutes une antenne Caritas pour distribuer vêtements et nourriture aux « pauvres immigrés ». Par ailleurs, en ayant accès à une observation constante de la sphère intime et quotidienne, je constate que la plupart des femmes que je connais utilisent la force de travail des femmes provenant des pays de l'Europe Centro-Orientale. Ces mêmes femmes napolitaines en général font de l'humanitaire et s'occupent des immigrés en difficulté. Ces espaces, je les ai observés, et je continue de les observer, dans leurs contradictions, continuités et ruptures. Parfois, je les saisis à partir du regard que les étrangers portent sur les Napolitains. Au cours d'un entretien avec une Chinoise, quelle ne fût pas ma surprise d'entendre dire que les hommes napolitains étaient « émancipés » ; ou bien, d'entendre une Ukrainienne me dire qu'elle mangeait désormais comme une Italienne, c'est-à-dire des sandwiches. Le regard de cette étrangère me renvoyait au fait que les Napolitaines font de moins en moins la cuisine. Et par ailleurs, c'est pour se décharger du poids domestique que les Napolitaines font appel aux étrangères. Attentive aux échanges intergénérationnels locaux qui me laissaient transparaître les continuités, j'ai depuis prêté attention aux ruptures. Ma posture réflexive s'est en outre renforcée au travers des comparaisons implicites ou explicites, opérées à travers un esprit qui n'est pas cumulatif mais de mise en relation par problématiques.

Les recherches menées en région parisiennes avec les femmes migrantes m'ont fait prendre conscience de certaines convergences thématiques sur la question « genre-migration » et surtout que les modalités de mise à distance sont liées aux formes et modalités que les implications prennent selon les objets et les contextes. L'expérimentation de la distanciation comme procédure intellectuelle se base sur la mise à distance des cadres conceptuel et interprétatif utilisés, mais elle implique également une partie affective. Notre position est proche de celle De Sardan (2000)

pour qui les facteurs personnels sont présents dans toute activité scientifique, bien qu'ils se déclinent d'une manière spécifique dans les sciences sociales et plus particulièrement lors des enquêtes. J'ai donc pu observer comment ces facteurs se combinent d'une manière différente en passant du pôle d'implication à celui de l'extériorité à travers toutes les positions intermédiaires. Et surtout que des expériences de terrain courtes peuvent être aussi denses de signification que des séjours de longue durée. Lors de la recherche menée dans le cadre de l'atelier « Mariage et amour », après les rencontres, il m'était parfois difficile d'absorber la parole des femmes, leurs difficultés, les violences relatées. Très souvent leurs paroles m'ont servi à saisir mon propre vécu.

Ces diverses expériences de recherche m'ont confirmé que la réflexivité est un processus et qu'elle n'est jamais acquise. Elle comporte une réflexion sur comment les formes d'implication et d'extériorité du chercheur croisent la manière dont les sujets étudiés élaborent la place du chercheur. A la réflexivité du chercheur correspond la réflexivité des sujets étudiés. Dit autrement, la question de l'interprétation, de la traduction et de l'explication posée par le chercheur a son effet miroir dans la manière dont les sujets étudiés interprètent, traduisent et expliquent sa présence sur le terrain, la place qu'ils donnent également à sa parole et à sa présence pendant et après la recherche.

15. Et le genre ?

Le parcours de recherche que j'ai réalisé englobe l'idée que la dynamique relationnelle qui est sous-jacente à la production du savoir est genrée. Adopter une perspective de genre signifie saisir la place de la chercheuse comme inséparable du processus de production des connaissances et, en même temps, reconnaître qu'il n'existe pas une vision neutre des sciences sociales. Une approche réflexive en termes de genre interroge l'appartenance de sexe/genre du chercheur et des sujets appartenant au champ de recherche, la manière dont ils.elles s'y réfèrent et comment ils.elles participent à la construction des savoirs. Ma position rejoint les critiques du féminisme méthodologique qui insiste sur le fait que la construction des connaissances scientifiques part de l'intersubjectivité et du décentrement du sujet (Ramazanoglu, Holland 2002). De ce fait, la méthodologie féministe, dans ces différentes déclinaisons, interroge la construction du savoir dans son ensemble. La considération portée aux différences entre hommes et femmes et entre femmes met au centre de la discussion les rapports entre expérience, connaissance et pouvoir et entre connaissance, relations et structure. Sans rejeter la notion positiviste de l'objectivité de la raison dans sa version cartésienne, il convient de mettre en relation la question du genre avec la décentralisation du sujet afin de dépasser l'ethnocentrisme et le paradigme de l'universalisme qui, articulés autour de l'androcentrisme occidental, ont produit tantôt une sur-visibilité tantôt une sous-visibilité des femmes.

Dans la présentation du « Journal des anthropologues », Annie Benveniste et moi-même (Miranda 2011c, 2011d) nous nous sommes interrogées sur les conditions de production des savoirs dans une optique de genre. Nous avons constaté que certaines chercheuses opèrent un processus de neutralisation de leur « identité sexuée » sur le terrain ; elles en soulignent l'influence en tant que révélateur de l'organisation sociale du groupe ou de l'objet étudié et/ou du système de représentation structurant l'organisation du groupe même. Selon cette optique, l'essentiel de la connaissance ne réside pas dans le sexe de l'enquêteur, mais dans la construction d'un point de vue décentré. Lecestre-Mercier (2011) reconnaît que, lorsqu'elle a été sur le terrain, l'essentiel n'a pas été son appartenance de genre, mais le fait de réussir à construire un point de vue décentré, en jouant sur différents registres relatifs aux définitions et aux attributs que l'on associe aux genres dans la société étudiée. Elle affirme également que, lors du terrain, elle a joué un rôle d'homme et qu'à travers de sa position de chercheuse, elle s'est déjouée de son appartenance sexuelle.

Ces positions montrent que l'appartenance de genre peut jouer différemment dans les temporalités de la recherche. Comme j'ai pu le vérifier lors de mes recherches, la question est de savoir si les femmes, lors du terrain, vivent des formes d'assignation qui relèvent les dynamiques de genre. A Vitry-sur-Seine, la question du genre a émergé du terrain, notamment lorsqu'il a fallu comprendre si les revendications des femmes immigrées ou qui se reconnaissent dans une filiation migratoire²⁴ sont les mêmes que celles des hommes immigrés ou qui se reconnaissent dans une filiation migratoire. Par ailleurs, mon appartenance de genre a permis des échanges quotidiens autour de sujets « très féminins » : enfants, cuisine, parents âgés. L'appartenance de genre s'est donc constituée progressivement comme une variable d'assignation et d'appartenance partagée avec les autres femmes. Par contre, lors des recherches à Naples, la question du genre est tantôt apparue comme essentielle, tantôt comme marginale. Lors des observations sur le terrain le dimanche, le fait d'être une femme m'a permis de saisir le processus d'assignation vécue par les étrangères. J'ai été moi-même stigmatisée, souvent perçue comme une migrante (Tcholakova 2012). Par contre, les rencontres avec la population chinoise issue de l'immigration ont englobé le registre de l'altérisation nationale et se sont articulées autour d'un jeu des identités entre le local et le global.

Ces expériences signalent que prendre en compte l'appartenance de genre incite à dépasser la confusion existant entre l'expérience du terrain - où la normativité sexuelle peut jouer son rôle - et le processus de production du savoir (catégories, concepts et formes de pensée). L'identité du chercheur sur le terrain n'est pas une donnée acquise, fixée une fois pour toutes ; elle est constamment négociée et relève d'un processus dynamique fonction de la situation d'enquête. Il est donc important de se situer au croisement des multiples identifications du chercheur.e et de regarder le terrain au travers du croisement de ses multiples appartenances. Ce double regard permet de considérer les différents facteurs qui contribuent à la production du savoir et de

²⁴ Pour ce concept cf. le chapitre 7.

dépasser une vision essentialiste qui accompagne de nombreuses études. De ce fait, lors de mes recherches, j'ai poursuivi une perspective d'« intersectionnalité située » : à quel moment, dans quels lieux la connaissance est-elle produite ? Comment l'appartenance de genre croise celle de la race, de la classe, de l'âge, de la religion ? Le fait que la connaissance soit produite à partir d'un *standpoint* permet d'explorer les difficultés qui s'établissent entre ces divers niveaux. Prendre en compte le point de vue des sujets – en tant que sujets sexués – ne signifie donc pas nécessairement adopter une vision relativiste de la connaissance, mais tenir compte des passages constants entre théories, épistémologie et méthodologie.

PARTIE II

MIGRATIONS ET TRANSNATIONALISMES LOCALISEES

Introduction

Les catégories d'analyse des migrations manifestent des incertitudes théoriques et méthodologiques qui interrogent la constitution d'une sociologie comparative des migrations. Dans cette partie de mon travail, j'approfondirai cette thématique en prenant en considération les migrations dans l'aire méditerranéenne. Sans essentialiser la spécificité du bassin méditerranéen, je considère que cette échelle s'offre comme un cadre d'observation utile pour saisir les reconfigurations des mobilités. Le contexte méditerranéen montre que migrations économiques, coloniales et postcoloniales, dans toutes leurs déclinaisons et combinaisons, se sont superposées créant des hiérarchisations migratoires spécifiques. En même temps, les migrations du pourtour de la Méditerranée révèlent toute l'importance des changements récents des faits migratoires en soulignant les contradictions existant entre des modèles explicatifs traditionnels et les nouvelles réalités migratoires. L'élargissement et la diversification des mouvements de population, l'entrée sur la scène de nouveaux pays d'émigration et d'immigration, l'arrivée des migrants dans des contextes économiques qui ne sont pas caractérisés par le plein emploi de la main d'œuvre locale, la mise en acte de politiques migratoires toujours plus restrictives, la transformation des pays de transit en pays de stabilisation et la diversification des facteurs qui provoquent le départ dévoilent la difficulté à trouver un cadre théorique interprétatif univoque.

Mes études sur le phénomène migratoire italien – dans sa triple facette d'immigration et d'émigration internes et internationales – ont ultérieurement confirmé le poids de cet enchevêtrement des formes migratoires. Dans le cas italien, mobilités et circulations tantôt s'enracinent dans la durée, tantôt prennent forme et signification dans des contextes économiques postfordistes. Les figures de l'immigré et de l'émigré y sont certes imbriquées mais l'histoire montre qu'elles ne constituent pas deux états opposés d'un même processus. Les émigrations et les immigrations se situent différemment dans les rapports sociaux et elles incarnent différemment les processus de subalternité et de domination qui traversent les formes de globalisation. De ce fait, l'étude des migrations implique le dépassement des modèles interprétatifs fragmentés et élaborés à l'intérieur des frontières nationales.²⁵ En effet, la perspective

²⁵ L'attention que je porte à ces questions a été nourrie par l'organisation du colloque international « *Pensare e ripensare le migrazioni. Schemi concettuali e ipotesi interpretative* » (Faculté di Sociologie de Naples, 6-7 décembre 2007). La participation au Séminaire « *Repenser les migrations : espaces, trajectoires, méthodes* » (organisé le 2 février 2012 par le CADIS) m'a offert le cadre pour des échanges théoriques stimulants avec des chercheurs travaillant dans de différentes disciplines (démographes, historiens, statisticiens). Ces questions traversent également la session « Déconstruire les paradigmes

transnationale relativise la portée de deux paradigmes. Le premier qui regarde les migrations comme un passage d'une société moins développée à une société plus développée, d'une culture traditionnelle à une culture moderne, du monde rural au monde urbain ; le second qui considère la présence des immigrés comme illégitime au regard du politique et de l'ordre national. Cette perspective met en exergue la coexistence des réalités migratoires diversifiées, changeantes et parfois apparemment contradictoires.

La référence à une telle perspective m'a permis de confronter mes recherches sur l'Italie et la France avec les théories du transnationalisme. Je pense que cette approche, ainsi qu'elle s'est affirmée à partir des années 1990 dans la tradition anglo-saxonne, a été innovatrice dans les études sur les migrations. Toutefois, nous remarquons qu'en insistant sur le fait que les migrations dérivent du franchissement des frontières étatiques, les auteurs qui s'inspirèrent de cette perspective se soustraient parfois à leurs agissements sur le phénomène. Or, mes études sur l'immigration et les émigrations internes et internationales italiennes témoignent de l'importance de l'échelle nationale et de son enchevêtrement avec d'autres échelles migratoires. Leur analyse permet de tenir compte du rapport existant entre global et local et de comment ces deux niveaux sont l'expression d'un même processus hiérarchisant. De ce fait, nous adhérons à la proposition de Roulleau-Berger (2010) de regarder comment les migrations créent des « espaces transnationaux sous tension » qui « transgressent les frontières des marchés du travail locaux et voient naître une diversité de dispositifs économiques polycentriques, hiérarchisés entre eux à partir de degrés de légitimité inégaux » (ib. 11). En croisant appartenances nationales, dimensions économiques et mondes urbains dans les études menées à Naples, j'ai pu saisir la complexité de ces dynamiques. Dans le dernier chapitre de cette deuxième partie, à travers les recherches que j'ai réalisées auprès de Marocains et de Chinois, j'aborderai cette question en montrant les procédés au travers desquels les transnationalismes se localisent. L'analyse des territorialités créées par les femmes migrantes apportera un élément réflexif ultérieur à la question du transnationalisme. Les migrations des femmes prouvent que les migrants sont des sujets sexués différemment assignés à des lieux qui sont eux-mêmes sexués qui franchissent/croisent /déjouent différemment les frontières des Etats.

migratoires occidentaux » que j'ai codirigée avec L. Roulleau-Berger lors de l'organisation du Congrès de l'Association Française de Sociologie en 2013.

CHAPITRE 3

LES ANACHRONISMES DES SITUATIONS MIGRATOIRES

Les recherches que j'ai menées au cours de ces années confirment le caractère dynamique, changeant et réversible des migrations. Dans ce chapitre, j'approfondirai cette problématique à partir du contexte méditerranéen tel qu'il s'est décliné à partir des années 1980. L'introduction de l'échelle méditerranéenne dans mes études m'a permis de saisir l'enjeu théorique qui accompagne l'analyse de ces nouveaux flux migratoires et la nécessité de dépasser une vision substitutive selon laquelle les « nouveaux » migrants prendraient la place des « anciens » qui, entre temps, se seraient intégrés aux pays d'accueil. En effet, les contextes migratoires italien et français montrent que nous assistons à une superposition des flux migratoires et à la présence simultanée de différentes configurations migratoires. Dans les pays de « vieille » immigration comme la France, concentrations nationales et ethniques récentes coexistent avec celles qui se sont construites à travers le temps : leur rencontre est à l'origine de comparaisons et d'évaluations entre différents champs migratoires. Dans les pays de « nouvelle » immigration comme l'Italie, concentrations nationales et ethniques récentes coexistent et aucune ne peut revendiquer une plus grande légitimité. Je propose donc de regarder la Méditerranée comme un kaléidoscope qui donne à voir ces convergences et divergences. L'intérêt d'analyser la Méditerranée n'est pas de saisir ses spécificités, mais de comprendre la manière dont les diverses situations migratoires qui la caractérisent contribuent à réfléchir à des questions d'ordre plus général. Comment différents modèles migratoires coexistent dans le même espace ? Quelle est l'influence des politiques migratoires ? Quel rôle joue l'Union européenne ?

16. La Méditerranée au carrefour des différents modèles migratoires

La Méditerranée est souvent présentée comme un cadre d'analyse permettant de saisir les dynamiques du phénomène migratoire qui est parfois considéré comme un trait consubstantiel de cette aire. Le mouvement est ainsi évoqué comme étant à la base d'une « civilisation méditerranéenne » construite sur une constante alternance de conflits et de guerres, de paix et d'alliances, d'unités et de fractures politiques. Comme le souligne Temime (1995), les sociétés méditerranéennes, agropastorales et maritimes, ont été en quête permanente de main-d'œuvre, ce qui a déterminé des mouvements incessants entre villes, entre montagnes et plaines, entre campagnes. Toutefois, dans le passé, les mouvements de population recouvraient des espaces régionaux ; ils étaient de faible ampleur et ils se renouvelaient chaque année. A partir

du XX^{ème} siècle, l'échelle de l'histoire migratoire méditerranéenne change et les mouvements de populations assument une signification différente par rapport aux flux migratoires du passé. Cette transformation doit toutefois être placée dans le cadre d'un système migratoire euro-méditerranéen. En effet, les actuelles configurations migratoires des pays du pourtour de la Méditerranée sont le résultat de l'évolution des flux migratoires « traditionnels », installés depuis longtemps, ainsi que de l'activation de nouveaux mouvements de population aussi bien vers les pays d'ancienne émigration – Italie, Espagne, Portugal, Grèce – que vers les pays de vieille tradition migratoire comme la France, la Suisse et l'Allemagne. En même temps, comme nous le verrons, les pays des rives orientales et méridionales de la Méditerranée vivent de fortes transformations.

En effet, le phénomène migratoire acquiert une configuration spécifique après la deuxième guerre mondiale, lorsque les migrants des pays du sud (Italie, Espagne, Grèce et Portugal) commencent à se déplacer vers les pays du nord (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique et Suisse). Des facteurs d'ordre économique et démographique ont déterminés ces mouvements de populations : l'industrialisation et l'urbanisation attirent des masses, notamment paysannes, des pays pauvres et surpeuplés (Rea, Tripier 2003). Différents modèles coexistent au niveau européen : le modèle « du travailleur hôte temporaire », notamment en Allemagne et Suisse ; le modèle colonial britannique ; le modèle mixte français, où les effets du colonialisme se sont combinés avec une demande accrue de main d'œuvre dans le bâtiment et l'industrie remontant au XIX^{ème} siècle. Ces configurations migratoires nationales ont été associées à différentes politiques et visions d'intégration culturelle, sociale et économique des migrants, déclinées autour d'une logique assimilationniste ou pluraliste (Kofman, Phizacklea, Raghuram, Sales 2000). Ces formes de gouvernance de la main d'œuvre migrante sont liées aux différentes histoires coloniales qui se sont prolongées avec la décolonisation lorsque fonctionnaires et colons ont regagné leur pays d'origine, en se mélangeant avec les colonisés. Ces configurations se sont complexifiées avec l'émergence d'autres mouvements de populations, liés à des facteurs politiques, qui ont caractérisé l'Europe de l'après-guerre, comme dans le cas de la redéfinition de la frontière entre l'Italie et l'ex-Yougoslavie, ou bien entre les pays du Moyen-Orient. Malgré cette diversité des flux migratoires, les analyses du phénomène se sont pendant longtemps résumé à la figure de l'immigré-homme travaillant dans le secteur de l'industrie. L'immigration étant vue comme la nécessité du capitalisme industriel d'après la Seconde guerre mondiale (Castles, Kosack 1973), les immigrés étaient considérés comme des travailleurs qui constituaient la couche inférieure de la classe ouvrière. Leur présence aurait dû permettre à d'autres secteurs de la classe ouvrière locale une avancée sociale.

Au cours des années 1970, ces formes de migrations commencent à changer. Suite à la crise pétrolière, les nations traditionnellement intéressées par les flux migratoires adoptent des politiques restrictives. La plupart des migrants arrivent dans le cadre du regroupement familial mais la demande de main d'œuvre étrangère reste importante sur le marché du travail formel et informel, alimentant une augmentation des mobilités

circulaires et saisonnières. Parallèlement, les mouvements migratoires autour de la Méditerranée se diversifient et d'autres pays font leur apparition sur la scène migratoire. Une partie des courants migratoires en provenance des Etats du sud de la Méditerranée commence à se diriger vers l'Italie, l'Espagne, la Grèce et, ensuite, vers le Portugal et Chypre. Au cours des années 1980, les flux deviennent plus consistants. Dans un premier temps, la proximité géographique et la modification des conditions de travail des pays du nord de l'Europe ont été évoquées comme les facteurs explicatifs. L'arrivée des immigrés était considérée un « détour temporaire » lié à l'absence des normes restrictives en matière d'immigration. Pendant les années 1990, l'immigration est devenue un élément structurel dans les pays du sud de l'Europe, malgré un taux de chômage élevé et une longue tradition d'émigration. Ces flux migratoires présentent des caractéristiques différentes par rapport à ceux qui ont alimenté les pays de « vieille » migration. L'arrivée des étrangers a répondu à une demande générée par la fragmentation du marché du travail, notamment par l'économie informelle et des secteurs non qualifiés. Ces migrations ont révélé l'importante présence de femmes insérées dans la sphère privée, comme domestiques ou assistantes de vie pour les personnes âgées (Anthias, Lazardis 2000).

Pendant les années 1990, les immigrés se stabilisent dans les pays du sud de l'Europe et la mer Méditerranée se voit désormais comparée à une sorte de Rio grande de l'Europe (King 1996). Les changements affectent notamment les champs migratoires des pays du sud de l'Europe. Pugliese (2012) a approfondi cette question et il a repéré des caractéristiques communes entre l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal qui lui ont permis de formuler la présence d'un « modèle migratoire méditerranéen ». Ce chercheur italien a distingué certaines convergences historiques, économiques, sociales, démographiques et culturelles. Les économies de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal ont été marquées par le même régime foncier et la vie politique de ces pays par la même expérience du fascisme qui a conduit à un certain immobilisme social et culturel. L'augmentation progressive des étrangers est expliquée au travers de la position géographique de ces pays, l'absence de contrôles aux frontières, la difficulté à mettre en place une politique migratoire, le bas coût de la vie, la facilité pour les étrangers de trouver un travail au noir. On remarque également l'influence d'un changement démographique capital : la chute du taux de natalité et la montée du taux de vieillissement de la population.

17. De la sociologie critique française aux migrations de la Méditerranée

J'ai avancé un certain nombre de critiques au concept de « modèle migratoire méditerranéen » en différentes occasions (Miranda 2009a, 2009b, 2008c). J'ai souligné que l'intérêt pour les migrations dans la Méditerranée dépasse la valeur heuristique dérivée de sa possible spécificité. En effet, je considère que cette échelle permet de saisir les entrecroisements existant entre diverses formes de mouvements de populations et qu'elle rencontre la question du repositionnement des migrations dans un cadre plus large. Les analyses de Peraldi et de Tarrus concourent à la

déconstruction du « modèle migratoire méditerranéen ». Pour Tarrus (1995, 2001), les migrants vivent dans un mouvement spatial et économique : ils adaptent leur présence en fonction des différents secteurs de l'économie (bâtiment, agriculture, industrie) et organisent des allers-retours entre villes et villages, entre pays d'origine, de transit et d'installation. Traverser les frontières nationales ne conduit donc pas qu'à des ruptures, car les mouvements créent également des continuités. En insistant sur le fait que les migrations ne peuvent pas être analysées autour des pôles de l'assimilation ou du déracinement, Péraldi (2002) affirme la nécessité de dépasser le paradigme des migrations ordonnées répondant aux exigences de l'industrie fordiste qui avait dominé dans les paradigmes migratoires. L'analyse d'autres espaces économiques migratoires, des formes diasporiques, de l'errance et du nomadisme, des réseaux et des circuits où se produisent de nouvelles mixités montrent qu'autour de la Méditerranée nous assistons aussi à la transformation des pays de « vieille » immigration.

J'ai eu l'occasion de souligner le caractère ethnocentrique et les carences interprétatives du modèle migratoire méditerranéen. L'analyse proposée par les chercheurs qui adhèrent à une vision méditerranéiste a délaissé le débat relatif à la définition de l'« aire méditerranéenne », au risque de soutenir une vision euro-centrée qui évoque une sorte de capacité du phénomène migratoire à s'autoalimenter au travers des mouvements de populations internes à la Méditerranée, des pays du sud vers les pays du nord. En effet, le modèle migratoire méditerranéen concentre son attention sur quelques pays du Nord du bassin et il restitue une image homogène des migrations des pays du sud de l'Europe tandis que, par exemple, les analyses sur l'Espagne et le Portugal confirment que, au-delà des similitudes, de nombreuses différences séparent les configurations migratoires de ces deux pays (Oso, Catarino 2012). Dumont (2008) rappelle qu'autour de la Méditerranée il faut distinguer trois espaces migratoires : la Méditerranée africaine, la Méditerranée asiatique et la Méditerranée européenne. Il suggère de tenir compte de trois directions des migrations intercontinentales en Méditerranée : entre l'Afrique et l'Asie, entre l'Afrique et l'Europe, et entre l'Asie et l'Europe. Les chercheurs qui se réfèrent au modèle migratoire méditerranéen laissent dans l'ombre ces questions et sans réponse plusieurs questions. Comment considérer des pays tels qu'Israël, la Jordanie ou la Libye ? Où classer la France et le Portugal ? Et les régions de l'ex-Yougoslavie, la Turquie et l'Albanie ? Et, surtout, ils oublient deux composants. D'un côté, les migrations des pays du sud de l'Europe sont également entretenues par des flux provenant des pays de l'Europe de l'Est ou d'Asie qui s'entremêlent et se superposent aux flux en provenance des pays de l'Afrique du nord, mais également subsaharienne ; d'un autre côté, les pays des côtes méridionale et orientale sont eux aussi traversés par de nouvelles configurations immigratoires.

Les changements de l'ordre géopolitique au cours des années 1990 suite aux transformations des pays de l'Europe centro-orientale ont eu un impact décisif sur ces espaces migratoires. Au début des années 1990, Withol de Wenden (1992) posait le problème du choc que les immigrations en provenance des pays de l'Est suscitaient dans l'opinion publique des pays de l'Europe de l'ouest. Elle remarquait que bien que

l'Allemagne ait été le pays le plus concerné par le phénomène, la peur des grandes invasions en provenance des pays ex-communistes marquait toute la scène politique européenne. Elle soulignait également que l'invasion tant attendue n'était pas au rendez-vous et qu'elle se serait difficilement vérifiée. Néanmoins, elle annonçait qu'un nouveau modèle migratoire se dessinait, dont les dynamiques ne correspondaient pas à celles classiques du *pull and push factors*. Les flux migratoires provoqués par les changements politiques de ces années se sont configurés comme des stratégies personnelles, familiales et collectives, mais également ethniques, pour faire face à la crise économique traversée par cette région. Les premiers migrants et migrantes appartenaient aux couches moyennes et constituaient une main d'œuvre qualifiée qui, avec le départ, a vécu un fort déclassé socio-économique.

Dès le début, le modèle migratoire des pays de l'Europe centrale et orientale s'est caractérisé par une forme circulatoire, c'est-à-dire que les migrants et les migrantes opéraient des séjours brefs et répétitifs à l'étranger, sans l'intention de s'y installer (Morokvasic, Rudolph 1996). Cette forme de migration-circulation rend difficile l'application des schémas interprétatifs classiques. Ces « migrations brèves et répétées » ont comme protagonistes des personnes qui travaillent, mais également des retraités pratiquant le commerce ou d'autres activités comme une seconde voire une troisième activité. Grâce à ce système de « rotation autogérée » personne ne se transforme définitivement en « vrai migrant » et les activités, souvent précaires, se combinent avec les ressources des parents restés au pays d'origine. Bien sûr le statut juridique, les liens familiaux, l'âge, les niveaux de qualification et d'études influencent les projets de stabilisation de ces migrants mais, comme le souligne Morokvasic (1996), les limites existant entre émigrés et non-émigrés sont floues et les migrants rappellent les colporteurs d'antan. Ces mouvements de populations couvrant une diversité de situations juridiques, économiques et sociales ont eu un impact particulier sur les pays de la Méditerranée, comme en Israël et en Turquie, mais également pour l'Espagne et l'Italie.

Comme j'ai pu le constater dans mes recherches en Italie (Miranda 2009a, 2008a 2002a), les femmes participent massivement à ce phénomène et leur rôle actif sur la scène migratoire doit être interprété en tenant compte aussi bien des transformations des formes de mobilité internes à l'Europe que de la demande accrue dans le secteur des services dans certains pays du nord de la Méditerranée. De même, il ne faut pas oublier que les pays de l'Europe centro-orientale sont intéressés également par le phénomène d'immigration. Bien qu'il soit difficile d'établir la présence étrangère réelle dans l'aire ex-communiste, ou bien de distinguer les immigrés étrangers des migrants de retour, l'immigration fait partie de la réalité économique des pays comme la Roumanie, l'Ukraine et la Pologne. Dans certains cas il s'agit de migrations de transit, du moment que ces pays sont devenus la porte d'accès vers l'aire Schengen pour les migrants en provenance des pays asiatiques. Toutefois, dans certains cas, les migrants, dans l'impossibilité de poursuivre leur voyage, y passent des périodes plus ou moins longues, parfois en situation irrégulière (de Tanguy 2004). Les mouvements des réfugiés (Tcholakova 2008) et la présence des Chinois confirment ce nouveau visage de

l'immigration. Roulleau Berger (2007) souligne la place fondamentale que les formes migratoires chinoises occupent dans la reconfiguration des économies de ces Etats et en quoi leur diversité impose de repenser la production des espaces économiques dans un espace transcontinental.

18. L'eupéanisation des politiques migratoires

Les récentes évolutions du phénomène migratoire dans les pays de l'Europe centro-orientale soulignent le lien étroit que les migrations entretiennent avec l'adoption des lois européennes dont le but est de contrôler les migrations. Ces politiques ont déterminé des différenciations et des tensions inédites. Les pays qui ont été progressivement admis dans l'aire Schengen ont dû adopter des lois en matière d'immigration et d'asile politique (notamment pour ce qui concerne les modalités de la délivrance des visas, la surveillance des migrations « clandestines » et la reconduite des immigrés « illégaux » aux frontières) calquées sur le modèle élaboré par Bruxelles. Le processus d'eupéanisation détermine un traitement différencié des migrants selon leurs nationalités. Les migrants qui circulent à travers les frontières des pays de l'Europe centro-orientale ne subissent pas les mêmes contrôles, les mêmes formes de surveillance, les mêmes épreuves par rapport à ceux qui transitent à travers la Méditerranée. Cet « esprit » plus ouvert est accompagné d'un discours politique qui tend à opposer les migrations des pays de l'Europe centro-orientale à celle en provenance des pays du sud en termes culturels (Withol de Wenden 1992 ; Morokvasic, Rudolph 1996). Même le « printemps arabe » n'a pas changé cette situation. L'intensification des mouvements de population, suite au « printemps » arabe, n'a pas été accompagnée par le même enthousiasme qui avait salué les révoltes.

Toutefois, il faut souligner que ces politiques de fermeture s'enracinent dans l'histoire migratoire européenne. Au cours des années 1970, les pays de « vieille » migration appliquent une série de dispositions restrictives dans le but de maîtriser les flux migratoires. Motivée par la crise économique de l'époque, cette orientation politique s'est progressivement affirmée comme la règle de gestion des mobilités actuelles et elle est désormais partagée par tous les pays européens. La suppression des contrôles aux frontières internes et le redoublement de la surveillance des frontières externes, la coopération des douanes, des polices et des organes de justice de divers pays, ainsi que la création d'un système informatique centralisé à Strasbourg devraient protéger ce « nouvel espace juridique » contre l'arrivée « massive » des « extracommunautaires ».

L'objectif de maîtriser les flux migratoires tend à lutter contre l'immigration « clandestine et illégale » et cette stratégie remet de plus en plus en cause le principe du regroupement familial qui, au cours des dernières décennies, s'était affirmé comme un droit inaliénable. En effet, la politique communautaire, tout en se référant aux droits humains universels, s'articule sur une vision utilitariste de l'immigration : l'arrivée des migrants se justifie seulement si elle profite aux pays d'arrivée pour

contrer le déclin de la population autochtone ou pour combler les nécessités provoquées par la carence de main-d'œuvre locale dans certains secteurs économiques. La présence étrangère dans les états nationaux européens rend évident les contradictions existantes entre démocratie et accès à la sphère des droits économiques, politiques, sociaux et culturels. En se transformant en une sorte de forteresse, l'espace communautaire européen crée de nouvelles frontières et de nouvelles formes d'exclusion.

En même temps, la formation de l'Union européenne et la constitution de l'aire Schengen font émerger une forte contradiction. En effet, malgré la création de différents organismes européens, chaque Etat reste l'institution stratégique de contrôle de ses frontières territoriales et de sa politique migratoire. L'acquisition des droits est liée à la jouissance de la nationalité, ce qui entre en contraste avec le principe de citoyenneté. Celle-ci fait référence à un individu abstrait et elle se base sur l'énonciation que tous les hommes naissent libres et égaux en droit, alors qu'en réalité, ils naissent dans des sociétés profondément inégalitaires (Gallissot 2001). Cette contradiction constitue la base pour opérer une discrimination par rapport à tous ceux qui n'appartiennent pas à la communauté nationale. Les principes de filiation, naissance, mariage, adoption et naturalisation occupent une importance variable selon le pays. Leur valeur idéologique est au fondement de formes d'exclusion et d'essentialisation de la présence de l'autre qui accompagnent les processus dérivés des identités nationales changeantes accompagnant les migrations. Le fait que l'identité des individus se constitue sur une base nationale n'est qu'apparemment contradictoire avec le processus d'eupéanisation. En réalité, les dispositions européennes ne sont pas obligatoires et la nationalité reste un trait étatique, élitare, exclusif. Le lien toujours présent entre appartenance juridique et sphère du droit crée une nouvelle différence à l'intérieur même du contexte européen : celle entre citoyens communautaires (qui ne peuvent pas exercer pleinement leurs droits dans un pays de résidence différent du pays de naissance sauf à se naturaliser) et les extracommunautaires (qui en général sont totalement exclus de la participation à la vie politique nationale).

La valeur idéologique que laisse transpercer l'idée d'une Europe communautaire se base sur l'élaboration d'un passé, qui comme tout passé national, est d'abord un récit mythique qui se décline autour d'éléments symboliques. A l'intérieur de ce processus, les migrations jouent un rôle important comme nous l'avons constaté lors du débat qui a accompagné la possible Constitution commune européenne. La représentation des phénomènes migratoires participe à la construction d'une identité supranationale au travers d'une prétendue opposition entre un « occident chrétien » et un « orient islamique », fixée désormais autour de la figure du migrant et de la migrante « *islamiste* ». Le rappel aux « origines chrétiennes » anime de plus en plus les esprits de certains hommes politiques et futurs citoyens « communautaires ». Dans ce processus de redéfinition géopolitique, la religion a été introduite dans le débat en tant que frontière symbolique structurant les différentes appartenances identitaires. Dans les pays de l'Union européenne, l'augmentation de la présence de personnes en

provenance des « sociétés travaillées par le fait islamique » (Arkoun 1998) a mis en crise la carte relative à la distribution des religions monothéistes autour du bassin méditerranéen. Cette nouvelle élaboration s'est progressivement inscrite dans le discours sur les migrations. A partir des années 1980, le contenu des catégories interprétatives des faits migratoires est devenu de plus en plus cultural-religieux. On est parvenu ainsi à la construction de la catégorie de l'« immigré musulman » qui inclut tous ceux qui appartiennent à cette religion, ou mieux, qui proviennent des pays dits « musulmans », indépendamment de leur nationalité et du degré d'identification religieuse au niveau individuel.

19. Légitimités différenciées

Les modalités à travers lesquelles la politique communautaire règle les flux migratoires internes à l'espace communautaire pousse à repenser les relations existant entre pays de la Méditerranée, mais également entre configurations migratoires issues d'aires géopolitiques différentes. A partir des années 1990, dans les pays des rives méridionale et orientale le phénomène immigratoire a pris une plus grande visibilité démontrant ainsi que la coexistence des flux immigratoire et émigratoire ne concerne pas que les pays du sud de l'Europe. La présence simultanée de ces deux phénomènes, souvent vus comme structurés par des forces opposées, soulève une série des questions relatives à la complexification des faits migratoires contemporains. Le fait que l'Italie, la Grèce, le Portugal et l'Espagne se soient **aussi** transformés en pays d'immigration ne doit pas dissimuler le fait que leurs émigrés produisent un système propre de relations avec leurs lieux d'origine. Dans les représentations, la figure de l'émigré n'est pas un équivalent de la figure de l'immigré. Péraldi et Rahmi (2008) ont souligné que la formation d'une classe moyenne transnationale dans le contexte migratoire marocain est le résultat d'une politique de valorisation de la figure de l'émigré qui entretient des relations stables et régulières avec le lieu de départ. Il s'agit notamment de personnes âgées, à la retraite qui, installées désormais dans une sorte de bilocalité comme les émigrés italiens et portugais, contribuent à l'économie du pays avec leurs retours estivaux et périodiques. Dans les représentations marocaines, cette image de l'émigré s'oppose à l'image du migrant de transit, notamment en provenance de l'Afrique subsaharienne.

La dissociation entre les phénomènes de l'immigration et de l'émigration acquière une fonction éclairante au niveau d'une épistémologie critique des migrations. Comme pour le cas italien – que nous analyserons dans le chapitre 4 de manière plus articulée – ces superpositions ont une profondeur historique. Les dernières vagues immigratoires turques sont la conséquence d'une très longue histoire de la mobilité à l'intérieur d'une aire politiquement et religieusement marquée par l'empire ottoman, mais également de l'internationalisation du système migratoire. Après la construction de l'Etat turque en 1923, la Turquie a continué à accueillir des étrangers en provenance notamment des Balkans, du Caucase et de l'Asie Centrale. Ces flux immigratoires se sont combinés avec les flux émigratoires qui se sont dirigés vers l'Allemagne et ensuite vers l'Autriche, la Belgique, la Hollande et la France. Lorsque la crise économique des

années 1970 a touché les pays européens, une partie des migrants s'est tournée vers la Libye, l'Arabie Saoudite et l'Irak (Delos 2003; De Tapia 2006 ; Dilli 2008 ; Pérouse 2008).

Par ailleurs, environ un million et demi d'étrangers vivaient en Libye avant la chute du régime de Gheddafi, mais également au Maroc, en Tunisie et en Algérie, où ils sont employés dans les secteurs les moins qualifiés, surtout l'agriculture, le bâtiment, les services, comme dans les pays de l'Europe méditerranéenne. Ces migrations participent à la reconfiguration géopolitique africaine des pays du Maghreb (Bensaad 2003 ; 2005), mais également à la redéfinition des mobilités traditionnelles déterminées par l'histoire coloniale entre et dans les pays colonisés (Migrations Société 2002). De même, après la décolonisation, le gouvernement algérien a lancé la troisième phase de sa révolution agricole et intensifié les échanges avec le Niger. Regardée du Niger, l'Algérie recouvre un rôle différent dans le système migratoire africain et n'est pas assignée qu'à l'émigration (Brachet 2009).

L'analyse de ces formes de coexistence de l'émigration et de l'immigration dans les pays des rives méridionale et orientale pose les bases d'une sociologie comparative critique des migrations. La transformation de l'Italie, de la Grèce et de l'Espagne et du Portugal en pays d'immigration s'est dévoilée pendant les années 1970, dans la première phase postfordiste, caractérisée par d'importants processus de tertiarisation de l'économie. Dans les pays des rives méridionale et orientale, la coprésence de l'émigration avec l'immigration est également la conséquence de la progressive désertification de l'aire subsaharienne, de la succession des crises économiques, du redéploiement des circulations traditionnelles à l'intérieur des processus de globalisation économiques, de l'attraction exercée par les pays du Golfe et de leurs politiques mises en place afin de favoriser la mobilité « arabe ». Ce contexte migratoire est par ailleurs marqué par les conflits politiques. Les questions palestinienne, kurde et arménienne, les conflits dans les Balkans, les tensions au Moyen Orient, pèsent fortement sur les configurations migratoires méditerranéennes. A ce propos, le cas de la Palestine est exemplaire. En 1948, entre 70.000 et 100.000 Palestiniens sont arrivés en Jordanie qui à l'époque comptait 480.000 habitants ; en 1967, à ces premiers déplacés, s'en sont ajoutés 395.000 d'autres. Pendant les années 1960, les personnes originaires de la Palestine présentes en Jordanie représentaient 80% des étrangers. Leur installation a été favorisée par la politique d'aide fournie par les pays arabes. Après les accords israélo-palestiniens, le choix de la Jordanie comme patrie substitutive de la part des Palestiniens est devenu de plus en plus aléatoire. Même au Liban, malgré leur longue présence, les règles qui gouvernent le droit de séjour des Palestiniens sont ambiguës et leur position juridique est fragile : aucun document ne prouve leur date d'entrée et leur naturalisation est difficile. Au cours des dernières années, la possibilité pour les Palestiniens d'accéder au marché du travail a été limitée et désormais de nombreux secteurs d'activité leur sont interdits. Pendant les années 1990, avec la modification du contexte politique, se sont activés des nouveaux flux migratoires dirigés surtout vers les pays de l'Union européenne et l'Australie. Grâce à l'aide des organisations humanitaires et à l'appui des réseaux de parenté et des amis, de nombreux Palestiniens ont pu rejoindre les étudiants et les travailleurs qui avaient pris la route de

l'exil, les premiers au cours des années 1960, les seconds au cours des années 1970 (Doraï 2004; Hanafi 2003).

Le regard sur les faits migratoires des pays appartenant aux rives méridionale et orientale de la Méditerranée révèle combien les mobilités de la Méditerranée sont multi-polarisées. Ce bassin est traversé par des flux migratoires articulés autour de divers pôles économiques reliant des pays appartenant à différentes aires géopolitiques. Comme dans le cas égyptien, la consistance des flux migratoires - composés aussi bien d'une main d'œuvre non qualifiée que de travailleurs spécialisés comme les enseignants et les ingénieurs - qui se dirigent des pays des rives méridionale et orientale de la Méditerranée vers les pays du Golfe, peut être plus élevée que celle des flux qui se dirigent vers l'Union européenne et les USA (Zohry 2003). En outre, comme dans le cas algérien, les migrants partent vers les pays du Golfe persique, continuent à émigrer vers les pays du nord de la Méditerranée et ils se dirigent également vers le Canada et la Suède.

Dans ces configurations migratoires, outre à la coprésence de l'émigration et l'immigration, il faut considérer les migrations de transit. Comme le suggère Bredeloup (2008) l'usage de la catégorie de « transit » demande une attention particulière afin d'en relativiser la portée dans le temps et dans l'espace. En effet, elle joue une importante fonction idéologique dans la construction des faits migratoires. Dans les pays du Maghreb, elle occulte la présence stable des Subsahariens et elle néglige les mobilités existant entre les deux rives du désert. D'une manière plus générale, elle englobe une vision unilinéaire des migrations, articulée autour de deux pôles : pays de départ et pays d'arrivée. Les historiens ont mis en évidence comment le « transit » a représenté une catégorie importante dans tous les pays de la Méditerranée (Poinard 1996). Les recherches sur les « migrations de transit » montrent qu'elles ont été précédées par des mobilités traditionnelles qui se sont en partie superposées à ces dernières : des routes des caravanes qui traversent le désert aux trajets commerciaux et religieux, en passant par les voies de communication créées pendant la période coloniale. Néanmoins, leur actuelle configuration modifie ces éléments traditionnels. Les migrants qui partent des pays subsahariens mettent des semaines, des mois, parfois des années pour traverser déserts et mer, et ainsi rejoindre les pays de destination. Au cours de ce périple, ils peuvent se stabiliser ou séjourner longtemps dans des pays qui n'étaient *a priori* pas envisagés. En général, ils y sont contraints lorsqu'ils se trouvent dans l'impossibilité de poursuivre leurs trajectoires ou lorsqu'ils sont expulsés de/ou vers les soi-disant « pays tiers », avec lesquels des pays européens ont conclu des accords bilatéraux (comme il a été le cas entre la Libye et l'Italie). L'analyse des migrations à travers la catégorie du transit démontre l'importance du Sahara qui est comme un espace de mobilité en constante mutation : les migrations en provenance de l'Afrique occidentale et centrale s'ajoutent aux migrations sahélo-sahariennes plus anciennes. La réactivation des routes migratoires produit une redéfinition géographique qui intègre de nouveaux lieux et de nouveaux acteurs. Nous assistons ainsi à la mise en place d'un système de transport destiné aux migrants qui offre la possibilité de circuler sans avoir recours aux transporteurs marchands des

échanges notamment entre pays du nord de l'Afrique et de l'aire sub-saharienne. Ces transformations convergent en ce que Brachet (2009) définit comme un système migratoire euro-africain.

L'espace migratoire méditerranéen est également travaillé par le « transnationalisme d'en bas » (Tarrius 2002). Les migrants circulent à l'intérieur des réseaux et s'approprient les espaces locaux, surtout urbains, selon les opportunités offertes par l'économie légale et illégale, en utilisant les informations de ceux qui sont « installés », tout en s'adaptant aux législations nationales et en passant constamment à travers différents segments de travail et divers contextes juridiques. La figure emblématique de ces formes de circulation est le commerçant. Au cours des années 1980, Tarrius (1995) constatait l'existence de réseaux maghrébins qui recouvraient tout le bassin méditerranéen (Naples, Gênes, Milan, Alicante, Istanbul, Maroc, Algérie), et au-delà, jusqu'au Mali, Niger et Tchad. Péraldi (2011) a récemment rappelé comment Tanger, Naples et Istanbul donnent à voir un capitalisme transnational articulé autour de ces villes frontières de l'espace euro-méditerranéen. Avec l'internationalisation du secteur textile, Istanbul a attiré de nombreux Maghrébins. Parmi eux certains se sont établis alors que d'autres continuent à faire ces allers-retours avec leurs pays d'origine. A l'intérieur de ce « territoire migratoire marchand » s'activent des connexions et des échanges qui dépassent l'espace méditerranéen. Les diasporas des Chinois se localisent en s'adaptant à une segmentation ethnique des marchés du travail ; en même temps, leurs circulations et leurs réseaux créent des configurations migratoires interpolaires à l'échelle mondiale (Ma Mung 2009 ; Roulleau-Berger 2007). Ces migrants, comme les commerçants sénégalais et marocains de Vintimille, contribuent, avec leurs pratiques marchandes informelles et illégales, à redéfinir des identités communautaires et à élaborer des formes de sociabilité et de solidarités nouvelles avec les autochtones (Hily, Rinaudo 2002).

Dans la redéfinition de l'espace migratoire méditerranéen un rôle particulier est également joué par les enfants des vieux migrants. Avec le retour d'une certaine stabilité politique en Algérie, les descendants des émigrés partis en France sont devenus des acteurs économiques actifs qui participent à la croissance économique du pays d'origine de leurs parents. Ces expériences s'inscrivent dans le processus de mondialisation du marché et, en même temps, expriment le poids des liens postcoloniaux dans les flux migratoires. Outre l'importance de la proximité géographique et l'usage de la langue française, comme dans le cas des investisseurs français au Maroc, il faut souligner celle d'un certain lien affectif (Hommes & Migrations 2007). Ces configurations rendent compte de l'articulation complexe de la catégorie du retour lorsqu'elle est analysée à travers une perspective intergénérationnelle.

Ce souci d'élargir l'analyse des migrations dans le pourtour de la Méditerranée à d'autres catégories des migrants guide la recherche sur « Fratries en situations migratoires autour de la Méditerranée » que nous réalisons actuellement dans le cadre de l'ANR « FABRICAMIG.SA. La Fabrique des Migrations et des Savoirs Associés :

Mobilités, Espaces Productifs et Générations. » Au cours de cette recherche nous interrogeons la production des savoirs-migrer à partir des différents points de vue situés des frères et sœurs qui vivent en Italie, en France, au Maroc et en Algérie. Les premiers résultats de cette recherche montrent que la coexistence des diverses formes des migrations internes et internationales dans une même fratrie est liée au niveau d'études, à la position que chacun.e occupe dans la fratrie et à l'appartenance de genre. Les récits que nous avons recueillis signalent que l'expérience migratoire s'exprime sous la forme d'un « individualisme familiste » qui porte à valoriser les parcours individuels, sans pour autant rompre les rapports familiaux ou la tradition.

20. Convergences et divergences autour de la Méditerranée

L'étude des mouvements de population à partir des pays appartenant aux rives septentrionale, méridionale et orientale de la Méditerranée renouvelle les réflexions théoriques et méthodologiques sur le phénomène et, surtout, l'attention envers les migrations sud-sud. L'adoption d'une posture décentrée permettrait-elle d'étudier différemment les migrations des Suds et des Nords. L'analyse conjointe des différentes déclinaisons du phénomène migratoire dans les pays des rivages septentrional, méridional et oriental suggère deux réflexions. D'un côté, il serait temps d'adopter une démarche analytique réflexive qui ne regarde plus les migrations autour de la Méditerranée d'une manière unilinéaire. D'un autre côté, l'entrecroisement de l'immigration, de l'émigration, des migrations de transit avec les déplacements politiques montre qu'il s'agit de phénomènes distinctifs différemment localisés dans l'espace et dans le temps. De ce fait, nous nous sommes posé deux questions. La Méditerranée ne laisserait-elle pas transparaître d'une manière plus claire les dispositifs relevant du processus de mondialisation ? Les spécificités décelées ne représenteraient-elles qu'un des niveaux du système migratoire mondial qui nous conduit vers une déconstruction de l'apparat conceptuel migratoire ?

A ce propos, il faut étudier l'existence de certaines convergences entre les pays du sud de l'Europe et les autres pays. Désormais, l'arrivée de migrants dans des contextes économiques qui ne connaissent pas le plein emploi de la force de travail local, la mise en acte de politiques migratoires toujours plus restrictives, la transformation de plusieurs pays de transit en pays de stabilisation et la complexification des motivations et des causes qui guident le départ des migrants ne caractérisent pas seulement les mobilités de la Méditerranée. Par ailleurs, le fait que les pays de l'Europe méditerranéenne se soient transformés aussi en pays d'immigration n'empêche pas qu'ils continuent d'être encore aujourd'hui des pays de transit. En même temps, des pays européens de vieille immigration comme la France se sont configurés comme pays de transit (ou au moins telle est l'intention de nombreux migrants), comme un passage vers d'autres destinations (Canada, USA ou les pays du Nord de l'Europe). En outre, dans les pays de récente immigration comme l'Italie, le phénomène émigratoire vers l'étranger continue à être alimenté par des jeunes diplômés et qualifiés, tandis que

dans des « anciens » pays d'immigration comme la France, le phénomène de l'expatriation devient de plus en plus important. Le nombre de Français émigrés – bien qu'ils ne portent pas ce nom - inscrits sur les listes consulaires s'élevait à plus d'1,3 million de personnes. Ces courants migratoires sont composés de plus en plus de femmes et de jeunes qualifiés qui partent non seulement vers les ex-colonies françaises, comme par le passé, mais également vers la Chine, les pays de l'Est, le Royaume Uni et les USA. Sauf qu'ils ne s'autodéfinissent pas, et ils ne sont pas définis, comme étant des « émigrés » : ils sont des expatriés.

La question de l'asile montre les articulations existant entre migrations et complexification des mouvements migratoires, d'autant plus que migrations économiques et politiques rentrent dans un même cadre de gestion et une même logique administrative (Akoka 2008). Autour de la Méditerranée, depuis le début des années 1990, les pays occidentaux tendent vers une exportation du traitement des procédures d'asile hors de l'Europe. Les candidats à l'asile, ainsi que les réfugiés, les exilés, les déplacés et les apatrides, sont prisonniers du même processus d'« altérisation nationale » qui accompagne les migrants « économiques ». D'un côté, l'Union européenne tend à externaliser le contrôle de ses propres frontières ; de l'autre, les pays des rives méridionale et orientale oscillent entre répression et tolérance. Dans les pays du Maghreb, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont en théorie protégés par le HCR, mais la situation de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc en matière de droits de l'homme est un facteur d'aggravation des conditions sociale et juridique des migrants clandestins, des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Turquie, le Liban, l'Égypte et la Jordanie accueillent de nombreux réfugiés politiques et ont adopté les conventions internationales en la matière. En 2001, Israël a mis en place une procédure nationale relative à la prise en charge des demandeurs d'asile. La récente installation sur son territoire d'une population qui n'est pas d'origine juive, arrivée notamment pour se substituer à la main d'œuvre palestinienne, a été concomitante à un accroissement du nombre de demandeurs d'asile (Berthomière 2008).

L'attention portée par Cambrézy, Laacher, Lassailly-Jacob et Legoux (2008) à ces questions montre les limites d'une vision européenne, référée aux droits de l'Homme dans son attrait universel. Refuser les demandeurs d'asile dans le plus formel respect des droits de l'homme et cloisonner leur accueil au Sud, représente un « rêve » pour les pays du Nord. Les études soulignent la difficulté à ordonner les parcours des demandeurs d'asile selon des critères disposés autour d'une conception fonctionnaliste des mouvements de population. Souvent, l'objectif atteint est celui d'alimenter la confusion avec les migrations clandestines. L'enchevêtrement des causes, des parcours et des moyens utilisés par ces migrants « politiques » relève de la performativité du vocabulaire employé par les institutions. L'assignation qui en découle est due aussi bien aux dispositions juridiques, qu'à la manière dont se construit l'étrangeté nationale dans chaque pays. Malgré la référence aux mêmes conventions et aux mêmes traités, les procédures pour obtenir le statut de réfugié et les droits qui y sont rattachés restent hétérogènes. Ainsi, une confusion entre les catégories de réfugiés, de demandeurs

d'asile, d'exilés, de déplacés, de déplacés internes, de retours assistés, d'apatrides alimente la fragmentation d'un même processus qui parvient à des traitements ou des interventions institutionnelles différenciés.

Cette diversité des dispositions résulte d'une imbrication complexe entre constructions étatiques, identifications aux identités nationales et configurations des mobilités contemporaines mais également de la difficulté à séparer les causes économiques des causes politiques dans les expériences migratoires (Dufoix 2000). L'approfondissement des formes d'interventionnisme et de la constitution d'un marché mondial de l'humanitarisme illustre la relation structurante qui existe entre orientations relatives à l'asile, situations migratoires localisées et historicisées, et articulation entre les diverses échelles mondiale, nationale et régionale. Doraï et Puig (2012) ont montré le rôle spécifique que les réfugiés recouvrent dans la fabrique de la ville. Même des situations les plus extrêmes naissent des formes de cohabitation inédites générées par des ségrégations spatiales. Au Liban, en Syrie ou en Jordanie migrants et réfugiés s'approprient les interstices et les failles urbaines, apprennent à partager l'espace urbain et à accéder à des formes de citoyenneté plus ou moins formalisées

21. Colonialisme et processus d'altérisation migrante

Une autre critique que j'ai formulé au modèle migratoire méditerranéen est le fait qu'il ne prend pas en compte la question coloniale. L'étude des migrations autour de la Méditerranée nous amène à nous interroger sur le rôle que la colonisation et la décolonisation ont joué et jouent encore dans les processus de construction d'altérisation migrante et sur les articulations structurelles existant entre colonisation et immigration. Histoires nationale et coloniale ont en effet déterminé la nature des flux migratoires, leur rythme, leur composition (Migrations Société 2002). Dans les pays européens la présence étrangère, notamment des personnes en provenance des « sociétés travaillées par le fait islamique » (Arkoun 1998), semble suspendre le lien historique que le monde occidental a établi entre laïcité, sécularisation, égalité et démocratie. La combinaison de ces valeurs ne semble pas pouvoir se constituer comme un horizon culturel partagé. Or, dans les faits, ces valeurs ont englobé une logique hiérarchique et la référence formelle à l'égalité universelle a justifié les formes extrêmes de l'exploitation : l'esclavage et le colonialisme. De ce fait, l'arrivée des migrants, notamment africains, réveille à la conscience occidentale ce passé et confère aux migrations une valeur différente par rapport aux migrations du passé. Leur présence dévoile comment racisation et colonisation ont constitué un mode opératoire visant à une domestication des autres (Guénif-Soulimas 2006 : 17).

Bien sûr, la colonisation et la décolonisation pèsent différemment sur l'histoire des pays appartenant aux rives méridionale et orientale de la Méditerranée. Les figures du pied-noir et du harki en France ainsi que du *retornado* au Portugal font partie de l'histoire de la mobilité méditerranéenne autant que la figure du travailleur prolétaire. Lorsque le gouvernement français encouragea le départ des Français vers l'Algérie, leur

nombre sera dépassé par les migrants en provenance du sud de l'Espagne qui partaient en nombre vers l'Oranie, ou encore par les Italiens qui s'installent en Tunisie. Lors du « rapatriement » des Pieds Noirs ces « citoyens français » étaient, dans la plupart des cas, des Espagnols, des Italiens ou bien des Maltais qui n'avaient jamais vécu en France. La fin du colonialisme a produit cette position ambiguë des harkis qui s'est transmise à leurs enfants. Ceux-ci souffrent d'un manque de reconnaissance sociale dû à leurs origines : ils ne sont pas acceptés à part entière ni par l'Algérie ni par la France : ils continuent à payer le prix du choix opéré par leurs pères et ils vivent dans un « entre-deux » ambivalent (Spina 2012).

Avec la crise économique et politique de ces dernières années, de nouvelles formes d'émigration commencent à se calquer sur les routes coloniales en renversant le sens de la direction : des jeunes espagnols partent au Maroc ou des Portugais vers l'Angola. Ces migrations semblent suggérer une rupture dans les continuités historiques, mais elle ne produit pas un changement des représentations de la figure de l'immigré dans les pays européens. Dans les faits, l'imaginaire colonial accompagne encore les faits migratoires. L'expérience coloniale constitue la référence de la perception collective et de l'élaboration symbolique, outre qu'économique, des mobilités actuelles. Et il est important de souligner que ce processus ne découle pas de l'intensité de l'histoire coloniale. Le retour sur la question du colonialisme italien a montré que sa négation dans la mémoire collective nationale et dans l'historiographie des migrations, contribue à donner sens à l'histoire migratoire nationale (Tirabassi 2008 ; Calchi Novati 2008).

Des études ont souligné l'importance de la participation de différentes communautés italiennes à des formes de colonialisme historique et de l'étroite relation existant entre impérialisme colonial et politiques migratoires, au point que politiques émigratoire et coloniale étaient encadrées par un seul et unique département de l'État (Miège 1968). Il est vrai que pendant longtemps le colonialisme italien a été présenté comme un « bon colonialisme ». Cette représentation s'est basée sur une construction sélective des événements historiques, excluant les moments plus dramatiques des conquêtes italiennes en Afrique, mais également des liens politiques existant entre colonialisme et émigrations. Après l'unité du pays, les hommes politiques italiens évoquent l'idée de résoudre le problème de l'émigration – vu comme étant capable de créer des « groupements d'Italiens » dans des « colonies sans drapeau » - à travers les conquêtes coloniales. A partir des années 1880, l'acquisition par l'Italie des colonies apparaît comme une solution pour y diriger l'« excédent » de population rurale. En réalité, la présence des colons italiens n'a pas été relevant au niveau statistique, sauf en Tunisie et en Égypte, liée à une présence historique des communautés juives italiennes. Mais à partir de 1938 l'émigration s'intensifie vers les colonies, majoritairement pour travailler dans les exploitations agricoles. Le « colonialisme démographique » italien fasciste portera environ 100.000 hommes vers les différentes colonies (Labalanca 2002). De toute façon, l'expérience coloniale italienne n'a jamais pu contrecarrer l'émigration de masse. L'émigration devient une question politique réglée par la loi de 1901 avec la constitution d'un Commissariat général de l'émigration. Les politiques migratoires

favorisent, et parfois programment, l'émigration à l'étranger pour canaliser les tensions sociales et politiques.

L'expérience coloniale italienne a été donc différente de l'expérience française. Et pourtant elle pèse sur la construction de l'imaginaire migratoire. « Le discours raciste devient quotidien » (Tabet 1997) en s'appuyant sur l'héritage colonial. Bien que la majorité des immigrés ne soit pas issue de l'ancien empire italien, les liens qui se sont établis entre l'indigène et le migrant réactivent les mêmes perceptions et réactions racistes (Labalanca 2002). L'iconographie quotidienne représente les migrants comme appartenant à des « ethnies », c'est-à-dire des unités naturelles, closes et enfermées sur elles-mêmes. Cette essentialisation des appartenances permet d'opérer une distinction entre les « bons » et « mauvais » étrangers et, de ce fait, de classer, hiérarchiser et construire des frontières différentes entre les étrangers (Dal Lago 1999, Rivera 2010). Il est vrai que le discours de la Ligue du Nord – le parti italien qui a fait du racisme son signe de ralliement - a pendant longtemps mis sur le même plan le racisme envers les Italiens du sud et les immigrés (Gallini, 2007). Mais, depuis avril 2013, suite à la nomination de Cécile Kashetu Kyenge au ministère pour l'Intégration, nous assistons à une dissociation entre les deux racismes. Née en République Démocratique du Congo, arrivée en Italie pour poursuivre ses études de médecine, mariée à un Calabrais – il est ainsi présenté par les médias italiens -, membre du Parti démocrate, Kyenge depuis sa nomination a été l'objet de violentes attaques racistes de la part des élus de la Ligue Nord. Ceux-ci utilisent métaphores (évocation du singe), des objets (elle a été l'objet d'un jet de bananes) et des symboles rappelant le rapport colonial. Pour les élus de la Ligue, l'illégitimité de l'existence du Ministère de l'intégration – qui est une dérivation des politiques migratoires – évoque la place, selon eux illégitime, que les Noirs, et par conséquent tous les immigrés, occuperaient dans la société italienne.

CHAPITRE 4

ÉMIGRATION, IMMIGRATION, STABILISATION, RETOUR

Les superpositions entre émigration, immigration et mobilité interne constituent une constante de l'histoire italienne. Les historiens soulignent la double difficulté à tracer les limites existant entre mobilités traditionnelle et contemporaine et à définir un modèle migratoire nationale italien. Pour autant, malgré ces avertissements, à partir des années 1980, l'attention de nombreux chercheurs italiens s'est progressivement déplacée de l'étude de l'émigration à l'étude de l'immigration. L'émigration est ainsi devenue objet d'études des historiens, tandis que les sociologues et les anthropologues ont appris à partager leur espace disciplinaire avec les politologues et les économistes. Notre décision d'analyser conjointement ce qui est souvent analysé séparément part de la constatation que la séparation entre émigration et immigration n'a pas que des implications disciplinaires. La « prise de conscience » des Italiens du fait que leur pays était devenu un pays d'immigration s'est accompagnée du déni ou de la valorisation d'une mémoire sélective de l'émigration. La production d'une rupture des convergences existantes entre différentes histoires migratoires présentes en même temps dans le même espace national participe à l'élaboration des processus d'identité et d'altérisation. En effet, le cas italien montre que la figure de l'immigré ne correspond pas à celle de l'émigré. Mieux : ces deux figures incarnent différemment les processus de subalternité et de domination qui traversent les processus de globalisation.

Notre décision d'opérer une synthèse des configurations migratoires souvent vues comme différentes est inspirée d'une posture critique qui a comme objectif celui de décentrer une vision unilinéaire des migrations. Relier histoires et faits migratoires différents permet de les considérer comme appartenant à une même histoire. Historiciser les analyses permet de soustraire les migrations d'une pensée évolutionniste sur laquelle se sont élaborées des catégories interprétatives chronologiques. En effet, le regard historique dévoile l'existence d'une multitude de catégories de migrants déjà dans le passé. C'est pour cela que je m'attacherai à analyser l'histoire des migrations italiennes en tenant compte de la dimension historique et régionalisée du phénomène, des relations existant entre migrations internationales et internes, entre départs et retours. L'émergence de la question immigratoire et la mise en visibilité du phénomène aux niveaux statistique, politique et culturel confirment l'utilité d'une telle approche trans-catégorielle.

22. Historiciser les migrations

Entre 1861 (date de l'Unité de l'Italie) et 1971 (date à laquelle le solde émigratoire commence à devenir positif) plus de 27 millions d'Italiens ont, à un moment ou un autre, quitté officiellement le pays. Ces mouvements de populations ont souvent été interprétés comme étant l'expression de l'exode rural ; les crises agricoles ont poussé les agriculteurs, les ouvriers agricoles et les artisans à quitter la campagne (Sori 1979 ; Ascoli 1979). Or, les historiens montrent que ces flux migratoires post-unitaires ont constitué un prolongement ou une intensification des mobilités qui avaient caractérisé le pays au XVI et XVII siècles. Déjà au cours de l'époque prémoderne, artisans, bergers, soldats, forains, mendiants, prêtres et prédicateurs parcouraient régulièrement les villes, les campagnes et les montagnes italiennes. Selon les périodes, certaines catégories sociales, professionnelles et politiques ont prédominé sur les autres sans toutefois avoir jamais été les seules à être impliquées dans les mouvements (Audenino 1990 ; Corti 1990a, 1990b ; Fontaine 1993). Au moment de la « grande émigration » vers les États-Unis, la société italienne était donc depuis des générations fortement imprégnée par la mobilité qui représentait « une stratégie parmi d'autres mise en place par les individus, les familles et entières communautés pour surmonter les crises récurrentes ou inopinées, pour accéder à la mobilité sociale, ou bien pour garder le système traditionnel » (Bevilacqua, De Clementi, Franzina 2001 : 23). Par ailleurs, l'émigration avait également une fonction intégrative pour les classes aisées ; souvent les cadets partaient dans l'objectif de garder un certain niveau de vie (Piselli 1981).

La situation italienne rappelle la caducité du paradigme physiocratique qui établit la sédentarité comme la condition de toute société et considère le monde agricole comme une étape du développement des sociétés (Albera 1997). Les mouvements ont façonné les communautés de montagnes, des Alpes et des Apennins. Ces systèmes migratoires ont été modifiés tant par des causes internes à l'histoire italienne – notamment l'Unification du pays et la création de nouvelles frontières qui ont rendu plus difficile les mobilités traditionnelles - que par les processus de globalisation. La révolution des moyens de transports a facilité le départ des hommes et des femmes ainsi que l'arrivée de marchandises à un prix moindre, qui ont changé les marchés locaux. Les historiens soulignent également que la présence des étrangers a forgé l'histoire italienne. La présence de Français, d'Autrichiens, d'Allemands, d'Anglais et des Suisses a été importante au point qu'en 1911 l'on comptait plus de 900.000 étrangers dans l'État italien. A l'époque, les migrations des religieux et des intellectuels se combinaient avec celles des entrepreneurs qui arrivaient en Italie pour investir. Ces mouvements de populations se sont superposés aux migrations des Arméniens, des Albanais et des Juifs (Corti, Sanfilippo 2012).

L'apport des historiens italiens est important notamment si nous le rapportons aux critiques du caractère ethnocentrique et atlantocentrique des paradigmes migratoires. Pour J. et L. Lucassen (1999) les catégories dichotomiques (migration libre/forcée; travail/politique ; économique/culturel) ne tiennent pas compte de l'action interdépendante et de la combinaison de facteurs économiques, politiques et culturels

agissant sur les migrations. Mckeown (2004) rappelle que le système migratoire mondial se compose de différents systèmes. Et pour autant, les migrations ont été analysées qu'à partir des processus d'industrialisation américaine et les transformations du reste du monde, notamment de l'Asie, ont été complètement ignorées. L'expansion de l'économie industrielle américaine a certainement été importante, mais il faut considérer en même temps l'action des forces politiques et culturelles et la manière dont elles ont agi dans les autres régions du monde. Mckeown rappelle que les mouvements de populations se sont aussi structurés autour du commerce, du marché des esclaves et du secteur de l'agriculture. Un exemple parmi d'autres permet de souligner l'ampleur du phénomène. Au siècle dernier, les migrations vers le Sud-est de l'Asie et les terres autour de l'Océan Indien et du Pacifique Sud ont intéressé plus de 29 millions d'Indiens et plus de 19 millions de Chinois. La plupart de ces migrations ont été entreprises avec l'aide des autorités coloniales mais d'autres migrants ont été enrôlés par des « kangani », des recruteurs professionnels de la main d'œuvre.

Les recherches dans le contexte italien m'ont conduite à apprécier cette posture qui, inscrite dans une vision postcoloniale des migrations, multiplie les points d'observation. Elle favorise la déconstruction des paradigmes migratoires tels qu'ils ont été élaborés dans leur visée universalisante et, en même temps, elle nous guide dans la recherche des articulations des processus migratoires. En Italie, les départs, les retours et les arrivées des émigrés et des immigrés montrent que les différentes configurations migratoires s'emboîtent. Ce qui met en crise une idée évolutionniste des migrations et l'existence d'un passage de l'Italie de pays d'émigration à pays d'immigration.

23. Les départs : la dimension régionale des migrations

Dans les recherches sur l'émigration italienne, j'ai pu constater qu'en général, les chercheurs se réfèrent à deux modèles explicatifs. Le « modèle septentrional », caractérisant les régions du nord du pays, qui ont contribué d'une manière consistante aux flux migratoires après l'Unité du pays ; et le « modèle méridional », caractérisant les régions du sud du pays, qui a contribué notamment aux flux vers les Amériques. La première forme d'émigration a été plus pendulaire que la seconde, qui a été plus familiale et définitive. Cette expression nationale est néanmoins beaucoup plus articulée. Mes études sur les migrations de la région du Latium (Miranda 1996, 1995), m'ont permis de démontrer que les différenciations migratoires se manifestent au niveau régional. C'est à cette échelle que l'on peut observer que les variations internes au système national sont déterminées par le pays de destination, les moyens de transport, la durée du séjour à l'étranger, les systèmes agricoles locaux et surtout par la possibilité des migrants d'alterner le travail à l'étranger avec le travail au pays d'origine ou dans les villes italiennes (Corti 1990). En outre, j'ai pu remarquer que si l'on adopte un regard synchronique nous pouvons constater que les différents modèles migratoires régionaux ne se sont pas succédés dans le temps et dans l'espace, mais qu'ils se sont superposés et croisés. Au cours de la seconde moitié du XIX siècle, l'émigration vers les

pays européens et outre atlantique devient de plus en plus massive ; en même temps, avec le développement industriel, l'émigration interne devient de plus en plus consistante. La durée longue du phénomène émigratoire italien permet enfin de constater que les flux migratoires s'adaptent aux politiques migratoires et aux conjonctures politiques. Lorsque la « grande émigration transocéanique » sera bloquée pendant les années 1920, l'émigration du sud du pays se dirigera vers les pays européens, surtout vers la France. Et lorsque le fascisme tentera de maîtriser les migrations internationales, cette politique favorisera l'émigration interne. Le régime imposera les déplacements vers des villes nouvelles (Saubaudia, Pontinia, Aprilia et Pomezia) tandis qu'en même temps de nombreux « *Fuoriusciti* » s'installent à Paris.

Après la deuxième guerre mondiale le phénomène émigratoire reprend avec force. Entre 1946 et 1961, 7.447.330 Italiens partent en direction des pays européens, notamment vers la Suisse et l'Allemagne qui reçoivent la majorité de ces migrants. Au cours de ces années, l'Italie signe une série d'accords bilatéraux avec différents pays. La constitution du Marché Européen Commun en 1957, qui établit la liberté de mouvement du travailleur « européen », et la conjoncture économique positive de certains pays européens ont joué un rôle dans l'orientation des chaînes migratoires régionales qui, à l'époque, sont fortement pendulaires. Après la crise économique de 1973, les politiques adoptées par les pays d'immigration arrêtent ces allers-retours. La tendance migratoire s'inverse pendant les années 1970 et se confirme au cours des années 1980. L'attention de l'opinion publique et politique se déplace progressivement sur l'immigration. Mais le fait que le solde migratoire italien soit devenu positif ne signifie pas la fin du phénomène. Au cours de ces années, nous assistons à une réorganisation du phénomène émigratoire qui se concrétise avec l'apparition de nouvelles typologies de départs et de retours : jeunes scolarisés qui partent pour l'étranger et qui suivent des modalités différentes de retour par rapport à leurs compatriotes du passé. En 2011, le Ministère des Affaires étrangères faisait état de 4.115.235 Italiens vivant à l'étranger, avec une augmentation de près de 90.000 départs par rapport à l'année précédente.²⁶ Les régions de l'Italie du sud sont à l'origine de plus de la moitié de ces flux.

Cette longue histoire de l'émigration italienne révèle l'action politique des partis, des syndicats, de l'église et des organismes internationaux qui ont soutenu des politiques en faveur d'une « émigration juste ». En 1950, la Banque mondiale a aidé l'état italien pour favoriser les départs à l'étranger. De son côté, l'église catholique s'est penchée très tôt sur la problématique en créant de nombreuses organisations et associations

²⁶ Il faut remarquer que, depuis 1988, les mouvements de populations depuis et vers l'étranger sont calculés par l'Istat sur la base des inscriptions et des changements de résidence signalés auprès des mairies. Or, l'exactitude des statistiques ressent du fait qu'ils n'incluent pas le nombre de départs et de retours non déclarés qui, selon les estimations officielles, représenteraient plus de 30%. En effet seul 70% des Italiens qui partent s'inscrivent à l'AIRE (*Albo degli Italiani residenti all'estero* - Fondazione Caritas 2012)

d'assistance aux émigrés. L'action politique s'est prolongée au cours des années 1970. Les régions deviennent responsables de la gestion de l'émigration et, pendant longtemps, elles ont adopté des « mesures extraordinaires » pour accompagner le retour des émigrés. Ces politiques ont également favorisé la création d'un associationnisme régional. C'est sur cette base que s'est développé un mouvement associatif actif qui, après avoir opéré une importante pression politique, a obtenu la reconnaissance du vote des Italiens résidant à l'étranger, comme désormais se définissent les émigrés eux-mêmes. Ces formes identitaires dévoilent la construction de ce qu'Appadurai (2003) définit comme une « souveraineté sans territorialité », qui exprime la crise de l'État-Nation. Toutefois, les études que j'ai réalisées en région parisienne et au sein de l'Association régionale du Latium démontrent que ces identités peuvent s'enraciner dans les histoires communautaires, communales, voire familiales.

Pour saisir l'enjeu de l'émigration italienne il faut en outre considérer l'impact économique du phénomène. L'usage de cette « fantastique pluie d'argent », comme elle a souvent été définie par les économistes italiens, a soutenu les changements des modes de vie locaux. Mais les envois d'argent n'ont pas répondu seulement aux besoins individuels ou familiaux ; ils ont représenté également un levier économique pour le pays entier. Il est difficile d'évaluer l'impact macroéconomique de l'émigration. Toutefois, les émigrés qui partaient des zones les plus pauvres, en général, n'ont pas investi leurs capitaux dans les zones d'origine ; les envois d'argent, notamment pour ceux qui sont rentrés, ont profité, à travers de plans d'investissement nationaux et privés opérés par les banques, aux zones les plus développées (Rosoli 1987).

Pour compléter cette rapide esquisse de la problématique, je soulignerai, comme j'ai eu l'occasion de le faire à plusieurs reprises (Miranda 2012b, 2011f, 2008a, 2001b), que les femmes ont été les grandes absentes du récit de cette longue histoire. Comme je l'analyserai d'une manière plus approfondie dans la troisième partie de cette Habilitation à Diriger des Recherches, j'ai constaté qu'une perspective de genre peut contribuer à l'élaboration d'une sociologie comparative des migrations. En effet, bien que les femmes aient activement participé au phénomène émigratoire, pendant longtemps elles ont été ignorées ou décrites comme de « simples accompagnatrices » des hommes. Cette vision univoque a masqué la variabilité des situations féminines : mariées et célibataires qui partaient « seules », jeunes qui se mariaient par procuration ou qui investissaient leur dot afin de financer le départ des maris, mères qui partaient avec leurs enfants ou après les avoir confiés aux femmes restées au village d'origine : elles se sont toutes retrouvées sur les mêmes routes migratoires. La longue durée du phénomène émigratoire féminin italien montre que les trajectoires des migrantes s'accommodent des dispositifs dérivés de la division sexuée du travail, qu'elles adaptent le monde domestique à la mobilité et créent ainsi de nouvelles relations entre sphères reproductives, entre lieux de départ et lieux d'arrivée.

La longue histoire migratoire féminine permet de constater que le *sex ratio* féminin a différé selon les courants migratoires régionaux, les moments historiques, les conjonctures socio-économiques, les politiques nationales et internationales, les crises

agricoles, mais également selon la position occupée par chaque femme dans la sphère reproductive familiale. Les études menées sur les femmes restées au village d'origine permettent – comme nous le verrons - de resituer les relations existant entre mobilité et sédentarité. Le nombre d'enfants, la présence des personnes âgées dans le foyer ou la propriété d'une petite parcelle de terre pouvaient constituer des facteurs qui décourageaient le départ des femmes. Mais, surtout, comme je l'ai souligné lors de mes travaux sur l'émigration italienne (Miranda 2012h), la transformation des configurations migratoires des années 1970 laisse transparaître le rôle que les femmes recouvrent dans la sphère de la prise de décisions. Les études montrent que le choix de ne plus rentrer est fréquemment opérée par les femmes et elles la justifient par le fait que les enfants se sont stabilisés à l'étranger. En effet, cette décision indique que des logiques de genre différentes se manifestent tout au long du parcours migratoire, jusqu'à affecter le retour.

24. Les retours : vivre entre mondes urbain et rural

Pour saisir les articulations de l'émigration italienne il est également nécessaire d'opérer une analyse critique de la catégorie de retour. Le retour des migrants a été souvent considéré comme la phase conclusive d'un cycle migratoire individuel, manifestation du manque ou d'une incomplète intégration de l'émigré dans la société d'arrivée, un phénomène qui tendrait à disparaître avec le temps et la stabilisation à l'étranger. L'histoire émigratoire italienne permet de souligner qu'il est difficile de définir le profil du migrant et de la migrante de retour et que la distinction entre retour définitif et retour temporaire est caduque. Cette vision que nous avons du phénomène ne coïncide pas avec la définition de certains organismes. Par exemple, selon l'ONU, la définition de migrant de retour est le contraire de celle de migrant : le migrant est toute personne ayant passé une année en dehors du pays de naissance, tandis que le migrant de retour correspond à une personne qui, après avoir passé une période dans un autre pays, rentre au pays d'origine avec l'intention d'y rester au moins un an. Il est clair qu'une telle classification, basée sur le concept de nationalité et sur l'intentionnalité subjective, se révèle complètement insuffisante pour analyser le phénomène. Et, surtout, elle pose le problème, peut-être insaisissable, d'identifier le caractère conclusif des parcours migratoires. En effet, les parcours migratoires peuvent être marqués par des départs et des retours, osciller entre une, deux, voire plusieurs pays, et le retour peut être le résultat d'un choix individuel qui peut néanmoins s'inscrire dans une logique familiale. Si l'on adopte cette perspective d'analyse dynamique, le retour ne peut pas être considéré comme étant l'autre face du départ : il représente un élément constitutif des faits migratoires qui sont toujours en devenir et en construction, dans une accommodation constante entre conditions économiques et affectives, individuelles et familiales.

Il faut reconnaître que les statistiques ne peuvent pas restituer cette polysémie. Toutefois, les données constituées par la longue durée du phénomène italien, permettent, si elles sont considérées avec une prudence, d'opérer certaines

considérations d'ordre général. La première constatation est que le retour a toujours accompagné l'histoire de l'émigration italienne passée et présente : entre 1961 et 1986 pour 2.995.130 départs sont enregistrés 2.405.820 retours. Les données permettent d'établir un bilan essentiel : les individus partent à l'étranger mais ils rentrent également. La deuxième constatation est que l'histoire de l'émigration italienne confirme que le nombre de retours varie selon les périodes historiques et que cette variabilité n'est pas seulement soumise à la logique économique. En effet, les cycles économiques et les politiques migratoires mises en place par les pays de départ, d'arrivée et de transit, jouent un rôle fondamental. Toutefois, elles sont insuffisantes pour saisir les logiques qui orientent les migrants vers le retour comme l'a montré le vif débat qui a eu lieu au cours des années 1970 (Rosoli 1977).

Pendant cette période, les articulations conceptuelles utilisées pour décrire le phénomène (retour par faillite économique ou par manque d'intégration, Cerase 2001) laissent entrevoir une vision fortement économique de la question. Les études de l'époque constatent que les migrations ont créé une « économie assistée » qui a désintégré la structure économique des lieux d'exode sans créer des formes économiques « modernes » et qu'à leur retour au pays, les femmes restaient inactives et les hommes revenaient à leur ancien emploi (Sori 1979, Reyneri 1979). La plupart des recherches réalisées au cours de ces années soulignent que le retour des migrants ne produit aucun effet de modernisation sur le plan économique. Ce bilan contredisait la vision qui accompagnait à l'époque les migrations : elles auraient dû conduire les paysans vers la prolétarisation et les migrants de retour auraient dû se transformer en main-d'œuvre qualifiée capable de modifier le tissu économique traditionnel. Au contraire, le retour définitif est apparu comme le résultat d'une « sélection négative » effectuée notamment par les émigrés moins qualifiés qui, au cours de leurs séjours à l'étranger, étaient exclus des formations professionnelles à cause de leurs séjours temporaires et pendulaires. Le désir du retour aurait empêché l'élaboration d'une certaine conscience de classe qui aurait provoqué un « retard culturel ». Le migrant, lié à son passé, ne s'était pas intégré dans le pays d'arrivée et il ne pouvait donc être porteur de changements au lieu d'origine (Reyneri 1979). Les sociologues et politiques découvraient ainsi que le retour productif et innovant, basé sur l'idée que les émigrés de retour auraient transférés au pays d'origine des modèles de comportement « modernes » acquis dans le lieu de migration, n'était qu'un « mythe ». En effet, les causes du retour résidaient notamment dans les motivations familiales ou personnelles, dans la nostalgie ou dans des problèmes de santé.

Lors d'une recherche comparative réalisée avec Barou et Prado (1997), j'ai pu constater d'une part l'influence décisive jouée par les dimensions sociales et culturelles dans le choix de rentrer opéré par les émigrés de la Vallée de Comino ; d'autre part, que la logique n'est jamais uniquement économique. De nombreux migrants de retour que j'ai interviewés ont argumenté leur décision de rentrer en tenant compte de la position qu'ils occupaient dans la famille (l'assistance due aux parents âgés ou bien le désir de réunir la famille dans le lieu d'origine). De toute façon, les migrations de retour ont fortement contribué à la transformation des campagnes italiennes. Émigration

(nationale et internationale) et changement du monde rural italien constituent un binôme difficile à dissocier, dans lequel les migrants de retour occupent une place privilégiée. Souvent devenus étrangers à ce monde qu'ils ont quitté ou dans lequel ils ne sont pas nés, les migrants de retour se retrouvent dans des campagnes qu'ils ont contribué à modifier de par leur parcours. Agents d'innovation et de conservation en même temps, ils ont contribué à la construction d'une nouvelle ruralité, structurée par la mobilité, qui dépasse le cadre d'analyse rural/urbain. L'introduction d'une perspective culturelle permet donc de considérer que, même ceux qui n'ont pas importé des capitaux importants au pays d'origine, ont participé aux changements des zones d'exode. D'autre part, leurs micro-investissements ont déterminé la valorisation des sols agricoles et ont permis le renouvellement du patrimoine immobilier.

Les comparaisons avec les Anglais et les Portugais installés dans la campagne française ont permis de souligner la complexité des relations qui se créent entre étrangers, néo-ruraux et migrants de retour (Barou, Miranda, Prado 1997). L'installation des Anglais et des Hollandais dans les campagnes bretonnes ; l'enracinement des familles portugaises à partir de la fin des années 1950 dans des villages de la périphérie clermontoise et le retour des migrants dans la Vallée de Comino, participent de manière différente aux processus de réinvention de la tradition et de la patrimonialisation de la campagne. Cette étude a montré l'importance de la symbiose ville/campagne et a posé la question de savoir si, dans un contexte de globalisation des économies rurales, la présence d'étrangers et d'émigrés de retour a pour effet de transformer la culture du patrimoine campagnard. Dans le cas des émigrés de retour dans la vallée de Comino, j'ai constaté que l'émigration a construit une territorialité élargie et que le retour au pays ne détermine pas nécessairement une rupture avec le monde migrant. Dans de nombreux cas, le choix de rentrer s'insère dans un contexte familial structuré sur la dispersion de ses membres. Ainsi, les personnes qui sont rentrées se sont souvent transformées en « gardien » d'une histoire familiale et ils sont devenus des médiateurs entre le monde des migrants et des non migrants.

L'introduction d'une perspective dynamique est dès lors fondamentale pour saisir des articulations du retour qui se révèlent complexes. Nous l'avons souligné : au cours des années 1970, la nature des flux émigratoires a changé aussi bien dans ses composants de départ que dans celles de retour. La crise économique bloque le turnover et les hommes qui émigraient « seuls » décident ou de rentrer ou de s'établir à l'étranger. Bien sûr, le départ de la famille à l'étranger ne représente pas un fait nouveau mais devient la norme et il n'est pas accompagné d'une rupture avec le lieu de départ. Cette reformulation du projet migratoire a déterminé un changement des formes de retour. Les interruptions des cycles migratoires individuels, jusqu'à là perçues comme événements voués à disparaître suite à la stabilisation à l'étranger ou à un retour définitif, prennent une forme et une signification nouvelles. Les circulations des hommes laissent la place à une forme de pendularisme familial, c'est-à-dire au retour périodique de la famille dans les lieux d'origine. Avec ces nouvelles configurations migratoires, l'édification d'une maison ou la restructuration d'une ancienne demeure familiale ont été des éléments essentiels, que le retour des migrants soit définitif ou

périodique, lors des vacances. La maison familiale recouvre une fonction importante puisqu'elle inscrit dans la réalité locale d'origine la mobilité vécue à travers les générations (Miranda 1994a, 1994b). Ces retours ont une valeur de « rencontre symbolique » grâce à laquelle s'établissent et se renforcent les liens entre les générations, se réactivent les liens entre villageois et les mémoires se transmettent (Miranda 2009b).

25. La dilution de l'émigration italienne dans l'espace français

A la fin des années 1970, les mouvements de populations entre l'Italie et la France commencent à diminuer. Nombreuses études ont souligné que cette évolution quantitative du phénomène s'accompagne de l'émergence d'une nouvelle image de la présence italienne en France. Stigmatisés dans le passé comme des *Ritals* ou des *Macaronis*, les Italiens se présentent et sont présentés aujourd'hui comme étant intégrés dans la société française. A la dilution de la présence italienne dans l'espace français correspond également une distanciation du rapport avec les lieux d'origine et avec les formes de sociabilité communautaire. Cette réalité demande à être approfondie au moins à deux niveaux : d'une part, les jeunes et les moins jeunes issus de certains courants migratoires régionaux continuent d'alimenter un système de relations avec le pays d'origine bien que ces liens soient moins articulés autour des valeurs traditionnelles qui ont accompagnées la vie de leurs propres parents ; d'autre part, de nouveaux flux sont apparus sur la scène migratoire. Cette coprésence de configurations différentes ouvre des questions spécifiques sur l'appartenance italienne et une vision assimilatrices des migrations. La construction d'un champ migratoire multiforme et la coexistence de flux migratoires différenciés dans le temps et dans l'espace ne permettent pas d'effectuer une lecture linéaire du phénomène migratoire des Italiens en France. En m'appuyant sur les recherches que j'ai menées depuis les années 1990, mon objectif est ici d'essayer d'en présenter une analyse argumentée.

Pour saisir les nuances du phénomène immigratoire des Italiens en France, il faut souligner que la reconfiguration des migrations traditionnelles entre les deux pays au cours du XIX siècle s'insère dans une longue histoire de mouvements spontanés et transfrontaliers mais que les Italiens ont été également une catégorie d'« étrangers privilégiés », objet d'une politique planifiée (Spire 2003). Par ailleurs, la combinaison des facteurs démographiques, historiques, politiques, économiques et géographiques qui ont relié et continuent de relier les deux pays, ont donné vie à de nombreux champs migratoires, caractérisés par des mouvements multiformes : prolétarisation et création de petites entreprises familiales, reconversion et mobilité professionnelles, dispersion et concentration spatiales des réseaux villageois, mais également retours, pendularismes et installations définitives.

Le ralentissement des flux migratoires italiens commence à la fin des années 1960. Au début de cette décennie, les Italiens représentaient plus du 30% de la population étrangère résident en France, soit le premier groupe d'immigrés. A la fin des années

1990, ils ne représentaient que 6% des étrangers recensés. Ces données statistiques appellent un certain nombre de remarques. La première est relative au regroupement familial qui a été généralement considéré comme étant la manifestation de la conclusion du cycle migratoire. En effet, si l'on compare les recensements entre 1901 et 1999, il apparaît que, bien que la présence masculine ait été globalement majoritaire, les migrations des femmes s'entremêlent avec celle des hommes. Les flux migratoires féminins ne sont pas pour autant linéaires. Ainsi par exemple, après un arrêt à la fin de la Première guerre mondiale, ils reprennent à partir de 1946. Ou bien, en 1975 le nombre des femmes dépasse celui des hommes : selon le recensement français on dénombrait 201.900 hommes sur le territoire français pour 260.700 femmes, soit 56% de l'ensemble des immigrés italiens. Ces différentes phases de la féminisation ne peuvent pas s'expliquer seulement par des regroupements familiaux. En effet, les études réalisées dans une perspective historique comparative permettent de saisir la complexité de ces dynamiques internes à la réalité émigratoire italienne en France.

La seconde remarque est relative à l'idée d'un processus d'assimilation linéaire. En effet, les analyses qualitatives mettent en évidence la coexistence de deux configurations migratoires : l'une de type familial et l'autre de type masculin. Ces dynamiques confirment que nous ne sommes pas face à un seul cycle migratoire, mais à un enchevêtrement des flux migratoires. Certaines familles s'installent en France, alors que des hommes continuent à émigrer seuls ou à pratiquer le pendularisme. Alors que certains entament un parcours migratoire individuel, d'autres s'insèrent dans des dynamiques familiales et villageoises déterminant « la maturité » du cycle migratoire. Tandis que certains s'installent dans un pendularisme familial, d'autres cessent tout rapport avec le lieu d'origine. Finalement, à la même époque, des émigrés d'âge équivalent peuvent se distinguer sensiblement par leurs projets et modalités d'installation. La reconstruction des généalogies des migrants révèle que les migrations entre l'Italie et la France se sont organisées sur une succession de mouvements à base régionale, souvent villageoise, et que l'appartenance à une chaîne migratoire a eu une influence décisive sur le devenir de chaque migrant. Certains migrants se sont stabilisés définitivement en France entre la fin d XIXème siècle et le début du XXème, d'autres après le fascisme ou au cours des années 1960-1970. Pour certains le processus est encore en cours. Plus particulièrement, ceux qui sont arrivés en France depuis les régions du sud de l'Italie à partir des années 1950 et 1960, ont souvent vécu les mêmes difficultés d'insertion que leurs prédécesseurs partis du nord du pays. Un exemple est celui des Piémontais et des Siciliens installés à Marseille. Les premiers sont arrivés au cours de la première moitié du XIXème siècle et les seconds notamment après la Seconde guerre mondiale. Encore aujourd'hui, ces histoires migratoires différentes influencent leur insertion économique, les formes de distribution dans l'espace marseillais et les rapports qu'ils entretiennent avec le lieu d'origine (Sirna 2010).

Une troisième remarque porte sur la présence économique des Italiens en France. Comme nous l'avons souligné, l'émigration italienne en France a été tout d'abord et surtout une émigration frontalière. Avec le début des grands travaux publics, se

manifeste une demande de main d'œuvre sur le marché français. Pendant longtemps, la littérature scientifique et journalistique a restitué une image de l'Italien prolétaire, employé dans les secteurs moins qualifiés de l'industrie, surtout sidérurgique et chimique. Néanmoins, la présence italienne dans l'économie française est diversifiée. Au début du XX^{ème} siècle, les Italiens représentaient 14% des étrangers occupés dans l'agriculture (Noiriel 1994). Cette émigration était de type familial et répondait aux politiques mises en place par le gouvernement français. Elle s'inscrivait dans la longue durée : commencée au début du XIX^{ème} siècle, elle s'est prolongée jusqu'après la deuxième guerre mondiale. Par ailleurs, à la même période on atteste la présence de flux migratoires composés d'artisans et de maçons qualifiés, comme les *scaldini* en provenance de Parme et de Plaisance qui ont donné vie à des chaînes migratoires autour desquelles s'est créé un tissu de petites entreprises italiennes. Ces formes d'entrepreneuriat ont changé la représentation de l'émigré italien : la référence à l'image de l'ouvrier a été substituée progressivement par celle du petit entrepreneur maçon. L'émergence de cette figure est liée à un contexte français favorable au niveau économique mais également au soutien, à la solidarité et aux aides entre parents et villageois qui ont été décisifs pour permettre le passage du travail salarié au travail indépendant. Comme nous l'analyserons dans le chapitre 7, les entreprises créées en situation migratoire doivent leur succès notamment à la mobilisation des ressources et des compétences des membres de la famille. Le rôle des femmes dans ce parcours a été décisif, même si souvent il a été masqué par les logiques familiale ou masculine (Miranda 2001a, 2001b).

La quatrième remarque concerne la dilution de la présence des Italiens dans la société française. La plupart des descendants des Italiens vivent un fort sens d'appartenance à l'espace juridique français qu'eux-mêmes ont contribué à forger aux cours des décennies. L'apport italien à la démographie française est consistant : selon les sources, il varie entre quatre et cinq millions. Par ailleurs, le regard que la société française pose actuellement sur les Italiens et leurs descendants est rassurant ; eux-mêmes ne se reconnaissent plus comme des émigrés. En outre, il est vrai que dans les quartiers parisiens, grenoblois et lyonnais - là où pendant longtemps se sont concentrés les Italiens - la mobilité économique et la pression immobilière ont déterminé leur dispersion dans l'espace urbain. Certains indicateurs (naturalisation, lien avec le pays d'origine, langue parlée, taux de fécondité, composition de la structure familiale, niveau d'instruction, qualification professionnelle, type de logement et niveaux de consommation) montrent que désormais l'intégration est complète (Blanc-Chaléard 2003). Mais, pour saisir l'actuelle configuration de la présence italienne en France, il faut considérer d'autres facteurs, notamment le type de relation entretenu avec le lieu d'origine. Il est vrai que la dispersion de la fratrie, les pratiques de mariages exogamiques, les ruptures et les déstructurations des groupes domestiques d'origine ne permettent pas toujours au village d'origine de se constituer comme un ancrage entre les générations. Toutefois, les ruptures familiales, la dispersion dans l'espace, la mobilité économique, l'acquisition d'une nouvelle appartenance nationale ne sont pas nécessairement accompagnées par la fin de la relation avec l'Italie. Si les « petites

Italiens » se perdent dans la longue histoire émigratoire italienne en France, pour de nombreux descendants d'Italiens, l'identification avec l'Italie ne se confond pas avec le statut juridique. L'affirmation « je suis Italien(ne) » ne renvoie pas à la nationalité mais au rapport entretenu avec l'Italie. Ceux qui se reconnaissent comme étant aussi italiens vivent dans des réseaux d'appartenance italianisés, rentrent régulièrement en Italie et réactivent la référence à l'Italie lors d'occasions fortement symboliques comme les rencontres sportives, notamment de football. Le maintien des liens de la part de nouvelles générations avec le lieu d'origine dépend du fonctionnement des chaînes migratoires et surtout de la création d'un double enracinement comme le montrent des études régionales effectuées en Italie. A ce propos Milza (1993) parle de *francitalité* pour souligner ce double lien accompagné d'un sentiment d'appartenance à « deux cultures cousines mais différentes ».

Le parcours qui a conduit les Italiens vers la francisation n'est donc pas linéaire. Il s'agit d'un ajustement constant du passé à partir du présent, d'un processus qui donne sens à cette catégorie de l'italianité, abstraite et qui prend sens à partir des parcours individuels et familiaux. Pour saisir ce processus, il faut tenir compte de la combinaison des localismes d'origine (Catani 1986b) avec les références sociales, culturelles et politiques françaises, de la situation socio-économique et professionnelle avec les expériences transnationales. Comme nous le verrons dans le chapitre 7, la reconnaissance d'une filiation migratoire s'articule avec la création d'une mémoire partagée. L'appartenance familiale est ainsi transformée en une référence symbolique pour élaborer des frontières permettant de se distinguer des autres groupes nationaux immigrés en France.

Enfin, il faut souligner qu'au cours de la dernière décennie, ces vieilles migrations se sont combinées avec de nouveaux mouvements de population qui font partie des processus de globalisation du marché du travail. Au niveau italien, ces nouvelles migrations sont interprétées comme étant la conséquence du *brain drain*, lié à un fonctionnement déficitaire de l'université et du monde de la recherche italienne, ou encore comme une reconversion des formes migratoires traditionnelles à l'intérieur d'un monde de plus globalisé. La valorisation d'une « Italie gagnante » et d'une certaine vision de la présence migratoire des Italiens jouent dans ces nouvelles mobilités. L'émigration italienne en France apparaît désormais comme une affaire de personnes cultivées et qualifiées et l'émigration de masse entre 1870 et 1970 comme une parenthèse dans l'évolution des événements historiques de longue durée. Cette représentation du phénomène s'articule sur une vision diasporique qui reprend le discours politique qui valorise de plus en plus ses ressortissants à l'étranger (Dufoix 1999).

26. L'arrivée des immigrés

Les premiers immigrés arrivés en Italie au cours des années 1970 ont été employés notamment dans les secteurs domestique et du bâtiment et sur les bateaux de pêche en Sicile. Ce positionnement économique montre que dès ses débuts le phénomène migratoire italien s'est disposé différemment par rapport aux configurations migratoires classiques. La présence féminine – sur laquelle je reviendrai dans la troisième partie de ce travail - dévoile une rupture avec la tradition migratoire ; la présence des Tunisiens à Mazzaro del Vallo souligne une continuité avec les mobilités dans la Méditerranée, tandis que l'arrivée des Slaves pour répondre aux exigences de la reconstruction de la région du Frioul après le tremblement de terre de 1976, était le produit d'une mobilité de proximité. A partir des années 1980, le nombre de migrants a constamment augmenté. En 1981, l'Istat (Istituto nazionale di statistica) compte 321.000 étrangers ; entre 1994 et 1999, le nombre d'immigrés double : il passe de 667.791 à 1.340.655. Au cours de ces années, l'accroissement du taux d'immigrés concerne les nationalités déjà présentes en Italie mais aussi de nouvelles nationalités. De ce fait, la présence des étrangers se diversifie de plus en plus. La nationalité des femmes employées dans le secteur domestique se modifie et nous assistons à l'arrivée des premiers courants migratoires sub-sahariens, composés notamment d'étudiants nigériens et ghanéens, ainsi que des premiers Égyptiens, Marocains et Sénégalais. Avec la stabilisation des migrants, la configuration migratoire nationale italienne s'est européanisée. En 2011, selon l'Istat, le nombre d'étrangers résidant officiellement en Italie était de 4.570.317. Les premières nationalités présentes en Italie proviennent de l'Europe centro-orientale. Toutefois, le contexte migratoire italien est marqué par une présence étrangère souvent invisible dans les études sur le phénomène : celle des religieux et des religieuses. Selon l'Observatoire du Vatican, en 2010 étaient présents en Italie environ 25.000 religieux extracommunautaires, dont 9.000 religieuses. Le nombre d'étrangers de nationalité européenne n'est plus recensé depuis 2007, mais les données disponibles laissent supposer une augmentation constante. Ces étrangers séjournent en Italie pour des motifs liés à leurs études mais également pour assurer un service sacerdotal faute de prêtres italiens dans les églises.

26.1 La construction d'un objet d'études

L'immigration est devenue désormais un enjeu aussi bien économique que symbolique en Italie. Face à l'accroissement du phénomène, l'État a essayé de mettre en place un système statistique. Pendant les années 1980, l'Italie ne disposait pas de chiffres officiels sur le phénomène migratoire, chaque institut de recherche collectant ses propres données. Ce n'est qu'en 1992 que l'Istat a préparé son premier rapport sur l'immigration. Mais malgré la progressive mise en place d'un système de comptage plus fiable, les deux sources principales (le nombre de permis de séjours mis à disposition par le Ministère de l'Intérieur et le nombre d'étrangers inscrits au service de l'état civil de la mairie) donnent à voir des incohérences statistiques importantes, comme le montre la construction de la catégorie des « secondes générations ».

En Italie, les « secondes générations » sont représentées par les enfants de deux parents étrangers. La définition statistique se base sur un critère clair : il s'agit d'enfants qui ne disposent pas de la nationalité italienne. Toutefois, cette définition ne saisit qu'une partie de la réalité. Elle exclut les enfants qui naissent d'un parent italien et d'un parent étranger et elle n'opère pas de distinction entre les enfants ressortissants d'un pays de l'Union européenne et ceux qui, en Italie, sont définis comme « extracommunautaires », bien qu'ils ne disposent pas des mêmes droits, notamment en termes de liberté de circulation. La difficulté méthodologique à cerner la catégorie des « secondes générations » interroge la neutralité des catégories interprétatives, mais surtout la dimension politique des migrations. En 2010, sur 4.570.317 étrangers résidents on comptait 993.238 mineurs dont plus de 650.000 nés en Italie.²⁷ Les enfants nés en Italie de parents étrangers représentent plus de 13% des immigrés résidents dans le pays et ils constituaient la majorité des personnes naturalisées en Italie. En 2010 environ 40.000 étrangers sont devenus italiens par naturalisation : 26.000 étaient des mineurs nés en Italie.

La constitution de la catégorie des « secondes générations » nous rappelle que, la construction de la catégorie de l'étranger, se réfère à la classification du national (Noiriel 2008). Elle montre que - aujourd'hui comme hier - les États régulent, contrôlent et organisent les migrations, mais également l'œuvre des statisticiens et des démographes qui contribue activement à la construction de la migration comme fait social. Spire (1999) a constaté que la construction « scientifique » n'a pas changé le sens commun. Il a souligné que la « rigueur statistique » coexiste avec un « flou important » et l'implication des sciences sociales dans ce processus. Le nationalisme a donc un impact décisif sur la manière dont les sciences sociales élaborent les faits migratoires. Ce caractère national, comme nous le verrons, est de plus en plus mis en crise par une sociologie critique et transnationale.

26.2 Présences économiques territorialisées

Au début des années 1990, Maciotti et Pugliese (1993) soulignaient que les migrations sur le territoire italien présentaient des aspects paradoxaux : les immigrés s'installaient soit dans des régions développées, soit dans des zones caractérisées par des taux de chômage élevés. De plus, ces migrants, fortement mobiles sur le territoire italien, étaient jeunes et dotés d'un niveau de formation élevé. Maciotti et Pugliese suggèrent alors d'interpréter les immigrations italiennes comme une conséquence de l'élargissement des champs migratoires et de la crise du modèle fordiste. L'arrivée des immigrés répondrait à une demande émanant d'un marché de travail non déclaré ; ce qui expliquerait que seule une minorité d'immigrés était en mesure de trouver un travail stable. Par la suite, comme nous l'avons déjà signalé, Pugliese (2012) a repéré des caractéristiques communes entre l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal qui lui

²⁷ La plupart de ceux qui composent la seconde génération se concentrent notamment dans la classe d'âge de 6-16 ans. Le nombre d'enfants de parents étrangers inscrits à l'école a dépassé 700.000 unités au cours de l'année scolaire 2010-2011 et désormais 9 enfants mineurs étrangers sur 10 fréquentent l'école, dont près de la moitié d'entre eux est née en Italie.

ont permis de formuler la présence d'un « modèle migratoire méditerranéen ». Selon cet auteur, dans un contexte d'internationalisation et de segmentation du marché du travail, l'immigration présente une forte spécialisation « ethnico-économique ». Les immigré.e.s acceptent des tâches que les autochtones ne veulent plus accomplir. De ce fait, malgré un taux de chômage élevé, certains secteurs d'activité continuent de générer une demande en direction d'une main-d'œuvre plus précaire et flexible que celle locale. Sur le « choix » économique des travailleurs migrants pèsent également des éléments culturels comme l'expérience du travail précédant, les compétences acquises, les « habitudes traditionnelles », l'appartenance de sexe et de religion. Selon les statistiques une forte présence d'hommes « musulmans », cohabite avec une forte présence de femmes « catholiques ». Les femmes en provenance notamment des pays de l'Europe centro-orientale deviennent en général « badanti »²⁸ ou « collaboratrici domestiche »²⁹ tandis que les hommes, notamment en provenance des pays du Maghreb, sont en général employés comme ouvriers, dans un secteur agricole désormais marginalisé, ou dans de petites entreprises familiales.

Ces recherches posent la question de comment facteurs d'attraction et d'expulsion continuent à opérer dans un contexte économique postfordiste, façonné par une globalisation qui annexe de plus en plus de nouveaux pays et régions dans les échanges économiques (Massey et al. 1993). En effet, le cas italien confirme que, comme le souligne Roulleau-Berger (2010), les économies nées des migrations s'articulent sur un jeu d'encastremets et désencastremets entre économies marchandes et non marchandes, formelles et informelles à différents niveaux, et que ces jeux économiques s'articulent avec des dynamiques hégémoniques ou de résistance. Cette proposition théorique permet d'expliquer le fonctionnement du marché du travail italien, de plus en plus multiforme et articulé entre internationalisation et segmentation du marché du travail local. Dans cette perspective, la question de savoir si le rôle économique des étrangers est complémentaire, substitutif ou concurrentiel par rapport à la main-d'œuvre nationale apparaît plus articulée avec les dynamiques locales. De ce fait, elle permet de dépasser la conception de l'exceptionnalité de la situation italienne : il ne s'agit plus simplement de savoir qui émigre et pourquoi, quels sont les facteurs attractifs et répulsifs mais de saisir comment les différentes échelles agissent en simultanée.

La validité d'une telle approche est confirmée par le fait que l'immigration en Italie ne se distribue pas d'une manière homogène dans l'espace national et contribue aux différents systèmes économiques régionaux. A ce propos, Ambrosini (2005) souligne que le travail des immigrés est incorporé dans le fonctionnement économique. Il existe un lien étroit entre l'appel à la main d'œuvre étrangère et les systèmes économiques

²⁸ C'est la manière de définir la personne étrangère employée par une famille italienne. Elle « bada », c'est-à-dire qu'elle devrait suivre avec attention et affection les personnes âgées et les enfants. Cette définition élude tout le travail domestique que ces femmes ont à faire au quotidien.

²⁹ Ainsi nomme-t-on les femmes de ménage. Dans ce cas, la valorisation de l'aspect de collaboration cache la nature subalterne et souvent assujettie qui structure la relation entre employée et employeuse.

locaux, qui se déclinent dans une pluralité de modèles. Ambrosini en propose quatre. Le premier, basé sur l'industrie diffuse, caractérise les régions du Nord-est du pays où la main-d'œuvre immigrée est utilisée pour répondre aux besoins des petites entreprises. Le deuxième modèle, métropolitain, caractérise les grandes villes comme Milan et Rome ; la main-d'œuvre immigrée est utilisée notamment dans le secteur tertiaire et en partie dans le secteur du bâtiment. Le troisième et le quatrième modèles sont liés au travail saisonnier ; ils répondent aux besoins notamment du secteur agricole et touristique et ils se manifestent différemment dans les régions du sud et du nord du pays. L'insertion des immigrés sur le marché du travail suit les mêmes logiques que celles des autochtones et se structure sur ce que Ambrosini définit une forme d'« intégration subalterne ». La place laissée par la société italienne aux étrangers s'inscrit dans une sorte de complémentarité entre la main-d'œuvre étrangère qui implique soumission, absence de possibilité de mobilité sociale et sous-emploi des compétences et des qualifications des immigrés.

Un élément central pour saisir les caractéristiques de l'immigration italienne est donc sa distribution territoriale. La plupart des immigrés s'installent dans les villes, moyennes ou grandes, et vivent plutôt au nord du pays. Pour ce qui concerne les nationalités, il apparaît que les Roumains, les Albanais et les Marocains se distribuent sur tout le territoire avec des concentrations dans certaines villes³⁰, tandis que d'autres nationalités – par exemple les Chinois, les Philippins, les Équatoriens – se concentrent dans certaines régions (Caritas Migrantes 2011). En même temps, dans les entreprises du Nord, où sont employés également les émigrés italiens du sud du pays, se met en place une double hiérarchie : entre Italiens, et entre Italiens et étrangers. Par exemple, le marché du travail de la Vénétie se présente sous la forme de quatre segments : le premier emploie exclusivement des étrangers ; le deuxième emploie les étrangers, les émigrés du sud pays et une partie des travailleurs autochtones ; le troisième emploie les travailleurs autochtones et quelques émigrés du sud pays ; le quatrième est réservé au personnel diplômé et à l'administration (Devi 2011). Le passage d'un segment à l'autre signifie un passage vers un travail plus qualifié et plus stable. Mais tous ces segments participent à un même système économique qui s'articule sur la flexibilité et la précarité et qui a besoin de travailleurs étrangers pour les fonctions les moins qualifiées. Cette assignation est le « résultat d'un pacte tacite entre l'offre et la demande du travail autochtone qui ne veut pas perdre la priorité dans les carrières hiérarchiques » (Berti 2003 : 38).

³⁰ Cette attraction économique dérive du poids que le tertiaire occupe dans l'emploi des immigrés.e.s mais également des configurations urbaines italiennes.

27. Migrer sans traverser les frontières nationales

Les migrations internes ont eu le même impact économique, politique et identitaire que l'émigration internationale sur l'histoire italienne. Bien qu'il soit plus difficile de disposer de données fiables, les mouvements de population entre les villes ; entre les villes et les campagnes ; entre les villes, les campagnes et les montagnes ont toujours été très consistants. Ils ont produit des « figures hybrides », qui alternaient travail agricole et commerce itinérant, déplacements internes et déplacements internationaux. Les mobilités internes, sous forme de travail saisonnier notamment dans le secteur primaire, ont façonné l'histoire italienne. Elles étaient périodiques et liées aux cycles agraires : des groupes d'hommes et des femmes quittaient leurs lieux de résidence pour aller travailler dans les villes ou dans les campagnes plus prospères. Ces migrations internes saisonnières étaient organisées collectivement et étaient intégrées dans les systèmes économiques locaux, qui reposaient sur la pluriactivité des membres de chaque famille (Gallo 2012). Au moment de l'Unité de l'Italie, $\frac{3}{4}$ des mouvements de populations se réalisait à l'intérieur du pays même. L'Unité d'Italie a déterminé un réaménagement de ces systèmes migratoires et la croissance urbaine a attiré aussi bien les masses populaires que les classes moyennes. La mobilité des fonctionnaires, des commerçants et des ouvriers se sont superposées créant de nouvelles formes de mobilités sociales. La période fasciste a marqué un tournant dans cette histoire migratoire. D'un côté, la relation étroite existant entre migrations internes et internationales se rompt ; de l'autre, la migration interne commence à être gérée par l'État, tout comme l'émigration internationale. Le régime fasciste essaye de fixer les Italiens à la campagne. En 1931, Mussolini crée le Commissariat pour les migrations et la colonisation interne afin de distribuer la main d'œuvre rurale sur le territoire national. Ce qui déterminera le déplacement de presque 30.000 personnes vers les campagnes romaines assainies et les villes construites après l'assainissement. En 1937 - malgré les lois fascistes restrictives (restées valables jusqu'en 1961) - environ 1.500.000 personnes avaient changé leur lieu de résidence par rapport à l'année 1923 (Trèves 1976).

Le phénomène devient encore plus important à partir des années 1950. Entre 1955 et 1971 environ 5 millions d'Italiens ont émigré du sud vers le nord du pays. Le développement industriel des villes du nord, le chômage et le sous-emploi dans le secteur agricole ont été évoqués comme des facteurs déterminants. Mais, il ne faut pas imaginer les flux migratoires reliant exclusivement les régions du sud aux régions du nord du pays. Au contraire. La plupart des flux migratoires qui arrivent dans les villes industrielles du nord au cours des années 1950 proviennent des campagnes du nord. Alasia et Montaldi (1960) soulignent que jusqu'en 1955, $\frac{2}{3}$ des émigrés habitant la périphérie milanaise provenaient de la Lombardie même. En effet, la main-d'œuvre qui afflue à Milan entre 1954 et 1955 était constituée essentiellement de Lombards et Vénitiens. Par ailleurs, les émigrés qui arrivaient du sud du pays avaient en général déjà vécu une autre émigration vers les villes du sud et 30% parmi eux appartenaient à la classe moyenne. De même, les migrations vers Turin étaient alimentées par des flux en provenance des montagnes environnantes (Gribaudi 1987), et les réseaux familiaux

jouaient un rôle fondamental comme dans les migrations en provenance des villages du sud du pays (Viriglio 1991). Les flux migratoires internes ne s'expliquent pas qu'à partir du processus d'industrialisation. Ils existaient des mobilités internes campagne-campagne qui étaient également reliées aux migrations internationales. Dans le monde rural piémontais les migrations vers la France et les États-Unis se combinaient avec les migrations internes urbaines. Les femmes migraient comme domestiques notamment vers les grandes villes italiennes, alors que les femmes du sud se déplaçaient dans les campagnes du nord, pour épouser les paysans restés seuls (Revelli 1985).

Lors de la première grande enquête réalisée au cours des années 1960 parmi les émigrés des périphéries milanaise et turinoise, Alasia et Montaldi (1960) dévoilent le caractère politique des émigrations internes. Ils décrivent les émigrés comme vivant dans des « Corées », comme ils ont défini les bidonvilles dans lesquels ils étaient installés, car ils rappelaient les images de villes détruites lors de la guerre en Corée. Ces auteurs donnent une description qui peut paraître étonnante : ces émigrés italiens étaient clandestins³¹, travaillaient notamment dans le secteur de la construction et étaient exploités par les entrepreneurs locaux. Selon ces auteurs, cette condition était déterminée par leur faible qualification et l'incapacité des organisations syndicales à faire face au patronat. Alasia et Montaldi rappellent également la « résistance » des habitants de Turin contre les émigrés méridionaux et la constitution d'un mouvement de droite, le *Movimento per l'Autonomia della Regione Piemontese* (Mouvement pour l'Autonomie de la Région Piémontaise) qui, au début des années 1960, obtint plus de 30.000 voix à partir d'un point de son programme : contrôler et limiter l'émigration depuis le sud du pays. Le chemin vers la Ligue Nord était ouvert.

Les études sur les dynamiques socioculturelles liées aux mouvements internes ont montré la place que les émigrés ont occupée dans les luttes politiques, ainsi que dans la construction d'une unité culturelle du pays (Signorelli 2006, Gallo 2012). Par ailleurs, les émigrés italiens ont vécu les mêmes processus d'adaptation et ils ont subi les mêmes formes de racisme que les émigrés qui partaient à l'étranger. Dans un récent ouvrage, Badino (2012) a souligné comment les parcours des premières générations d'immigrés provenant du sud de l'Italie et arrivées dans la ville de Turin au cours des années 1960, jouent encore aujourd'hui un rôle fondamental sur les « secondes générations ». L'adoption de ce concept n'est pas déplacée. En reconstruisant les itinéraires migratoires de ces enfants, elle souligne que la ségrégation spatiale, le racisme, les abandons scolaires ont déterminé des conditions qui, dans un regard plus large, peuvent être comparés aux parcours des immigrants italiens à l'étranger et à ceux des immigrants actuels en Italie.

Comme pour les émigrations internationales, à partir des années 1970, les flux migratoires internes commencent à diminuer. Mais, depuis les années 1990,

³¹ Ces émigrés de l'intérieur étaient dans la plupart des cas des « clandestins », étant encore valable la loi fasciste qui défendait à toute personne n'ayant pas un travail régulier et déclaré de changer de domicile. De ce fait, les émigrés internes à l'Italie ne pouvaient pas avoir un domicile sans un travail régulier, mais ils ne pouvaient pas avoir de travail régulier sans avoir préalablement un domicile.

l'émigration interne, qui paraissait être destinée à disparaître, s'est accrue de plus en plus (Bubbico, Morlicchio, Rebeggiani 2011). Presque deux millions et demi de personnes, notamment des jeunes scolarisés, ont quitté le sud entre 2000 et 2009. Ces mouvements sont fortement sous-estimés puisque la plupart des personnes ne changent pas leur lieu de résidence. Ces migrations de jeunes, qui très souvent continuent à être à charge de leurs parents car leurs salaires ne sont pas suffisants pour vivre dans les villes du nord, coexistent avec ce qui a été défini « le pendularisme de rayonnement étendu », c'est-à-dire d'ouvriers agricoles ou de maçons qui circulent entre les lieux de travail et le domicile familial. Ces nouveaux immigrés ne changent pas leur résidence, ni se font joindre par les autres membres de la famille, car leur travail est précaire et le coût de la vie, notamment le logement, est trop élevé. Ces migrations des Italiens du sud vers le nord sont doublées des migrations internes des immigrés. Au cours de la dernière décennie, environ 1.400.000 immigrés ont changé de lieu de résidence à l'intérieur du pays. Les données montrent une progression constante (plus 16% en 2008 par rapport à 1998, tandis que ce taux est de 4% pour les Italiens) et le fait qu'ils suivent les mêmes directions que les Italiens, c'est-à-dire du Sud au Nord du pays. En général, ces migrations se mettent en place dans les années successives aux procédures de régularisation. Les Marocains et les Chinois sont parmi les plus mobiles, les femmes sont plus stables que les hommes et les mobilités internes sont à attribuer à des motifs familiaux ou à un changement de profession – notamment au passage vers une activité autonome.

Les enchevêtrements entre les différentes formes de migration interne et internationale pose des questions sur les différents profils des migrant.e.s. Le débat a reçu une certaine attention au cours des années 1970-1980. Les études réalisées au cours de cette période montrent que les émigrés, qui aient ou non dépassé les frontières nationales, étaient employés dans les mêmes secteurs (bâtiment et industrie notamment) et qu'ils ont connu les mêmes dynamiques socioculturelles (exclusion et racisme). Les migrations internes, comme les migrations internationales, ont produit les mêmes conséquences au niveau démographique et économique : elles ont épuisé la force de travail des jeunes et ont déterminé une forte dépendance économique des lieux de départ à l'égard des lieux d'arrivée. Le mécanisme propulsif a été déterminé par les réseaux sociaux qui ont constitué la trame des routes migratoires sur lesquelles circulaient les informations qui permettaient de partir (Ramella 2001). Les « chaînes migratoires » ont donc agi à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Italie. Le choix d'émigrer dans des espaces nationaux et internationaux a été souvent lié aux possibilités offertes par les liens sociaux et les politiques migratoires. D'autres études dépassent ces convergences et constatent que l'émigration internationale a eu un caractère plus temporaire et provisoire par rapport à celle interne à l'Italie (Reyneri 1979). En effet, la prise en compte de l'appartenance à la classe sociale des migrants et des formes de capital économique dont ils disposent au départ, semblent définir des profils migratoires différents. De fait, dans les émigrations internes, une place particulière est occupée par la bourgeoisie rurale qui a investi dans la scolarisation des enfants lesquels, une fois leurs études terminées, s'établissaient dans la ville tout en

continuant à garder les liens avec le lieu d'origine et demeurant un pilier pour les autres membres de la famille (Signorelli 2006). L'émigration interne a eu donc un caractère plus familial et a intéressé davantage des jeunes instruits, alors que l'émigration vers l'étranger a été plus individuelle et pendulaire.

Nous considérons que la question relative aux différences et aux similitudes existant entre les configurations migratoires internes et internationales mériterait d'être approfondie dans une perspective comparative. Deboulet (2008) montre dans ses études que les bouleversements qui se produisent dans les villes mondialisées actuelles, comme Le Caire, sont liés aux migrations internes et à la mise en place des formes de pendularismes interurbaines. De même, les migrations internes chinoises se sont fortement intensifiées révélant la complexité des superpositions de l'ancien ordre socialiste avec le nouvel ordre capitaliste ; les dynamiques économiques sont par ailleurs organisées autour des processus de segmentation des marchés du travail qui construisent inégalités, discriminations et évictions (Roulleau-Berger, Shi Lu, 2004). L'analyse des migrants de l'intérieur nécessite également une réorientation de l'attention afin de regarder également les micro-mobilités. Une telle approche permettrait de mieux saisir les processus de globalisation actuellement en acte et les manières dont les différentes configurations migratoires se combinent.

28. Les insuffisances de la perspective urbaine

La longue histoire migratoire italienne permet de porter un regard sur la persistance de formes de mobilités différentes et des interpénétrations des mondes rural et urbain. Et pour autant, les migrations ne sont en général regardées que du point de vue urbain. En effet, l'urbanisation et l'industrialisation ont absorbé les mouvements de populations et les migrations ont été progressivement élaborées comme un trait caractéristique de la « modernité urbaine ». La portée d'une vision urbain-centrique des sciences sociales dépasse les frontières du champ d'études migratoires (Mendras 1976, Rambaud 1976). D'une manière particulière, l'École de Chicago a posé le lien problématique existant entre migrations et formes urbaines : les logiques spatiales traduisent les formes de mobilité - d'abord des communautés, puis des individus - dérivées des changements induits par les migrations. Les microsociétés qui composent la ville donnent à voir des profils de citoyens diversifiés, liés à leur passé, à leurs trajectoires migratoires, à leurs formes d'installation dans la ville, à leur manière de se rapporter et d'organiser l'hétérogénéité urbaine (Grafmeyer, Joseph 1979).

Les recherches que j'ai menées en Italie participent à l'analyse de ces relations en regardant les processus depuis le monde rural. Ce regard décentré montre que les migrations permettent l'élaboration de territorialités qui relient mondes urbain et rural, indépendamment du contexte national. Ce qui nous amène à faire deux considérations d'ordre plus général. La première est que les enchevêtrements entre migrations internes et internationales participent d'un même processus qui se structure autour de continuités et d'hybridations à la campagne comme à la ville. Les

migrations, internationales ou internes, créent des formes d'interaction inédites. Les espaces, urbain et rural, sont traversés par des formes de stratifications sociales qui portent à des appropriations différenciées (Raulin 2001). La seconde considération est que la présence des étrangers dans le monde rural est souvent sous-évaluée. L'immigration a joué un rôle important dans les transformations économiques et sociales de l'agriculture et du monde rural français (Noiriel 1994), mais les migrations entre/dans les campagnes ont souvent été vues comme une mobilité résiduelle, destinée à se résorber avec le temps.

Ces observations sont importantes si l'on tient compte qu'aujourd'hui nous assistons à des formes différentes de mise au travail des migrants dans des campagnes industrialisées. La comparaison de la situation italienne avec d'autres réalités ouvre des perspectives intéressantes pour une sociologie critique des migrations. Comme j'ai eu l'occasion de le vérifier lors de divers séjours effectués au Mexique depuis 2004, le cas mexicain met en exergue les interactions existant entre mondes rural et urbain, enjeux migratoires et ordre capitaliste. Dans ce pays, migrations internes et internationales, circulations et déplacements internes et internationaux coexistent, reliés aux formes d'urbanisation et d'industrialisation du secteur agricole. Entre 1910 et 1930 environ 750.000 Mexicains se sont rendus aux États-Unis et entre 1942 et 1964 les États mexicain et américain avaient mis en place le *Programa Bracero*. Ariza et Portes (2007) soulignent qu'à partir des années 1960 se produit une modification de l'échelle et de l'intensité du phénomène migratoire mexicain. Les phénomènes s'accroissent au cours des années 2000 avec l'apparition des nouvelles régions de départ et d'arrivée, la transformation du profil socio-démographique des migrants, l'augmentation du nombre de migrants internationaux en provenance des villes, les changements de la durée des migrations et la diversification des secteurs économiques. La création des *maquilladoras* ont exercé une forte influence sur l'immigration à l'intérieur du territoire mexicain en même temps que les migrations vers les USA se sont diversifiées. Le dernier recensement américain montre un changement dans les origines et les régions de destinations des migrants lié aux restructurations économiques, à la logique libérale. De ce fait, nouveaux et anciens réseaux migratoires se combinent entre les lieux d'origine et d'arrivée (Riosmena, Massey, 2012).

En prenant en compte les migrations internes, le cadre se complexifie ultérieurement. L'augmentation du nombre de migrants dans les réalités urbaines a déterminé un accroissement des inégalités, notamment dans la ville de Mexico. Ces migrations internes recouvrent donc un rôle fondamental et elles répondent à la même logique que les migrations internationales néolibérales tout en montrant un profil migratoire différent. Depuis la fin des années 1980, ces mobilités ont intéressé environ 5.500.000 personnes et on estime qu'environ 40% d'entre elles concernaient des indigènes qui se sont déplacés pour aller travailler dans le secteur agricole. Ces migrations, liées à l'industrialisation et à l'internationalisation du secteur primaire (Chavez Galindo 1998), sont plus temporaires que les migrations internationales et majoritairement composées d'indigènes et de femmes. En effet, les paysans migrants mexicains constituent le principal groupe social des flux migratoires internes. Les *jornaleros* vivent

dans un constant mouvement entre les campagnes, où les enclaves agricoles destinées à l'exportation (comme en Baja California) demandent un constant surplus de main-d'œuvre (Lopez, Cristiani, Lastra 2001). Ces migrations internes agricoles se sont souvent constituées dans des « zones de confluence interethnique » où la question des élites locales métisses s'est entrecroisée avec le développement capitaliste (Buznego d'Aubeterre 2009).

Par ailleurs, ces migrations se situent à l'intérieur d'une histoire nationale elle-même articulée à l'échelle de l'Amérique. Comme le souligne Lara (2012) les migrations d'Amérique latine sont insaisissables si l'on n'examine pas en même temps les différentes échelles migratoires infra et supra régionales, ainsi que la persistante consistance des migrations internes féminines. Dans les pays d'Amérique latine, les statistiques révèlent que les femmes migrent plus que les hommes de la campagne vers les grandes villes, à l'exception du Guatemala et du Pérou. Cette mobilité régionale est favorisée lorsque les groupes indigènes partagent une même langue, des traditions et des territoires ancestraux. En même temps, il faut souligner que femmes et hommes sont attirés par des enclaves agricoles qui fonctionnent comme pôles d'attraction des migrations infrarégionales. Au cours des dernières décennies, du fait de la mondialisation de l'agriculture, ce processus s'est accentué. Cette version mondialisée du capitalisme est traversée par les forces de maintien des différences de rapports sociaux de sexe, d'ethnie et de nationalité qui ouvrent des perspectives comparatives intéressantes.

Le cas mexicain montre que les logiques de classe, de sexe et d'ethnie participent différemment aux échelles migratoires. Son analyse rend nécessaire le changement des paradigmes interprétatifs classiques afin de considérer les interconnexions existant entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ; les régions impliquées et l'organisation des allers-retours ; les mélanges qui se créent entre les immigrés avec et sans documents ; les soutiens des communautés et la création d'espaces sociaux transnationaux (Lima Herrera 2001). D'une manière plus spécifique, les migrations des indigènes mettent en crise les paradigmes migratoires classiques car elles sont insérées dans des enclaves ethniques et économiques qui présentent de fortes continuités entre les villes mexicaines et aux USA. Pour Portes (2007), ces migrations interpellent le rôle des Etats, mais surtout elles rendent plus complexes les relations existant entre un Nord global et un Sud global.

Le cas du Mexique, les migrations contemporaines ouvre des perspectives sur les relations existant entre mondes ruraux et migrations. Le fonctionnement du système agricole français se base sur la sous-traitance internationale et sur une pratique diffuse d'embauche illégale de journaliers sans titre de séjour ou sans autorisation de travail. En Europe, la multiplicité des statuts et des origines des ouvriers agricoles étrangers permet de minimiser le coût du travail et maximiser le rendement des salariés qui sont continuellement menacés d'être remplacés par de nouveaux venus. Par ailleurs, l'Union européenne a renforcé ce système et désormais sont surtout des Européens qui sont embauchés (Potot 2010). Dans la région de Naples, où le système agricole est

fortement urbanisé, les travailleurs migrants, notamment en provenance de l'Afrique sub-saharienne, sont dans une circulation constante au niveau spatial (entre la campagne, les plages et les villes italiennes) et économiques (commerce, bâtiment, agriculture). Leur insertion stable dans le secteur de l'agriculture se construit avec le temps. Elle est le produit d'un rapport de confiance qui se crée avec les petits agriculteurs locaux. Cette condition montre l'importance du fait que, au-delà des politiques migratoires mises en place par le gouvernement italien et la difficulté à accéder à un statut légal, la présence des migrants contribue aux changements sociaux du monde agricole (Filhol 2012).

Revoir le paradigme urbain qui est à la base de l'étude des migrations, nous apparaît d'autant plus nécessaire que, comme le remarque Sassen (1993, les migrations liées au secteur agricole expriment une logique capitaliste qui attire une main-d'œuvre bon marché, flexible et exploitée. Les résultats d'une récente recherche menée dans les régions de Calabre, Campanie et Pouilles dans le sud de l'Italie confirment que l'emploi massif de la main-d'œuvre étrangère dans les campagnes se base sur une violation permanente des droits. Il s'agit souvent de demandeurs d'asile dont la demande a été refusée et qui vivent dans de conditions très précaires (De Filippo 2012). Toutefois, il nous paraît important de souligner les formes de résistance qui émergent dans ces lieux. En Italie, Rosarno, une commune calabraise, est devenu le symbole de ces nouvelles formes de révolte. Entre le 7 et le 10 janvier 2009, suite à l'agression de trois africains, les immigrés se sont insurgés contre l'exploitation et le racisme ; ils ont dénoncé les conditions de logement et les implications de la mafia dans le système d'exploitation.

CHAPITRE 5

TRANSNATIONALISMES ET LOCALITES

Au cours des dernières années, la perspective transnationale a contribué à renouveler les études des migrations. Les chercheurs se référant à cette optique ont complètement brisé la représentation du migrant comme un être tiraillé entre les pôles de départ et d'arrivée, entre l'assimilation et l'intégration. Le phénomène migratoire s'est ainsi manifesté sous une forme multidimensionnelle d'interconnexions. La mise en crise du paradigme « émigration-immigration-assimilation » a ouvert des champs d'investigation qui donnent à voir les connexions que les migrants créent au-delà des frontières nationales entre institutions, pratiques et représentations. L'enchevêtrement persistant entre lieux, identités, cultures mettent en place des processus d'identification de nature hétérogène entre les niveaux local, national et international. Différents facteurs ont guidé à cette reconceptualisation des faits migratoires. Paret et Gleeson (2006) ont mis en évidence qu'au cours des années 1980, un certain nombre de chercheurs anglophones avait déjà commencé à réfléchir à la question de la globalisation et avaient mis en crise une certaine vision Etat-centrée des sciences sociales. Puis, durant les années 1990 aux USA, avec un intérêt grandissant pour les migrations non européennes et à la mise en exergue des inégalités internes, ces questions ont fini par interroger les paradigmes migratoires. En effet, dans la tradition sociologique des Etats-Unis, la migration a été longtemps vue comme une condition destinée à se diluer dans l'espace urbain. La position des groupes « minoritaires », notamment des Indiens et des Noirs d'Amérique, et les inégalités existantes entre *native-born* ou *foreign-born*, ont démontré l'insuffisance des schémas interprétatifs classiques. Par exemple, l'analyse des Noirs Américains - exclus du fameux diagramme interprétatif de Burgess - a prouvé que le cycle de l'assimilation est beaucoup plus complexe : sans être des immigrés, les Noirs Américains sont dans les faits traités comme des immigrés³². Leur condition

³²Je ne développerai pas cet aspect, mais je tiens à souligner que *L'African Diaspora Reserch Projet* a permis de prendre en compte les translocalités créées par cette diaspora accompagnée par des inégalités et discriminations spécifiques mais également par la mise en place des formes de résistance. La diaspora africaine est conceptualisée comme un ensemble d'acteurs et de sub-populations, situés dans différents espaces mais qui se sentent uni par une histoire commune. La *maafa*, référée à l'esclavage, est devenue le moment fondateur de cette diaspora C'est ainsi que au-delà des expériences différentes, la race reste un facteur central dans la définition du phénomène et dans la mémoire historique de cette diaspora. Néanmoins, en comparant les immigrés de l'Afrique subsaharienne en Grande et en Grande Bretagne, Barou (2012) a souligné que cette expérience douloureuse commune n'est pas suffisante pour constituer des diasporas et qu'il est nécessaire de contextualiser les migrations. En comparant la France avec la Grande Bretagne il démontre que dans le premier pays cette élaboration

laisse voire que l'assimilation, l'intégration, la discrimination et les migrations sont plus imbriqués.

Lorsque Szanton Blanc, Basch et Glick Sciller (1995) donnent leur définition du transnationalisme migrant, la réflexion autour de la question était donc déjà entamée. Néanmoins, leur proposition a ravivé un débat qui a dès lors dépassé les frontières étatsuniennes. En 2003, dans l'introduction du numéro « International Perspectives on Transnational Migration » de la revue *International Migration Review*, Levitt, De Wind et Vertovec (2003) ont constaté un intérêt grandissant pour le transnationalisme des migrants parmi les chercheurs. Depuis, les interprétations, les commentaires et les précisions se sont multipliés et il est difficile de dégager une vision unitaire de ce mouvement. De notre point de vue, nous constatons que, comme le soulignent les critiques plus acharnées, le transnationalisme est devenu une sorte de « label ». Ce concept s'est désormais imposé comme un paradigme interprétatif hégémonique tant dans les sciences sociales et politiques qu'auprès des organismes internationaux. Cependant, nous considérons qu'il peut constituer un cadre de référence pour une sociologie critique des migrations à conditions qu'on décentre les points de vue d'analyse en tenant compte des autres traditions disciplinaires. En effet, comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, au cours de la même période, de nombreux chercheurs ont opéré en France une rupture avec les schémas interprétatifs classiques dichotomiques. De ce fait, nous proposons d'examiner le transnationalisme également en regard des avancées théoriques réalisées en France et notamment du concept d'échelle. Après avoir posé ces réflexions, l'analyse de la présence des Marocains et des Chinois en Italie nous permettra d'interroger l'enjeu de différents répertoires des légitimités nationales dans les situations migratoires transnationales et nous exposerons notre conceptualisation du transnationalisme localisé.

29. Le transnationalisme : un paradigme interprétatif hégémonique utile

Au milieu des années 1990, Szanton Blanc, Basch et Glick Sciller (1995) jettent les bases d'un débat qui dépasse la représentation des migrations comme un fait social mis en place entre deux nations, entre lieux d'origine et d'arrivée. Les chercheuses constatent le développement d'une forme de capitalisme de plus en plus global et flexible qui détermine une augmentation du nombre de personnes qui vivent entre plusieurs pays. Elles remarquent que, en même temps, de nombreux états ferment leurs frontières ou essayent de filtrer et contrôler l'arrivée des flux des personnes au travers de politiques restrictives. Rappelons que pour ces chercheuses américaines le transnationalisme est décrit comme « l'ensemble des processus par lesquels les immigrés tissent et entretiennent des relations sociales de nature multiple reliant leurs sociétés d'origine et d'accueil » (ib. p. 6). Elles ajoutent qu'elles utilisent ce concept « pour insister sur le fait que, de nos jours, beaucoup d'immigrés construisent des espaces sociaux qui

est restée une construction inachevée, limitée à un groupe d'intellectuel; au contraire, dans le second pays elle constitue la base d'une dynamique identitaire forte.

traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques » (ib. p. 6). Le prisme transnational insiste d'un côté sur les implications diversifiées des migrants qui engendrent des dynamiques qui dépassent les frontières nationales. De l'autre, il offre une échelle pour observer les centralités créées par les migrants qui ne coïncident pas avec les centralités des États-Nations. De plus, cette perspective souligne que les migrants, en participant à la construction d'un ou de plusieurs États, se distancient de l'appartenance aux États-Nations. Comme l'écrit Portes (2004), ils créent des communautés qui ne se situent véritablement « ni ici, ni là » mais ici et là en même temps. Cette perspective ouvre la question de l'identification du « vrai sujet transnational » et des pratiques qui le caractérisent.

Les études qui ont été réalisées dans cette perspective ont porté une attention particulière à la dimension économique. Les chercheurs se sont penchés notamment sur les effets micro et macroéconomiques liés à l'action des migrants, et sur les échanges économiques qu'ils instaurent entre eux et les non-migrants tant sur les lieux de départ que d'arrivée. Portes (2004) considère l'émergence de ces groupes transnationaux comme liée à la logique même du capitalisme. Les activités économiques des communautés transnationales reposent sur les différences de profits créées par les frontières ; elles ne fonctionnent pas différemment des multinationales sauf que les activités des migrants émergent « par le bas » et qu'elles sont souvent informelles. De plus, ajoute Portes, les migrants ne sont pas tous des transnationaux. Il propose de réserver l'appellation « transnationalisme » aux activités de type économique, politique ou culturel nécessitant que les protagonistes y consacrent la majeure partie de leur temps de manière régulière. Par exemple, le négociant salvadorien qui rentre périodiquement se réapprovisionner au pays ou l'industriel dominicain du bâtiment qui se rend régulièrement à New York faire de la publicité auprès de ses compatriotes, sont des entrepreneurs transnationaux. En revanche, l'immigré qui fait construire ou achète une maison au pays ou qui rentre chez lui une fois par an, les bras chargés de cadeaux pour ses parents et amis, n'en est pas un (Portes, Zhou 1993).

Notons que cette vision du transnationalisme, tout en permettant de tenir compte des échanges économiques au-delà des frontières nationales opérés dans une logique différente de celle des grandes industries, risque de rester un peu trop cantonnée à la sphère de l'économique. Le transnationalisme « par le bas » analysé par Tarrus (2002) autour de la Méditerranée confirme l'existence de réseaux d'entrepreneurs nomades ; de plus, il montre l'importance des « notaires informels », c'est-à-dire de l'importance des valeurs dans le fonctionnement de ces réseaux qui s'appuient sur les accords de parole, l'importance des éthiques et des « savoir circuler ». Les positions de Tarrus permettent de souligner que pour saisir le fonctionnement économique transnational il faut tenir compte également des relations sociales, culturelles, politiques que les migrants mettent en place d'une manière intentionnelle ou non, afin de pour garder ou reproduire leur milieu d'origine (Guarnizzo, 1998 ; Guarnizzo Smith 2007).

Une autre dimension qui a attiré l'attention des chercheurs s'inspirant de la perspective transnationale est le rôle joué par les familles. Selon ces auteurs, les familles qui vivent dans des réseaux transnationaux couvrent des fonctions sociales et culturelles fondamentales et elles englobent le mouvement dans leurs pratiques. Fog (2004) rappelle que les migrants se déplacent en tant que membres d'un réseau familial et que les autres membres de la famille peuvent encourager ou décourager leurs migrations. La multiplication des lieux de vie des migrants correspond souvent à une plurilocalisation des lieux de vie des membres d'une même famille. Beck et Beck-Gernshhheim (2012) parlent de chaos en se référant à la globalisation des liens affectifs déterminés par la mondialisation. La constitution des familles globales, comme les définissent ces auteurs, amène à réfléchir aux identités que chacun porte en soi et sur la manière de les utiliser dans le contexte globalisé entre les mondes riches et en développement. Les familles transnationales se différencient pour les diverses formes de communication qui se créent entre les membres d'une même famille. Nous approfondirons cette question dans la partie III, car d'une manière qui peut paraître un peu étonnante, elle a été amplement développée par les recherches sur les femmes migrantes.

Au-delà de la dimension familiale, nous devons constater que le transnationalisme est traversé par des formes d'hégémonie et de subalternité. Bauman (1999) rappelle avec acuité que si l'ensemble des pays, groupes et sociétés sont en connexion et vivent dans la mobilité, tous les pays, tous les groupes et toutes les sociétés ne participent pas de la même manière à ce processus. Le touriste et le vagabond incarnent les deux figures qui expriment le mieux cette tension en termes de classe sociale qui traverse les mobilités modernes. En suivant le raisonnement de Bauman, nous pouvons en conclure que la globalisation des migrations dérive des changements économiques capitalistes et participe à la redistribution des positions sociales à l'intérieur d'un contexte élargi (Castels 2000). Les sujets sont donc différemment impliqués dans le transnationalisme qui contribue à créer de nouvelles configurations en termes de classe sociale internationalisée, comme ce serait le cas en Chine, en Russie ou en Inde (Upadhy 2004). Le transnationalisme n'est donc pas une simple concaténation entre des espaces lointains, mais un phénomène qui participe à la redéfinition des sociétés. Levitt et Glick Schiller (2004) le montrent en utilisant le concept des « champs sociaux » en référence à Bourdieu. Elles soulignent que si la migration n'est certes pas nouvelle, le rétrécissement des distances à l'échelle planétaire et le développement des technologies de communication rendent plus visible la présence des migrants.

Nombreuses ont été les positions critiques par rapport au transnationalisme et il serait difficile de toutes les résumer. Nous porterons notre attention sur deux critiques principales : l'une concerne le fait que le transnationalisme renforce une rupture épistémologique entre les migrations traditionnelles et les migrations contemporaines ; l'autre se rapporte à la difficulté de pouvoir mesurer statistiquement ce phénomène. Pour ce qui concerne la première, cette critique souligne que le transnationalisme s'appuierait sur une impossible comparaison entre passé et présent, ce qui rendrait les auteurs des « victimes du présentisme » (Waldinger 2006). Cette

position souligne que souvent, derrière le transnationalisme, se cache un bilocalisme : les personnes définies comme transnationales ont souvent deux lieux de résidence, parlent deux langues et possèdent deux nationalités (Yeoh, Lai, Kiong Tong, 2003). En effet, il faut reconnaître que les pratiques enracinées dans deux localités, articulées sous des formes de bilocalisme et de double nationalité, souvent soutenues par une dimension économique, ne sont pas nouvelles. Si le transnationalisme désigne les processus à travers lesquels les migrants construisent des réseaux et gardent des relations sociales multiples, relient leurs sociétés d'origine et d'arrivée, créent des formes d'appartenances qui traversent les frontières nationales, géographiques et politiques, il faut rappeler qu'il ne s'agit pas d'un phénomène inédit (Miranda 1998b, 1996). De nombreux exemples du passé confirment l'existence de configurations migratoires ainsi élaborées. Pour synthétiser, les migrations passées contribuent à élaborer le présent migratoire, à la complexification des formes d'appartenance, elles constituent une sorte de sédimentation des formes d'appartenance multiples (Vervotec 2004).

La seconde critique souligne la difficulté à capturer la figure du « vrai sujet transnational ». En effet, les différents plans d'action, les formes et les contenus du transnationalisme ne permettent pas de trouver une méthodologie capable de restituer l'articulation complexe entre les parcours migratoires individuels, familiaux et collectifs (Boccagni 2007). Cette objection porte à reconnaître le sens polysémique que les pratiques transnationales des migrants peuvent induire aux niveaux individuel, familial et collectif. L'existence d'un réseau transnational ne détermine pas nécessairement la même adhésion de tous ses membres. Les sujets peuvent s'y engager différemment et leurs engagements ne sont pas toujours explicites et conscients. De plus, selon nous, la perspective transnationale laisse dans l'ombre tous ceux et toutes celles qui délaissent les réseaux d'origine, qui s'y identifient partiellement ou qui encore se positionnent moins régulièrement dans les échanges transnationaux. La perspective transnationale accentue les continuités en délaissant les ruptures et elle ne considère pas le fait que le transnationalisme peut recouvrir une fonction symbolique qui ne se laisse pas appréhender directement par l'analyse des pratiques.

Il s'avère que ces théories sont en phase avec les recherches que j'ai réalisées. Au début des années 1990, j'ai signalé que migrants et non migrants de Casalvieri vivent dans une sorte de « pendularisme entre plusieurs ancrages » (Miranda 1996, 1995). Ce concept laisse voir l'importance des pratiques symboliques, mais également le fait que les Casalvierani ont transformé les rapports entre altérité et identité, du proche et du lointain tant aux lieux de départ que d'arrivée. Installés en Europe, aux Amériques et au Australie, les mémoires individuelle, familiale et collective des migrants et des non-migrants de Casalvieri gardent les traces des dispersions plus ou moins récentes des groupes d'appartenance, permettant l'élaboration d'une carte du monde qui englobe différents pays tout en suivant les réussites et les difficultés des uns et des autres. Migrants et non migrants rendent évidente l'existence d'une multiplicité de sens d'appartenance et le fait que les identifications traditionnelles peuvent coexister avec

des nouvelles formes d'identification, articulées autour de nouveaux ancrages. Ceux-ci représentent des lieux d'enracinement, dont la dimension, la forme et l'extension varient. Ils peuvent échapper à la spatialisation concrète, mais ils donnent sens aux parcours individuels dans le mouvement. Réversibles et changeants, ils sont utilisés dans une sorte de « pendularisme », cette modalité de vivre l'espace, créatrice d'un équilibre qui se situe dans le mouvement. Le pendularisme permet la coexistence d'une pluralité de lieux à travers l'organisation d'une temporalité qui elle-même n'est pas exempte de conflits, de ruptures et de séparations.

Ce cas ethnographique relève la difficulté à tracer une frontière claire entre migrants et non migrants qui participent aux mêmes réseaux transnationaux. Elle montre également que les relations avec des réseaux transnationaux peuvent rester en sourdine pendant un certain temps et qu'elles peuvent être réactivées lorsque se présentent l'occasion ou la nécessité. De plus, elle montre que même des individus qui n'ont pas des pratiques transnationales peuvent s'y référer. Par exemple, les adhérents aux différentes associations italiennes en France ne se caractérisent pas tous par des pratiques transnationales, mais ils participent au monde associatif et ils se fréquentent périodiquement lors des fêtes. Dans notre perspective, cette condition symbolique s'accompagne de la création de nouvelles formes d'appartenance.

30. Les articulations des échelles locales, nationales, internationales

Un autre principe contenu dans les théories sur le transnationalisme mérite une réflexion critique : celui des articulations d'échelles. Notre optique s'inspire des recherches menées dans le contexte français. Comme nous avons eu l'occasion de le souligner, à partir des années 1980 de nombreux chercheurs français ont œuvré pour ouvrir les cadres des recherches sur les migrations à des paradigmes explicatifs plus dynamiques et capables de prendre en considération la multiplicité de l'expérience migratoire des sujets. Les théories formulées dépassent une certaine vision élitiste des mobilités et posent au centre de l'attention le fait que les migrants vivent entre ici et là-bas, s'organisent autour d'un double ancrage, s'installent dans une double résidence ou vivent l'expérience migratoire internationale en termes de coprésence. L'appareil conceptuel proposé par la tradition française prend en compte la multiplication des lieux vécus par les migrants en dépassant le contexte national et les connexions qu'ils créent en tenant compte du rapport avec le temps et l'espace (Berthomière, Hily 2006). La manière à travers laquelle les géographes ont attiré l'attention sur cette question en proposant le concept d'échelle constitue un apport essentiel.

Verdier (2004) rappelle la confusion fréquente entre échelles/échelons/niveaux. A ses débuts, le concept d'échelle a été utilisé par une représentation cartographique normalisée dérivée d'une vision des proportions, c'est-à-dire à la manière de reproduire et cartographier le réel. L'introduction d'une vision « transcalaire » et « multiscalaire » a permis de dépasser cette vision isomorphe et a offert les bases pour considérer les discontinuités, les changements ainsi que les conflits inhérents aux

rapports de domination. La rencontre de la géographie avec l'histoire, notamment avec la microhistoire italienne, a représenté un tournant car elle a posé la question des échelles temporelles. Verdier souligne l'importance de la publication, en 1996, de l'ouvrage *Jeux d'échelles* sous la direction de Revel qui a réuni historiens et anthropologues autour de la question de la place que le « micro » occupe dans les sciences sociales. Cette attention à la question des échelles a amené Simon (2006) à élaborer le concept de « champ migratoire ». Celui-ci offre le cadre conceptuel pour intégrer l'ensemble des lieux et des espaces de vie des migrants qui ne sont plus considérés comme dans une succession d'espaces aux frontières délimitées. En outre, il restitue la pluralité des acteurs sociaux – sans se limiter au rôle des États – et des espaces pratiqués par les migrants (espace d'origine, d'implantation mais aussi de transit, de rebondissement). L'idée est que ces espaces fonctionnent comme un « continuum » à différentes échelles (régionale, intercontinentale, planétaire) qui s'organisent autour de différents ancrages. Il ne s'agit donc pas de voir comment les lieux d'identification plus proches se constituent comme centraux dans une construction identitaire qui s'élargit par centres concentriques, mais d'analyser comment les différents lieux et temporalités interagissent, se superposent et coexistent à partir de la constitution de nouvelles centralités urbaines. De son côté, Roulleau-Berger (2010) a récemment souligné l'importance de considérer les articulations existant entre échelles migratoires et échelles de pouvoir afin d'analyser les inégalités multisituées. Engagés sur des routes de plus en plus diversifiées, les migrants agencent leurs parcours entre appartenances nationales, qualifications, niveaux d'études. Devenu la figure emblématique des transformations des ordres économiques locaux et globaux, le migrant s'adapte à un marché du travail segmenté, à une économie polycentrée, aux formes de pluralisation et de multipolarisation des économies.

Les recherches réalisées tant en Italie qu'en France m'ont permis de vérifier qu'en situation migratoire nous assistons à la création d'une carte sociospatiale qui englobe différents lieux mobilisant des pans différents des appartenances des sujets. La mobilité fait avec la connexion de lieux éloignés et porte à la création de liens et d'enchevêtrements sociaux inédits. Les situations migratoires font coexister plusieurs échelles qui sont alimentées par une combinaison de plusieurs principes (rationalité économique, affectivité, continuité généalogique etc.) qui s'organisent sous diverses formes de multilocalités. Espaces local, régional et mondial ne s'excluent pas, mais se hiérarchisent dialectiquement. Comme le soulignait Lefebvre (1985) « le local (le « ponctuel » déterminé par tel ou tel « point » ne disparaît pas absorbé par le régional, le national, le mondial » (ib. 106). Ce processus laisse transparaître une contradiction importante du capitalisme qui est la production d'un espace abstrait à l'échelle mondiale et la persistance des espaces locaux. Cette perspective ouvre deux considérations principales. La première est que les nouveaux réseaux transnationaux se superposent et interagissent avec les réseaux transnationaux traditionnels, et créent des liens et des ruptures dans le temps et dans l'espace. La seconde est que les migrations transnationales cachent d'autres échelles de mobilité (internes, régionales,

locales). Lors des recherches³³ que nous avons menées à Vitry sur Seine, nous avons constaté l'importance de cette dynamique. Les habitants vivent le projet de démolition programmé par la mairie en tenant compte des formes de circulation et de stabilisation personnelles et familiales, de leur double résidence et leurs éventuels projets de retour. De ce fait, des changements d'échelles locales – qui apparaissent insignifiants dans une perspective transnationale – peuvent recouvrir une signification profonde pour les sujets

31. Par qui et pour qui les frontières sont-elles produites

Une autre critique adressée au transnationalisme se rapporte à ses implications politiques. La perspective transnationale tend parfois à présenter les pratiques des migrants comme une forme de résistance aux processus d'intégration ou bien comme une sorte de rejet de l'intégration dans les cadres nationaux des pays d'immigration. Cette vision risque de délaissier le fait que les migrants qui ne possèdent pas la nationalité peuvent devenir des « non-personnes », auxquelles les droits élémentaires peuvent être niés (Dal Lago 1999, Ong 2005, Mezzadra 2001). Ou encore, elle néglige les formes de « citoyenneté flexible » c'est-à-dire ces stratégies familiales, économiques et politiques mises en place par les sujets qui sont en mobilité afin de tirer des avantages d'une situation de sans droit dans laquelle ils se retrouvent (Ong 2002).

En ce sens, nous constatons que la perspective transnationale englobe la question nationale. En adoptant une vision transnationale des migrations, nous pensons que néanmoins il faut continuer à considérer la pertinence du national. Dans notre perspective, il s'agit de différencier le plan ontologique (le sujet transnational) du plan épistémologique afin de saisir le rôle joué par chaque État dans la sphère migratoire. Il convient de ne jamais négliger le fait que le transnationalisme renvoie en grande partie à l'existence d'une structure globale du pouvoir qui s'enracine dans les processus de domination que le monde euro-américain a construit (Paret, Gleeson 2006).

Lors des déplacements des migrants, les frontières nationales continuent à subsister. Bennafla et Peraldi (2009) rappellent que notre époque se singularise par des dispositifs frontaliers dotés de mécanismes de contrôle et de surveillance de plus en plus élaborés et par l'édification de barrières physiques, murs et enceintes, qui visent l'étanchéité absolue, au point que certaines frontières sont devenues hautement symboliques des politiques de cloisonnement. Mais, en dépit des tentatives de mise en ordre, des paradoxes et des confusions qui règnent aux frontières, les migrants apprennent tant à les traverser qu'à jongler avec elles. Ils circulent à l'intérieur de

³³ Il s'agit du projet « *Renouveler les pratiques de conception du projet urbain : renforcer l'écoute et la coopération entre les professionnels de la ville, les associations et les citoyens en Ile de France* » (Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche, sous la direction de Deboulet A., 2007-2010) ; et du projet « *La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens* » (Plan d'Urbanisme Construction Architecture sous la direction de Deboulet A., 2008-2010)

réseaux et s'approprient les espaces locaux, selon les opportunités offertes par l'économie – formelle et informelle - mondialisée, en utilisant les informations de ceux et celles qui se sont installés, en s'adaptant et en adaptant les opportunités dérivées de disparates contextes juridiques.

Les politiques de contrôle ne sont pas neutres en termes de genre. Les études sur les femmes travaillant dans le secteur du *care* permettent de constater comment les appartenances nationales jouent dans la constitution d'un marché global du care. Certains pays, comme l'Italie, adoptent des politiques qui favorisent l'accès de certaines nationalités des femmes censées incarner des dispositions différenciées à s'occuper d'une maison ou des personnes âgées. Bien qu'un regard plus ample semble attribuer une valeur supérieure aux Philippines, définies par Mozère (2005) comme « les Mercedes Benz » du service domestique et du marché du *care* mondial, nous pouvons constater que ces dynamiques prennent forme dans les contextes nationaux. En outre, et d'une manière plus générale, les études sur les genres et le nationalisme montrent l'importance que les femmes occupent dans la construction symbolique et matérielle des États. Les femmes sont considérées comme étant les garantes de l'ordre national et encore aujourd'hui dans de nombreux pays, la possibilité de sortir de son propre territoire d'appartenance nationale est différenciée par l'appartenance de genre (Nouvelles questions féministes, 2004).

32. Frontières en mouvement

D'une manière plus générale, nous nous sommes interrogés sur la question « *par qui et pour qui les frontières sont produites* » (Castellanos, Miranda 2005). Nous avons ainsi constaté qu'avec l'UE les frontières sont devenues moins visibles, moins matérielles mais que pour autant leur traversée ne s'est pas banalisée. Les contrôles aux frontières ne sont pas terminés, même s'ils ont changé de forme, de modalité et de lieu. La fin des douanes terrestres a été contrebalancée par les renforcements des contrôles aux aéroports et dans les aires portuaires où les contrôles ne se limitent plus à l'identité mais s'étendent au corps des personnes. La traversée des frontières ne prend plus la seule forme du passage, de la rupture ou de la discontinuité, mais offre la possibilité à certaines personnes qui possèdent le « bon » passeport de pouvoir circuler dans un espace plus ample, vécu comme un prolongement de l'État-nation d'appartenance. La « bonne » identité nationale permet de circuler sans entrave. En se référant à une longue tradition anthropologique, Agier (2013) a correctement souligné comme des situations de frontière sont des moments et mondes sociaux de l'entre-deux. Les migrants, « individus de frontière », confèrent aux frontières un nouveau sens et de nouvelles significations. Traverser les frontières des États-Nations n'a donc pas qu'un sens juridique et les migrants déjouent les formes d'appartenance dérivées des États-nations.

Toutefois, le cas des Italiens installés en France (chapitre 4) m'a permis de démontrer que les migrations transnationales, tout en dépassant les contextes nationaux, se

rapportent aux États-nations : les migrants resémantisent les significations attribuées aux frontières afin qu'elles confèrent sens à leurs déplacements. Les migrations montrent le caractère relationnel, dynamique et polymorphe des frontières identitaires (Barth 1996 ; Maher 1994). En même temps, le rappel du caractère « ethnico-national » des migrants oblige les non migrants à se repenser en relation à eux, à redéfinir leurs espaces politiques, sociaux, symboliques d'appartenance et d'exclusion. La présence migrante met en crise le caractère « ethnique » auquel se réfère les États-nations et elle impose une reformulation de la question tant des frontières tant internes qu'externes aux États. Nous analyserons cette question à partir de deux cas : la présence des Marocain.e.s et des Chinois en Italie. Ces configurations migratoires confirment que la tension entre mouvement et enracinement traverse les groupes de migrants et de non migrants. Les uns et les autres participent, avec leurs spécificités, à un même phénomène de redéfinition de l'étrangeté et de l'appartenance qui se construisent en englobant tant des termes connus et proches que des horizons éloignés, méconnus ou mal connus. A travers un jeu d'inclusion et d'exclusion, se créent des frontières mobiles et perméables, conférant un nouveau sens à la proximité et à la distance. Ces frontières entre groupes sont réversibles et changeantes, et elles varient selon les temporalités familiales, historiques et pour fréquence et intensité (Levitt, de Wind, Vervotec 2003).

32. 1 Les Marocain.e.s : les frontières du genre³⁴

Au cours des années 1960, les premiers Marocains arrivent en Italie. A l'époque, pour franchir les frontières de ce pays aucun visa n'était nécessaire. Tandis que l'État marocain signait des accords pour le recrutement de main d'œuvre avec l'ancienne Allemagne de l'Ouest (1963), la France (1963), la Belgique (1964), et les Pays-Bas (1969), des Marocains exerçaient le commerce ambulante en Italie, au point que dans le sud de la Péninsule « *le Marocain* » incarnait la figure de l'ambulant étranger.³⁵ Ces mouvements de population entre les deux pays étaient l'expression d'une circulation traditionnelle qui s'enracine dans l'histoire de la Méditerranée. Pendant les années 1970, le mouvement s'intensifie et, à partir des années 1980, la présence marocaine devient essentielle dans le panorama immigratoire italien. Au fil du temps, le nombre de Marocains augmente mais son poids relatif diminue par rapport au total des immigrés. En 2011, 452.424 Marocains résidaient en Italie ; ils ne constituent plus le premier groupe d'immigrés tout en restant le groupe maghrébin le plus nombreux³⁶.

³⁴ Lors de co-organisation de l'École doctorale « *Nouvelles dynamiques migratoires en Méditerranée* » (Meknès, 15- 19 décembre 2008) et la participation au Colloque international : *Marocaines d'ici et d'ailleurs*, (Marrakech, CCEM 18-19 décembre 2009) nous avons été amenés à approfondir la place que les femmes marocaines occupent dans le contexte migratoire italien.

³⁵ Cette image serait à l'origine du stéréotype du « *vu' cumprà* » (« *Veux-tu acheter ?* ») diffusé par les médias dans le langage quotidien. « *Le Marocain* » représente encore aujourd'hui dans l'imaginaire collectif italien le vendeur ambulante, auquel, avec le temps, s'est ajoutée la figure du Sénégalais.

³⁶ La présence marocaine a été toujours plus élevée que celle des Tunisiens et des Algériens. En 1991, les Marocains représentaient plus de 12% du total des étrangers et presque 65% des Maghrébins. En 1999, selon une recherche menée par la Caritas, sur 10 Maghrébins résidant en Italie, 7 étaient Marocains, 2

Parallèlement, le processus de stabilisation des Marocains est devenu de plus en plus manifeste comme le montrent l'augmentation progressive du nombre d'acquisitions de la nationalité italienne. Pour saisir ces évolutions, il faut tenir compte tant des politiques migratoires que des évolutions internes aux flux migratoires. Pour ce qui concerne le premier point, notons que les gouvernements italiens ont opéré diverses régularisations depuis les années 1980. Ces procédures « exceptionnelles » ont permis aux Marocains déjà présents sur le territoire italien de régulariser leur présence à plusieurs reprises. En même temps, avec le développement des mouvements migratoires depuis les pays de l'Europe Centro-orientale, le contexte immigratoire italien s'est diversifié. L'euro-périsation des politiques a rendu plus difficile l'arrivée des Marocains car elle favorise l'arrivée des migrants des PECO.

La présence marocaine en Italie se caractérise par une diversification des régions de provenance, une dispersion sur le territoire national italien, une tendance vers la stabilisation et une insertion économique répondant aux exigences du marché du travail. Les Marocains se sont notamment installés dans les régions du Nord du pays, les plus dynamiques économiquement et leur force de travail se distribue dans les différents secteurs d'activités avec une particulière concentration dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Dans ce cas, comme pour des nombreux immigrés, ils sont occupés dans de petites, voire de très petites entreprises familiales notamment du centre et du nord du pays. La présence économique marocaine se caractérise également par une certaine propension entrepreneuriale. Presque 5% du total des Marocains actifs ont une activité indépendante. En 2008, ils ont créé 27952 entreprises en Italie, soit 14,3% du total des activités ouvertes par les étrangers (Fondazione Ethnoland/Dossier Statistico Immigrazione Caritas/Migrantes, 2008).

Dans le contexte migratoire italien, la présence féminine marocaine est en forte augmentation. En 1997, les femmes représentaient presque 23% du total de la population marocaine résidente en Italie ; en 2011 elles étaient presque 44%. Et pour autant, malgré ces changements, les femmes marocaines sont toujours définies comme de simples « accompagnatrices » des hommes migrants. En effet, selon une représentation partagée par de nombreux chercheurs, l'opinion publique et politique, les femmes en provenance du Maroc, comme celles de tout pays « musulman », reproduiraient des modèles culturels traditionnels. Suivant un schéma interprétatif classique, le départ des femmes dans le cadre du regroupement familial continue à véhiculer l'idée d'un cycle migratoire masculin désormais arrivé à « maturité », signe du projet de stabilisation. Dans cette vision, le départ à l'étranger ou la permanence de la femme au pays d'origine découleraient exclusivement de la décision masculine et les itinéraires migratoires féminins prendraient sens à l'intérieur d'un champ d'action masculin. Tandis que le départ des femmes implique un changement des modalités de vivre ensemble dans le couple et des membres du groupe domestique, qui est l'objet de discussions et de négociations au sein de ces structures de parenté, les femmes qui

Tunisiens et 1 Algériens. Les Marocains étaient établis notamment au Nord du pays, les Algériens au Sud et les Tunisiens en Sicile.

émigrent dans le cadre du regroupement familial sont stigmatisées en raison de leur supposé manque de décision individuelle. Cette image stéréotypée est élaborée en mettant en relation causes et motivations du départ, modalités d'arrivée et d'installation, insertion dans le marché du travail, appartenance religieuse et culture d'origine. Ces éléments, en se combinant entre eux, déterminent une vision du « niveau d'émancipation » individuel féminin fortement ethnocentrique.

Cette représentation réduit la complexité migratoire des Marocaines en Italie. Comme le souligne Macioti (2000), leurs parcours sont tellement articulés qu'il est difficile de trouver une seule directive explicative. Il y a des femmes qui émigrent « seules » ou suite à une rupture familiale (comme le divorce) ou pour rechercher un futur différent, après avoir suivi leurs études au Maroc. Par ailleurs, la catégorie même de « femme mariée » est très hétérogène si on considère le moment du mariage (avant ou après l'immigration de l'homme), les origines rurales ou urbaines des femmes, leur niveau d'études et leur position dans le monde du travail avant et après le départ. Ensuite, il faut considérer que le départ féminin dans le cadre du regroupement familial peut être aussi l'expression de la rupture ou tout au moins d'un différend avec les modèles sociaux du pays d'origine et que la migration peut donc s'appréhender comme un moyen d'échapper à la pression de la famille d'origine et/ou d'alliance (Giacalone 2002).

La représentation de la femme marocaine immigrée comme incarnation de la tradition est confortée par l'appartenance, réelle ou présumée, à l'islam. Ce processus d'ethnisation, qui englobe la religion comme valeur référentielle, produit une vision homogène du groupe des femmes migrantes. Tandis que les courants migratoires apparaissent fortement différenciés si l'on considère d'autres variables que l'appartenance religieuse, celle-ci permet d'établir similitudes et différences entre migrants et migrantes en provenance d'horizons culturels et économiques différentes. Par ailleurs, l'élaboration de l'image de la « Marocaine-musulmane » ne prend pas en compte la création d'un islam européen ni le processus de réinterprétation de la religion à l'intérieur des contextes migratoires et l'importance des conversions relationnelles, qui sont le résultat d'un ensemble des relations sociales (Allievi 2002, Saint-Blancat 1999). De plus, en situation migratoire, les pratiques quotidiennes montrent une re-signification religieuse à travers l'islamisation du local et la localisation de l'islam. Sahil (2003) constate que les Marocaines de Bologne opèrent des compromis quotidiens dans l'éducation des enfants qui souvent suivent les cours de religion catholique dans les écoles italiennes ou mangent du porc à la cantine. Cette adaptation des règles de l'islam n'est pas vécue comme une infidélité. Au contraire, l'élément religieux recouvre une signification profonde dans la construction des identités individuelles des femmes marocaines en Italie. Elles contribuent au maintien de l'identité du groupe, notamment à travers la gestion de la sphère alimentaire (Campani 2002, Giacalone 2002).

Un autre élément fondamental utilisé pour saisir la place des femmes marocaines dans le contexte italien est leur insertion sur le marché du travail. Selon l'Istat, leur taux

d'occupation est parmi le plus bas des femmes étrangères présentes en Italie. Ce taux d'occupation est à mettre en relation avec l'appartenance religieuse, avec l'éducation primaire et avec le fait que la « culture » d'origine « interdit les contacts extérieurs au cercle familial » (Raffaele 1992). En effet, cette représentation ne tient pas compte du fait que pour saisir les choix économiques des Marocaines, il est important de tenir compte du poids joué par la connaissance de la langue italienne, du niveau d'études, du statut lié à la maternité, du nombre d'enfants et des dynamiques du marché de travail auquel les femmes peuvent accéder. Des études de cas montrent que les Marocaines travaillent davantage là où existent des opportunités de travail, c'est-à-dire dans le Nord du pays, tant dans les petites et moyennes entreprises comme ouvrières (Besato 2011) que dans le secteur tertiaire, souvent sans être déclarées (Krasna 1999).

En effet, le processus d'essentialisation de la femme migrante marocaine auquel nous assistons montre que l'appartenance de genre s'est transformée en une variable interprétative importante et discriminatoire pour saisir les situations migratoires italiennes. Il est clair qu'il ne s'agit pas d'une caractéristique propre à l'Italie (Ouali 2004) et de ce fait nos réflexions peuvent monter en généralité. La manière d'interpréter la position des Marocaines s'appuie sur une réification de la catégorie « femme traditionnelle ». Cette représentation stéréotypée des femmes migrantes apparaît comme un élément réducteur de la complexité sociale et culturelle. Les femmes sont ainsi classées tout au long d'un parcours migratoire considéré comme unilinéaire, reliant un pôle d'origine, traditionnel et communautaire, à un pôle d'arrivée, moderne et émancipé. Tandis que les parcours des immigrées sont très articulés et marqués par des retours, pendularismes, stabilisations, re-immigration, tandis que les projets migratoires féminins (comme tout projet migratoire) se déploient et se modifient au fil du temps, ces femmes sont vues comme étant figées dans une situation migratoire immuable. La mise en relation des Marocaines avec d'autres groupes de migrantes constitue un élément d'un cadre référentiel explicatif des différences et des similitudes entre groupes nationaux migrants. Dans ce processus, la référence à la « femme occidentale » reste centrale. La situation migratoire des femmes est employée lors de l'élaboration de typologies explicatives qui opposent émancipation - individualisme - libération des femmes/ communautarisme - asservissement des femmes - ségrégation féminine. Cette déformation interprétative se base sur une sorte de négation de la coexistence dans les mêmes temps de phénomènes hétérogènes, se situant dans la continuité d'une pensée évolutionniste occidentale qui réfute le caractère contradictoire, souvent implicitement contenu dans le système des valeurs pensées comme universelles.

32.2 Les Chinois : les frontières de l'économie

Un regard empirique sur l'inscription des Chinois dans l'espace économique italien est d'autant plus important qu'ils n'occupent pas des interstices économiques subalternes (Miranda 2007d, 2002a). A la différence des autres groupes, les Chinois ont constitué une enclave au cœur du processus productif et des échanges économiques. Les premiers Chinois sont arrivés en Italie du nord, à Milan, au cours des années vingt du

XXème siècle. Ce courant migratoire, secondaire par rapport aux flux plus importants installés en France, en Grande Bretagne et aux Pays-Bas, s'est ranimé durant les années 1980. Coïncidant avec une reprise des flux migratoires vers l'Europe, de nouveaux courants se sont superposés à ceux du passé, déterminant une diversification et une complexification de ce vaste courant migratoire. La mise en place d'une politique favorable à l'émigration de la part du gouvernement chinois, l'émergence des pays du sud de l'Europe sur la scène migratoire, les changements politiques des pays de l'Europe centrale et orientale ont, en effet, complexifié les dynamiques de cette diaspora, désormais stabilisée dans tous les pays de l'Union européenne. Les Chinois conçoivent l'Europe comme un seul et unique vaste espace économique, caractérisé par des modèles d'insertion distincts. En effet, s'il est vrai que la présence chinoise s'inscrit généralement dans les secteurs commerciaux, et plus particulièrement dans la restauration, leur position varie selon les contextes nationaux (Hommes et Migrations 2005, Migrations Société 2003). Nos recherches menées dans le contexte napolitain nous ont permis d'approfondir ces dynamiques économiques en tenant compte de la diversité des formes migratoires observées par Roulleau-Berger (2007) car, comme le signale cette auteure, les migrations chinoises donnent à voir la production de niches ethniques sur des secteurs d'activités traditionnelles et nouvelles qui montrent comment les marchés locaux se globalisent.

L'Italie a été le premier pays d'Europe méridionale où les Chinois se sont installés à partir des années 1980. Leur présence est en augmentation constante et elle est accompagnée par une forte dynamique entrepreneuriale. En 2011, 36.800 activités étaient gérées par des Chinois, notamment en Toscane, Lombardie, Vénétie, Latium et Campanie (Fatiguso, Sisci 2011). Les Chinois font désormais partie intégrante du système économique italien, décentralisé et organisé autour des PME (Ceccagno 1998, 2003). Le centre de rayonnement de cet espace économique est la région de Florence et Prato. A leur arrivée dans cette circonscription, les Chinois se sont insérés dans les secteurs de la maroquinerie et de la confection. Ensuite, ils se sont spécialisés dans la contrefaçon de grandes marques, leur distribution et leur vente sur le territoire européen. Au début des années 1980, ils se sont déplacés vers la banlieue napolitaine, notamment à Terzigno, San Giuseppe Vesuviano et Ottaviano, zone de production et de commerce textile.

Il est difficile d'avoir des données précises sur les communes intéressées par le phénomène. En Campanie, l'on dénombre 38.038 Chinois, ce qui constitue le septième groupe de migrants, mais leur présence semblerait être beaucoup plus consistante. Par exemple, à Terzigno, officiellement il n'y aurait que 503 étrangers, dont 207 femmes, et à San Giuseppe Vesuviano 574, dont 222 femmes ; en revanche, les autochtones parlent d'environ 8000 Chinois et ce chiffre a été également avancé en entretien par le président de l'« Association des Chinois de Wenzhou ».

Les Chinois racontent leur arrivée dans la région napolitaine comme une exploration de nouvelles possibilités économiques. En réponse à la saturation du marché de travail des autres régions italiennes, ils ont cherché d'autres filières en utilisant les relations

établies avec les commerçants napolitains qui se rendaient dans la région florentine pour y acheter du tissu. Une fois installés à Naples, leur intégration économique a été rapide. Ils ont été capables de s'accommoder du fonctionnement régional tout en s'appuyant sur le système de solidarité familiale. En effet, la réussite économique des Chinois de Naples dérive de leur capacité à articuler la tradition et l'innovation. Ils se réfèrent constamment à une économie ouverte sur le monde qui englobe la structure traditionnelle des rapports de parentèle. Les entrepreneurs chinois témoignent que l'aide de la « famille », d'origine ou d'alliance, concrétise la possibilité de se lancer dans les affaires.³⁷ Elle permet d'exploiter la force de travail de tous ses membres et de recevoir l'apport économique nécessaire, souvent sous forme d'emprunt. Les stratégies économiques mises en acte par les familles permettent de réduire les risques liés à la gestion d'une activité indépendante et de construire, en cas de problème financier, une forme de garantie pour les uns et pour les autres. Néanmoins, la solidarité n'est jamais gratuite ; elle configure la structure hiérarchique du groupe et de son fonctionnement. La réussite économique, symbolisée par le travail autonome, est le pivot des relations de ce groupe, structuré par une forte hiérarchie sociale et sexuée.

La présence des Chinois a contribué à ajuster le système local à un marché mondialisé en défiant concurrences nationale et internationale. Dans une conjoncture marquée par la délocalisation mondiale et une consommation locale croissante, ils se sont introduits dans un segment de la chaîne de la manufacture, le « *pronto moda* », c'est-à-dire la confection des vêtements de basse qualité, adaptés à la mode changeante télévisée, destinés à approvisionner les marchés locaux. Le travail de ces étrangers a répondu à une demande articulée sur la rapidité de production et qui ne peut pas être délocalisée. Leur intégration économique a été favorisée par leur capacité à contenir les coûts de fabrication, en se soumettant à des rythmes intenses, discontinus et flexibles. Ils ont ainsi proposé des prix encore plus compétitifs que ceux des Napolitains, en y ajoutant la ponctualité dans la livraison de la marchandise. Toutefois, depuis quelques années, le secteur de la manufacture est devenu de plus en plus marginal³⁸. Désormais, la fragmentation du processus de production textile a fortement atteint les relations existant entre systèmes productif et de vente et, dans la plupart des cas, la marchandise est produite en Chine. Par conséquent, nous assistons à la progressive disparition de la figure du fabricant local, au profit du commerçant chinois. De nombreux Chinois ont ouvert des magasins qui proposent une gamme de marchandise diversifiée (vêtements, chaussures, bijouterie, jouets, calculatrices, cannes à pêche) et approvisionnent en marchandise les Napolitains et d'autres immigrés, comme les ambulants maghrébins.

³⁷ Dans ce parcours, le mariage est devenu une stratégie importante permettant d'élargir les alliances entre différents groupes familiaux, mais également de constituer un certain capital économique. La logique du mariage traditionnel est résignifiée à l'intérieur du contexte migratoire car la cérémonie renforce les liens du réseau et, en même temps, en crée d'autres.

³⁸ Il faut souligner que, à partir de janvier 2005, avec la fin des quotas imposés à la Chine, ces mêmes immigrés souffrent de la concurrence de la marchandise produite en Chine et qui arrive sur le marché européen à de prix concurrentiels.

Avec ces activités commerciales, les Chinois ont dynamisé l'économie et certains quartiers urbains. Ces migrants, dont les premières entreprises n'étaient que des laboratoires clandestins, ont progressivement remplacé les petites et les moyennes entreprises locales et se sont insérés dans les échanges commerciaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Avec l'ouverture d'un nombre croissant de magasins et bazars destinés à approvisionner la communauté immigrée, ainsi que les cafés et les restaurants permettant aux immigrés de se rencontrer, les Chinois dynamisent des quartiers délaissés, modifient le marché de l'immobilier commercial et ils opèrent une revitalisation d'un capitalisme marchand (Péraldi 2002).

Les modalités d'expansion numérique et spatiale des activités chinoises permettent de constater deux choses. La première est que, comme certains auteurs l'ont déjà souligné pour d'autres situations, la capacité entrepreneuriale des migrants contemporains n'est pas reliée à un cycle migratoire traditionnel (Portes 2004, Ambrosini 2005), articulé sur une mobilité intergénérationnelle permettant le passage du migrant du statut d'ouvrier à celui d'entrepreneur ; la seconde, est que la place économique des Chinois revêt une signification culturelle. Le développement des activités économiques « chinoises » est le résultat d'une combinaison de facteurs (accroissement du nombre de Chinois, densité de leur réseau, maintien des rapports entre eux, affirmation de leur identité d'origine), mais également d'une territorialisation des rapports socio-économiques des migrants dans les temporalités et les lieux urbains napolitains. Ce phénomène a rendu manifeste la présence des étrangers aux yeux des autochtones. Pour les ateliers (clandestins et non) ni signes, ni noms, ni enseignes ne font apparaître les origines des Chinois. A l'inverse, de nombreuses marques identitaires (lanternes rouges, statues de Bouddha, photos des ascendants morts) sont affichées à l'extérieur comme à l'intérieur des magasins. Comme le précise Raulin (2009), ces « centralités minoritaires » déterminent la création de pôles de consommation dans des réseaux urbains dominés par la spécialisation fonctionnelle des espaces. Ces « centralités minoritaires » donnent à voir une urbanité concrète, définissant une place matérielle, physique permettant de qualifier une fonction spécifique des minorités dans la dynamique des villes.

Dans notre cas, il est intéressant de vérifier l'attention que les autochtones portent à ces « centralités minoritaires » créés par les Chinois. Nous pouvons souligner à quel point leur présence affecte la valeur accordée au « voisinage commercial ». A Naples, les magasins sont habituellement des lieux d'échange, de circulation d'informations et d'une sociabilité urbaine, notamment masculine. Ces liens constituent une trame pour les relations tissées dans l'espace de la ville, notamment dans les quartiers populaires. Or, la « mixité ethnique commerciale » a brisé la structuration des relations verticales urbaines napolitaines traditionnelles et elle a investi les catégories de proximité et de distance non seulement spatiales, mais également sociales et culturelles. Les nouvelles dynamiques économiques créées par les Chinois ont généré des liens d'interdépendance et de subordination inédits entre immigrés et autochtones qui ont fait apparaître l'importance des implications de l'échange marchand dans les élaborations des frontières identitaires.

33. Migrations et villes non globales

Les recherches que j'ai réalisées à Naples incitent à se pencher sur les théories de la globalisation urbaine à partir des migrations dans les villes non globales (Miranda 2008e, 2007c, 2007f, 2006c). Les villes non globales rappellent l'évidente difficulté à éclaircir la coexistence de tendances apparemment contradictoires (territorialisation-déterritorialisation, uniformisation-diversification, homogénéisation-hétérogénéisation, localisation-circulation) qui accompagnent la globalisation économique. Selon Sassen (1997) les villes globales ont un rôle stratégique dans les processus de globalisation des marchés de production, distribution et consommation. Avec la création d'une nouvelle géographie urbaine planétaire, ces concentrations urbaines interagissent entre l'échelle globale et les États nationaux. Or, nous pouvons constater que les configurations et les connexions de/entre ces métropoles engendrent des conséquences sur les villes périphériques. De nombreux nœuds urbains, qui ne sont pas des lieux de concentration des services, d'entreprises internationales ou d'échanges financiers, sont impliqués dans les mouvements d'internationalisation.

La rencontre de l'immigration avec l'histoire de Naples permet de rejoindre quelques-unes de ces questions. D'un côté, nous pouvons constater que Naples, caractérisée par le taux de chômage le plus élevé d'Italie, se retrouve enchevêtrée dans des dynamiques économiques plaçant la ville au-delà des frontières nationales ; d'un autre côté, comme nous l'avons déjà souligné, l'immigration contribue à repositionner l'identité urbaine napolitaine. Pour ce qui concerne le premier point, les recherches que nous avons réalisées interrogent la place que cette ville occupe dans les systèmes migratoires de la Méditerranée. Naples joue toujours un rôle important dans ce bassin mais, avec le temps, elle s'est redéployée dans l'espace régional, national et international. En outre, il est nécessaire de remarquer que la mobilité des capitaux, biens, marchandises, hommes et femmes ne suit pas toujours les règles économiques classiques. Péraldi (2011) a récemment souligné que les dynamiques urbaines des villes « frontalières » comme Naples témoignent d'économies articulées autour de dispositifs transnationaux liés à des économies formelle, informelle et criminelle. La coexistence de ces tendances apparemment contradictoires montre que Naples – comme d'autres villes internationales – recouvre un rôle spécifique dans la création de la nouvelle géographie urbaine planétaire. Regardées à partir de ces villes périphériques, les frontières entre formes économiques, considérées comme distinctes par les organismes internationaux, sont beaucoup plus perméables qu'elles le laisseraient croire.

En tout cas, les configurations économiques accompagnant l'immigration manifestent l'interaction qui existe entre les facteurs sociaux, économiques et culturels, entre petites échelles et macro configurations urbaines (Duhau, Giglia 2008). A Naples, le transnationalisme économique des migrants coexiste avec d'autres formes d'inscriptions hiérarchisées locales. La présence simultanée de différents groupes d'étrangers a créé une situation qui rend difficile l'application des schémas classiques de l'intégration urbaine. Ceux-ci reposent sur la théorie d'une insertion progressive,

d'abord économique et puis culturelle de groupes successifs de migrants. L'espace urbain étant alors pris comme un reflet de l'étape que chaque groupe occupe dans une sorte de cycle migratoire conduisant vers l'intégration.

Or, lors de nos recherches, nous avons constaté que ce processus s'inscrit dans des dynamiques locales qui se jouent autour des diverses formes de coprésence dans l'espace. Pour lire le phénomène de l'immigration, les Napolitains adoptent leur échelle urbaine sur laquelle ils situent les groupes d'immigré.e.s en englobant la valeur économique et l'appartenance de genre (nous approfondirons cet élément dans le paragraphe suivant). A Naples, les lieux de commerce et de vente donnent à voir une très grande interaction entre migrants et non migrants. Dans les rues de Naples, les migrants exposent leur marchandise sur des toiles posées par terre, prêts à s'enfuir en cas d'incursion de la police, tandis que les autochtones présentent leur marchandise sur des tréteaux qui sont montés le matin et démontés le soir, situés à proximité des bâtiments. Migrants et non migrants se côtoient dans les mêmes lieux pour la vente des produits de contrefaçons ou de provenance illicite. A côté de ces formes commerciales urbaines stables, la vente ambulante concerne surtout la banlieue. Les Marocains – qui s'approvisionnent chez les Chinois- circulent avec des poussettes transformées en des sortes d'étalages ambulantes pour vendre objets de différente nature et, en été, ils proposent vêtements et jouets pour la mer, tout au long des plages du sud de l'Italie. On a également observé l'existence de filières maghrébines : l'une vend des cigarettes de contrebande, une autre est active dans le commerce de voitures d'occasion en direction des pays d'origine, une autre encore s'est spécialisée dans la vente de la contrefaçon. La diversité des formes et de modalités de commerce démontre comment les migrants mettent en place un « savoir-faire circuler », qui n'est pas une reproduction de celui des locaux. La présence chinoise nous renseigne sur le fait que les migrations peuvent créer de nouvelles hiérarchisations des rapports sociaux. A Naples, les « niches économiques » chinoises font partie d'un marché du travail local qui porte le poids de son organisation traditionnelle, tout en étant intégré dans les processus d'internationalisation. Les commerçants chinois ont créé de nouveaux circuits marchands surmontant l'opposition classique entre le nord et le sud de l'Italie, la banlieue et le centre la ville. Leur place économique révèle l'importance du franchissement des frontières régionales et nationales dans l'économie globale, mais également les enjeux de la reterritorialisation.

Les Napolitains observent les positions économiques des étrangers et ils les hiérarchisent. Mais, lors de cette rencontre, ils ne perdent pas de vue leur cadre urbain local. Au contraire, il est constitué comme un horizon culturel qui guide la découverte et l'interprétation des changements produits par la globalisation. Les divers groupes migratoires sont disposés à l'intérieur du cadre urbain local qui permet de re-signifier leur position, comme le démontrent les stéréotypes attribués aux immigrants. Les Chinois, par exemple, sont stigmatisés comme « sales », « mafieux » et de « très mauvais conducteurs ». Ces attributs sont les mêmes à être utilisés pour décrire le « peuple napolitain ». Sans vouloir approfondir la construction de longue durée à la base de l'élaboration des stéréotypes sur Naples et ses habitants, il est néanmoins

important de reconnaître que la rencontre avec l'immigration a souvent une « fonction miroir » pour la société d'arrivée, laquelle élabore la présence de l'Autre à partir de sa culture, de sa vision du monde, de son histoire et sa projection vers le futur.

Nous pensons que ces élaborations culturelles peuvent être expliquées au travers du cadre théorique proposé par l'École de Manchester pour analyser les dynamiques culturelles des régions africaines. Comme Epstein (1976) l'a mis en relief, à Copperbelt, les Africains arrivant dans le monde urbain élaborent un système culturel spécifique, qu'il définit comme « tribalisme ». Celui-ci était une réponse aux interactions dans lesquelles les migrants étaient impliqués. Il fonctionnait comme une « carte cognitive » qui, en faisant référence aux tribus d'origine, permettait de « tracer un chemin » dans le labyrinthe créé par la mise en contact directe ou indirecte des personnes complètement étrangères. La rencontre des Napolitains avec les immigrés semble adopter la même logique du « tribalisme », en prenant comme référent les appartenances nationales. Celles-ci sont employées pour lire les changements produits par les migrations. Comme le montrent les configurations marocaine et chinoise la référence au « caractère national » considère que les groupes d'immigrés se distinguent de ladite société majoritaire pour leurs modes de vie, leurs us et coutumes, leurs langues et religions.

Les relations établies entre sphères culturelle et économique permettent de situer les identités des uns et des autres, réduisent la complexité produite par la mobilité et rendent intelligibles de nouvelles situations. Nous retrouvons la position théorique de Harvey (2010) qui a souligné l'importance de l'espace dans les nouvelles formes économiques capitalistes. Sa perspective « matérialiste historico-géographique » permet de considérer comment les rapports de domination s'inscrivent dans un espace multipolarisé. A ce propos, la différence opérée par Low et Lawrence-Zuniga (2003) entre « global spaces », « transnational spaces » et « translocal spaces » nous paraît pertinente. Le premier concept se réfère aux transformations déterminées par l'économie globale qui conduisent à une sorte de déterritorialisation ; le second est lié aux déplacements des personnes qui traversent les frontières ; le troisième met en exergue les transformations des lieux liés aux changements des moyens de communication et des migrations. Ainsi, malgré le mouvement, les migrants participent à la production des lieux et notamment des localités.

34. Les localités des migrants

Nos recherches permettent de confirmer que les sujets mobiles relativisent le sens de la distance, mais qu'ils ne s'affranchissent pas de la proximité. Les migrations sont accompagnées d'une redéfinition du sens de l'appartenance à des espaces locaux, d'origine ou non, qui doivent être resitués dans une spatialité élargie, où s'affirme une multiplication des ancrages économiques et affectifs. Dans notre perspective, il s'agit donc d'étudier les formes de circulations existant entre global et local et notamment

des modalités à travers lesquelles les éléments passent du global au local et vice-versa. Dans ce double passage, les éléments acquièrent souvent une nouvelle signification, en produisant de nouveaux syncrétismes (Signorelli 2006). Tant le local que le global sont traversés par le mouvement, mais les champs sociaux que les migrants et les non-migrants établissent au-delà des limites géographiques, culturelles et politiques nationales ne déterminent pas une déterritorialisation des individus, des communautés et des groupes, comme une certaine vision des migrations porte à croire. Au contraire, nos recherches mettent les localités au cœur des migrations. Il s'agit autant d'établir les relations existant entre les lieux et les sujets que de tenir compte du fait que l'espace local, l'espace régional et l'espace mondial sont l'expression d'un même processus qui englobe des hiérarchies.

Nous pensons que pour saisir les dynamiques migratoires, il est opportun d'analyser des processus de reterritorialisation qui accompagnent les processus de déterritorialisation (Rosaldo 2002). Nous fondons notre argumentation sur les récentes théories de Sassen (2007) pour qui la globalisation n'implique pas simplement une interdépendance croissante d'institutions globales, mais une réorganisation des dynamiques qui se créent entre le global, le national et l'infranational. Cependant, l'idée de localité s'enracine dans la pensée française et notamment dans l'œuvre de Lefebvre (1985) qui, déjà au cours des années 1970, soulignait qu'il faut tenir compte de la manière dont les activités sociales se localisent.

Le processus de mondialisation crée des continuités et des contigüités mais il détermine également des ségrégations, des séparations et des exclusions qui contribuent à une réorganisation des rapports de proximité. L'espace proche se diversifie et la mobilité physique n'est plus la condition nécessaire pour entrer en contact avec l'altérité. Ce processus détermine une constante reformulation tant des localités que des voisinages. Selon Appadurai (2005), les voisinages sont des communautés identifiées, des formes sociales qui se différencient par opposition à d'autres voisinages ; la localité est une question de relation et de contexte plutôt que d'échelle ou d'espace. Pour cet auteur, la localité implique une socialisation de l'espace et du temps locaux et elle se produit à travers une dimension dynamique tant historique que relationnelle. Dans les localités, les sujets sont dans l'histoire et en tant que sujets historiques donnent sens à leur vivre en société. De ce fait, les sujets localisés défient le projet des États de produire des citoyens nationaux obéissant à l'ordre établi. Nous retrouvons cette perspective dans les études sur les migrations de Guarnizzo et Smith (1998). Ces auteurs soulignent qu'au-delà des formes de transnationalismes – qu'il soit « par le haut » ou « par le bas » - il est nécessaire d'analyser les lieux concrets et la manière dont les processus de mondialisation prennent une forme concrète. Les contextes locaux offrent opportunités ou déterminent des contraintes ; dans tous les cas, c'est là que les processus prennent forme et sens pour les sujets. Nous pouvons ainsi souligner l'importance du « context of reception » dans les études sur les migrations. Il représente une sorte de combinaison des facteurs d'ordre économique, juridique, culturel qui constituent les contextes dans lesquels peuvent évoluer les migrants (Portes, Borocz 1989). Parreñas

(2001) en comparant la situation des femmes Philippines installées à Rome et à Los Angeles a mis en exergue que leurs positions subjective et objective sont profondément différentes. Elle démontre que, malgré les similitudes, les différents contextes de réception produisent des configurations migratoires différentes.

Les pratiques des femmes migrantes dans la région de Naples révèlent l'intérêt de considérer les dynamiques spatiales localisées dans les analyses des migrations. L'analyse de la dimension spatiale nous paraît d'autant plus importante que les études sur les processus de mondialisation soulignent son exacerbation dans la division sexuelle du travail (Hirata, Kergoat, Labari, Le Feuvre, Sow, 2010). Par ailleurs, en ayant commencé à travailler sur ces courants migratoires aux débuts des années 2000, nous avons pu analyser leurs évolutions dans le temps. En effet, la vie quotidienne des femmes des pays de l'Europe centrale et orientale travaillant dans la région de Naples comme *collaboratrici domestiche* ou *badanti* alterne entre des lieux privés – où elles expérimentent une relation fortement asymétrique avec les non migrantes – et des lieux publics – qu'elles transforment en espaces de rencontre féminins (Miranda 2008a, 2007f). Assignées à l'espace domestique par leur travail, lorsque les immigrées s'approprient les lieux publics, elles assument une visibilité jugée négativement par les Napolitains. Leurs conduites entraînent des « instabilités spatiales » (Harvey 2008) qui montrent comment localement l'appartenance de genre détermine un accès différencié aux lieux publics. À Naples, les sujets – en tant que sujets sexués – sont différemment assignés à des lieux – en tant que lieux sexués – et ils franchissent les frontières existant entre le « dedans » et le « dehors » suivant leur appartenance de genre. Ces connexions inédites entre espaces privé et public déterminent un brouillage des frontières spatiales locales.

Les immigrées d'Europe centrale et orientale occupent une place particulière dans la mosaïque migratoire napolitaine. Cette position découle du travail qu'elles accomplissent, mais également de leurs pratiques sociospatiales qui sont en dissonance avec celles des femmes autochtones. Les immigrées, le dimanche - jour où la plupart d'entre elles sont « libres » - se réunissent à l'extérieur ; elles sortent « seules » en empruntant les moyens de transport publics (tandis que les Napolitaines se déplacent en voiture) et elles se rencontrent dans des lieux publics (dont les Napolitaines sont souvent absentes), notamment dans les bars et les cafés aux alentours des gares et des places principales de Naples et de sa région. La création d'un « marché ukrainien » - qui a lieu le dimanche dans une rue proche de la gare centrale de la ville de Naples - montre l'importance de la présence des femmes et de la création de lieux de rencontres spécifiques. Ces rencontres dominicales offrent l'occasion de maintenir des relations avec les lieux d'origine et entre femmes qui appartiennent au même réseau et qui exercent le même métier. Lors de ces rendez-vous, les migrantes s'échangent informations et opportunités de travail, parlent de leur famille et de leurs projets. Mais leurs pratiques urbaines - qui, comme je l'ai souligné, découlent du type de travail effectué et du manque d'espace individuel dans le domicile où elles travaillent - s'inscrivent dans une nouvelle spatialité napolitaine qui est en train de se construire à travers l'immigration et qui se base sur la manière des différents groupes

d'immigré.e.s de se positionner dans l'espace public. Or, la présence de ces femmes « seules » les différencie tant des Napolitaines que des autres femmes étrangères, comme par exemple les Chinoises et les Maghrébines : leur « visibilité » est d'autant plus manifeste qu'elle contraste avec l'« invisibilité » des autres femmes migrantes.

Les femmes immigrées se retrouvent dans les lieux publics sans se confondre avec les autres groupes d'immigrés, notamment celui des Marocains, fortement masculinisé. À la distinction entre immigrées et non immigrées s'ajoute la distinction de genre au sein des différents groupes d'immigré.e.s : dans les moyens de transport publics, ils et elles gardent la « juste distance » et malgré leur coprésence, la mise en place des tactiques d'évitement sont très visibles dans la manière de s'asseoir ou d'esquiver tout contact, même verbal. La logique qui sous-tend cette interaction se combine avec la stigmatisation vécue par les femmes immigrées lorsqu'elles s'approprient des lieux publics. Dans le contexte napolitain, l'élaboration de l'image de la « femme immigrée seule » renvoie à celle de la femme disponible sexuellement. Le parallèle fait localement entre *badante*, femme immigrée « seule » et prostituée exprime la continuité que la société a élaborée entre le travail domestique et le travail sexuel (Delphy 1978, 1998 ; Tabet 1979). Néanmoins elle interroge également les modalités d'inclusion et d'exclusion des étrangères à partir de l'échelle de l'altérité locale. Désormais, certaines migrantes se sont installées à Naples, tandis que d'autres sont rentrées dans leur pays d'origine et d'autres sont reparties ou envisagent de partir ailleurs. En tout cas, avec le temps, les immigrées apprennent à maîtriser les codes sociospatiaux des Napolitain.e.s et, dans l'objectif de se soustraire à la stigmatisation dont elles font l'objet, commencent à fréquenter de moins en moins les lieux publics. « Se retirer de l'espace public » est la tactique pour se rendre moins visibles aux yeux des Napolitains.

PARTIE III

DIALECTIQUES DE GENRE ET DES GENERATIONS

Introduction

La thématique « genre et migration » occupe une place privilégiée dans mes recherches et réflexions théoriques. L'intérêt que je porte à ce sujet résulte de l'hypothèse que la perspective du genre ne se réduit pas seulement à la possibilité d'appréhender la « partie cachée » des migrations, celles des femmes, mais qu'elle peut étayer une perspective théorique et méthodologique pour un possible renouveau de l'étude des mouvements des populations. Les recherches féministes, en montrant que la référence à la figure du migrant est une exemplification dérivée d'une représentation sexuée de la division du travail qui imprègne tant les sociétés sédentaires que celles des migrants, ont jeté les bases pour la déconstruction de la figure de la migrante en tant que mère, épouse, fille ou sœur. Ce qui a ouvert une série de questions. Les migrations des femmes suivent-elles des logiques différentes que celles des hommes ? Comment se recompose l'appartenance de genre dans les contextes migratoires internationalisés ? A ce propos, une première constatation s'impose : regarder la mobilité à travers le prisme du genre amène à une remise en cause des catégories interprétatives oppositives et évolutionnistes qui sont habituellement utilisées dans l'étude des migrations.

Notre position reste toutefois attentive à la manière dont le concept de genre s'est disséminé dans les études sur les migrations. En effet, comme nous l'avons démontré dans l'introduction du numéro le *Journal des anthropologues* (Benveniste, Miranda 2011d), le concept de genre est parfois utilisé comme une sorte d'indicateur qui permet de regarder, évaluer et mesurer les écarts existant entre les femmes, et qui observe leurs spécificités en faisant référence à une normativité « féminine » abstraite et universelle. Cette vision a également eu ses conséquences dans les études sur les migrations qui, malgré leur développement, n'ont pas vraiment questionné le biais sexué à la base des catégories interprétatives migratoires. Nous assistons souvent à une « féminisation du discours » sur les migrations qui, comme le souligne Morokvasic (2012), restitue une figure de la migrante comme de plus en plus « seule » et libre sur la scène migratoire, tandis que la plupart des femmes migrent notamment dans le

cadre du regroupement familial et pour travailler dans les secteurs domestique et du care.

Les recherches sur « genre et migrations » nous ont également guidés dans les études sur les « secondes générations ». En effet, en soulignant que les situations migratoires s'accommodent des actions de tous les sujets impliqués, les études sur « genre et migrations » nous ont permis de comprendre la nécessité de travailler sur le caractère relationnel et synchronique des migrations. Les études sur les femmes migrantes permettent de constater que l'expérience migratoire transforme les configurations et les fonctions des relations intergénérationnelles. Cette considération conduit à déplacer le regard « adultocentrique », adopté par la plupart des études sur les migrations. Dans la vie quotidienne, au-delà de la distance qui les sépare, migrant.e.s et non migrant.e.s recomposent leurs devoirs, leurs engagements, leurs dettes morales et économiques ; les uns et les autres redéfinissent leurs obligations dérivées des liens de parenté, ce qui occasionne des solidarités ou des conflits inédits entre sexes et générations. La reconnaissance de ces éléments nous a progressivement dévoilé l'importance de la filiation dans les questions migratoires. Le concept de « filiation migratoire » est devenu opératoire lors de nos recherches sur les « secondes générations » en Italie mais il nous a également offert un nouveau cadre pour relire les recherches déjà réalisées sur les femmes migrantes à Naples, sur les femmes de la banlieue parisienne et sur les Italiennes entrepreneuses dans la région parisienne. Les migrations, considérées à travers ce concept, révèlent l'insuffisance d'une vision assimilationniste vue comme capable de consolider l'intégration à travers la succession des générations. Comme nous le montrerons, étudier les situations migratoires à travers la filiation permet d'adopter un regard synchronique et de saisir les interactions et les interdépendances ainsi que les ruptures existant entre les générations.

CHAPITRE 6

LE GENRE DES MIGRATIONS

Au tournant des années 1980, le CIEMI (Centre d'information et d'études sur les migrations internationales) dresse un premier bilan bibliographique sur les études relatives aux femmes immigrées en France (Perotti 1979, Taravella 1980). Les auteurs constatent que, malgré la marginalité de la thématique, nous assistons à un intérêt grandissant pour cette problématique. Ces premières recherches ont été réalisées dans la situation de crise économique du début des années 1970, lorsque des nations comme la France, traditionnellement investies par les flux migratoires, ont adopté des politiques restrictives. Ce contexte a fortement conditionné la vision des femmes migrantes. Les études de ces années ont mis en relation la féminisation des flux migratoires avec le processus de stabilisation en acte de la part des hommes, qui étaient dans l'impossibilité de continuer à pratiquer leurs habituels allers-retours. Le départ des femmes dans le cadre du regroupement familial est alors interprété comme la conséquence du fonctionnement des structures de parenté, une sorte d'indicateur pour lire la phase du cycle migratoire. L'hypothèse était que les migrants arrivent seuls, s'établissent et s'enracinent dans le pays d'immigration avec la famille. Les premières études réalisées sur les femmes migrantes ont, pour ainsi dire, utilisé la variable du sexe comme une sorte de « tiroir interprétatif » ; elles se sont basées sur une vision ethnocentrique (la plupart des études ont été réalisées au lieu d'arrivée) et androcentrique (la mobilité masculine a représenté le vrai paradigme interprétatif). Mais, malgré ces limites, ces premières études ont permis de saisir le rôle joué par les femmes dans le processus d'intégration, considéré comme n'étant structuré pas seulement par le travail mais également par des temporalités individuelles et familiales. Nonobstant la vision de la migrante comme épouse et mère, ces recherches ont révélé le rôle joué par les femmes, tant dans la perpétuation de la tradition que dans les ruptures opérées au niveau personnel, familial et collectif (Golub, Morokvasic, Quiminal, 1997).

Dans ce chapitre, à l'appui de nos recherches sur les émigrations italiennes, nous essayerons d'historiciser le développement de la perspective de genre dans les études sur les migrations. Ensuite, nous approfondirons les questions épistémologiques convoquées dans le débat sur les migrations par l'adoption de cette perspective. A ce propos, comme nous l'avons déjà signalé, les publications sont désormais nombreuses et il est difficile d'en produire une synthèse. Comme le remarque Hirata (2011a), la globalisation du monde de la recherche rend désormais difficile l'établissement des

frontières dans les productions des savoirs. Cette affirmation est également valable dans les études sur « genre et migrations ».

35. Le genre : pas que pour les femmes

En France, depuis les premiers travaux qui ont jeté les jalons pour une redéfinition de la « question des femmes migrantes », nous avons assisté à une mise en visibilité grandissante de la thématique et désormais les publications, les colloques et les séminaires se succèdent sans cesse. Dans le contexte international, nous pouvons constater que le champ d'étude « genre et migration » présente désormais une légitimité académique. La revue spécialisée *International Migration Review* a marqué des étapes décisives dans cette construction. En 1984, Morokvasic coordonne le numéro sur « *Women in Migration* », devenu une référence. En s'appuyant sur une ample littérature, Morokvasic met l'accent sur le fait que l'incorporation des femmes dans le monde industriel occidental s'est faite dans un contexte de crise tout en s'adaptant aux exigences d'un marché du travail sexuellement segmenté. Les migrations suivent une logique de genre qui, tout en assignant les femmes au statut de dépendantes et d'accompagnatrices, utilise leur force de travail dans des secteurs fortement féminisés. Les critiques à la figure du migrant-ouvrier et du travail comme une sphère asexuée jettent les jalons d'un débat critique qui s'est développé par la suite. Quelques années après que Morokvasic ait lancé les termes du débat, Kofman produit un bilan critique avec l'article « *Female Birds of Passage a Decade Later : Gender and Immigration in the European Union* » (1999). Kofman souligne que depuis la publication de l'article de Morokvasic, malgré la plus grande attention portée à la question des femmes, l'apparat conceptuel pour interpréter les migrations reste biaisé par l'androcentrisme. Ce faisant, elle attire l'attention sur le fait que nonobstant la prise en compte de la multiplicité de situations migratoires féminines, les périodisations pour analyser le phénomène migratoire restent les mêmes. En outre, les recherches continuent de se référer à un modèle interprétatif dichotomique qui s'articule autour de la séparation des sphères productive et reproductive, l'une considérée comme relevant du domaine masculin et l'autre comme du domaine féminin. En 2003, Pessar et Mahler publient un article dont le titre est « *Transnational Migration : Bringing Gender In* ». Les deux chercheuses, après avoir rappelé l'importance des lois de Ravenstein sur les migrations féminines, attirent l'attention sur les dynamiques de genre qui traversent les migrations déterminant différentes relations et échelles de pouvoir. La dernière référence bibliographique qui nous semble essentielle est le numéro de 2006, « *Gender and Migration Revisited* » sous la direction collective de Donato, Gabaccia, Holdaway, Manalansan et Pessar. Dans l'introduction, les auteur.e.s soulignent que les recherches sur les femmes migrantes ont changé au cours des années 1990. Ils proposent d'œuvrer pour une étude des migrations qui intègre la perspective de genre afin de restituer leur caractère relationnel, contextualisé et multiscalair.

Cette perspective théorique guide notre réflexion et nos recherches. Elle considère que les femmes migrantes sont insérées dans un champ commun à celui des hommes

migrants et des femmes et des hommes non migrant.e.s. De ce fait, la perspective de genre stimule un regard comparatif entre hommes et femmes, éclaire la multiplicité d'imbrications et d'articulations dérivées de la mobilité des femmes migrantes et renouvelle les questions sur les hommes migrants. Ôter le caractère exceptionnel attribué aux migrations féminines m'a portée à la déconstruction d'un des paradigmes à la base des sciences sociales qui associe les sphères masculine/féminine au couple oppositif mobilité/sédentarité. Hestia et Hermès, au-delà de leur relation religieuse (Vernant 1963), concrétisent parfaitement cette vision qui façonne la « valence différentielle de sexes » (Héritier 1997) à partir de l'assignation féminine à la sphère reproductive sociale et biologique. En effet, nous considérons qu'ôter aux mobilités féminines leur caractère extraordinaire implique la reconnaissance que les schémas interprétatifs conventionnellement acceptés se fondent sur une grande contradiction : les femmes, symbole de la fixité et du foyer, sont, de par leur position dans les échanges matrimoniaux, l'élément le plus mobile d'une société.

36. Ôter aux migrations féminines leur caractère extraordinaire

Malgré le chemin accompli au cours de ces années, il faut souligner que la plupart des recherches regardent les migrations féminines comme étant inédites. Castles (2000) considère la féminisation, avec la globalisation, l'accélération, la différenciation et la politisation, comme un des traits qui caractériseraient les migrations contemporaines. De son côté, Vervotec (2004) souligne que la migration féminine autonome a changé le cadre migratoire mondial. Cette représentation mérite quelques explications. Selon les données mises à disposition par l'ONU, le pourcentage de migrantes serait passé d'environ 46% en 1960 à environ 49% au cours des années 2000. Cette amplification du phénomène est marquée par des dynamiques régionalisées. L'augmentation de la proportion de femmes parmi les migrants est en effet plus importante dans les « pays développés » que dans l'ensemble des pays « moins développés ». Ces données ne tiennent pas compte du fait que dans les pays émergents les statistiques ne sont souvent pas fiables, qu'il existe une persistante migration intra-régionale et, surtout, qu'à côté des migrations internationales subsistent des mobilités déterminées par les guerres et la sécheresse. L'Afrique subsaharienne est en fait la région du monde où les migrations se sont le plus fortement féminisées en l'espace de quarante ans. Cette augmentation découle tant d'un accroissement du phénomène que d'une disponibilité des données relatives aux réfugiés. En effet, à partir des années 1980, le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies a commencé à publier des estimations par âge et sexe de la population réfugiée en Afrique subsaharienne ; ces données montrent que près de 80% de ces flux sont composés de femmes (Zlotnik 2003).

Une seconde réflexion critique sur la féminisation supposée des migrations se rapporte à l'association entre les femmes et la sédentarité. Les historiens ont démontré que la mobilité a structuré les sociétés préindustrielles européennes et, en se référant aux lois de Ranvestein, ils ont mis en relief que ce qui a changé le plus dans les migrations féminines ce sont les distances parcourues par les migrantes actuelles. A l'époque moderne, la plupart des villes européennes montraient déjà une majeure présence des

femmes due au fait qu'elles quittaient plus facilement le travail des champs que les hommes (Salinari 2004 ; Sarti 2004). Il s'agissait notamment de jeunes filles qui, dans l'attente du mariage, s'installaient en ville pour travailler dans le secteur domestique (Kofman, Phizacklea, Raghuram, Sales 2000 ; Lutz 2002). La majorité des migrantes trouvaient une occupation dans les maisons des particuliers des villes européennes ou d'Amérique du nord. L'émigration irlandaise vers le Canada est de ce point exemplaire. Les femmes migrantes occupées dans les manufactures et dans l'agriculture étaient nombreuses, mais la plupart d'entre elles étaient employées comme « bonnes à tout faire » et nourrices. Ces études concluent que déjà au cours du XVIII^{ème} siècle les flux migratoires féminins étaient numériquement consistants ; néanmoins ils ont été ignorés jusqu'à ces derniers temps. Ce silence dérive des sources disponibles mais surtout du type d'insertion économique des migrantes. Jusqu'à une époque récente, les mouvements de population liés à la sphère domestique n'ont pas été considérés comme découlant de la logique migratoire. Il suffit de rappeler la place que les nourrices ont occupée dans l'histoire française ; et pour autant leur travail n'a jamais été associé aux mobilités.³⁹

La valeur centrale conférée à la sphère productive a transformé la sphère reproductive en une sorte de prédicat, un appendice par rapport au « vrai » projet migratoire qui ne pouvait qu'être « économique », donc masculin. De ce fait, pendant longtemps, les études sur les migrations n'ont pris en considération que les secteurs officiels et garantis. Et cela malgré l'évidente participation des femmes au marché du travail. Anthias et Lazardis (2000), en relisant une étude réalisée au cours des années 1970 par Castels et Kosack (1976), montrent que l'adoption d'une optique de genre aurait permis de voir des réalités migratoires plus complexes et articulées. Les données sur les migrant.e.s installé.e.s en France, en Allemagne, en Grand Bretagne et en Suisse montrent que les femmes étaient présentes non seulement comme mères ou épouses, mais également comme travailleuses. Par ailleurs, leur taux d'activité était plus élevé que celui des femmes autochtones. A l'époque, les implications d'un tel fait sont passées sous silence. La relecture de ces données ouvre deux questions épineuses : la participation différentielle des femmes au phénomène migratoire selon les origines nationales et leurs taux d'activité dissemblables. En relisant l'ouvrage de Castels et Kosack, il apparaît que la variabilité de la présence féminine sur le marché du travail ne trouve pas son explication dans la sphère culturelle ou religieuse, ni dans leur date d'arrivée, ni dans la durée de leur séjour dans le pays de résidence. Le taux d'activité des femmes ayant les mêmes origines varie selon les contextes nationaux d'arrivée, comme le montre la position des femmes italiennes, espagnoles, polonaises en France, en Allemagne, en Grand Bretagne et en Suisse.

Une troisième réflexion se dégage des études sur les migrations féminines passées. Elles révèlent l'insuffisance du concept de « cycle migratoire », fondé sur l'idée que les

³⁹ Au cours du XIX^{ème} siècle, l'« allaitement mercenaire » a généré un important mouvement des femmes qui se sont déplacées de la campagne vers la ville. Dans la seule ville de Paris, en 1895, on comptait la présence de plus de 13000 nourrices (Fay-Salloy 1980).

sexes et les générations se succèdent dans le temps consolidant le processus d'intégration dans la société d'arrivée. Au cours de ces années de recherches nous avons recueillis de nombreux témoignages qui le confirment. Nous l'illustrerons au travers du parcours de Teresa, rencontrée dans la banlieue parisienne en 1995. Née en 1934 dans un petit village proche de Rome, Teresa perd sa mère en 1947. A l'âge de quinze ans, elle et sa sœur suivent la famille d'une tante maternelle à Stockholm, où elle vend ballons et jouets dans les foires. Cette expérience est racontée par Teresa comme une conséquence naturelle de la dispersion de ces villageois de par le monde, à cause de la pauvreté. Toutefois, malgré la distance géographique, son père a toujours exercé son contrôle sur ses filles. Lorsque sa sœur commence à avoir un « comportement peu conforme à la tradition villageoise », son père les rappelle au village. En 1956, Teresa épouse un villageois et ils émigrent en France. En 1958, enceinte de sa deuxième fille, Teresa rentre en Italie. Trois mois après son accouchement, elle repart en direction de la banlieue parisienne, en confiant sa fille aînée à sa sœur. En 1960, elle ouvre un commerce de produits italiens avec son mari où elle s'installe définitivement et sa fille la rejoint.

L'itinéraire de Teresa montre que les femmes ont toujours été mobiles lorsque les conditions l'ont permis ou l'ont nécessité. En effet, le pendularisme féminin ne semble pas être une exception dans la mémoire des femmes que nous avons interviewées. Les données statistiques confirment ce phénomène. En 1880, à Peveragno – un village piémontais - le pourcentage des femmes qui partaient était supérieur à celui des hommes. Ces migrantes travaillaient la soie dans l'usine Garnier, à Marseille, dont les patrons préféraient la main d'œuvre italienne car peu organisée syndicalement. Ces flux migratoires féminins étaient structurés autour de leurs propres filières de recrutement. Les femmes souvent étaient des sœurs, qui partaient, arrivaient et travaillaient ensemble (Carazza 1999). En analysant le « marché des mères », Corti (1996) rappelle les nourrices partant de Lucques pour aller à Marseille et souligne qu'un grand silence a toujours entouré leurs mouvements, considérés comme transgressifs par rapport aux rôles féminins traditionnels. Ces migrations féminines sont souvent effacées de la mémoire collective et ne sont pas contemplés par les schémas interprétatifs classiques. Cette insuffisance s'explique par le fait qu'ils mettent en crise la représentation des migrations comme une succession d'étapes, dont le va-et-vient des hommes n'est qu'une phase transitoire et le départ des femmes le signe de l'accomplissement du projet d'enracinement à l'étranger.

En effet, pour saisir la spécificité des femmes migrantes il faut considérer que les départs des femmes ont été réglementés comme ceux des hommes. La position économique des étrangers, hommes et femmes, a été utilisée comme un facteur de régulation et de réglementation du marché du travail selon une logique sexuée (Hommes et Migrations 2006). Les politiques migratoires, guidées par le principe de hiérarchisation des sphères productive et reproductive, ont exercé une influence décisive sur les migrations féminines. De nombreux pays ont créé des dispositifs législatifs qui ont trait indirectement ou directement aux femmes. Dans le premier cas, il s'agit généralement d'une conséquence des politiques migratoires menées dans

l'objectif de maîtriser les mouvements de populations. Les flux migratoires états-uniens se sont féminisés au cours des années 1930, suite à l'adoption d'une politique migratoire restrictive. Après la Deuxième Guerre Mondiale, le gouvernement a adopté des mesures « exceptionnelles » pour faciliter l'entrée des membres des familles et surtout de *war brides* (Houston, Kramer, Barrett 1984). Après la crise économique de 1973, la politique migratoire a encore une fois favorisé les regroupements familiaux, c'est-à-dire l'arrivée des épouses et des enfants. Ainsi, entre 1980 et 1989, 70% des migrants ont pu arriver sur le sol américain grâce à ces procédures. De même, dans les pays européens, suite à la crise pétrolière, les nations traditionnellement intéressées par les flux migratoires ont adopté des politiques restrictives. C'est le cas de la France et de l'Allemagne, qui ont mis en place des dispositifs pour « accompagner économiquement » les migrants au retour dans leur pays d'origine. Dans la plupart des cas, ces directives ont favorisé le regroupement familial qui est devenu prédominant entre 1970 et 1990 dans l'Europe de l'Ouest.

Dans certaines conjonctures, les politiques migratoires se sont explicitement adressées aux femmes. Au cours des années 1950, l'Etat français a fait appel aux femmes en provenance notamment des ex-colonies. En 1954, elles représentaient la moitié des immigrés en provenance des Antilles. La plupart d'entre elles étaient occupées dans les services publics, comme la poste et les hôpitaux, qui ont opéré une politique de recrutement spécifiquement adressée aux femmes. On considérait que les hommes ne pouvaient pas accéder à des secteurs de travail peu qualifiés et que ces immigrées, en tant que futures mères, auraient pu corriger la basse natalité française (Condon 2000). En Grande-Bretagne, la même fonction a été recouverte par les Irlandaises et ensuite par les femmes en provenance des ex-colonies anglaises. Après avoir été au service des familles colonisatrices, les « immigrées de couleur » ont trouvé un emploi surtout dans les places les moins qualifiées des secteurs de la restauration, des hôpitaux, des bureaux et de la domesticité (Lloyd 2000).

Ces études permettent de souligner que le comportement migratoire des femmes est le résultat d'une combinaison de facteurs : fonctionnement du marché de travail féminin, liens inscrits entre les lieux de départ et d'arrivée, adaptation aux législations en vigueur aux pays d'immigration (Jackson 1984, Vallée 2002). Par ailleurs, encore aujourd'hui les migrantes font l'objet de certaines politiques qui dérogent parfois à la fermeture déclarée des frontières nationales. De ce fait, même si la plupart des États contemplent l'arrivée des femmes dans le contexte du regroupement familial, certains font appel d'une manière explicite à la main d'œuvre féminine. Ces politiques reposent sur la valeur différentielle attribuée aux femmes et utilisent la main d'œuvre féminine étrangère pour palier à la carence des services publics. Ito (2005) souligne qu'au Japon, les politiques migratoires s'organisent sur un double registre apparemment contradictoire : assurer le contrôle des flux dans une optique de préserver l'identité nationale et, en même temps, admettre sur le sol national des étrangers, et surtout des étrangères, afin de faire face aux problèmes démographiques et économiques. En Italie, pour faire face au vieillissement de la population et à l'absence de structures publiques capable de s'en charger, l'État a opéré des vagues de régularisations en 2002,

en 2009 et en 2010 afin de favoriser la légalisation du statut de milliers d'immigrées, employées comme *badanti* ou *collaboratrici domestiche*. Par ailleurs, tout le système de quota favorise l'arrivée des immigrées pour travailler dans le secteur domestique et notamment auprès des personnes âgées.

37. Le sexe du travail migrant

La reconnaissance du fait que le travail migrant - productif et reproductif, rémunéré et non rémunéré - suit une logique sexuée représente une assise théorique fondamentale dans les études sur les migrations. La mise en avant de la figure de la femme-migrante-travailleuse a posé la question de la relation dialectique existant entre les facteurs économiques et non-économiques dans les situations migratoires. Je considère cette question centrale dans les études sur les migrations.

Comme nous l'avons signalé dans le paragraphe précédent, à la fin des années 1970, le fonctionnement du marché du travail migrant - et non migrant - est encore analysé à partir de la figure de l'homme *breadwinner* qui renforce l'idée selon laquelle la place des femmes trouve sa reconnaissance à l'intérieur de la maison et de la famille. Le travail des femmes migrantes est considéré contingent, fortuit, aléatoire, comme le travail de toute femme (Corti 1993 ; Houston, Kramer, Barrett 1984 ; Sharpe 2001). Les principales théories sur les migrations se sont appuyées sur un modèle distributif des sujets qui a intégré la valeur différentielle économique entre hommes et femmes pour expliquer les causes et les variations des systèmes de mobilités. En prenant en considération exclusivement les secteurs formels et garantis, les études sur les mouvements de population confirmaient l'habituelle place résiduelle attribuée au rôle économique de la femme. Le phénomène migratoire se résumait à la figure de l'immigré-homme travaillant dans le secteur de l'industrie. L'insertion de la main d'œuvre étrangère sur le marché du travail était interprétée par les théories marxistes comme un phénomène participant au processus de prolétarianisation des masses ouvrières dans les sociétés industrielles, tandis que les théories libérales ont vu les mouvements de populations comme réglés par une logique rationnelle, une adaptation individuelle aux cycles économiques de l'offre et de la demande du marché international. Dans les deux cas, l'appareil théorique de référence a été androcentrique.

Au cours des années 1970, nous assistons à l'introduction de la dimension sexuée dans les analyses sur le travail (Hirata, Zarifian 2000). Le féminisme d'inspiration marxiste propose notamment de saisir la division du travail sous sa forme sexuée, comme une exploitation perpétrée à l'encontre des femmes (Delphy 1978, Tabet 1979). L'économie et la famille, examinées comme associées dans un « mode de production domestique », ont consenti à regarder la « communauté domestique » comme un système de production économique et social, régentant la reproduction physique des individus, la reproduction des producteurs et la reproduction sociale à partir de la mobilisation des moyens de reproduction humaine, c'est-à-dire les femmes

(Meillassoux 1975). Les études inspirées de cette optique ont permis de reconnaître que derrière le travail des femmes il existe une forme d'exploitation spécifique, opérée par tout système de production, au-delà du capitalisme. Par ailleurs, l'utilisation d'un appareil conceptuel commun pour étudier les sphères productive et reproductive (valeur d'échange et d'usage ; activité pour soi, pour la famille, pour les autres ; travail destiné au marché ou à la consommation) a donné la possibilité d'évaluer la plus-value produite par le travail reproductif des femmes au profit de la société toute entière. La prise en compte de la valeur économique du travail des femmes a mis en crise le caractère affectif et gratuit associé au travail reproductif et a démontré son influence dans la construction des inégalités entre les sexes.

La reconnaissance de la valeur du travail des femmes s'est accompagné par la prise de conscience que les formes de domination liées aux appartenances de genre s'exercent matériellement dans la division sociosexuée du travail et des moyens de production, ainsi que dans l'organisation sociale du travail de procréation des femmes. Ce qui a permis à la sphère reproductive d'assumer une autonomie conceptuelle. Ce processus a assumé un caractère subversif puisqu'il a mis en discussion le caractère binaire utilisé pour classer, décrire et attribuer le travail (Vandelac 1985 ; Chabaud-Rychter, Fougeyroulles-Scwebel, Santhonnax 1985). D'une manière décisive, la distinction entre le travail ménager et le travail domestique a dévoilé la nature particulière de la relation entretenue entre sphères privée et publique (Delphy 1978, Michel 1978). A partir des années 1980, une série des recherches quantitatives et qualitatives interrogent les enjeux sociaux, politiques et économiques de la division sociale sexuée du travail. En 1983, le GEDISST (Groupes d'Études sur la Division Sexuelle et Sociale du Travail), devenu en 2003 le GERS (Genre et Rapports Sociaux de sexe) en 2000 et puis GTM (Genre Travail Mobilités), met la question du travail au centre de la réflexion d'un groupe de sociologues. En 1995, est créé le GDR MAGE (Marché du travail et genre) devenu en 2003 un GDR européen. Ces réseaux ont promu colloques, séminaires et journées d'études et la publication de revues spécialisées comme les Cahiers du Genre et Travail, genre et sociétés.

L'émergence d'une réflexion sexuée autour de la question du travail a permis de développer un cadre explicatif novateur dans les migrations. En effet, la reconnaissance de la recomposition de la double inscription des femmes dans la sphère productive et reproductive interroge l'ensemble des processus migratoires. En dévoilant le rôle économique féminin, de nouvelles pistes de réflexion se sont ouvertes tant sur le genre que sur les migrations.

38. Travail du care mondialisé

L'analyse du travail domestique et du *care* est devenue une clef de lecture pour saisir les dynamiques migratoires dérivées du fonctionnement du marché de travail mondialisée. En effet, des études ont pu constater que, expulsées ou dans l'impossibilité de rentrer dans le système économique de leurs pays d'origine, les

migrantes s'insèrent notamment dans des segments du marché du travail international de la sphère reproductive. Le travail du care et domestique payé, dont la référence reste une situation de servitude calquée sur le modèle de la domesticité traditionnelle (Falquet, Mojoud 2010), est assuré notamment par des femmes étrangères. A l'intérieur des différents contextes nationaux occidentaux, les migrantes trouvent souvent un emploi dans les métiers qui sont proposés comme une « chance » aux femmes qui sont dans « une situation socioéconomique fragile » (Causse, Fournier, Labruyère 1998). Ces études montrent que pour certaines femmes migrantes travailler comme domestiques peut être le fruit d'un parcours choisi (Mozère 2005). Cependant, dans la plupart de cas les signalent que la globalisation du travail domestique et du *care* renforce le modèle distributif des sujets économiques en termes d'appartenance de sexe. Cette assignation a été mise en relation avec le caractère inédit de la division internationale de la sphère reproductive à l'échelle mondiale : elle s'articule sur la vente de la force de travail reproductive et affective et englobe des formes d'hégémonie et de subordination. Le transfert des capacités sexuelles, affectives, relationnelles et émotives féminines des « pays du sud » vers les « pays du nord » montre la complexité des systèmes d'échanges subalternes dans un contexte mondial structuré par des tendances libérales et néo-libérales (Cahiers du Genre 2006). Comme le rappellent Ehrenreich et Hochschild (2002), l'assignation à la sphère domestique reste un trait commun entre les femmes ; cependant il ne recouvre pas le sens que les mouvements féministes des pays riches lui avaient attribué dans le passé. Il est vrai que, tant les femmes des pays riches que les femmes des pays pauvres sont les éléments d'un jeu économique plus ample dont elles n'ont pas écrit les règles, mais l'asymétrie entre elles est profonde. Les femmes du monde occidental et celles des pays du sud sont désormais séparées par un énorme hiatus de privilèges et d'opportunités. Les liens qui se sont créés entre elles peuvent être métaphoriquement comparés à une relation de genre, dans laquelle les pays pauvres garantissent, à travers l'émigration, le maintien du rôle traditionnel de la femme. De ce fait, dans le processus de globalisation du travail du care et domestique s'inscrivent au cœur des rapports de dépendance entre les « pays du nord » et les « pays du sud ».

Certaines théories ont mis en relation la nouvelle division internationale du travail domestique et du care avec la crise de l'Etat-providence et la privatisation des services. A partir des années 1980, on a constaté une baisse de la demande de main d'œuvre masculine et une augmentation de celle féminine dans des niches du secteur des services, qui a attiré notamment les immigrées. Selon Sassen (1998), leur travail pallie les carences du Welfare state dans les sociétés développées. Dans les villes globales, la concentration des immigrées répond à la demande d'une classe sociale très aisée qui a besoin d'une main d'œuvre à bas coût pour satisfaire ses besoins dérivés de nouveaux styles de vie. Nos recherches en Italie apportent un regard complémentaire à cette vision. Elles montrent que ce phénomène a pris des morphologies différemment articulées et que le mécanisme des privatisations est répandu aussi dans d'autres réalités urbaines, comme le démontrent les études sur les migrations féminines dans les pays du sud de l'Europe (Anthias, Lazardis 2000). Dans ce cas, l'immigration

féminine peut être mise en relation avec le manque de développement des services publics. En effet, à partir des années 1990, la demande dans le secteur des services à domicile s'est modifiée et elle est désormais liée notamment au vieillissement de la population et à l'absence de politiques sociales de la part des États. Les immigrées n'arrivent plus exclusivement pour répondre aux besoins de la grande bourgeoisie ; elles assurent de plus en plus l'assistance à domicile des personnes âgées, notamment pour une couche sociale appartenant à la moyenne et petite bourgeoisie. La création d'un « modèle de service familial à domicile » traverse donc villes globales et non-globales ; pays caractérisés par un Welfare state en crise et pays où le Welfare state ne s'est jamais vraiment développé. Ces diversités peuvent être expliquées en se référant aux travaux de Kofman (2012) qui a mis en relief le fait qu'ils existent différents régimes de *care*. Ceux-ci diffèrent en fonction des relations et des combinaisons des éléments constitutifs de l'État-providence : marchés, États, familles et organisations qui recouvrent une gamme de prestataires de services dans le monde entier tels que des associations bénévoles (laïques ou religieuses).

Les recherches sur la division sexuelle du travail soulignent tant l'enjeu central joué par le travail des femmes rémunéré et non rémunéré dans le cadre néolibéral que la place que mobilités internationales des femmes y occupent (Falquet, Hirata, Lautier, 2006). Ce qui nous permet d'affirmer que les mouvements des femmes des pays du Sud vers le Nord, les pays de l'Est vers l'Ouest de l'Europe et les pays du Sud ont une double conséquence pour les femmes : d'un côté, les migrations féminines garantissent la traditionnelle présence féminine dans l'espace domestique ; d'un autre côté, elles créent de nouvelles formes de subordination et de hiérarchisation entre les femmes.

En creusant les éléments qui sont à la base de la division sexuelle du travail international, il émerge le caractère racial que le travail domestique a pris dans la société contemporaine. Les migrations féminines prolongent les dynamiques sexuées à la base de l'esclavage et du colonialisme (Falquet, Mojoud 2010). Aux États-Unis, les droits des femmes migrantes se sont déclinés différemment selon leurs appartenances nationales en excluant les « noires » et les « asiatiques » qui ont été soumises à des dispositions plus restrictives que les femmes d'autres origines (Pearce, Clifford, Tandon 2011). Cette logique raciste a été souvent doublée d'une logique patriarcale qui est plus ou moins évidente selon les époques et les contextes nationaux. Au cours des années 1970, en Grande Bretagne, les femmes sud-asiatiques qui rejoignaient leurs fiancés pour se marier ont été assujetties à des tests de virginité aux aéroports (Lloyd 2000). Ces études montrent que les formes de domination et de subalternité des migrantes se déclinent différemment selon l'appartenance nationale et de race. La globalisation du service domestique renforce ce processus de racisation féminine : les immigrées « de couleur », considérées comme les plus « aptes » au travail domestique, accomplissent les fonctions les plus lourdes physiquement ou qui sont jugées symboliquement moins importantes dans l'espace privé (Andall 2000). J'ai eu l'occasion de vérifier ces formes de domination qui traversent la sphère du travail reproductif lors des études que j'ai réalisées dans le contexte italien depuis les années 1990.

39. *Badanti et collaboratrici domestiche* en Italie

Si nous observons l'histoire migratoire italienne, nous pouvons opérer deux constats principaux. Le premier est que les courants migratoires féminins se sont superposés aux courants migratoires masculins en suivant une logique de genre ; le second est que, malgré le constant renouvellement des flux migratoires féminins, cette logique de genre est toujours à l'œuvre. En effet, les premiers immigrés qui sont arrivés en Italie étaient en réalité des immigrées. A partir des années 1970, des femmes en provenance des Philippines, de l'Érythrée, de l'île du Cap-Vert, de la Somalie et d'Amérique du sud se sont installées en Italie pour être employées comme domestiques. Ces chaînes migratoires féminines ont utilisé deux principaux moyens de médiation pour arriver : celui colonial et celui de l'église catholique. L'immigration érythréenne a débuté avec le retour en Italie des ex-colons ; ces flux se sont intensifiés aux cours des années 1970 à cause de la guerre civile et ils se sont mélangés avec ceux qui arrivaient de la Somalie. Les femmes des îles du Cap-Vert sont arrivées en Italie grâce à la médiation des pères Capucins. Le départ des femmes depuis les Philippines a été favorisé par le programme *Overseas Employment* mis en place par le pays d'origine, mais également par des ordres catholiques qui ont fonctionné comme intermédiaires entre les migrantes et les employeurs italiens.

Avec le temps, ces flux migratoires féminins se sont diversifiés tant en termes de composition interne qu'en ce qui concerne les motivations qui poussent les femmes au départ. Actuellement, ces groupes se sont masculinisés à travers le regroupement familial opéré par les femmes⁴⁰. Toutefois, malgré les évolutions ou la « disparition statistique » des premiers courants migratoires féminins, d'autres femmes continuent d'arriver « seules ». Au cours des années 1990, débute l'immigration des pays de l'Est de l'Europe, composée majoritairement de femmes. Actuellement les groupes nationaux qui sont majoritairement composés de femmes proviennent d'Ukraine, de Biélorussie, de Moldavie et de Pologne, mais également d'Estonie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan et Turkménistan (Miranda 2012h).

La composition différente en termes de sexes des groupes nationaux s'explique par l'appartenance religieuse, le poids de la culture de genre des sociétés d'origine et le comportement des migrants hommes, qui tendent à contenir l'arrivée de leurs femmes (Macioti, Pugliese 1993). En effet, nos recherches montrent que les femmes étrangères arrivent en Italie pour répondre à une demande spécifique de la société : elles sont massivement employées dans le secteur du care. Indépendamment de leurs origines et de la composition du groupe, les immigrées trouvent une occupation presque exclusivement comme *collaboratrici domestiche* ou *badanti*. Par ailleurs, malgré la raison sécuritaire affichée en Italie, l'État a ouvert quatre vagues de régularisations depuis les années 1990, afin de favoriser la légalisation du statut de milliers

⁴⁰ Ce phénomène, qui suit les contraintes et les facilités dérivées des politiques migratoires, est évalué différemment selon le sexe des migrants. Le regroupement familial opéré par les femmes est défini comme « atypique » (cf. Rapporto Caritas 2002)

d'immigrés, employés comme *badanti* ou *collaboratrici domestiche*. Cette exception s'insère dans une logique étayée par la valorisation du type d'occupation assuré par les immigrées. Comme j'ai pu le montrer (Miranda 2012h, 2011j, 2010d), les immigrées occupent une place spécifique dans le système de reproduction social et culturel associé au devenir national. De par leur travail, les femmes étrangères sont jugées positivement. En assurant les activités ménagères ou l'assistance des personnes âgées et des enfants, elles accompliraient une œuvre de « confiance » et de « disponibilité », qualités réputées comme étant typiquement féminines. En plus, leurs capacités génitrices les transformeraient en « médiatrices presque naturelles et spontanées ». D'une manière plus générale, les migrantes sont souvent décrites comme « les vraies protagonistes » d'une « intégration lente et silencieuse » : capables, plus que les hommes, de changement dans la continuité. De ce fait, elles contribueraient à la création d'une société multiethnique et interculturelle.

Ces analyses ouvrent une question centrale pour l'étude des migrations. En mettant en exergue que les femmes migrent pour des motivations et des causes différentes que celles des hommes et qu'elles entreprennent un chemin différent dans les processus d'intégration ne courrons-nous pas le risque de renforcer une approche différentialiste associant la « culture » au féminin et l'« économique » au masculin ? En effet, nous pensons que pour éviter toute vision réductrice du phénomène, il est nécessaire de tenir compte de deux éléments majeurs. Le premier est que les cultures sont des processus dynamiques structurés par des phénomènes d'hybridation, de circulation, de créolisation qui, en situations migratoires, se déclinent d'une manière spécifique. Le second est que la mobilité de ces femmes incorpore la valeur différentielle attribuée aux femmes tant au lieu d'origine qu'au lieu d'arrivée. Les recherches que j'ai réalisées sur les femmes employées à domicile par les Italiens, le confirme. Toutes les interviewées témoignent de la réticence des familles italiennes à embaucher des hommes et la réticence de ces derniers à travailler dans les secteurs domestique. Voici deux témoignages :

« Ici (en Italie), il est facile de trouver du travail pour les femmes, mais il est difficile de trouver du travail pour les hommes, parce qu'on peut trouver un travail que comme domestique. Les hommes ne sont pas accueillis facilement dans une maison comme une femme » (Julenta, Polonaise.)

« Quand mon mari a été ici (en Italie), je lui ai « trouvé » un grand-père à Milan, dans une ville à côté de Milan. On le payait bien. Mais lui, il m'a dit : « Moi à côté d'un grand-père ? Mais jamais de ça : » Entre temps, moi, depuis un an et demi j'étais à côté d'une vieille qui était paralysée. Je devais la soulever et je dormais dans le lit avec elle. Elle avait la maladie d'Alzheimer, elle ne comprenait rien. Moi, j'ai fait des sacrifices, j'ai beaucoup souffert. Et toi, tu ne veux pas le faire » ? (Nadia, Ukrainienne)

Grace à une approche ethnographique de longue durée, j'ai approfondi les dynamiques culturelles qui accompagnent les conditions de travail des immigrées des PECO dans la région de Naples. J'ai constaté que cette situation détermine un processus d'adéquation aux modèles reproductif de la société locale, c'est-à-dire que le rôle des

immigrées se calque sur celui des femmes autochtones qui initient les étrangères, dans le quotidien, à la connaissance du monde domestique. Pour s'employer, les immigrées doivent modifier leur « habitus domestique ». Ce concept s'inspire des travaux classiques de Mauss (1936) mais il permet d'y ajouter une dimension de genre qui tient compte de la position que les femmes occupent dans la sphère reproductive. Lors des entretiens et des observations que j'ai effectuées dans l'espace domestique napolitain, j'ai constaté que les immigrées - qu'elles travaillent comme domestiques ou employées de maison, comme assistantes de vie à temps complet ou à temps partiel - doivent réapprendre la manière d'assurer l'hygiène, le maintien de l'ordre, la gestion de la santé et de la maladie selon les codes locaux.

Dans un contexte mondialisé du travail du *care*, ce processus confirme que les migrations englobent des circulations culturelles qui réaffirment les logiques de subalternité et d'hégémonie. A l'intérieur de la sphère privée se créent des tensions entre femmes napolitaines et étrangères, notamment lorsque les immigrées travaillent comme assistantes de vie nuit et jour. Elles ne disposent que rarement d'une chambre personnelle et, lorsque la personne âgée est malade, elles dorment généralement dans la même chambre qu'elle. Les antagonismes qui se construisent autour de la stratification du travail reproductif sont réabsorbés par la transformation de l'étrangère en « quelqu'un de la famille » (Ehrenreich, Hochschild 2002). Les immigrées souvent décrivent leur employeuse comme une sœur ou une mère ou elles appellent la personne âgée qu'elles assistent « grand-père » ou « grand-mère ». Mais, derrière cette terminologie tendant à assimiler la domestique étrangère à un possible membre de la famille, se cache un fort sentiment d'étrangeté. Le passage de l'activité pour soi et/ou pour sa famille à celui pour les autres, modifie le sens attribué au travail domestique. Il se crée ce que nous avons appelé une « frontière dans l'intimité » (Miranda 2003a). Celle-ci, engendrée par la présence d'une personne étrangère dans le domicile, assume une valeur culturelle particulière en situation migratoire. Sa signification est élaborée à partir de la position subalterne que les immigrées occupent et elle est accompagnée par une crise culturelle, vécue et explicitée différemment par les interviewées.

Les liens familiers dans lesquels les immigrées sont incluses ne dissolvent pas la structure hiérarchique sur laquelle reposent les relations du travail domestique rémunéré. L'assignation à la sphère domestique des femmes étrangères découle du fait qu'elles sont au service des femmes autochtones. Leur fonction détermine des formes d'hégémonie et de subordination qui reposent sur le même mécanisme que Nakano Glenn (2009) a repéré lors de ses études sur les femmes « radicalisées-ethniscisées » travaillant pour les femmes blanches étatsuniennes. Souvent, les Italiennes considèrent les immigrées comme des « femmes qui doivent être civilisées » et dont la place individuelle est attachée au destin d'un groupe social qui est « là pour servir ». Ainsi, d'un côté, les femmes autochtones occupent une place hégémonique dans la division du travail domestique ; elles continuent à garder leur rôle en laissant aux étrangères une place limitée à certains interstices domestiques réputés symboliquement moins importants, plus sales, moins gratifiants. D'un autre côté, les femmes étrangères se

retrouvent dans une situation marquée par l'exercice d'un pouvoir féminin méconnu : les tâches domestiques qu'elles accomplissent sont constamment contrôlées et, même lorsqu'elles vivent seules avec la personne âgée dont elles ont la charge, leur travail est régulièrement surveillé par les autres membres de la famille, notamment les filles et les belles-filles.

La situation italienne que nous avons étudiée ouvre une série des questions sur les théories du travail du *care*. Elle confirme que, sans nier l'importance des sentiments, de l'amour ou de l'attention, en bref du côté éthique qui implique le travail du *care*, pour analyser cette relation de service, qui varie selon les classes sociales, il faut tenir compte de la manière dont se disposent les rapports sociaux de sexe dans la société (Hirata 2002). Les analyses que Hirata a réalisées au Japon montrent la fécondité d'une telle perspective. Cette chercheuse souligne que pour comprendre les évolutions des professions des métiers liés au *care*, il est nécessaire de tenir compte des changements dans le marché du travail provoqués par le vieillissement de la population et du fait que les réponses institutionnelles des pouvoirs publics affectent notamment le travail des femmes (Hirata 2011b).

Cette considération provenant du Japon – qui avec l'Italie est le pays le plus vieux du monde - nous permet d'interroger les motifs qui sont souvent invoqués pour expliquer la présence étrangère dans les domiciles des Italiens, c'est-à-dire la persistance d'un modèle bourgeois de la domesticité, la carence des services destinés à la garde des enfants et aux soins pour les personnes âgées et, plus particulièrement, l'« entrée » des femmes dans le monde du travail. Suivant cette logique, les étrangères se substitueraient aux autochtones dans leur travail domestique quotidien, tandis que ces dernières en sortiraient. Or, de nombreuses études montrent que, bien que les transformations socioculturelles soient importantes, les femmes italiennes gardent presque entièrement leur rôle domestique. Andall (2000) a montré qu'en Italie la présence des immigrées a un impact sur la question de genre. Dans ce pays, où le catholicisme coexiste avec une longue tradition familiste, la présence des femmes étrangères interpelle les valeurs de la famille. Les hommes ne participent pas – ou que très peu – au travail domestique (Oppo, Piccone, Signorelli 2000). Le recours à la main d'œuvre étrangère féminine s'insère dans une reconfiguration de l'idéologie domestique qui consent au maintien d'un certain équilibre social, notamment entre les sexes. En effet, le « service familial au domicile » assuré par les étrangères garantit la présence traditionnelle des femmes dans l'espace familial.

40. Migrations et discriminations

Nos recherches suggèrent d'analyser la situation des immigrées qui travaillent dans le secteur du *care* à l'aide d'un appareil conceptuel capable de restituer la complexité de leur relation de travail en termes de rapports sociaux de sexe. Toutefois, si l'on regarde le phénomène du point de vue des études sur les migrations, la question qui se pose est celle de savoir si le travail des immigrées dans le secteur domestique et du *care* peut être étudié en termes de « substitution » (comme, par exemple, l'on a fait pour les migrants travaillant dans les industries) ou si, plutôt, il ne nécessite pas la révision des paradigmes interprétatifs utilisés pour étudier les migrations passées et présentes. Nous pensons qu'un cadre d'analyse en termes de racisation du travail manuel tel qu'il s'est construit dans l'histoire migratoire (Balibar, Wallerstein 1988) peut apporter un éclairage qui aide à mieux comprendre les enjeux de l'immigration dans la distribution de la main d'œuvre étrangère.

Comme le montre Roulleau-Berger (2010), les femmes migrantes sont particulièrement exposées aux formes de discriminations : l'origine culturelle et sociale, la position générationnelle, le niveau d'étude participent à définir des formes d'accessibilité différenciée et hiérarchisée au marché de l'emploi. Les analyses statistiques signalent que les origines nationales influencent d'une manière décisive les parcours migratoires, notamment le destin économique des femmes migrantes. En effet, si on considère les origines géographiques, le niveau d'instruction, le nombre d'enfants, les motivations, les modalités de départ, de séjours et d'installation, la situation migratoire des femmes immigrées apparaît diversifiée. Et pourtant, malgré cette hétérogénéité, les femmes étrangères restent majoritairement employées dans le tertiaire et, plus particulièrement, dans les niches économiques les plus féminisées : services aux particuliers et aux entreprises ou dans l'industrie manufacturière urbaine qui n'a pas été délocalisée. Les femmes qui ne sont pas originaires d'un pays de l'OCDE subissent encore plus cette double discrimination. De plus, à la différence hommes migrants, la discrimination féminine ne tend pas à diminuer au fil du temps (Dumont, Liebing 2005).

Pour autant, malgré les discriminations subies, les migrantes travaillent : en France, plus de la moitié de la population féminine migrante est économiquement active. Ce pourcentage est inférieur à celui des hommes migrants et il varie selon les pays d'origine et les classes d'âge. Mais, la participation des immigrées au marché du travail est croissante, marquée par une tertiarisation des emplois (comme pour les non migrantes) et surtout par une concentration dans les emplois moins qualifiés des secteurs fortement féminisés (Beauchemin, Borrel, Régnard 2013). A un niveau plus général, dans le contexte européen, on observe les mêmes tendances. La présence économique des étrangers se différencie selon les pays de « vieille » et de « nouvelle » migration. En Allemagne, Autriche, Belgique, Suisse et Hollande, elle reste plus élevée dans le secteur secondaire, tandis que dans des pays comme l'Italie et l'Espagne elle se concentre dans le secteur tertiaire. Toutefois, des études menées au début des années 2000 signalent que les étrangers qui séjournent depuis moins de cinq ans dans des

pays d'immigration comme la France et l'Allemagne sont eux aussi majoritairement employés dans le secteur des services. Les « nouveaux travailleurs étrangers », qu'ils soient établis dans un pays de « nouvelle » ou « vieille » migration, semblent donc partager le même destin économique. Et cela notamment dans le cas des femmes (OCDE 2003).

De nombreuses analyses confirment que les discriminations vécues par les femmes migrantes ne se réduisent pas à la sphère du travail. Pour trouver une réponse aux causes de cette situation, certaines auteures suggèrent de considérer les articulations des systèmes d'oppression vécues par les femmes en situation migratoire, en tenant compte du poids de la société patriarcale. Cette perspective théorique a été progressivement adoptée par une partie des études critiques sur les migrations. Pour saisir son importance il faut brièvement rappeler le contexte des études féministes. Les *Women's Studies* et les *Gender's Studies* ont contribué à redéfinir la « question des femmes migrantes » et ont progressivement porté une certaine attention sur les problématiques des femmes appartenant aux minorités. Mais ce sont notamment le *black feminism* et le *postcolonial feminism* qui ont interrogé la nature eurocentrique des catégories occidentales et encouragé le développement d'une perspective déconstructiviste. Celle-ci a permis de regarder différemment les divers niveaux contenus dans les situations migratoires et notamment la manière dont les appartenances ethniques et raciales se situent dans les situations migratoires. La question raciale, déclinée au féminin, s'est progressivement imposée tant dans des pays qui n'ont pas eu une expérience coloniale que ceux de vieille immigration. La critique de l'eurocentrisme et de la nature de l'égalité recherchée par les féministes blanches s'est associée différemment à la problématique des migrations selon les contextes français et anglo-saxon. D'une manière plus générale, les recherches promues par l'optique *race/relation* ont fait reconnaître la manière dont les relations ethniques et de classe s'entremêlent avec la question des migrations. Comme nous le verrons, ces études ont jeté les bases pour une perspective intersectionnelle que nous considérons comme pouvant offrir une compréhension plus féconde des faits migratoires.

41. Au-delà du travail du care

Les études sur les implications en termes ethniques et raciaux du travail du *care* ont ouvert une réflexion plus large sur la question du travail féminin en situation migratoire. Pour Roulleau-Berger (2010) la migrante est une figure emblématique des transformations des ordres économiques locaux et globaux. Sur des routes de plus en plus diversifiées, « la figure de la migrante », souvent représentée au singulier, se décompose, pour laisser place à une singularité plurielle, agencée entre appartenances nationales, qualifications, niveaux d'études et capacité à s'adapter à un marché du travail segmentés, à une économie polycentrée, aux formes de pluralisation et de multipolarisation des économies. Le processus de féminisation des migrations dévoile tant les liens associés à « la constitution d'un marché du sous-emploi au cœur duquel

se trouve la figure de la femme en migration contrainte par un marché du travail globalisé » (ib. 79) que la pluralité de situations migratoires féminines.

Considérer comment les différentes échelles économiques s'imbriquent avec les parcours migratoires féminins permet de regarder autrement la relation existant entre la sphère économique et la place que les femmes y occupent. Cette articulation est complexe car elle ne s'exprime pas seulement au travers de l'accès au monde du travail officiel et garanti, mais également à travers une reconversion du rôle féminin traditionnel ou des formes de commerce plus ou moins établies. En France, de nombreuses migrantes deviennent assistantes maternelles ou femmes de ménages ou bien elles se lancent "*dans les affaires des femmes*". La création d'une activité informelle leur permet d'accéder à une certaine indépendance économique, tout en se situant dans la tradition. C'est le cas des Algériennes et des Marocaines qui assument une forme d'autonomie vis-à-vis de leurs époux en montant leur petit commerce entre la banlieue parisienne et leurs pays d'origine (Boulahbel 1996, Elhariri 2003). Mais c'est aussi le cas du flux commercial féminin reliant la Tunisie à Naples, analysé par Schmoll (2005). Cette chercheuse indique qu'il est doublement spécifique. D'un côté, il est révélateur d'un mouvement de circulation plus ample, qui couvre l'ensemble du bassin méditerranéen. D'un autre, la circulation de ces femmes entre Naples et la Tunisie ne répond pas à une demande de travail émanant des sociétés européennes ; elle s'inscrit dans les évolutions du marché du travail au Maghreb, qui se caractérisent par une féminisation de certaines activités d'ordinaire réservées aux hommes, comme le commerce. Ces formes de mobilité ne déterminent ni une rupture avec la famille d'origine ni une redéfinition des relations de genre dans la société d'origine. Les femmes qui circulent accèdent à une plus grande autonomie économique tout en continuant d'assurer leur rôle de mère de famille et de « parfaite épouse ». Pareillement, en Turquie, depuis la fin des années 1980, des milliers de « navetteurs » ou de « touristes à la valise » fréquentent annuellement les boutiques d'Istanbul, pour des séjours brefs mais fréquents (au moins une fois tous les deux mois). Cette activité multiforme, qui intéresse surtout des femmes (notamment russes, ukrainiennes et roumaines), est à l'origine d'un mode de présence féminine originale, fondé sur l'intermittence et l'aller-retour bien que nombreuses sont celles qui restent à Istanbul, pour servir d'intermédiaire dans les boutiques ou parce qu'elles épousent des Turcs (Pérouse 2008). En tout cas, comme le remarquent Cheikh et Péraldi (2009), qu'il s'agisse de commerçantes ouzbèkes à la valise à Istanbul ou des *business women* de Mauritanie ou encore des migrations féminines internes au Maroc, lorsqu'on analyse ces mobilités féminines il est nécessaire de sortir du paradigme utilitariste des migrations caractérisées par le cycle fordiste.

Comme nous l'avons analysé (Miranda 2009a1), les mobilités féminines participent à un processus de diversification des mouvements de populations dans la Méditerranée qui s'articule tant sur des continuités que des ruptures par rapport à l'assignation des femmes à la sphère domestique. Au Liban, depuis la fin de la guerre civile, l'importation d'une main d'œuvre féminine de domestiques et de gardes d'enfants et de personnes âgées à domicile est devenue massive (Deboulet 2008, Bret 2007).

Parfois, les femmes qui émigrent comme domestiques vers les pays du Golfe persique aboutissent dans une situation d'« esclavage sous contrat » qui prend la forme de privation de liberté ou de violences physique ou morale.⁴¹ L'appartenance à la Umma ne représente pas pour elles une garantie ni une forme de solidarité ou d'assistance, d'autant plus que dans ces pays les employeurs recherchent désormais une main d'œuvre encore plus docile, en provenance des pays asiatiques.

Ces recherches signalent que les migrations des femmes « seules » n'ouvrent donc pas toujours des parcours d'autonomisation et d'indépendance. C'est également le cas pour les femmes originaires de la campagne marocaine qui partent avec des contrats saisonniers dans les campagnes espagnoles pour la cueillette des fruits et légumes. Comme le remarque Mchichi (2008), dans les relations entre l'Europe et le Maroc, la migration saisonnière n'est pas une nouveauté. Ce qui est nouveau c'est son institutionnalisation en tant que mode migratoire légal-légitime, sa féminisation et (bien qu'elle ne soit pas ainsi définie) le fait d'être une migration « choisie », étant donné la préférence qui est accordée aux femmes, mariées, rurales et pauvres. Ces accords signés entre le Maroc et Espagne (Arab 2010) rappellent les accords signés entre le Mexique et les États Unis (Barrera Bassols, Oehmichen Bazán 2000). Ils doivent être interprétés en tenant compte du fait que l'exode rural des femmes est un phénomène croissant dans les pays du sud (Verschuur, Reysoo 2005) et que migrations féminines internationales et internes sont entremêlées (Pagnotta 2010).

La prise en compte des dispositions combinatoires entre les différentes échelles migratoires des sphères reproductive et productive qui guident les expériences migratoires féminines a donné une nouvelle visibilité à certaines problématiques ignorées dans le passé, comme celle de la vieillesse, du mariage, du choix du conjoint et de la sexualité.⁴² L'appartenance générationnelle montre de plus en plus son importance dans le devenir des migrantes. Au moment de leur retraite, les Italiennes résidant en Suisse opèrent plus facilement le choix du non-retour au pays d'origine que les hommes (Fibbi, Bolzman, Vilal 1999). De leur côté, les Marocaines âgées résidant en France mettent en place des formes de résistance face aux humiliations subies (Ait Ben Lmadani, 2008). La vieillesse semble pouvoir se configurer comme un moment de la vie. C'est la phase où le bilan biographique prend toute son importance et sa pertinence (Attias-Donfut, Delcroix 2004) et les femmes se permettent d'opérer des choix qui n'avaient pas envisagé auparavant.

⁴¹ En effet, tant dans les pays des rivages oriental et méridional de la Méditerranée que dans les pays appartenant à l'Union européenne on assiste à la résurgence de nouvelles formes d'esclavage liés au service domestique. En 2004, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a dénoncé le fait que l'esclavage continue d'exister en Europe et elle a notamment constaté que les esclaves sont en grande majorité de sexe féminin travaillant dans les demeures privées.

⁴² Cette question n'est pas nouvelle dans l'histoire des migrations. Déjà aux XIX siècle des jeunes hommes italiens dépourvus de moyens se mariaient et investissent l'argent de la dot de la femme pour subventionner le voyage en renvoyant la nuit des noces (De Clementi 1999).

Les recherches sur le mariage montrent également la complexité des logiques migratoires. Pour accéder à la mobilité, les femmes ont souvent rusé à travers le mariage et le divorce en organisant des réseaux entre la campagne et la ville (Maher 1989) et entre différents pays (Dianka 2007). Les marchés matrimoniaux dérivés des migrations englobent les liens qui se tissent à travers les mobilités intrafamiliales et les allers-retours des uns et des autres. Ils contribuent à recomposer les relations sociales à des échelles nationales et internationales au-delà de la valeur économique qui est associée aux mobilités. Les études sur les stratégies matrimoniales en situations migratoires restituent la complexité du choix du conjoint (Razy 2010). Pour les jeunes femmes françaises d'origine algérienne, le choix du conjoint est devenu plus individuel, il répond de moins en moins aux attentes des parents, mais il apparaît que « les filles s'interdisent d'agir sans leur consentement » et que le critère le plus difficile à remettre en cause est celui de se marier à l'extérieur du cercle magrébin (Belhadj 2003). Ce type de choix matrimonial s'explique si l'on considère que l'intégration normative est valable tant pour les garçons que pour les filles et que les deux sont l'objet d'« une sexualité ambiguë » remontant à l'ordre colonial qui permettait la prédation et la soumission des deux sexes (Guénif-Souilamas 2005). La reproduction de l'ordre sexuel sous-tend les structures sociales, économiques, culturelles et étatiques (Lillo, Rygiel 2007) et les formes de subordination et d'infériorisation des femmes migrantes contribuent à renforcer le déni que la société majoritaire porte sur les hommes migrants.

Un dernier éclairage sur la question des femmes en situation migratoire a été apporté par les études sur la dimension de la sexualité. Elles montrent que les femmes peuvent transformer les échanges économique-sexuels en stratégie migratoire (Levy, Libier 2009). Mais, surtout, la prise en compte de la sexualité a permis de considérer qu'elle est le support d'une vision hétérosexuelle de la reproduction et de la vision de la famille qui joue un rôle fondamental dans les politiques migratoires. L'hétéro-normativité est à la base de la gestion des flux migratoires (Manalansan 2006) et elle guide « l'hétéro-circulation des femmes ». La gestion de la mobilité est en effet « surdéterminée par l'institution du mariage » (Falquet 2012) et celui-ci en constitue toujours, malgré les politiques toujours plus restrictives, l'élément structurel référentiel.

Ces analyses ramènent au centre de l'attention une question qui a été, et continue de l'être, centrale dans les études « genre et migration », celle du transnationalisme familial. Le travail de Parreñas (2001) a marqué un tournant sur ce sujet. A partir de l'étude des femmes Philippines installées notamment à Rome et à Los Angeles, elle a mis en avant le concept de familles transnationales pour indiquer le fait que, malgré la distance, les mères notamment gardent des relations avec leurs enfants. Selon Parreñas, avec l'immigration des femmes, nous assistons à un changement de leur position économique au sein du ménage mais aussi à une redéfinition du maternage. La famille transnationale se base sur une logique économique qui permet de maximiser les profits à travers les opportunités offertes par une économie globale basée sur les flux d'argent et des cadeaux qui ont une fonction symbolique permettant de garder des liens au-delà de la distance.

Ces études montrent qu'à travers les migrations, les femmes renégocient leurs positions (Massey 1992 ; Mahler, Pessar 2001) à partir de différents engagements, ruptures ou dettes qu'elles ont contractées avec les proches restés dans leur pays d'origine et ceux et celles qui font partie de leur monde migratoire. Comme le soulignent Beck et Beck-Gernsheim (2012), la position des femmes migrantes ne peut être saisie que si l'on tient compte de l'agencement de leur position dans les hiérarchies socioéconomiques tant du pays d'origine que du pays d'arrivée. Ils ajoutent encore que du fait que ces deux cadres nationaux ont fusionné dans leur vie quotidienne, différentes formes de pouvoir et de subalternité peuvent coexister et entraîner une sorte de « dissonance transnationale ». La double incorporation de ces femmes dans la sphère reproductive influence la manière dont leur place est évaluée. Leur statut individuel peut en effet être différemment apprécié selon qu'on l'appréhende depuis le pays d'origine ou depuis le pays d'arrivée.

Les études menées en différents contextes nationaux ont également permis de vérifier la variabilité des familles transnationales peuvent prendre (Ambrosini 2008). Dans mes recherches sur les *badanti* et les *collaboratrici domestiche* à Naples, j'ai vérifié qu'en situation migratoire, la maternité peut devenir une dimension problématique qui ne remet pas en cause le degré d'identification avec cette dimension, mais qui porte à son réorganisation. Lors des migrations, les manières de concilier les responsabilités familiales et professionnelles changent : l'échelle spatiale se dilate et les liens s'agencent autour des temporalités différenciées. Avec le départ, dans la plupart de cas les migrantes gardent leurs responsabilités familiales, apprenant à agencer la distance physique et affective. Vivre la « maternité à distance » peut créer, comme le souligne Parreñas, des souffrances, surtout lorsque le séjour à l'étranger se prolonge. Dans ce cas, de nombreuses migrantes mettent en avant leur rôle économique pour légitimer l'éloignement de leurs enfants et elles organisent leur vie en Italie autour de constants échanges avec leurs pays d'origine. Toutefois, notamment les femmes qui partent en laissant leurs enfants petits ou adolescents, soulignent leur difficulté quotidienne de construire un lien qui ne passe qu'au travers de la sphère économique.

42. Femmes « seules » et femmes « accompagnatrices »

L'adoption d'une perspective de genre dans les analyses sur les migrations a permis un retour critique sur la catégorie de « femme migrante », souvent déclinée au singulier. Les études réalisées sur les femmes qui migrent « seules » ont apporté une contribution importante à ce débat. Les recherches réalisées auprès des Espagnoles, des Antillaises, des Marocaines ou des femmes du Cap-Vert, des Philippines ou des pays de l'Europe centre-orientale installées « seules » en Italie montrent l'importance de cette catégorie (Condon, 2000 ; Moujoud 2003 ; Oso Casas 2005). Anthias et Lazardis (2000) ont signalé la consistance historique du phénomène dans le passé et la difficulté à opérer des généralisations à partir des cas étudiés. Dans ce contexte, notre propos n'est pas d'opérer une quelque forme de généralisation mais de réfléchir autour d'une opposition très répandue : femme migrante « seule »/ femme migrante

« accompagnatrice ». Notre constat est que les études sur les femmes « seules » - outre à remettre au centre de l'attention cette catégorie qui avait été délaissée par les recherches classiques sur les migrations – permettent de regarder différemment les femmes qui partent dans le cadre du regroupement familial.

Cette réflexion nous a amené vers la déconstruction d'une représentation dichotomique qui, en général, traverse les études sur les femmes migrantes : les parcours des femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial seraient radicalement différents de ceux des femmes qui migrent « seule ». Et cela bien que les études montrent que les parcours migratoires des femmes qui partent dans le cadre du regroupement familial aient été (et soient) fortement hétérogènes. Gabaccia et Iacovetta (2002) ont montré que pour saisir l'expérience migratoire des Italiennes arrivées aux États Unis dans le cadre du regroupement familial, il faut tout d'abord déconstruire l'image de la femme italienne « mère, paysanne, catholique et garante de l'ordre moral ». Ce stéréotype a déterminé une attention sélective de la part des chercheur.e.s qui opposaient la femme « américaine », émancipée, à la femme « méditerranéenne », soumise. Ouali (2003, 2004) a montré que les Marocaines arrivées en Europe après la Seconde guerre mondiale dans le cadre du regroupement familial ont connu des itinéraires différents entre elles et le même processus de disqualification socioculturelle que les femmes migrant « seules ».

Nous pensons qu'interroger, en même temps, les femmes qui émigrent « seules » et les femmes « accompagnatrices » permet de dépasser une certaine vision évolutionniste des migrations qui se base sur l'opposition tradition-modernité, qui a alimenté une certaine vision des sciences sociales (Miranda 2012b, 2011f). En effet, les premières sont souvent considérées comme poussées à la migration par une prédisposition émancipatrice tandis que les secondes sont considérées comme marquées par la soumission et/ou l'absence d'autonomie. Or, les femmes qui partent « seules » peuvent rester attachées à une logique familiale et leur mobilité ne remet pas en cause la redistribution des rôles masculins et féminins, ni au lieu de départ ni au lieu d'arrivée. Pour ce qui concerne les femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial, leur mobilité peut déterminer une restructuration du champ des relations et se poursuivre dans un projet d'autonomisation individuel et/ou du couple. Porter la même attention à des morphologies migratoires féminines considérés comme étant à l'opposé signifie interroger les intersections qui se créent entre l'agir individuel et la valeur opérant des rapports sociaux de sexes. Nous pouvons ainsi voir que les femmes parfois s'adaptent, parfois transforment et parfois modifient les relations entre les sexes. Pour saisir ces articulations, nous pensons qu'il faut considérer les motivations et les actions individuelles à l'intérieur du devenir du foyer et du cycle de vie familial (Boyle, Halfacree 1999 ; Mahler, Pessar, 2001). Nous pouvons alors constater que les échelles de pouvoir des femmes migrantes varient et qu'elles sont structurées par des temporalités individuelles et générationnelles insérées dans les histoires du groupe domestique élargi.

Les parcours migratoires de Halima, Salima, Fatima et Dalya que nous avons rencontrés dans le cadre du programme Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche « Paroles croisées » confirment ce processus (Miranda 2012e). Halima, Salima, Fatima et Amina font apparaître les interactions qui s'établissent entre migrantes et non migrantes et elles interrogent les concepts d'égalité et de parité, subjacents à tout discours sur les processus d'intégration. Le regard qu'elles portent sur leurs expériences migratoires dépasse une vision essentialiste des migrantes qui décontextualise leur place des situations familiale, économique et politique, tant dans les sociétés de départ que d'arrivée (Mojoud 2010). Leurs histoires permettent de saisir comment les migrations provoquent des ajustements et que, selon l'âge et le statut de mère, les structures et les valeurs traditionnelles peuvent être manipulées pour parvenir à des changements individuels, familiaux ou du groupe d'appartenance.

A travers leurs récits, Halima, Salima, Fatima et Amina témoignent de deux conditions essentielles. D'un côté, leurs parcours illustrent que les migrations des femmes ne s'expriment pas dans les mêmes termes que celles des hommes. Halima, Salima, Fatima et Amina sont parties d'Algérie et du Maroc à des époques différentes ; les deux premières – sans qualification – sont arrivées en France au cours des années 1970 dans le cadre du regroupement familial ; les deux autres sont arrivées dans la banlieue parisienne au cours des années 1990, « seules ». Fatima était divorcée et Amina mariée avec deux enfants ; les deux avec une qualification professionnelle. Or, malgré ces différences, les unes et les autres mettent en avant le rôle fondamental qu'elles ont joué dans les rapports intergénérationnels : accompagner les enfants dans un contexte socioculturel différent par rapport à celui de leur socialisation est devenu un objectif central dans leurs parcours. D'un autre côté, le regard réflexif de Halima, Salima, Fatima et Amina interroge l'insuffisance des modèles interprétatifs « évolutionnistes » qui considèrent les migrations comme un phénomène qui transformerait la « femme traditionnelle » (mère au foyer, prolifère, dépendante du mari) en « femme moderne » (travailleuse, capable de contenir son taux de fertilité et autonome au niveau économique). En effet, Halima, Salima, Fatima et Amina regardent l'insertion dans le monde du travail payé à partir de la place qu'elles occupent dans la sphère familiale, conscientes que le fait de vivre dans un contexte étranger donne une nouvelle valeur à la sphère familiale et aux fonctions domestiques et maternelles qu'elles accomplissent. Leurs témoignages mettent en crise la vision universaliste-occidentale qui pose le binôme femme-travailleuse comme point de référence unique d'un cheminement émancipatoire.

Dans ce sens, la migration semble renforcer le poids de leur inscription dans la sphère reproductive. Mais, les échanges réflexifs que nous avons eus avec Halima, Salima, Fatima et Amina permettent de mieux appréhender ces dynamiques et de voir la manière à travers laquelle les mobilités participent aux changements et/ou aux continuités dans les rapports sociaux de sexe. Leurs expériences éclaircissent le rôle fondamental que les femmes recouvrent dans la réorganisation des rapports familiaux entre les sociétés d'installation et celle de départ. En effet, comme tant d'autres immigrées, Halima, Salima, Fatima et Amina n'ont pas coupé leurs attaches avec le leur

d'origine. Elles recouvrent un rôle fondamental dans l'entretien de la maison familiale au pays d'origine qui, au-delà des usages périodiques plus ou moins régulier, recouvre une valeur symbolique qui dépasse le contexte des vacances. La signification de cette relation est alimentée par les rapports intergénérationnels, notamment du rapport que Halima, Salima, Fatima et Amina entretiennent avec leurs enfants en France. Comme pour les Italiennes que j'ai interviewées, le lieu d'origine se transforme ainsi en un lieu symbolique, il demeure la référence spatiale qui permet de relier les lieux où sont dispersés les enfants.

CHAPITRE 7

LA FILIATION MIGRATOIRE

Dans ce dernier chapitre, je propose de relire une partie de mes travaux à partir du concept de « filiation migratoire ». Celui-ci offre la possibilité de dépasser le concept de génération tel qu'il est utilisé par un courant évolutionniste au sein de la sociologie des migrations et permet de déplacer la question que nous avons posé à plusieurs reprises : quand est-ce qu'on termine d'être considéré ou de se considérer émigré. Tel que je l'évoque, le concept de « filiation migratoire » s'enracine dans la perspective de Sayad (1999) qui rappelle que l'analyse conjointe des conditions différentielles qui produisent différentes générations d'émigrés illustre l'extrême diversité de la population des émigrés. Il souligne également que « des émigrés appartenant chronologiquement à la même phase d'émigration (c'est-à-dire du même âge et ou qui partent dans la même période) peuvent différer en tous dans leurs comportements. A l'inverse, des émigrés séparés dans le temps peuvent être relativement proches les uns des autres » (ib. 59). Cette conception souligne la difficulté que souvent l'on rencontre à définir les générations en situation migratoire, comme j'ai pu le vérifier lors de mes études sur les « secondes générations » en Italie. Au-delà des implications théoriques qui se cachent derrière l'utilisation de ce concept, je me suis rendue compte que, malgré une plus grande attention portée aux questions générationnelles, l'analyse des migrations continue à utiliser une perspective qui voile le caractère synchronique des relations entre les générations.

Le modèle interprétatif généralisé considère que les migrations transformeraient les jeunes d'allogènes en autochtones et que ce processus concrétiserait la volonté des « premières générations » de s'installer et se « fondre » dans la vie du pays d'accueil. Or, cette vision évolutive ne permet pas de tenir compte des différents devenir des migrants : ceux qui restent liés au lieu de départ, ceux qui interrompent cette relation, ceux qui l'entretiennent à intermittence, ceux qui la renouent avec le temps. En proposant le concept de « filiation migratoire », nous considérons que les arrangements qui se mettent en place entre générations – incluant dans cette définition ceux et celles qui partent, mais également ceux et celles qui ne partent pas, ceux et celles qui circulent ou bien ceux et celles qui rentrent au lieu d'origine - rendent difficiles l'application d'un modèle migratoire explicatif articulé sur l'idée d'une succession progressive des générations qui porte à la dilution du passé culturelle et social d'origine.

Pour illustrer mes propos, je présenterai une partie des résultats de quatre recherches réalisées en différents périodes entre la France et l'Italie. Les premières portent sur deux situations migratoires apparemment différentes : les descendantes d'Italiennes en France et les femmes de la cité Balzac à Vitry-sur-Seine. Leur mise en perspective cherche à savoir comment la filiation migratoire est différemment conviée dans la construction du présent et du devenir individuel. Les deux autres recherches portent sur les immigrées des PECO à Naples et sur les « secondes générations » en Italie. Ces recherches permettent de voir la manière dont la filiation migratoire légitime ou ne légitime pas l'expérience migratoire individuelle dans un contexte national qui n'arrive pas encore à reconnaître la présence étrangère comme partie intégrante de son présent.

43. Filiations migratoires féminines en banlieue parisienne

Lors de la préparation du numéro des *Cahiers du Genre* « Migrantes et Mobilisées » (coordonné avec Kergoat et Ouali en 2012), portant sur la mobilisation des femmes migrantes, nous sommes parties du constat que les migrantes et leurs descendantes sont souvent présentes dans les mouvements sociaux mais que leur activisme reste encore peu travaillé dans la recherche scientifique. Une question que nous nous sommes posé lors de la préparation de ce numéro est comment saisir les engagements « discrets », peu médiatisés ou peu visibles dans l'espace public. Les recherches que j'ai réalisées dans la banlieue parisienne apporte un éclairage à cette question en l'abordant d'un point de vue différent. En effet, la manière dont les sujets qualifient leur « filiation migratoire » joue dans l'élaboration d'un espace collectif de légitimité et dans les diverses modalités de s'engager dans l'espace public. C'est ce qui montre la mise en perspective d'une recherche réalisée auprès des femmes italiennes ou d'origine italienne employées dans des entreprises gérées par elles-mêmes ou par un membre de leur famille et une recherche menée sur les femmes de la cité Balzac à Vitry-sur-Seine.

43.1. La reconnaissance de la filiation migratoire à travers le travail

Déjà au cours des recherches réalisées au milieu des années 1990 sur les migrations italiennes en France, j'avais rencontré la question de la « filiation migratoire ». Mais son importance s'est manifestée notamment lors d'une recherche que j'ai réalisée en 2000-2001 dans la région parisienne auprès de femmes italiennes ou d'origine italienne employées dans des entreprises gérées par elles-mêmes ou par un membre de leur famille⁴³. A cette occasion, j'ai constaté que le regard que ces femmes portent sur leur

⁴³ Cette recherche a été réalisée au sein de l'ENAIP-France, avec le concours du Ministère italien du Travail et du FSE. Dix-huit femmes italiennes, ou d'origine italienne, employées à différents niveaux dans des activités liées à différents secteurs (restauration, travaux publics, assurances, immobilier) ont été interviewées. Il s'agit d'entreprises familiales ou artisanales, mais il y a aussi des cas de moyennes et grandes entreprises. Nous n'avons pas considérées seulement les chefs d'entreprises car la littérature et la connaissance directe du terrain faisaient apparaître cette catégorie réductrice. L'étude a montré la pondération de ce choix : les interviewées n'ont pas toujours un statut officiel dans l'entreprise.

passé migratoire familial confère une sorte de légitimité à leur présence en France. Ce bilan était d'autant plus important qu'au début de mes recherches j'avais constaté une évidente « invisibilité » socioculturelle de leurs origines : ni l'accent, ni l'allure, ni la façon de s'habiller ou de consommer ne laissaient transparaître leurs origines italiennes. Ces femmes renvoyaient l'image que la société française porte sur elles : « elles ne sont plus des immigrées ». Cependant, au fur et mesure de mes recherches, j'ai découvert un fil invisible qui relie ces femmes aux générations ascendantes. Les interviewées, en reconstruisant leurs itinéraires économiques, ont constamment interrogé leur statut de migrante et la « filiation migratoire » a été mobilisée pour lire leur devenir professionnel.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner, dans l'histoire émigratoire italo-française il existe une dialectique entre différentes formes d'intégration et de pendularismes dérivés du fonctionnement des courants migratoires villageois et familiaux. Ces mouvements ont été accompagnés parfois par des ruptures et parfois par des continuités entre les générations (cf. chapitre 4). En outre, l'analyse sur la longue durée relève que les processus de stabilisation familiale ne sont pas linéaires et qu'ils peuvent différer dans le temps. Les membres appartenant à une même famille et à une même génération peuvent connaître des itinéraires différenciés car, comme le souligne Sayad, les classes d'âge construites sur le principe chronologique ou de l'âge biologique ne coïncident pas avec les classes des migrants. De ce fait, la situation migratoire des Italiens en France rend difficile l'application d'un modèle interprétatif qui voit la succession des générations migrantes comme s'acheminant vers un lent mais progressif processus de dilution de leur présence dans l'espace d'arrivée.

Les Italiennes rencontrées ont exprimé un sens d'appartenance à cette histoire collective. Elles racontent leur devenir en se référant tant à un groupe d'immigrés, « les Italiens », qu'à leur famille d'origine. Dans la plupart des cas, elles sont arrivées ou nées en France, au cours des années 1960-1970. L'émigration italienne est alors marquée par un processus de stabilisation qui s'insère toutefois dans une longue histoire de pendularismes, départs, enracinements et retours. De ce fait, les femmes qui sont arrivées en France pendant ces années notamment des régions du sud de l'Italie ont souvent vécu la même expérience que les femmes arrivées précédemment du nord du pays. La mobilité de ces femmes présente une spécificité par rapport à celle des hommes. Les femmes plus âgées soulignent que la décision de partir en France ou de rester au pays a été prise non seulement afin d'augmenter les revenus, mais aussi en tenant compte des besoins de la famille, surtout de l'assistance due aux personnes âgées et de l'éducation des enfants. Dans certains cas, la gestion des ressources familiales – un peu de bétail et quelques hectares de terre – a compensé la contribution financière qu'elles auraient pu apporter à travers une éventuelle migration. Leur départ a été conditionné de la place qu'elles occupaient dans la sphère reproductive et du contrôle des naissances. Le témoignage d'Anna, âgée de quatre-vingts ans en 2001, est éclairant à ce propos. « *J'ai connu l'époque où les femmes ne suivaient pas les hommes. Tout dépendait de la façon dont les femmes étaient laissées là-bas (en Italie). Il y avait les personnes âgées, vous savez comment ça se passait à*

l'époque ! On ne les mettait pas dans une maison de retraite, comme aujourd'hui. Il y avait des familles qui n'avaient que deux ou trois enfants, et il n'y avait pas de problème (pour partir) ; mais quand on a sept, huit, dix enfants, la vie n'est plus la même. On ne part pas en France avec tant de mômes. Les femmes restaient donc à la maison, avec les enfants et les personnes âgées, alors que les hommes émigraient l'hiver pour travailler, et revenaient l'été pour travailler dans les champs. Puis il y a avait le bétail et les enfants qui commençaient l'école. S'ils les emmenaient en France, où pouvaient-ils les loger ? Savez-vous comment ces pauvres hommes étaient logés ? Souvent, ils étaient à cinq ou à six dans la même pièce. Comment pouvaient-ils emmener la famille » ?

Les Italiennes plus âgées se rappellent également des femmes qui ont vécu des brefs séjours à l'étranger et qui ensuite sont rentrées au pays. Ces retours sont considérés comme un échec vis-à-vis du regroupement familial et ils sont attribués à l'incapacité à s'adapter à la vie urbaine. En effet, les migrantes doivent élaborer un nouveau rapport entre les mondes de la reproduction et de la production, apprendre à gérer la sphère de la consommation et à attribuer une valeur économique à la sphère domestique. La translation du travail domestique du lieu d'origine au lieu d'arrivée a parfois changé sa valeur économique. Sa monétarisation en est l'exemple le plus parlant. Les migrantes découvrent qu'elles peuvent en tirer une source de revenu en faisant le ménage pour des familles françaises ou pour des hommes émigrés seuls, en gardant les enfants des voisines ou même en travaillant comme serveuses dans de petits restaurants.

Cette solution économique a guidé les itinéraires de nombreuses migrantes. En effet, lors de cette recherche, j'ai été amené à consulter les données de l'INSEE pour reconstruire l'histoire de la présence féminine italienne en France (Miranda 2001a, 2001b). Le traitement de ces données statistiques prouve une distribution des Italiennes dans l'espace français marquée par une plus grande concentration féminine dans des grandes villes comme Paris et Lyon. En approfondissant l'exploitation des données il est apparu que, en proportion, les femmes italiennes étaient plus actives au début du siècle qu'à partir des années 1970. Selon le recensement de 1901, presque 40% des Italiennes présentes en France travaillaient et 90% d'entre elles étaient domestiques. Le taux d'emploi des femmes en âge de travailler descend à 30% au recensement de 1991 et l'incidence du secteur domestique se réduit à presque 20%. Ces données permettent de tirer deux conclusions. La première est que les femmes ont émigré davantage là où elles pouvaient trouver un emploi. Celles qui partaient continuaient à travailler, comme elles l'avaient toujours fait dans les campagnes italiennes. La seconde conclusion est que leur insertion économique s'est faite à partir des secteurs les plus féminisés, c'est-à-dire le travail domestique. Le départ des femmes n'a pas donc suivi seulement la logique familiale, mais également la logique économique. En effet, la femme qui ne travaillait pas était le signe d'un certain bien-être économique, la première confirmation de la réussite du projet migratoire familial. Voici ce que Carmela, âgée de 70 en 2001, nous a raconté : « *Personne ne voulait que les femmes travaillent, parce que les hommes voulaient entretenir les femmes. Les femmes, elles, restaient à la maison. La femme était la maison. Ceux qui vivaient*

correctement, laissaient leurs femmes à la maison. Et, il y avait ceux qui vivaient moins bien, alors les femmes allaient faire des ménages. Il y avait aussi celles qui lavaient le linge à la main pour d'autres gens. Je me souviens d'une femme, morte maintenant, qui lavait le linge des autres pour gagner sa vie. Maintenant tout le monde a un métier, et plus personne ne lave le linge ».

Avec le temps, la valeur du travail évolue pour les nouvelles générations mais également pour les primo-migrantes qui découvrent une conception différente du travail. Pour cette génération de mères souvent analphabètes, les filles nées ou scolarisées en France ont représenté le lien avec la société française. En même temps, elles ont créé de nouveaux espaces de négociation entre les pères et les filles, ce qui a mis en valeur la possibilité d'autres itinéraires féminins, notamment en poursuivant des études. Plusieurs femmes que j'ai interviewées ont mis en évidence que leurs parents ont dû faire de nombreux sacrifices pour leur permettre de poursuivre leurs études. Bien que le niveau d'instruction des Italiennes des années 1970-1980 n'ait pas atteint celui des jeunes femmes françaises (Blanc-Chaléard 2003), la scolarisation a permis une promotion sociale qui s'est progressivement inscrite dans le projet migratoire familial. Ces femmes ont en général suivi des cursus scolaires courts et les études de secrétariat ont été vus comme le chemin le plus naturel et simple à suivre. Ce type de travail a acquis une valeur considérable dans la mobilité intergénérationnelle. Face aux parents souvent analphabètes et employés sans qualification, l'abandon du travail manuel a été considéré comme un premier pas vers l'ascension sociale qui, dans notre étude, s'est ensuite concrétisé par la création d'une petite ou moyenne entreprise familiale.

Dans le passage vers le travail indépendant, le rôle des femmes a été décisif, bien qu'il soit souvent caché derrière la logique familiale ou masculine. Dans la plupart des cas, les hommes sont en effet officiellement les administrateurs des entreprises, alors que les femmes sont déclarées en tant que secrétaires ou elles n'apparaissent même pas parmi les effectifs. C'est le cas le plus fréquent dans les entreprises artisanales, où l'on retrouve la plupart des entrepreneurs italiens ou d'origine italienne. Pour saisir l'importance de cette dimension, il faut tenir compte des apports économiques – formalisés ou non, officiels ou non – des femmes et de la valeur qu'elles y attribuent. La création d'une entreprise familiale est le fruit de la pondération des apports en termes de compétences des uns et des autres. Mais la réussite de ce projet se fonde surtout sur l'adaptabilité du travail des femmes, qui entrent et sortent des entreprises familiales selon leurs exigences, en calculant l'apport économique par rapport à leur place dans le monde du travail extérieur. Le caractère intermittent et flexible du travail féminin permet aux hommes d'utiliser cette aide précieuse selon les besoins de l'entreprise.

En décrivant leurs itinéraires professionnels, les femmes que j'ai interviewées mettent volontiers en valeur un mécanisme d'apprentissage informel de leurs compétences. L'espace de travail se configure comme le prolongement de l'espace domestique où se mélangent temporalités professionnelle et familiale. En même temps, cette manière de

construire sa propre identité professionnelle englobe le sens que le travail a acquis dans les itinéraires familiaux : le devenir économique des femmes est lié à la volonté de sortir du statut d'enfants d'immigrés, comme le souligne Franca. « *Disons que j'avais cette rage de réussir. Mon mari est lui aussi fils d'immigrants. Je crois que lorsqu'on a été réimplanté dans un autre lieu et que l'on a la possibilité de créer une entreprise, on va jusqu'au bout. On ne fait pas attention au fait que l'on peut réussir ou pas. On se lance dans l'aventure.* » Pour Franca, comme pour les autres interviewées, à part les compétences acquises sur le tas, c'est la force de la volonté et les sacrifices qui leur ont permis de réussir. La valeur du travail, forgée pendant l'enfance, a guidé non seulement l'itinéraire individuel mais elle est devenue une sorte de régulateur des rapports familiaux et des liens affectifs.

Cette imbrication des parcours individuels dans les histoires migratoires familiales crée une synchronie entre les générations. La valeur attribuée à un destin commun a un effet concomitant, les générations se sentent unies par un projet commun. Les femmes que nous avons rencontrées ont intériorisé le désir de réussite de leurs parents et ont continué le chemin qu'ils avaient entamé. Pour les parents, la réussite des enfants dans le lieu d'arrivée a été perçue comme partie intégrante du projet migratoire ; pour les enfants, la migration des parents a été vécue comme une possibilité à optimiser. La création d'une entreprise familiale, aussi modeste soit-elle, fait donc figure d'une poursuite du projet familial. Laissons toujours la parole à Franca. « *Mon père me disait toujours : 'Il faut s'en sortir, il faut montrer qu'on est capable de faire quelque chose'. Ce sont des mots sacrés. Je me disais : 'Si mon père me donne cet exemple, je dois en faire autant'. Quelque part je me sentais obligée. Peut-être 'obligée' n'est pas le mot juste, mais entraînée, oui. Mon père voulait réussir. J'ai suivi l'exemple de mon père et de ma mère.* »

Dans leurs discours, toutes les femmes interviewées, qu'elles soient arrivées jeunes ou nées en France, ont souligné que le projet de créer une activité économique autonome prend sens que si l'on considère leurs histoires familiales migratoires. Leur devenir économique se situe donc dans la reconnaissance de la « filiation migratoire », c'est-à-dire dans la position qu'elles-mêmes se donnent en tant que filles de migrants italiens. Leur désir de réussir a été tiré de la volonté de sortir du statut d'enfants d'immigrés. La valeur du travail est ainsi devenue un ciment relationnel entre les générations ; le passage du travail dépendant au travail indépendant une manière de racheter la position sociale de leurs parents dans la société française.

43.2. La reconnaissance de la filiation migratoire à travers la vie du quartier

Au cours de la recherche sur la rénovation urbaine réalisée dans la cité de Balzac, à Vitry-sur Seine⁴⁴, nous avons constaté que les femmes étaient plus engagées que les hommes dans la question du relogement. Nous avons également remarqué que la manière à travers laquelle les femmes s'impliquent et interviennent dans le programme de rénovation/démolition urbain englobe une forte dimension relationnelle : leurs initiatives s'éclairent à partir des réseaux locaux (familial et d'origine) et des liens affectifs qu'elles ont tissés avec les autres habitant.e.s du quartier, voisins et amis. Ces formes de participation ont ouvert une série de questions : les pratiques sociospatiales des immigrées et de celles qui s'inscrivent dans une « filiation migratoire » participent-elles à une réinterprétation de la manière d'occuper l'espace public de la part des femmes ? Ces formes d'engagement brouillent-elles les frontières existant entre actions publique et familiale, sphères politique et personnelle ? Assistons-nous à l'émergence d'une forme de politisation de la vie privée et quotidienne qui engendrerait de nouvelles frontières mouvantes et perméables entre hommes et femmes, entre femmes et entre générations ?

En effet, quand nous avons débuté la recherche en novembre 2007, nous nous sommes rendues compte que les habitants de Balzac ont dû s'accommoder des changements provoqués par le programme de rénovation urbaine, les ajuster à leurs parcours de vie individuel et familial, à leur horizon culturel. Dans ce processus, les formes d'engagement des femmes recouvrent une forte importance. Nous l'avons pu constater lors d'une première réunion à laquelle nous avons participé, qui était organisée par le comité de quartier, le bailleur social et les élus concernant la construction d'un square au centre du futur quartier. Les habitantes, car il s'agissait surtout de femmes, ont réclamé l'ouverture du square jusqu'à 2h du matin, notamment pour pouvoir se réunir en été tout en surveillant les enfants. Cet usage d'un lieu public, qui ne correspondait pas à la vision de l'aménageur, nous a interrogés sur les stéréotypes qui souvent accompagnent le processus de mise en visibilité sur la scène publique des « filles » descendantes des migrants.

En pratiquant le terrain, nous nous sommes rendu compte qu'en effet la parole de ces femmes a une valeur incisive non seulement au niveau individuel : souvent elles « parlent au nom de la famille » et leur engagement assume une valeur politique qui s'exprime surtout si l'on considère les rapports intergénérationnels. En effet, il est apparu qu'avec la rénovation, les personnes âgées se sont retrouvées dans une très grande fragilité dont les organismes de gestion du Plan de rénovation n'avaient pas conscience. De nombreuses femmes que nous avons rencontrées ont rappelé la difficulté notamment de leurs pères et mères, démunis avec l'âge, à vivre les changements induits par la rénovation et la démolition. Voici ce que Latifa témoigne :

⁴⁴ Cette recherche, réalisée entre 2007-2010 dans le cadre du projet « *La rénovation urbaine entre enjeux citoyens et engagements citoyens* » sous la direction de A. Deboulet, a été financée par le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable. Elle sera publiée en 2014 par le PUCA.

« Mon père a 85 ans. Quand on a quitté un pays pour venir ici et s'installer dans ce pays, on est déjà déraciné. Alors, un déracinement pour aller d'un bâtiment à l'autre, c'est important. Faut arrêter de nous prendre pour du bétail, faut arrêter de nous prendre pour des gens sans cœur. On a des sentiments, on est des êtres humains. Et je peux vous dire que mon père, quand il a quitté l'Algérie pour venir en France, il a moins déménagé de choses que nous d'un bâtiment à l'autre... Mon père a l'Alzheimer et pour des raisons médicales, il ne fallait pas le quitter [enlever] de son milieu. C'était lui... lui ôter tout. Il ne pouvait plus se déplacer. Donc, j'ai été voire le bailleur, j'ai expliqué le cas et on a accepté ce logement. ... S'occuper des parents âgés : c'est une charge naturelle pour nous. Pour nous, ce n'est même pas une charge en fait. C'est un comportement naturel ».

A travers les mots de Latifa, les personnes âgées émigrées apparaissent comme les véritables « sans droits » et « sans voix ». Et, comme elle, d'autres femmes, nées ou élevées en France, en sont devenues les porte-paroles. Tout en parlant au nom de leurs parents, elles parlent au nom d'une génération entière qui connaît des destins individuels différenciés. Pour saisir la complexité de ce processus, il convient de tenir compte d'un jeu différentiel existant entre femmes qui vivent le même processus de catégorisation sociale hiérarchisant et les différentes stratégies d'autonomisation qu'elles élaborent dans des situations de ségrégation sociospatiale. Les histoires de deux sœurs nous permettront d'illustrer ce phénomène. Nacéra est née en 1963 à Paris de parents algériens. Elle arrive à Balzac en 1968, son père étant un des premiers auxquels la commune avait attribué un logement. A l'adolescence, elle rentre en conflit avec la famille. Pour échapper à son « destin » (« *Ils voulaient la couture et me marier au bled* »), elle part de la maison. En 1991, elle a un enfant avec un Algérien. Après une période difficile, elle est revenue à la cité. En 2001, l'OPHLM (Office Public de l'Habitat) lui attribue un appartement en mauvais état. Elle s'informe sur ses droits et elle obtient le logement actuel, où elle vit avec son fils. Étant donné son état de santé, elle ne travaille pas. Après la mort de sa mère en 2005, elle s'occupe de son père qui a été obligé de déménager suite à la démolition de son logement. L'assistance envers les parents devenus avec l'âge dépendants implique souvent la mise en place d'un système d'entraide entre frères et sœurs. Cette expérience personnelle constitue la base de son engagement dans la vie de la cité. Comme elle le dit : « *Moi j'ai parlé pour toutes les personnes âgées. Toutes. Je parle pour tout le monde. Quand je parle, moi, je parle pour tout le monde. Je parle pas que pour mon cas. Je l'ai fait pour les personnes âgées, pour les personnes âgées que ce soit françaises, il y en a beaucoup d'italiennes, d'espagnoles, de portugaises et tout ça. Qui sont, qui ont toutes leurs vies ici* ».

Ghalia est une sœur cadette de Nacéra, née en 1970. A l'âge de dix-sept ans, elle se marie avec un jeune de la même cité, dont elle a un enfant. Elle alterne des périodes de travail avec des périodes de chômagees et au moment de l'entretien elle se définit professionnellement une « *bouche-trou pour l'Etat* », c'est-à-dire qu'elle a un contrat CES comme Assistante de Vie Scolaire, qui désormais n'est plus renouvelable. Lors de l'entretien, elle vit un changement important. « *Et, bon, moi ça fait 39 ans, j'ai toujours connu que Balzac ... Moi je suis née à Balzac, j'ai toujours vécu à Balzac jusqu'au 10*

août 2009. Et en fait j'ai vécu chez mes parents jusqu'à l'âge de 21 ans. Ensuite, j'ai connu le papa de mon fils, avec le papa de mon fils, on a eu un logement ». La décision de Ghalia de partir de Balzac a été réfléchi et murie bien avant l'opération Agence Nationale Rénovation Urbaine. La réhabilitation du quartier lui a permis d'opérer le changement souhaité. En effet, après s'être « mariée, remariée et re-divorcée » quitter Balzac est apparue la seule solution possible pour « couper les ponts ». « C'est pour moi, personnellement. Je veux changer. Quand je dis changer ça veut dire tourner la page; je veux voir autre chose, quoi. Ca y'est, Balzac je le connais du sol au plafond ! du sous-sol à la terre, qu'il y a en dessous des bâtiments, quoi ! ça y'est on connaît tout ... Ca faisait longtemps que je voulais sortir. Envie de tourner la page, envie de voir autre chose, voilà quoi. Voilà. »

Nacéra et Ghalia ont élaboré différemment leur expérience de « filles de la cité ». Leurs histoires montrent que ces espaces, souvent perçus de manière homogène par les non-résidents, cachent de fortes différenciations internes. Cette hétérogénéité s'est manifestée dans la manière dont les femmes se sont positionnées lors de l'« affaire Sohane ». Le 4 octobre 2002, Sohane Benziane âgée de 17 ans, est « morte brûlée vive », aspergée d'essence par un jeune de 19 ans, dans un local à poubelles dans la cité de Balzac, à Vitry-sur-Seine. Les médias décrivent le quartier où le drame s'est produit comme étant « meurtrier », évoquent le machisme et le sexisme subis par les « filles des cités », ces lieux où les femmes, reléguées dans l'espace domestique, sont transformées en gardiennes de l'« honneur ». L'« affaire » a un retentissement national. Le 1er février 2003, l'association « Ni Putes ni soumises » organise à partir de la cité Balzac *La marche des femmes des quartiers contre les ghettos et pour l'égalité* qui a traversé la France, pour confluer dans la manifestation nationale le 8 mars. Les habitantes du quartier n'ont pas adhéré à cette manifestation qui se déroulera « dans l'indifférence générale » (Amara 2003).

Lors de nos séjours sur le terrain, certaines femmes ont critiqué la présence médiatique de l'association et pris de la distance avec ce mouvement. C'est le cas de Ghalia. « Pour moi, elles, Ni putes ni soumises, ont fait petit peu trop de publicité. Elles ont fait trop de pub, pour moi ça a été trop de publicité pour rien tout ça. Parce que la petite Sohane avant qu'elle décède, la pauvre fille, elle était à la rue. Y'a pas une de ses sœurs qui lui a dit : « Viens je vais te faire rentrer en cachette à la maison pour que tu puisses dormir quoi ». Leur publicité à deux sous, moi, ça m'intéresse pas. Ni putes ni soumises, moi ça m'intéresse pas. Pour moi, c'est du blabla pour rien, c'est que pour les médias. Elle a voulu se montrer auprès des médias c'est tout. » En effet, la manière différente de ces femmes de se positionner par rapport à cet épisode grave peut être lue en tenant compte des implications politiques que la relation jeunes-violence a pris dans les contextes urbains périphériques. Les travaux de Kokoreff (1996, 2000) sur les jeunes en France montrent que la constitution de filières d'approvisionnement de produits illicites s'explique tant par les liens persistantes avec les pays d'origine que par les différentes opérations de relogement contraint que les habitants des banlieues ont vécu depuis les années 1970. La résorption des bidonvilles et la destruction progressive

des cités de transit ont à la fois conduit à un éclatement communautaire et à la recomposition des réseaux d'origine.

Au cours de notre recherche, nous avons pu vérifier la mise en œuvre de ce double mécanisme. D'un côté, les habitants de Balzac rappellent les histoires de violences, les ruptures familiales et les jeunes morts à cause de la drogue ; d'un autre côté, dans la vie quotidienne, ils rappellent constamment l'existence d'une « communauté algérienne », d'une « communauté italienne » ou d'une « communauté portugaise ». La vie de la cité s'articule donc autour de ceux que Raulin (2009) définit comme des « espaces coutumiers des minorités urbaines », c'est-à-dire ces us et coutumes issus de sociétés encore imprégnées de la « tradition ». Mais ces « espaces coutumiers des minorités urbaines » ne sont pas isolés. Ils sont constamment mis en relation avec la société englobante française comme le montre une oscillation linguistique : celle entre « village » et « ghetto ». Les deux termes sont employés par les habitants pour raconter la vie de la cité. Le premier est utilisé en référence au « bled », pour valoriser les rapports quotidiens, les solidarités, les valeurs jugées positives ; par contre, le terme de « ghetto » est souvent employé pour mesurer la distance aux modes de vie caractéristiques de la société environnante et à ses normes (Lapeyronnie 2008).

Ces oscillations s'expriment également dans les différentes formes d'appropriation spatiale vécue par les habitants: les lieux des jeunes, les lieux des personnes âgées, les lieux des femmes. Comme le dit Djauoida : « *Un homme qui va s'aventurer où on est (les femmes) on va dire : 'Mais attend, il ne nous respecte pas'... Même s'ils (les hommes) sont dans la cité, ils ne sont pas aux mêmes endroits que nous ... Quand ils nous voient, ils vont un peu plus loin. ... Nous, on ne va pas s'arrêter devant eux. ... Mais en bas, y avait que des femmes, y avait pas beaucoup d'hommes parce que c'est vraiment où les enfants jouaient ; c'était plutôt les femmes. Les hommes, ils sont plutôt vers le bas des bâtiments.* » Ces modalités différenciées de vivre l'espace de la cité contredit la représentation stéréotypée selon laquelle les femmes sont les grandes absentes de l'espace public. Nous pensons que pour saisir la place qu'elles y occupent il est utile de considérer que les lieux, qui socialisent et sont en même temps socialisés par les sujets, incorporent les rapports de domination en termes d'appartenance de genre. De ce fait, comme l'a souligné Gilmore (2007), les pratiques féminines et masculines ne doivent pas perturber l'ordre sociospatial et s'organiser sur des temporalités urbaines définies qui rendent les frontières entre le « dedans » et le « dehors » plus ou moins franchissables. C'est à partir de ce contexte local, entre assignation spatiale et revendication familiale, que les femmes apprennent à se situer dans leur « filiation migratoire ». En se référant à la citoyenneté (dans sa construction et représentation politique nationale), elles questionnent les positions des femmes tant migrantes que non migrantes.

44. Filiations migratoires en construction

Les recherches que j'ai réalisées en Italie montrent comment la reconnaissance de la filiation migratoire est un processus en construction. L'inscription des femmes de l'Europe centro-orientale dans la migration suit tant une logique de genre que d'appartenance générationnelle qui se décline différemment selon l'âge des immigrées. De leur côté, les 'jeunes étrangers' en Italie montrent l'importance qu'il y a à prendre en compte les dynamiques migratoires qui traversent les générations dans une optique de simultanéité pour une société qui leur renie une filiation juridique.

44.1. La filiation à l'épreuve de la dispersion

Lors des enquêtes que j'ai réalisées auprès des femmes Polonaises arrivées à Naples au début des années 2000, j'ai constaté que ces chaînes migratoires ont été ouvertes par des femmes adultes (Miranda 2003a). Avec un niveau de scolarité supérieur, elles avaient eu une expérience stable et garantie dans le monde du travail avant leur départ. De ce fait, les femmes interviewées soulignaient avec force que de travailleuses salariées et qualifiées, elles étaient parvenues à une situation de travail précaire sans droits, presque d'esclavage. Pour la plupart d'entre elles, l'expérience migratoire à ses débuts se présentait comme limitée dans le temps, en attendant le retour au pays d'origine. Elles ont concentré leurs efforts sur l'épargne et essayé de réduire leurs dépenses en se faisant employer nuit et jour chez les particuliers. Parfois, grâce aux gains dérivés de leur travail au noir, elles ont également alimenté leurs retraites au pays d'origine. Avec l'arrivée des plus jeunes, le profil des migrantes a changé. Dans leurs discours, ces jeunes insistent qu'au travers de la mobilité, elles sont à la recherche d'une plus grande autonomie individuelle. La plupart affirment être arrivées en Italie comme « des touristes », par « curiosité », poussées par l'« envie de connaître le monde ». Elles soulignent la contingence du choix du pays de destination, d'autant plus que nombreuses sont celles qui avant d'arriver en Italie ont espéré (et l'espèrent encore) pouvoir partir ailleurs (notamment aux USA et en Allemagne). Leur projet migratoire investit davantage le lieu d'arrivée ; elles s'insèrent dans la vie locale et leurs pratiques sociales ne se différencient guère des personnes de même âge.

Parmi les facteurs déterminant l'émigration, la transformation du système scolaire occupe une place remarquable. Le départ de nombreuses femmes a été un remède contre le désengagement de l'état dans ce secteur. La politique de l'école dans les pays d'origine s'est transformée. Toutefois l'instruction demeure au centre des stratégies familiales et influence les parcours migratoires même de plus jeunes, comme le souligne le cas de Monica. Polonaise, elle est née en 1975. Après avoir terminé le lycée, elle s'est inscrite à la faculté de biologie. Après avoir suivi pendant un an et demi les études universitaires, suite à la mort de son père et au chômage de sa mère, elle est obligée de quitter le système scolaire. Elle décide alors de venir travailler en Italie. « *La première fois je suis venue en Italie avec une amie et son fiancé, pour voir une autre amie. On a fait le tour du pays, nous sommes rentrés en Pologne. Après, quand il y a eu une possibilité de travail, je suis venue* ». Elle a d'abord été employée comme femme de ménage dans un restaurant, comme *badante* auprès d'une personne âgée et

ensuite comme femme de ménage chez des particuliers. Comme Monica, des nombreuses jeunes filles partent parce qu'elles n'ont pas de travail ni la possibilité de poursuivre leur parcours scolaire, ayant perdu le soutien économique familial nécessaire. Parallèlement, de nombreuses immigrées plus âgées partent pour assurer la scolarité de leurs propres enfants, surtout quand la situation familiale devient difficile. C'est le cas des femmes qui, après une crise conjugale, décident d'émigrer pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants. Qu'elles soient divorcées, veuves ou en couple, les immigrées soulignent le poids de la progéniture sur leur choix. Maria est née en Ukraine en 1953. Après son Bac, elle a travaillé pendant vingt-trois ans dans une usine d'armements, d'abord comme chef d'équipe, ensuite comme directrice adjointe. Comme elle l'explique, « *lorsque le monde a commencé à se dissoudre* », c'est-à-dire suite à la crise économique et à la séparation d'avec son mari devenu alcoolique, en 1996, à l'âge de 43 ans, elle émigre en Italie, où elle s'emploie comme *badante*. Elle est partie avec le projet d'« aider » ses enfants et notamment d'assurer leurs études.

Ces femmes assument fréquemment la responsabilité économique de ceux qui restent au pays d'origine. La gestion de l'argent reste quasi exclusivement féminine : ce sont les femmes émigrées qui décident comment et à qui confier ou distribuer leurs épargnes. Ces transferts d'argent recouvrent plusieurs fonctions fondamentales. Ils peuvent avoir une fonction « intégrative », c'est-à-dire que l'argent est utilisé pour les dépenses quotidiennes par les personnes qui restent ; ils peuvent avoir une fonction ostentatoire lorsque l'argent est destiné à la sphère de la consommation ; ils peuvent recouvrir une fonction intégrative lorsque l'argent envoyé sert pour compenser les carences de l'État, notamment en matière d'école et des soins aux personnes âgées ; ou encore l'argent recouvre une fonction d'épargne et d'investissement, notamment lorsqu'il est destiné à la construction d'une maison. L'argent envoyé par les migrantes est donc différemment intégré dans l'économie familiale à partir de la manière dont les sujets sont inclus dans les rapports générationnels.

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédant, la substitution dans la sphère maternelle crée également des tensions dans la gestion et le vécu de la « maternité à distance ». Lors du départ, de nombreuses immigrées confient leurs enfants à leurs mères, ce qui produit de nouvelles formes de solidarités entre les générations des femmes qui restent et celles qui partent. Toutefois, avec leur mobilité, ces femmes assument une responsabilité économique plus large par rapport à ceux qui restent au pays d'origine. Le devenir de la famille d'origine, de celle fondée avec le mariage et de celle de leurs propres enfants dépend souvent de leur travail. Dans la plupart des cas, l'expérience migratoire transforme ces immigrées en « *adult child abroad of transnational households* » (Parreñas 2001). Célibataires ou mariées, avec ou sans enfants, elles assurent le soutien économique de trois générations. Presque toutes les immigrées, jeunes et moins jeunes, doivent réordonner leurs rapports sociaux à partir de leurs nouvelles positions économiques. Irène, née en Pologne en 1960, à l'âge de 38 ans arrive à Naples et s'emploie comme « *badante* ». Au pays d'origine, sa mère est gravement malade, son père est mort et ses frères et sœurs vivent d'emplois plus ou moins précaires. Elle continue à aider sa famille. « *Mon travail*

c'est pour moi. Mais j'aide ma famille, je ne suis pas égoïste. J'envoie l'argent ; ma sœur me paie mon assurance (pour la retraite) mais elle prend un peu d'argent pour elle et ma mère. C'est la seule célibataire, les autres sont restés en Pologne car ils sont mariés et ils ont des enfants ».

Ces immigrées, jeunes et moins jeunes, racontent leurs migrations en faisant référence à une dialectique qui réorganise les pratiques familiales d'entraide et de soutien entre les générations. Déjà avant le départ, le chômage personnel, combiné avec celui des autres membres de la famille, notamment des hommes, a altéré les formes de solidarités existant entre générations ascendantes et descendantes (enfants et parents) ainsi qu'entre collatéraux (époux, frères et sœurs). Les nouvelles formes d'obligation et d'échanges dérivées de l'immigration structurent les relations généalogiques et prennent sens à l'intérieur des processus de stabilisation et pendularisme.

Lors de nos recherches nous avons vérifié que pour ces migrantes, les allers-retours entre les pays d'origine et d'arrivée représentent un élément essentiel. Les pratiques des immigrées des pays de l'Europe centrale et orientale signalent que le pendularisme peut se décrire comme une stratégie calculée et consciente, comme un mouvement programmé reliant pôles économiques et affectifs afin de les disposer dans un espace élargi (Miranda 1996 ; Rudolph, Morokvasic 1996). Les modalités de fonctionnement du réseau, les allers-retours fréquents, les rentrées lors des festivités, des vacances et des fêtes familiales expriment l'importance conférée à la filiation qui est englobée dans la construction de familles transnationales. Ainsi, l'absence et la présence des femmes ne s'excluent pas, mais elles se combinent sous une forme de « coprésence alternante » (Morokvasic 2012) dans le sens où sédentarité et mouvement s'alternent tout en se combinant dans les expériences quotidiennes. Néanmoins, il faut observer que les différentes formes de pendularisme sont traversées par des processus de stabilisation. Le lieu d'arrivée peut se transformer en ancrage affectif, notamment avec la constitution d'un nouveau groupe de pair et le mariage avec un autochtone. D'autre part, l'évolution du cycle familial et les changements généalogiques, comme la mort des parents ou le mariage des enfants, peuvent redessiner le projet migratoire, le rendent plus individuel même pour les femmes plus âgées. C'est à l'intérieur de ce contexte en devenir, que ces migrantes apprennent à situer leur « filiation migratoire ». Le principe du pendularisme permet d'entretenir les liens affectifs entre les générations descendant et ascendant et confirme l'importance conférée aux liens intergénérationnels à l'origine de la construction de familles transnationales.

44.2. Quelle filiation migrante pour les 'jeunes italiens étrangers' ?⁴⁵

En Italie, la récente augmentation du nombre d'enfants qui ne possèdent pas la nationalité italienne a mis en visibilité la question des « secondes générations ». En effet, au-delà de ces aspects quantitatifs, le phénomène s'est accompagné de la prise de conscience que l'immigration constitue désormais une donnée irréversible et que, malgré la résolution de maîtriser les flux migratoires, la présence étrangère est enracinée dans le devenir économique, démographique, culturel et politique de l'Italie. L'Italie a construit son identité nationale en se référant à l'émigration (cf. chapitre 4) et à une vision communautaire de l'État-Nation. De ce fait, les « secondes générations » interrogent tant l'histoire des migrations que la construction identitaire nationale. Pour l'Italie, pays d'émigration, le critère essentiel pour accéder à la nationalité reste le droit du sang. La valorisation de ce critère s'explique par l'objectif de conserver les liens avec les citoyens italiens éparpillés de par le monde. Néanmoins, sa réaffirmation en 1992 (date de révision du code de nationalité), malgré le fait que l'immigration représentait déjà une donnée structurelle et stable, interroge la manière dont l'Italie situe la question des identités nationales. L'importance accordée par le droit italien au droit du sang a créé une catégorie de jeunes difficile à désigner: « *Italiens avec un permis de séjour* », « *Étrangers non immigrés* », « *Jeunes citoyens immigrés* », « *Génération d'Italiens d'origine étrangère* ».

Le modèle juridique a des conséquences importantes en particulier pour ceux qui sont nés en Italie de parents étrangers : ils ne peuvent demander leur naturalisation qu'à leur majorité. Cette manifestation d'un nationalisme agressif – comme le définissent certains observateurs - a des conséquences qui se répercutent notamment sur les jeunes. Les enfants dont les parents sont immigrés-étrangers vivent une incorporation juridique différentielle par rapport aux enfants dont les parents sont italiens.⁴⁶ Ils sont renvoyés à un système de filiation d'origine qui nie les changements qui accompagnent les migrations. La situation paradoxale des jeunes dont les parents sont étrangers montre que les débats juridiques, culturels, sociaux et économiques se confondent dans la mise en œuvre d'une catégorie dont les usages sont multiples et politiques. En séparant les enfants nés et/ou installés en Italie à partir de la nationalité des parents, les formes identitaires se cristallisent. La nationalité se transforme en une sorte d'essence, une qualité communautaire, un trait spécifique qui pour être acquise demande une transformation individuelle, une sorte de « renaissance » qui ouvre le chemin de la « naturalisation ».

⁴⁵ Cette recherche a été réalisée entre 2008-2009 dans le cadre du projet PRIN (Programme de Recherche Inter-Universitaire) : *Adolescenti figli di migranti in Italia: valori, identificazioni, consumi, progetti futuri. Ipotesi teoriche a confronto sui percorsi di integrazione/esclusione delle nuove seconde generazioni*, Universités de Naples, Milan, Padoue, Gênes.

⁴⁶ A ce propos, un parallèle s'impose : les enfants des émigrés italiens, même s'ils ne sont pas nés sur le sol italien, peuvent réclamer la nationalité des parents.

Pour comprendre l'enjeu que ce processus recouvre dans la vie de ces 'jeunes italiens étrangers' il convient tout d'abord de considérer le sens qu'ils attribuent aux relations intergénérationnelles dans la vie quotidienne. Lors de nos recherches à Naples (Miranda 2011, 2010c), il est apparu que le critère de la résidence commune de tous les membres d'une famille nucléaire n'est pas suffisant pour saisir les sentiments familiaux de ces jeunes. Leurs liens de parenté sont placés dans des configurations qui se redessinent sans cesse en fonction de l'âge des enfants, des formes de circulation des parents, de l'aide et du soutien économique et affectif qui se met en place entre les générations, au-delà des frontières nationales. Pour les jeunes nés à l'étranger, le départ de la mère, du père ou de deux parents est en général accompagné de nouvelles formes de cohabitations intergénérationnelles. Celles-ci sont traversées par des solidarités, mais aussi par des tensions, d'autant plus que le soutien affectif offert par les parents restés au pays d'origine n'exclut pas la rétribution pour le « service » rendu aux géniteurs qui sont partis. Voici ce que dit Zhibin, un jeune d'origine chinoise. « *Quand je vivais en Chine, je vivais avec ma mère et ma grand-mère, la maman de ma maman. Moi, je l'aime beaucoup cette grand-mère, je l'aime beaucoup, vraiment beaucoup. Tandis que les parents de mon père je ne les aime pas. Ils sont trop intéressés à l'argent. Cette chose je l'ai sue après, quand je suis venu en Italie. Parce que, en Chine, je mangeais chez la maîtresse, c'est-à-dire que je faisais mes devoirs chez elle, et alors il fallait payer. Mes parents payaient. Moi, je pensais que c'était pour la maîtresse. Et bien non ! Ils payaient cent- quarante euros de plus parce que je vivais avec eux* ».

Dans ce système de dispersion et de réunion, il est essentiel souligner que la vie des enfants est souvent marquée par la séparation d'avec les autres membres de la fratrie. Les formes d'éloignement entre frères et sœurs contribuent à rendre variable et changeante la configuration des familles transnationales. Très peu d'études explorent cette dimension dont le sens varie selon l'âge des enfants, les différentes phases du processus migratoire et le cycle de vie du groupe domestique. Par exemple, nous avons constaté que souvent les parents chinois envoient leurs enfants séparément au pays d'origine pour qu'ils apprennent la langue, mais il se peut également que frères et sœurs vivent séparément en Italie ou en Chine. Nous pouvons estimer que la séparation des membres d'une même fratrie a des conséquences dans la construction des relations familiales. Les enfants apprennent à élaborer une géographie des affects dispersés et toujours en devenir, comme le témoigne Zu. « *Je suis né à Rome. Mon père m'a dit qu'à l'âge d'un an, ils m'ont envoyé en Chine chez ma tante qui avait deux filles. Mais ils ne sont plus en Chine, ils sont en Italie. J'étais en Chine trois ans et plus. Puis en 97, je suis arrivé en Italie. En Chine, moi et mon frère nous ne vivions pas ensemble. Mon frère vivait avec le frère de mon père, moi avec mon oncle, qui est le frère de ma mère.* »

Néanmoins, le regroupement familial reste un moment crucial dans la vie des familles migrantes. Les formes qu'il peut prendre découlent tant du type de lien que les membres de la famille ont été capables de garder à travers la distance que du contexte socio-économique et juridique du pays d'arrivée. De ce fait, il se constitue comme une

phase adaptative d'un plus long processus qui souvent porte les marques de la séparation. Se retrouver ensemble, dans la vie quotidienne, implique une restructuration des temps familiaux, un ajustement de la relation du couple parental, entre celui-ci et les enfants et leur redéfinition, en termes de contenus et de valeurs, à l'intérieur du système de parentèle. Le regroupement familial est en effet généralement accompagné d'un double changement pour les jeunes : la séparation d'avec les membres de la famille qui restent au pays d'origine et qui, très souvent, ont représentés un lien fondamental pendant l'absence des géniteurs, et la réunification avec ceux-ci qui, partis à l'étranger, sont devenus des « étrangers », comme le témoigne Zin. « *Je ne pouvais pas me souvenir de mes parents. Quand je suis arrivé, j'avais le désir de les connaître. Au départ, je n'ai pas reconnu ma mère. Je demandais continuellement à mon frère si elle était vraiment notre mère.* »

A l'intérieur des situations migratoires, les migrants « inventent » de nouvelles formes familiales, ils s'accommodent des possibilités qu'ils rencontrent et ils s'adaptent aux contextes juridiques et économiques. Dans ces situations fluides, il faut observer que le regroupement familial, officiel ou non, ne conduit pas toujours à la cohabitation intergénérationnelle. Le fait que le regroupement familial ne soit pas vécu comme l'inévitable étape finale du processus migratoire, nous impose trois réflexions critiques. En premier lieu, nous avons observé que les réunifications des parents, des parents et leurs enfants ou encore de tous les frères et sœurs peuvent être dissociées ou différées dans le temps. En deuxième lieu, que l'arrivée en Italie des différents membres d'une même famille ne s'accompagne toujours de leur cohabitation intergénérationnelle. En troisième lieu, que le regroupement familial n'est jamais acquis ; des phases de séparation, plus ou moins longues, peuvent s'alterner avec les phases de cohabitation. Les formes de cohabitation entre les membres d'une famille sont multiples et réversibles tant pour ce qui concerne la cohabitation entre les parents et les enfants qu'entre les ascendants et les collatéraux ; elles reproduisent les cycles de vie et les phases migratoires de la famille nucléaire et élargie ; elles varient selon les apports économiques des uns et des autres et les rapports affectifs unissant les sujets. Ce qui invite à construire une idée de la famille différente du modèle nucléaire auquel se réfèrent tant les politiques migratoires que de nombreuses études. Comme le dit Anni : « *Ma famille, la petite famille, c'est juste moi, mon père et ma mère. Mais maintenant nous vivons ensemble avec ma tante, mon oncle, mon cousin et ma cousine. Ils sont du côté de mon père.* »

Cette adaptabilité des relations familiales nous invite à nous distancier d'une vision qui considère la famille nucléaire avec une résidence néolocale comme étant le modèle de référence des migrants. En regardant le phénomène à travers la double perspective diachronique et synchronique, le regroupement familial se manifeste comme un processus, résultat d'un constant ajustement des parcours individuels et familiaux insérées dans un contexte plus ample, déterminé par les politiques migratoires et les contraintes économiques. A ce propos, il faut considérer l'usage que, dans certains cas, en font les migrants. Lors de notre terrain, nous avons constaté que parfois, une fois régularisée leur position juridique, les parents opèrent un regroupement familial

« formel », dans le sens où les enfants continuent à vivre au pays d'origine. Cette tactique permet aux jeunes d'obtenir le permis de séjour italien et ainsi de faciliter les contacts entre les parents et les enfants. Face aux mesures toujours plus restrictives prises par les États, les migrants agissent, apprennent à manipuler les règles, à se débrouiller avec les dispositifs de contrôle et à saisir les occasions offertes par ces mêmes systèmes (Berthomière, Hily 2006).

Toutefois, pour saisir la dialectique migratoire entre parents et enfants il ne faut pas négliger que les parcours de ces jeunes s'articulent aussi autour de leurs itinéraires scolaires. En fait, depuis les années 1980, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle génération de migrants, résultat de l'éducation de masse, avec ses exclusions et ses échecs. Cette internationalisation des systèmes d'enseignement produit une mobilité spécifique qui intègre les vieux schémas migratoires et en même temps développe de nouvelles pratiques. C'est ainsi que lors de nos recherches nous avons remarqué l'existence d'une sorte de « pendularisme scolaire ». Certains jeunes alternent une partie de leur scolarité entre les lieux d'origine des parents et l'Italie. C'est le cas notamment des jeunes chinois et sri-lankais vivant à Naples et qui parfois sont arrivés en Italie dans le but de poursuivre leurs études en Grande-Bretagne. Leurs itinéraires scolaires révèlent que, dans la constitution d'un marché mondial de l'enseignement, la mobilité est liée non seulement aux conditions économiques des familles, mais aussi à leur statut juridique, ainsi qu'à l'équivalence des diplômes (Mazzella 2009).

A travers leurs parcours scolaires ces jeunes essaient de poursuivre d'autres opportunités économiques. En prolongeant les parcours migratoires familiaux, ils ne se placent pas dans l'alternative du retour ou de la stabilisation définitive : d'autres horizons peuvent toujours s'ouvrir. Appliqué à ce cas, la perspective de la filiation permet de prendre en compte le fait que ces jeunes accordent une importance différente à la « filiation migratoire ». En effet en s'appropriant l'expression de « secondes générations », ces jeunes reconnaissent leur « filiation migrante » comme élément constitutif de leur identité : tout en regardant leur devenir dans la société italienne, ils n'oublient pas leurs itinéraires familiaux. Les jeunes que nous avons rencontrés sont intégrés dans des réseaux familiaux transnationaux, mais leur expérience semble être guidée par le maintien de relations à travers une sorte de « coprésence contextualités ». Ils exploitent, réajustent, redéfinissent et combinent les éléments et les caractéristiques des différents milieux socioculturels qu'ils connaissent et auxquels ils participent. Ce processus prend de multiples configurations englobant appartenances nationale, de genre et de classe sociale.

Pour de nombreux jeunes, l'identification avec l'Italie ne se confond pas avec leur statut juridique et l'acquisition de la nationalité italienne ne veut pas nécessairement dire « devenir italien. » Les jeunes appartiennent à des réseaux denses à travers lesquels ils peuvent continuer à s'identifier à l'entité nationale d'origine tout en construisant leur vie quotidienne dans le contexte d'arrivée. De ce fait, les réseaux transnationaux ne sont pas définis une fois pour toutes : leurs contenus, leurs limites, leurs valeurs se recomposent en permanence ce qui rend difficile la construction de

modèles interprétatifs valables pour définir une fois pour toutes leurs inclusions/exclusions. Ces jeunes procèdent tout au long des routes migratoires ouvertes par les parents, ils se déplacent en tant que membres d'un réseau familial et ils élaborent une identité pluri-localisée. Les discours et les représentations liées aux appartenances nationales dévoilent la nature hétérogène des processus d'identification et les effets contrastés que la présence migratoire peut produire sur les individus.

Les identités de ces jeunes sont multiples et variables et peuvent être activées en fonction des domaines d'action et de référence. Ces jeunes apprennent ce que Levitt et Glick Schiller (2004) définissent l'incorporation simultanée des normes, des valeurs, des pratiques entre les contextes d'origine et de destination, mais ils apprennent également à contextualiser ces règles, des valeurs, des pratiques ou à les utiliser selon les situations et les plans d'action. Ils mettent ainsi en relation les réseaux plus ou moins stables de parenté, d'amitié, professionnel et de loisirs, situés dans des pays différents ; ils apprennent à se situer selon des temporalités différentes (le temps de la famille, de l'école, les loisirs, etc.) jusqu'à créer un ordre propre qui donne sens aux continuités et aux discontinuités nationales.

De ce fait, ces jeunes montrent que la question de savoir si les rapports transnationaux diminueront avec le temps et les générations (Levitt, DeWind, Vertovec 2003) nous semble être restrictive. Il s'agit plutôt de comprendre comment les appartenances générationnelles se nourrissent, ou ne se nourrissent pas, mutuellement. Entretenir des relations avec la famille restée au lieu d'origine est généralement une tâche accomplie par les ascendants, ce sont eux qui envoient de l'argent et des cadeaux à ceux qui ont été au pays. Cependant, les jeunes sont impliqués dans la reformulation de ces relations qui intègrent les échanges économiques et symboliques avec le pays d'origine. Leurs actions peuvent enrichir ou interrompre ces relations. En effet, si les parents prennent une responsabilité économique par rapport à ceux qui restent, le devenir de ce champ social dépend des nouvelles générations et leur façon de mettre en relation lieux d'arrivée et de départ.

45. Filiation migratoire, individualisation et citoyenneté

Les recherches que j'ai présentées soulèvent une question à mon sens fondamentale : la reconnaissance individuelle dans une « filiation migratoire » est-elle incompatible avec le processus d'individualisation et la citoyenneté ? Une réponse à cette question nous est apportée par les femmes de la cité Balzac mais surtout par les 'jeunes italiens étrangers'. En effet, lors de notre recherche à Vitry-sur-Seine nous avons pu constater que la demande de citoyenneté à travers la revendication du logement ne s'accompagne pas d'un détachement des origines et des formes d'allégeance familiales, notamment envers les parents et la fratrie. A Vitry-sur-Seine – comme dans de multiples situations migratoires – de nombreux habitants ont une double nationalité

ou bien ils sont étrangers au niveau juridique. Pour autant, la manière dont les habitants parlent de la mixité, de la discrimination, de l'appartenance à la « communauté » d'origine n'empêche pas de revendiquer le droit à un relogement « digne ». Nous pensons que pour saisir cette articulation il faut penser à la manière dont la citoyenneté se localise, tout en tenant compte de la manière dont les multiples formes d'appartenances s'emboîtent entre elles. Les conditions syncrétiques qui se créent entre ces différentes formes d'appartenance ne peuvent pas être étudiées au travers du concept d'intégration nationale puisque c'est dans l'expérience quotidienne que les sujets expérimentent différences et complémentarités, ainsi que de nouvelles tensions et solidarités. Les formes de mobilisation qui se manifestent dans le cadre de la réalisation des projets de rénovation urbaine brouillent les frontières existant entre actions publiques et familiales, et les sphères politiques et personnelles. Nous avons identifié dans ce processus l'émergence d'une forme de politisation de la vie privée et quotidienne.

L'étude de cette forme d'action s'avère intéressante car la mise en visibilité de certaines mobilisations des femmes migrantes peut cacher d'autres formes de protestations, contestations, conflits et engagements qui sont discontinues dans le temps et dans l'espace. Comme le montrent ces femmes vitriotes qui se reconnaissent dans une filiation migrante, les mobilisations, les engagements et les résistances sont situés, historicisés et genrés. Il est donc nécessaire de saisir comment les formes de stratification des flux migratoires dans le temps et dans l'espace produisent les processus de mise en visibilité des femmes sur la scène migratoire. Nous avons formulé l'hypothèse que les dynamiques de ce processus se dénouent si l'on considère la manière dont sont représentées les diversités et les similitudes entre les femmes minoritaires et celles appartenant aux groupes majoritaires. Lors de la préparation du numéro « Migrantes et mobilisées » (Miranda 2011a), nous avons utilisé un fait divers pour illustrer notre propos. Le 26 mai 2011 Hind Talibi a été agressée à Padoue, en Italie du nord, par une femme qui avait essayé de lui arracher son voile. Marocaine de 22 ans, Hind Talibi vit avec sa famille –son père est l'imam de la mosquée –, étudie à l'Université et travaille comme bénévole pour une association qui assiste les migrants à Padoue. Au-delà des aspects racistes et violents, cet épisode avait suscité une question pertinente pour notre réflexion : pourquoi le voile de cette jeune fille suscite une telle réaction dans un pays où personne ne peut donner un chiffre du nombre de religieuses qui se couvrent la tête sans que cela ne suscite ni indignation ni réprobation ? Nous pensons que cet épisode montre comment le processus de visibilisation de certaines questions des femmes minoritaires participe à un processus qui permet de mieux invisibiliser les paradoxes et les contradictions de la société majoritaire.

Les engagements des femmes qui se reconnaissent dans une « filiation migratoire » interrogent le processus d'individualisation (Cardon, Kergoat, Pfefferkorn 2009) et conduit à tenir compte des différentes formes de résistances et de conflits. En même temps que des femmes migrantes deviennent « visibles » par leurs résistances, luttes et engagements, il y a d'autres femmes qui ne résistent pas, ne luttent pas et ne

s'engagent pas. Ces différences dévoilent des modalités de coexistence de diverses morphologies migratoires féminines et nous conduisent vers deux réflexions. La première fait apparaître l'enjeu du discours qui est produit, souvent sous forme d'injonction, sur les femmes migrantes à partir de la référence à une forme d'individualisme abstrait. Cette position délaisse le fait que les individus agissent dans des contextes donnés et mettent constamment à l'épreuve les rapports sociaux. Cela conduit à assurer leur continuation ou à provoquer leur transformation, adaptation ou changement. La seconde réflexion nous conduit à souligner l'importance de dépasser une vision basée sur l'antinomie mobilisées/non mobilisées, émancipées/non émancipées. A ce propos, il convient de tenir compte de l'articulation entre différentes formes de domination (genre/race/classe) pour interroger les différentes formes d'hégémonie existant entre femmes des groupes majoritaires et minoritaires et les femmes appartenant au même groupe minoritaire.

Ces réflexions montrent la nécessité d'un retour critique sur les catégories interprétatives mais également sur les conditions méthodologiques de production des savoirs. Comme l'avait remarquablement souligné Gramsci (1977), il ne faut pas oublier le rôle des intellectuels dans les sociétés. Comme nous avons essayé de le démontrer dans la première partie de cette Habilitation, cette question se concrétise dans l'engagement des chercheuses et de leur manière de prendre et donner la parole. Nous sommes persuadées que le dépassement de la neutralité est à la base d'une connaissance qui peut renouveler les formes de connaissance. L'analyse des mobilisations des groupes de femmes minoritaires s'articule sur le dépassement de la hiérarchisation des phases de la connaissance ainsi que l'idée qu'objet et sujet de la connaissance soient séparés. Il s'agit en effet, en suivant la perspective de Spivak et Guha (2002), de travailler sur de sources nouvelles afin de construire une histoire des migrations qui soit capable de tenir compte des confrontations, des luttes, des résistances plus ou moins visibles.

Les implications politiques des engagements des 'jeunes italiens étrangers' permet de saisir les implications que nous avons décrites pour les femmes vitriotes. L'incohérence juridique et les discriminations dans laquelle vivent les mineurs nés étrangers en Italie ont déterminé la création d'une série d'associations et d'actions politique. Les jeunes nés des parents immigrés-étrangers se sont approprié la définition « secondes générations »⁴⁷ et luttent pour changer la loi italienne sur la nationalité. Une de ces initiatives, soutenue par des nombreuses associations laïques et religieuses, se base sur le slogan « *l'Italia sono anch'io* » (L'Italie c'est moi aussi) ; une autre initiative, menée par *l'Associazione nazionale dei comuni italiani* (Association des mairies italiennes), a proposé aux maires d'envoyer une lettre aux mineurs étrangers nés en Italie au moment de leurs 18 ans pour leur rappeler qu'ils ont qu'un an à leur disposition pour demander la nationalité italienne. Cette possibilité est souvent ignorée par les jeunes en question. Le but poursuivi par les différentes propositions de loi est de rendre moins difficiles les conditions d'acquisition de la nationalité italienne,

⁴⁷ A ce propos, cf. le site de Rete G2 : <http://www.secondegenerazioni.it/>.

notamment pour les mineurs nés en Italie des parents étrangers ou qui y sont arrivés pendant leur enfance. En effet, dans la plupart des propositions avancées par ces jeunes, il est question de réduire l'importance du *jus sanguinis* en prenant en compte le lieu de naissance ou la durée de la présence sur le territoire italien. De ce fait, ces 'jeunes italiens étrangers' interpellent les frontières nationales établies en termes culturels, religieux et linguistiques. Tout en continuant à se référer aux État-Nations, des nouveaux contenus y sont attribués en termes politiques, culturels et sociaux.

Ce processus de reconfiguration des formes d'appartenance nationale s'accompagne des identifications vécues simultanément dans la société de départ et d'arrivée. Le fait de vivre en même temps dedans et en dehors des frontières d'un l'État-Nation dans lequel ces jeunes sont nés et/ou ils ont grandi met à l'épreuve les conditions de l'inclusion juridique mais également culturelle, sociale et économique. Cela ouvre des considérations critiques par rapport aux modalités au travers desquelles s'élabore la présence de ces jeunes, censés par ailleurs s'établir définitivement dans la « nation d'accueil ». Tandis que les politiques migratoires italiennes s'élèvent contre la création d'un sentiment d'appartenance englobant des formes cognitives et affectives référées à différents contextes nationaux (Yuval-Davis 2012), les « secondes générations » signalent la caducité de la transmission de la nationalité à partir du droit du sang. De plus, leurs parcours montrent que le fait de traverser ou de naître dans les frontières d'un état ne mène pas nécessairement à une conformation identitaire et culturelle avec la société nationale majoritaire. Ils se transforment en ce que Sayad a défini comme une « postérité inopportune », qui exprime le caractère exogène de l'immigration et corrobore le processus d'altérisation qui place les étrangers en dehors du corps national.

Les mobilisations des jeunes d'origine étrangère mettent en crise une prétendue vision « neutre » et « universelle » de l'appartenance nationale et de la citoyenneté. En dénonçant la condition subalterne dans laquelle ils sont assignés, ils rendent visibles les contradictions de la société majoritaire : l'accès à la sphère des droits politiques et sociaux est liée à l'obtention de la nationalité, qui est suspendue à un très difficile processus de « naturalisation ». Leur activisme dévoile la place centrale que la vision ethnicisée des rapports sociaux occupe dans les constructions des identités nationales. En mettant au centre de l'attention ces questions, les jeunes de la « seconde génération » interrogent l'universalisme particulier et abstrait (Rivera 2010) et la manière dont les démocraties englobent des formes de domination et de subalternité à partir de l'histoire migratoire nationale. De ce fait, leurs actions sont chargées d'une valeur politique qui remue une vision institutionnalisée de l'intégration, fixée en termes normatifs, et qui reproduit un certain idéal de la nation qui se base sur un traitement juridique différentiel.

L'activisme de ces jeunes agit sur le champ politique – revendications de la nationalité et du droit du vote – mais aussi socioculturel. Les jeunes des « deuxièmes générations » se constituent en tant qu'acteurs politiques qui véhiculent des demandes nouvelles en sollicitant des transformations juridiques, ils pointent des questions

inaudibles ou invisibles aux yeux de la société majoritaire. En même temps, leurs initiatives dépassent la sphère politique. Ils dénoncent les représentations médiatiques dominantes sur les étrangers et la perception d'une nation qui, tout en étant traversée par de forts régionalismes et localismes, se compacte face à l'étranger. Ils assument ainsi une fonction de miroir. Ces jeunes témoignent des superpositions et des hiérarchisations qui croisent vieilles et nouvelles diversités internes et externes et dévoilent la fragilité du processus de la construction de l'État-Nation italien.

Leurs revendications mettent en crise une certaine vision qui essentialise les formes d'appartenances et qui considère l'immigration comme étant une sorte d'héritage. Ils montrent que le destin des migrants ne découle pas exclusivement de celui des parents. La proposition de Colombo (2011) d'ôter le caractère migratoire aux jeunes des « secondes générations » peut-elle restituer une vision plus articulée de la situation ? Nous pensons qu'une telle perspective contribuerait à poursuivre un double objectif. En premier lieu, elle permettrait de revisiter les concepts de jeune et de jeunesse et d'ouvrir des comparaisons transversales permettant de mieux saisir la pression des cadres nationaux et locaux sur les jeunes, migrants et non migrants. En deuxième lieu, elle pourrait restituer à la jeunesse ses pratiques novatrices, ses choix et ses luttes en termes de revendications et de constructions sociales et culturelles.

LA RECHERCHE CONTINUE : INTERSECTIONNALITE ET COMPARAISONS.

Les configurations migratoires se multiplient et se complexifient sous l'influence des tendances néolibérales mondialisées qui s'adaptent aux histoires nationales, régionales et interrégionales. Les mouvements de populations s'articulent autour de différents contextes juridiques et économiques et intéressent désormais les Etats, les régions et les localités les plus diversifiés. Au demeurant, la Banque Mondiale et un certain nombre d'institutions internationales ont désormais pointé le fait que la diversification est une des composantes des migrations actuelles (Aaditya, Arvind, 2013). Nous considérons cette position comme une avancée dans la construction d'une sociologie critique des migrations. Toutefois, nous observons que la vision institutionnelle des migrations continue de restituer une vision réductrice du phénomène migratoire. D'un côté, elle ne prend pas en compte les formes de hiérarchisation existantes entre les divers profils migratoires; d'un autre, elle n'interroge pas le caractère européocentrique des catégories et des modèles interprétatifs.

Au cours de ce travail, afin de dépasser une certaine vision réductrice des migrations, j'ai proposé d'œuvrer pour une « approche relationnelle » des situations migratoires. J'ai argumenté qu'elle permet de regarder tous les sujets impliqués dans des situations migratoires, ceux et celles qui partent, et ceux et celles qui restent, leurs interactions et leurs réactions, leurs conflits et leurs arrangements en tenant compte des dialectiques simultanées qui se créent entre les générations et les genres. Cette approche interroge les schémas évolutifs et adaptatifs (celui de cycle migratoire, d'intégration, d'assimilation) élaborés à partir d'une vision économique expliquant les migrations au travers de la sélection de la force de travail- notamment masculin - au lieu de départ. Selon cette vision, le processus de stabilisation au lieu d'arrivée serait une étape finale, qui implique une adaptation culturelle individuelle et familiale. C'est ainsi que j'ai montré qu'une analyse genrée, en remettant en cause le biais masculin, peut contribuer à interroger les schémas, les catégories et les valeurs générales de la société dans son ensemble, migrante et non migrante. Dans le futur, je compte approfondir ces questions tant au niveau théorique que méthodologique.

Pour ce qui est du premier point, je tiens à rappeler que tout au long de ce mémoire, j'ai cherché à démontrer que les migrations structurent les inégalités sociales, économiques, sexuelles. Cette réflexion rejoint les observations de Roulleau-Berger (2010) pour qui les migrations jouent un rôle décisif dans la configuration de nouvelles inégalités multisituées. En effet, comme le remarque Bauman (1999) la liberté de circulation est un avantage rare et inégalement réparti, un des principaux facteurs des stratifications sociales. Selon cet auteur, nous sommes tous des gens du voyage, mais

« tandis que certains peuvent quitter à leur volonté la localité, les autres regardent désespérément la seule localité à laquelle ils sont attachés » (ib.108).

Les concepts d'intersectionnalité et de consubstantialité⁴⁸ peuvent nous aider à approfondir cette question. Réarticuler le débat sur les migrations à partir des propositions épistémologiques et théoriques qui s'inspirent de ces concepts permet d'avancer autour de certaines questions. Comment les migrations participent-elles à la construction des hiérarchisations culturelles et sociales à l'échelle mondialisée ? Comment analyser l'enchevêtrement existant entre les diverses catégories migratoires, échelles migratoires et rapports de pouvoir ? Pour avancer dans la discussion, nous pensons qu'il est nécessaire d'intégrer la condition migrante comme une discriminante qui traverse les autres axes de domination (classe, ethnie, genre, sexualité, religion).

Sans vouloir reconstruire l'histoire des recherches qui s'inspirent de la perspective intersectionnelle, il est important de rappeler qu'après avoir mis en relation genre et race (Crenshaw 1991), certaines chercheuses ont progressivement intégré d'autres axes de domination (classe, sexualité, nationalité, religion, âge) dans leurs analyses (Nash 2003, Dorlin 2009). Elles ont constaté que les dispositifs de domination ne sont pas isolés mais imbriqués ou croisés. En effet, ils produisent et reproduisent les conditions de domination à travers des effets cumulatifs ou multiplicatifs. Les positions scientifiques se sont désormais multipliées et la question de savoir combien d'axes il est nécessaire d'inclure dans les analyses est constamment posée. Mais, dans ce contexte, plutôt que procéder à un résumé des diverses orientations, j'aimerais pointer le fait que les migrations n'apparaissent jamais comme un axe des rapports de domination. La littérature sur l'intersectionnalité fait souvent référence aux femmes migrantes, mais dans la plupart des cas les conditions de la migration s'effacent derrière l'appartenance de genre, à un groupe minoritaire ou derrière la division raciale du travail reproductif, c'est-à-dire les hiérarchies qui se créent entre femmes « blanches » et « noires ». Or, mes travaux montrent que les migrations sont un des axes qui explique « les formes tant matérielles que symboliques des différents modes de subordination et de la manière dont ceux-ci interagissent » (Palomares, Testenoire 2010 : 16).

Un exemple permettra d'illustrer ces propos. Lors des recherches sur les immigrées des PECO dans la région de Naples, j'ai pu observer que bien qu'elles soient souvent plus « blanches » que leurs employeuses et qu'elles fassent parties de pays désormais intégrés dans l'Union européenne, elles subissent un processus d'assignation qui, dans

⁴⁸ En effet, les théories de l'intersectionnalité et de la consubstantialité convergent vers la même conceptualisation des rapports de domination, mais elles divergent dans la manière de les expliciter (Dorlin 2009). Sans rentrer dans les détails de la discussion, je pense que l'approche interactionnelle et l'approche de la consubstantialité se réfèrent à deux moments de la réflexion théorique et méthodologique. La première saisit le moment et les lieux où les diverses formes de domination se produisent. La seconde se situe au cœur de la pensée sociologique et évoque les « nœuds » qui créent les contradictions et les tensions qui traversent la société et la manière à travers laquelle ces confrontations se construisent.

ses modalités, rappelle le processus de racisation vécu par les femmes noires (cf. l'analyse du cas italien dans ce mémoire). L'expression désormais courante dans la région de Naples : « *As-tu la Polonaise* », utilisée pour demander si la famille a recours aux étrangères pour le travail domestique ou d'assistance aux personnes âgées, rend parfaitement compte de cette construction socioculturelle. La société locale établit une relation entre appartenance de genre, rôle domestique et immigration. Cet exemple montre que les migrantes subissent un processus de mise en subalternité. Ce qui nous amène à poser la question suivante : comment élargir les analyses en termes d'intersectionnalité des groupes des femmes noires à d'autres groupes sociaux ? (Nash 2008)

Nous trouvons une réponse à cette question dans les études sur l'intersectionnalité. En mettant au centre de l'attention les multiples dimensions de la subjectivité et du social, l'approche intersectionnelle sollicite une réflexion critique sur la manière de réduire la complexité sociale. La perspective intersectionnelle signale que les catégories interprétatives établissent des limites entre les processus sociaux, négligent les points d'interconnexion entre eux et produisent des analyses simplificatrices qui souvent utilisent des termes binaires (McCall 2005). Ces objections à une pensée conventionnelle peuvent être utiles pour la construction d'une sociologie comparative des migrations. En effet, trop souvent les migrant.e.s sont analysé.e.s comme appartenant à un groupe spécifique, sans considérer la complexité sociale et culturelle de leurs appartenances. Je considère que l'adoption d'une approche intersectionnelle offre une base théorique qui permet de dépasser une vision qui continue de segmenter les rapports sociaux dans les études des migrations.

Un autre exemple repris de mes recherches peut nous aider à saisir ce propos. Lors des études que j'ai réalisées sur les émigrées italiennes, j'ai montré que les migrations peuvent déterminer une sorte de « suspension de l'ordre de sexes » (Miranda 2012b). En effet, en plusieurs occasions j'ai vérifié que les valeurs de référence des hommes et des femmes migrant.e.s ne visaient pas à subvertir l'ordre social et culturel en termes de division social du travail. Il est vrai que les immigrées travaillaient tant au lieu d'arrivée que de départ, mais dès que les conditions économiques le permettaient les femmes se retiraient du marché du travail. Lorsque l'homme rentrait au pays – d'une manière temporaire ou définitive – les relations entre les sexes se rétablissaient. Cet exemple montre que le phénomène migratoire s'éclaire à partir des contextes d'appartenance et de référence. Ce constat n'est pas nouveau. L'expression de Missaoui (1995) « petit ici, notable là-bas » rend parfaitement compte de cette construction adaptative dont les effets croisent les différents positionnements des migrant.e.s. Dans notre cas, il apparaît clairement qu'appartenances de genre et de classe s'entremêlent dans le devenir des sujets, produisant des hiérarchies situées. La condition migrante croise les autres dimensions du social et notamment les appartenances de genre, de classe, de génération, de sexualité, de race et de religion. Tenir compte de ces modalités d'intersection permet de regarder les situations migratoires comme étant intégrées dans des systèmes de hiérarchisation variables et réversibles. Les migrants s'accommodent parfois des hiérarchisations anciennes, parfois ils les déjouent en

situant les relations dans un jeu d'échelles réversible qui brouillent frontières et appartenances. Tandis que certains sujets et acteurs sociaux peuvent œuvrer pour la reproduction de hiérarchies traditionnelles, d'autres peuvent provoquer des ruptures. De ce fait, les mobilités englobent et redéfinissent les logiques de subalternité et de l'hégémonie. La mise en comparaison des différences et des similitudes entre migrants et non migrants permet de réfléchir sur les conditions qui déterminent le départ et accompagnent le devenir des premiers, tout en tenant compte de la force agissante des hiérarchies de pouvoir et de subalternité, dès lors qu'on se réfère aux dynamiques migratoires.

Cette perspective analytique permettrait d'assumer la « pleine normalité des migrantes » (Falquet, Rabaud 2008 : p. 25) mais également des migrants. Restituer de la normalité aux migrations permet d'observer que la mobilité n'est pas une condition qui s'ajoute ou qui est parallèle au monde sédentaire. Elle doit être intégrée dans les études de la société « sédentaire ». Pour ce qui concerne cette dimension analytique, je voudrais me référer à mes recherches sur Naples. Comme je l'ai souligné, ces travaux indiquent le rôle que les migrants occupent dans les villes non-globales. Alors que Naples continue d'être une ville d'émigrations interne et internationales, les immigrés - notamment chinois, sri-lankais et marocains - ont créé des « niches ethniques » qui portent le poids de l'organisation traditionnelle du marché du travail local, tout en étant intégré dans les processus d'internationalisation. L'attention que j'ai prêtée lors de mes recherches aux liens élaborés dans/avec l'espace par les migrants, souligne l'existence d'imbrications et de superpositions entre les différentes sphères économique et culturelle, et les diverses formes spatiales. Mobilité et sédentarité se rencontrent, s'entremêlent et se démêlent. Ce phénomène préside à une nouvelle représentation de la ville de Naples. Cette situation se construit par combinaison de circulations transversales et de flux de communications. L'immigration assume une fonction miroir, elle permet de saisir les changements de la société dite majoritaire. Mais la fragmentation du cycle économique à l'échelle globale s'accompagne de nouvelles formes d'interdépendance et de conflits entre les groupes sociaux et elle a des effets hétérogènes sur les lieux. La présence économique des étrangers est devenue un élément essentiel pour la définition de l'identité locale au travers d'un jeu d'inclusion et d'exclusion qui crée des frontières mobiles et perméables. Les changements économiques produits par les migrations orientent une nouvelle représentation urbaine, qui englobe l'identité urbaine dans un horizon culturel plus vaste. Selon les valeurs de référence, les formes d'appartenance peuvent s'élargir ou se rétrécir en créant de nouvelles limites et en donnant un nouveau sens à la proximité et à la distance. La circulation des hommes et des marchandises traverse les niveaux local, régional et global. Elle modifie le sens des appartenances et permet la manipulation de la valeur conférée à la mobilité et à l'enracinement. Ainsi migrants et non-migrants participent au même phénomène de redéfinition de l'étrangéité et de l'appartenance, à l'intérieur d'une situation de mobilité accrue.

Prochainement j'approfondirai ces questions grâce à la participation au projet « CIMORE : Circulations, mobilités et espace relationnel des migrants en

Méditerranée », porté par l'équipe de MIGRINTER de l'Université de Poitiers. Ce réseau, qui s'est déjà réuni au cours des années 2012 et 2013, est composé de chercheurs de six pays (Espagne, Maroc, Tunisie, Italie, Liban, Israël). En poursuivant nos recherches sur Naples avec des chercheurs qui travaillent dans d'autres villes (Alicante, Agadir, Beyrouth, Tunis, Valencia) nous comptons nous orienter vers une sociologie urbaine qui tienne compte de la manière dont se croisent processus migratoires, sociaux et culturels au travers d'une perspective comparative. Dans le cadre de l'atelier « *Circulations, mobilités et espace relationnel des migrants en Méditerranée* » qui devrait se tenir à Naples courant février 2014, nous comptons interroger la question de l'immigration à partir de plusieurs générations et des situations urbaines de coprésence (lieux de commerce, de culte et de rencontre, écoles, associations). Notre approche se propose de combiner l'analyse des expériences individuelles et familiales de la mobilité, celle des filières, des réseaux et des champs migratoires qui participent des reconfigurations sociospatiales de l'espace méditerranéen. Il s'agit d'analyser comment l'espace relationnel des migrants participe à la création d'un espace méditerranéen ; de saisir comment les événements, les rencontres, la transmission des savoir-faire migratoires participent à la réorientation des filières migratoires, mais aussi aux façons de prendre place dans les villes (habitat, travail) ainsi que les effets des normes juridiques et des situations économiques provoquées sur les formes de migrations, circulations et sédentarités. Pour saisir ces questions, nous nous intéresserons à l'émergence de nouvelles catégories de circulants (travailleurs temporaires, retraités européens vers le sud, étudiants « Erasmus » de longue durée, populations dites Roms des nouveaux États membres).

BIBLIOGRAPHIE

Affergan Francis, 1987, *Exotisme et altérité. Essais sur les fondements d'une critique de l'anthropologie*, PUF, Paris.

Ait Ben Lmadani Fatima, 2008, « Dynamiques du mépris et tactiques des 'faibles'. Migrantes âgées marocaines face aux institutions d'action sociale », *Sociétés contemporaines*, n. 70, pp. 71-93.

Akoka Karen, 2008, « *La demande d'asile en Israël* », in Cambrézy Luc, Laacher Smaïn, Lassailly-Jacob Véronique, Legoux Luc (dir.), *L'asile au Sud*, La Dispute, Paris, pp. 67-88.

Alalami Mchichi Houria, 2008, « Le cas du Maroc : la migration saisonnière, une migration choisie », Communication présentée lors du Colloque *Le genre au cœur des migrations*, 29-30 mai 2008, Université Paris 8.

Alasia Franco, Montaldi Danilo, 1960, *Milano Corea. Inchiesta sugli immigrati*, Feltrinelli, Milan.

Albera Dionigi, 1997, « Dalla mobilità all'emigrazione. Il caso del Piemonte sud-occidentale », in Corti Paola, Schor Ralph (dir.), *L'esodo frontaliero : gli Italiani nella Francia meridionale / L'émigration transfrontalière : les Italiens dans la France méridionale*, Nice, Recherches régionales, pp. 25-63.

Albera Dionigi, Blok Antony, Bromberger Christian (dir.), 2001, *Anthropologie de la Méditerranée/Anthropology of the Mediterranean*, Maisonneuve & Larose, Aix-en-Provence.

Albera Dionigi Tozy Mohamed, 2005 (dir.), *La Méditerranée des anthropologies. Fractures, filiations, contigüités*, Maisonneuve & Larose, Paris.

Allievi Stefano, 2002, "Islam in Europa, islam d'Europa", *Studi Emigrazione*, vol. XXXIX, n. 147, pp. 577-599.

Althabe Gérard, 1977, « Le procès au quotidien », *Dialectiques*, n° 21, pp. 67-77.

Althabe Gérard, Valeria A. Hernandez, 2004, « Implication et réflexivité en anthropologie », *Journal des anthropologues*, n 98-99 p. 15-36.

Altreitalie, italiane e immigrate, 1993, n. 9. http://www.altreitalie.it/Pubblicazioni/Rivista/Numeri/Arretrati/N_9/Altreitalie_9_Gennaio_Giugno_1993.kl

Amara Fadela, 2003, *Ni putes ni soumises*. La Découverte, Paris

Ambrosini Maurizio, 2003, Dopo l'integrazione subalterna : quali prospettive per gli immigrati e i loro figli?", *Sociologia del lavoro*, n. 89, pp. 13-26.

Ambrosini Maurizio, 2007, Prospettive transnazionali. Un nuovo modo di pensare le migrazioni, *Mondi Migranti*, n. 2, pp. 43-90.

Ambrosini Maurizio, 2008, *Separate e ricongiunte : famiglie migranti e legami transnazionali*. <http://www.caritas.it/Documents/0/3002.pdf>

- Andall Jacqueline, 2000, *Gender, Migration and Domestic Service. The Politics of Black Women Italy*, Ashgate, Chippeham.
- Andall Jacqueline (dir.), 2003, *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*, Berg, Oxford.
- Anderson Bridge, 2000, *Doing the Dirty Work ? The Global Politics of Domestic Labour*, Zed Books, London.
- Anthias Floya, Lazardis Gabriella (dir.), 2000, *Gender and Migration Southern Europe*, Berg, Oxford.
- Appadurai Arjun, 2007 (2006), *La géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*, Payot, Paris.
- Appadurai Arjun, 2005 (1996), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, Paris.
- Appadurai Arjun, 2000, « Savoir, circulation et biographie collective », *l'Homme*, n. 156, pp. 29-38.
- Arab Chadia, 2010, "La migración circular femenina marroquí en Huelva: impacto y cambio», *Obets. Revista de Ciencias Sociales*, vol. 5, n. 2.
- Ariza Marina, Portes Alejandro, 2007, « Introducción. La migración internacional de Mexicanos: escenarios y desafíos de cara al nuevo siglo", in Marina Ariza, Alejandro Portes (dir.s), *El país transnacional : migracion mexicana y cambio socila a traves de la frontera*, Universidad Nacional Autónoma de México, Instituto de Investigaciones Sociales, México, pp. 11-55
- Arkoun Mohammed 1998, « L'islam actuel devant sa tradition et la mondialisation », in Kilan Mondher (dir.), *Islam et changement social*, Éditions Payot, Lausanne, pp. 29-63
- Ascoli Ugo, 1979, *Movimenti migratori in Italia*, Il Mulino, Bologne.
- Attias-Donfut Claudine, Delcroix Catherine, 2004, « Femmes immigrées face à la retraite », *Retraite et société*, vol. 3, n. 43, pp. 137-163.
- Augé Marc, 1994, *Le sens des Autres. Actualité de l'anthropologie*, Fayard, Paris.
- Augier Jean-Michel, 2013, *La Condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*. La Découverte, Paris.
- Badino Anna, 2012, *Strade in salita. Figli e figlie dell'immigrazione meridionale al Nord*; Carocci Editori, Rome.
- Balandier Georges, 1986, *Le détour*, Fayard, Paris.
- Balibar Etienne, Wallerstein Immauel, 1988, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Éditions la Découverte, Paris.
- Barjaba Kosta, Lapassade Georges, Perrone Luigi, 1996, *Naufragi albanesi. Studi, ricerche e riflessioni sull'Albania*, Sensibili alle foglie, Dogliani.

Barou Jacques, Miranda Adelina, Prado Patrick, 1997, *Nouveaux usages de la campagne et patrimoine. Trois cas de emploi du patrimoine rural chez des migrants anglais, italiens, portugais*. Rapport de fin de recherche non publié <https://www.google.fr/#q=Barou+Jacques%2C+Miranda+Adelina%2C+Prado+Patrik%2C+1997%2C+>

Barou Jacques, 2012, "Les immigrés d'Afrique subsaharienne en Europe : une nouvelle diaspora ?" *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 28, n. 1, pp. 147-167.

Barrera Dalia Bassols, Oehmichen Cristina Bazán (éds.), 2000, *Migración y relaciones de género en México*, GIMTRAP/ UNAM, México.

Barth Fredrik, 1969, *Ethnic Groups and Boundaries*, Little Brown, Boston.

Bauman Zygmunt, 2006 (2004), *Vie perdue. La modernité et ses exclus*, Payot, Paris.

Bauman Zygmunt, 1999 (1998), *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, Paris.

Bayart Jean-François, 2009, « Les études postcoloniales, une invention politique de la tradition » ? *Sociétés politiques comparées*, <http://www.fasopo.org/reasopo/n14/article.pdf>

Beauchemin Cris, Borrel Catherine, Régnard Corinne (2013), « Les immigrés en France : en majorité des femmes », *Population Société*, http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1648/publi_pdf1_population_societes_2013_502_immigres_femmes.pdf.

Beck Ulrich, 2001, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Éditions Aubier, Paris

Beck Ulrich et Beck-Gernshhheim Elisabeth, *L'amore a distanza. Il caos globale degli affetti*, Laterza, Rome-Bari, 2012.

Belbah Mustapha, Laacher Smaïn, 2008, "Migration de transit et asile au Maghreb", in Cambrézy Luc, Laacher Smaïn, Lassailly-Jacob Véronique, Legoux Luc (dir.), *op.cit.*, pp. 189-208.

Belhadj Marnia, 2003, « Choix du conjoint et dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n. 1, pp. 51-77.

Belmont Nicole, 1986, « Le folklore refoulé, ou les déductions de l'archaïsme », *L'Homme, Anthropologie : état des lieux*, Navarin, Paris, pp. 287-298.

Bensa Alban, Eric Fassin, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain* n°38, pp. 5-20.

Bensa Alban, 2008, « Père de Pwädé. Retour sur une ethnologie au long cours », in Fassin Didier, Bensa Alban (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, pp. 19-39.

- Bensaad Ali, 2003, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n. 1, pp. 7-28.
- Bensaad Ali, 2005, « Le Maghreb face à ses immigrés: migrants africains au Maghreb », *Zaama, Revue du CREOPS*, pp 12-37.
- Bertaux Daniel, L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », in *Cahiers internationaux de sociologie*, volume LXIX, 1980, pp. 197-225.
- Berthomière William, 2008, "Israele. L'émergence « atipico » della mondializzazione migratoria nel Mediterraneo orientale", *Studi Emigrazione*, n. 172, pp. 818-836.
- Berthomière William, Hily Marie-Antoinette, 2006, "Décrire les migrations internationales. Les expériences de la co-présence", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n. 2 pp. 67-82.
- Berti Fabio, 2003, "Mercato del lavoro e immigrazioni: considerazioni critiche sulle nuove politiche migratorie", *Sociologia del lavoro*, n. 89, pp. 27-46.
- Besato Bianca, 2011, « Donne maghrebine nel Veneto. Percorsi lavorativi e culturali », *Studi Emigrazione*, vol. XXXVIII, n. 143, pp. 539-564.
- Bevilacqua Piero, De Clementi Andreina, Franzina Emilio (dir.), (2001), *Storia dell'emigrazione italiana. Partenze*, Donzelli Editore, Rome.
- Bidart Claire, 2006, « Crises, Décisions et temporalités: autour des bifurcations biographiques », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CXX, pp. 29-57.
- Bilge Sirma, 2009, « Théorisation féministe de l'intersectionnalité », *Diogenes*, n. 225, pp. 70-87.
- Blanc-Chaléard Marie-Claude (dir.), 2003, *Les Italiens en France depuis 1945*, PUR, Paris.
- Blanc Szanton Cristina, Basch Linda, Schiller Glick Nina, 1995, « Trans-nationalism, Nation-states, and culture », *Current Anthropology*, 4, pp. 683-686
- Boccagni Paolo, 2007, "Come si 'misura' il transnazionalismo degli immigrati? Dalle teorie alla traduzione empirica: una rassegna metodologica", *Mondi Migranti*, n. 2, pp. 109-128.
- Bolzmann Claudio, Fibbi Rosita, Vial Marie, « Italiennes et Espagnoles en Suisse à l'approche de l'âge de la retraite », *Revue européenne des migrations internationales*, n. 2, 1999, pp. 69 – 93.
- Bonifazi Corrado, 2007, *L'immigrazione straniera in Italia*, il Mulino, Bologne.
- Boukhbza Noria, 2005, « Les filles naissent après les garçons. Représentations sociales des populations d'origine maghrébine en France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n. 1, p 227-242.

- Boulahbel Yeza, 1996, « Dames de France et d'Algérie: une stratégie d'autonomisation à l'ombre des traditions », *Les Cahiers du Mage*, n. 3, pp. 105-114.
- Bourdieu Pierre, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Pierre Bourdieu avec Loic Wacquant, Ed. du Seuil, Paris.
- Bourdieu Pierre (dir.), 1993, *La Misère du monde*, Editions du Seuil, Paris
- Boyle Paul, Halfacree Keith, 1999, *Migration and Gender in the Developed World*, Routledge , London & New York.
- Brachet Julien, 2009, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Éditions du Croquant, Paris.
- Braudel Fernand (dir.), 1977, *La Méditerranée. Les hommes et l'héritage*, Flammarion, Parigi.
- Bredeloup Sylvie, « Transitare nel Sahara. Quando i migranti africani prolungano la durata del loro soggiorno », *Studi Emigrazione*, n. 172, pp. 801-817.
- Bret Julien, 2007, « Circulations transnationales et travail disqualifié au Moyen-Orient. Les travailleurs non arabes au Liban », *Hommes et Migrations*, n. n. 1266, pp. 96-107.
- Bromberger Christian, 1987, « Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France », in Chiva Isac et Jeggle (dir.), *Ethnologie en miroir*, Edition MSH, Paris pp.35-67.
- Bryan R. Roberts, 1989, « Urbanization, Migration, and Development », *Sociological Forum*, vol. 4, n. 4, pp. 665-691
- Brycenon Deborah, Vuorela Ulla, 2002, *The Transnational Family. New European Frontiers and Global network*, Berg, Oxford.
- Bubbico Davide, Morlicchio Enrica, Rebeggiani Enrico (dir.), 2011, *Su e giù per l'Italia*, *Sociologia del lavoro*, n. 121.
- Buznego d'Aubeterre Eugenia Maria, Perez Rivermar Leticia Maria, 2009, "Aquí en Pahuatlanc, el pez gordo se come al chico: migración en la Huasteca poblala, *Les Cahiers ALHIM*, n. 17, <http://alhim.revues.org/3150>
- Cahiers Internationaux de Sociologie, *Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXIX, 1980.
- Caillé Alain, Dufoix Stéphane (dir.), 2013, *Le tournant global des sciences sociales*, La Découverte, Paris.
- Calchi Novati Giampaolo, 2008, "Italy and Africa: how to forget colonialism", *Journal of Modern Italian Studies*, n. 13, pp. 41-57
- Canclini Néstor Garcia, 1999, *La globalización maginada*, Paidós, Mexico.
- Campani Giovanna, 2002, *Perché siamo musulmane. Voci dai cento Islam in Italia e in Europa*, Guerini, Milan.

- Cambrézy Luc, Laacher Smaïn, Lassailly-Jacob Véronique, Legoux Luc (dir.s), 2008, *L'asile au Sud*, La Dispute, Paris.
- Caniglia Rispoli, Signorelli Amalia (dir.), 2008, *La ricerca interdisciplinare tra antropologia urbana e urbanistica*, Guerini, Milan
- Carazza Sandra, 1997, "Itinerari professionali femminili. Le setaiole d'une comunità manifatturiera piemontese nella Francia meridionale", in Corti Paola, Schor Ralph (dir.), *L'esodo frontaliero: gli Italiani nella Francia meridionale / L'émigration transfrontalière: les Italiens dans la France méridionale*, Nice, Recherches régionales, pp. 107-120.
- Cardon Philippe, Kergoat Danièle, Pfefferkorn Roland (dir.), 2009, *Chemins d'émancipation et rapports sociaux de sexe*, La Dispute, Paris.
- CARITAS, 2002, *Immigrazione dossier statistico 2001*, Nuova Anterem, Rome.
- Caritas Migrants, 2012, *Dossier statistico immigrazione 2012*. XXI Rapporto Anteres, Rome.
- Castells Manuel, 1972, *La question urbaine*, Maspero, Paris.
- Castles Stephen, 2000, *Ethnicity and Globalization. From Migrants Worker to Transnational Citizen*, Sage, London.
- Castels Stephen, Kosak Godula, 1976, *Immigrazione e struttura di classe Europa Occidentale*, Franco Angeli, Milan.
- Catani Maurizio, 1986, « Les migrants et leurs descendants entre devenir individuel et allégeance chtonienne », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXXI, pp. 281-298.
- Catani Maurizio, 1982, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Librairie des Méridiens, Paris.
- Catarino Christine, Hily Marie-Antoinette, Morokvsic Mirjana (dir.), 2005, « Femmes, genre, migration et mobilité », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n° 1.
- Causse Lise, Fournier Christine, Chantal Labruyère, 1998, *Les aides à domicile. Des emplois en plein remue-ménage*, Syros, Paris.
- Ceccagno Antonella, 1998, *Cinesi d'Italia. Storie in bilico tra due culture*. Manifesto Libri, Rome.
- Ceccagno Antonella, 2003 « Les migrants chinois en Italie », *Migrations Société*, pp. 135-150.
- Cerase Francesco Paolo, 2001, "L'onda di ritorno: i rimpatri", in Bevilacqua Piero, De Clementi Andreina, Franzina Emilio, *Storia dell'emigrazione italiana, Partenze*, Donzelli, Rome, pp. 113-125.
- Cerutti Simona, 2008, « Histoire pragmatique, ou de la rencontre entre histoire sociale et histoire culturelle », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [Référence électronique :

mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 19 février 2012. URL : <http://traces.revues.org/733> ; DOI : 10.4000/traces.733

Chabaud-Rychter Danielle, Fougeyrollas-Schwebel Dominique, Sonthonnax Françoise, 1985, *Espace et temps du travail domestique*, Librairie des Méridiens, Paris.

Chavez Galindo Ana, 1998, *La nueva dinámica de la migración interna en México de 1970 a 1990*, Universidad Nacional Autónoma de México, Cuernavaca.

Cheikh Mériam, Péraldi Michel (dir.), 2009, *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée : expériences et compétences*, Éditions Le Fennec, Rabat.

Cheneaux Jean, 1983, *De la modernité*, La Découverte, Paris.

Chikhaoui- Berry Isabelle, Deboulet Agnès, Roulleau-Berger Laurence (dir.), 2007, *Villes internationales entre tensions et réactions des habitants*, La Découverte, Paris,

Chiva Isac, 1987, « Entre livre et musée. Emergence d'une ethnologie de la France », *Ethnologie en miroir*, Edition MSH, Paris pp. pp. 9-35,.

Cirese Maria Alberto, 1972, *Cultura egemonica e culture subalterne. Rassegna degli studi sul mondo popolare tradizionale*, Palumbo, Turin.

Clemente Pietro, Leone Alba Rosa, Puccini Sandra, Rossetti Carlo, Solinas Pier Giorgio, 1985, *L'antropologia italiana: un secolo di storia*, Laterza, Rome-Bari.

Clifford James, 1993, « I frutti puri impazziscono. Etnografia, letteratura e arte nel secolo XX », Bollati Boringhieri, Turin (vers. or. « The Predicament of culture Twentieth-Century Ethnography, Literature, and Art, 1988 The President and Fellows of Harvard College, p. 27*anthropologues* » mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 24 janvier 2013. URL : <http://jda.revues.org/2499>

Colombo Enzo, 2012, « Le multiculturalisme quotidien des enfants d'immigrés en Italie », *Migrations Société*, vol. 24, n. 141-142, pp. 87-102.

Condon Stéphanie, Paris, « Migrations antillaises en Métropole : politique migratoire, emploi et place spécifique des femmes », in Falquet Jules, Annette Goldberg-Salinas, Zaidman Claude (dir.), *Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, Cahiers du CEDREF, pp. 167-201.

Copans Jean, 2007, « Les frontières africaines de l'anthropologie », *Journal des anthropologues*, n.110-111, pp. 337-370.

Corrado Bonifazi, 2007, *L'immigrazione straniera in Italia*, il Mulino, Bologne.

Corti Paola, 2006, « Dal "ritorno" alle visits home: le tendenze di studio nell'ultimo trentennio / From "re-entry" to home visits: trends in immigration studies in the last twenty years », *Studi Emigrazione*, n. 164, pp. 927-946.

- Corti Paola, 1993, « Sociétés sans hommes et intégration des femmes à l'étranger : mouvements, migrations et rôles féminins. Le cas de l'Italie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n. 2, p. 113-128
- Corti Paola, Sanfilippo Matteo, 2012, *L'Italia e le migrazioni*, Laterza, Bari-Rome.
- Coutras Jacqueline, 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Armand Colin, Paris.
- Crapanzano Vincent, 1995 (1980), *Tuhami. Ritratto di un uomo del Marocco*, Meltemi, Rome.
- Crenshaw Kimberle, 1991, "Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color", *Stanford Law Review*, vol. 43, n. 6, pp. 1241-1299: <http://www.jstor.org/stable/1229039>
- Curtis C. Roseman, 1971, « Migration as a Spatial and Temporal Process » *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 61, n. 3, pp.589-598.
- Cusicanqui Silvia Rivera, 2007 « Décoloniser la sociologie et la société », *Journal des anthropologues* [En ligne], 110-111 |, mis en ligne le 01 décembre 2008. URL : <http://jda.revues.org/2473>
- Cuturi Flavia G., 1997, "Introduzione. Etnografia tutelata ed etnografia in libertà vigilata", *Etnosistemi*, n. IV 1997, pp. 2-9.
- Dahinden Janine, Rosende Magdalena, Benelli Natile, Hanselmann Magaly, Lempen Karine, 2007, « Editio. Migrations : genre et frontières – frontières de genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26, n. 1, p. 4-14.
- Daouda Dianka, 2006-2007, *La migration internationale féminine individuelle à partir du Sénégal vers la France : le cas des Fatou-Fatou*, Thèse de doctorat, Université de Reims.
- Deboulet Agnès, 2013, « Le droit à la ville. Une perspective internationale, *Mouvement*, n. 74, pp 12-23.
- Deboulet Agnès (dir.), 2011a, « *Les dispositifs participatifs locaux en Ile de France et en Europe : vers une démocratie technique ?* », Rapport de recherche non publié.
- Deboulet Agnès (dir.), 2011b, « *La rénovation urbaine entre enjeux citadins et engagements citoyens* », Rapport de recherche non publié.
- Deboulet Agnès, 2008a, « Ethiopiennes, Philippines et Soudanais. Voisinages migrants et confrontation aux sociétés d'accueil au Liban », *Studi Emigrazioni*, n. 172, pp. 837-852.
- Deboulet Agnès, 2008b, *Restructurations urbaines et construction des compétences. Vulnérabilités et implications des citadins dans les villes internationales*, Habilitation à Diriger des Recherches, discutée le 5 mars 2008, Université Lumière Lyon 2.
- Deboulet Agnès, Nez Héloïse (dir.), 2013, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, PUR, Rennes

- De Clementi Andreina, 1999, *Di qua e di là dall'Oceano. Emigrazione e mercati nel Meridione (1860-1930)*, Carocci, Rome.
- De Filippo Elena et al., 2012, *Dir.itti violati. Indagini sulle condizioni di vita dei lavoratori immigrati in aree rurali del sud Italia e sulla violazioni dei loro dir.itti umani e sociali*, Dedalus, Naples.
- De Filippo Elena, Strozza Salvatore, 2011, "Le migrazioni interne degli stranieri in Italia", *Sociologia del lavoro*, pp. 168-195.
- Delbos Geneviève, Jorion Pierre, 1984, *La transmission des savoirs*, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- Delcroix Catherine, 2009, « Transmission de l'histoire familiale et de la mémoire historique face à la précarité », *Migrations Société*, Vol. 21, n° 123-124, pp. 143-157.
- Delcroix Catherine, 2004, « Cumul des crédits et action : l'exemple des médiatrices socioculturelles », *Hommes et migrations*, n. 1249, pp. 10-23.
- Delcroix Catherine, 2002, « Le dialogue des enfances : d'une génération à l'autre » Comment la transmission de l'histoire familiale peut-elle devenir une ressource éducative ?, » *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n. 50, p. 45-52.
- Delcroix Catherine, Missaoui Lamia, 2005, « Familles, destins personnels et appartenances collectives en migration », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 21 - n°3, mis en ligne le 17 septembre 2008, URL : <http://remi.revues.org/2511>
- Del Lago Alessandro, 1999, *Non-persone. L'esclusione dei migranti in una società globale*, Feltrinelli, Milan.
- Delos Hélène, 2003, « Entre Maghreb et Turquie: mobilités et recompositions territoriales », *Revue Européenne Migrations Internationales*, vol. 19, n. 2, pp. 47-67.
- Delphy Christine, 1998, *L'ennemi principal*, Éditions Syllepse, Paris.
- Delphy Christine, 1978, "Travail ménager ou travail domestique", Michel Andrée (dir.), *Les femmes dans la société marchande*, PUF, Paris, pp. 39-54.
- De Martino Ernesto, 2013 (1949), *La terra del rimorso*, Il Saggiatore, Milan.
- De Martino Ernesto, 2002, *La fine del mondo*, Einaudi, Turin.
- De Martino Ernesto, 1997 (1949), *Naturalismo e storicismo nell'etnologia*, Argo, Lecce.
- De Masi Domenico, 1976, « Arretratezza del Mezzogiorno e analisi sociologica », in Banfiel Edoward C., *Le basi morali di una società arretrata*, Il Mulino, Bologne, pp. 6-32.
- De Tapia Stéphane, 2006, *Les Turcs expatriés en 2005-2006*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n. 3, pp. 229-251.

- Devi Sacchetto, 2011, "L'immigrazione interna e internazionale in un sistema di occupazione regionale", *Sociologia del lavoro*, n. 121, pp. 79-94.
- De Villanova Roselyne (dir.), 2007, *Conjuguer la ville. Architecture, anthropologie, pédagogie*, l'Harmattan.
- De Villanova Roselyne, 2001, « Nouvelles sociabilités et mixité de l'urbain », *Arquivos de Centro Cultural Calouste Gulbenkian*, vol. XLI, pp. 187-200
- Diouf Mamadou, 2006, « Les études postcoloniales à l'épreuve des traditions intellectuelles et des banlieues françaises », *Contretemps*, n. 16, pp.17-29
- Dodier Nicolas, Baszanger Isabelle, 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, Vol. 38, No. 1, pp. 37-66.
- Donato Katharine M., Gabaccia Donna, Holdaway Jennifer, Manalansan Martin, Pessar Patricia R., "Introduction », *A Glass Half Full? Gender in Migration Studies*", *International Migration Review*, vol 40, n. 1, 2006, pp. 3-26.
- Doraï kamel, Hily Marie-Antoinette, 2004a, « Du champ migratoire aux circulations, une lecture des migrations internationales », *Géographes associés*, n. 29, pp. 19-26
- Doraï Kamel, 2004a, *Les réfugiés palestiniens en Europe. Complexité des parcours et des espaces migratoires*, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 20, n. 1, pp. 169-186.
- Doraï Kamel, Puig Nicolas (dir.) 2012, *L'urbanité des marges. Migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Téraèdre, Paris.
- Dorlin Elsa, 2009, « Introduction. Vers une épistémologie des résistances », in Dorlin Elsa (éd.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, PUF, Paris, pp. 5-18.
- Dorlin Elsa, 2009, « Introduction. Vers une épistémologie des résistances, in Dorlin Elsa (éd.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, PUF, Paris, pp.5-18.
- Dufoix Stéphane, 2000, « Fausses évidences. Statut des réfugiés et politisation », *Revue Européennes Migrations Internationales*, vol. 16 n. 3, pp. 147-164.
- Dufoix Stéphane, 1999, « Chronique bibliographique : l'objet diaspora en questions », *Cultures & Conflits* 33-34, mis en ligne le 16 mars 2006, URL : <http://conflits.revues.org/495>
- Duhai Emilio, Giglia Angela, 2008, *Les reglas del desorden. Habitar la metrópoli*, Siglo XXI editores, México.
- Dumont Louis, 1996, *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Gallimard, Paris,
- Dumont Jean-Christophe, Liebing Thomas, 2005, *Migrant Women and the Labour Market: Diversity and Challenges*, Room Document n. 3, OCDE and European Commission Seminar.

- Ehrenreich Barbara, Hochschild Russel Arlie (dir.), 2003, *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, Metropolitan Books, New York.
- Elhariri Saâdia, 2003, « Les Marocaines au cœur d'un nouveau circuit d'échanges marchand : entre ici et là-bas », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n. 1, pp 195-222.
- Epstein Arnold L., 1976, "La politica in una comunità urbana africana, in Arrighi Giovanni, Passerini Luisa, *La politica della parentela. Analisis situazionali di società africane in transizione*, Feltrinelli, Milan.
- Equipe ERASME, GTM, ATMF, Association des travailleurs maghrébins de France, 2011, *Paroles croisées. Un espace Femmes citoyennes* », Rapport de recherche non publié.
- Ethnologie française, 2005, *Négoce dans la ville*, n. 1, vol 35.
- Fabian Johannes, 2000 (1983), *Il tempo e gli altri, La politica del tempo in antropologia*, L'Ancora del Mediterraneo, Naples.
- Fabian Johannes, 1990, *Presence and Representation. The Other and Anthropological Writing*, Critical Inquiry, v. 16, n. 4, pp. 753-772.
- Falquet Jules, 2012, « Lesbiennes migrantes, entre hétéro-circulation et recomposition néolibérales du nationalisme », in Claire Cossée, Adelina Miranda, Nouria Ouali, Djaouida Sehili (dir.), *Le genre au cours des migrations*, Petra Éditions, Paris, pp. 123-148.
- Falquet Jules, Hirata Helena, Kergoat Danièle, Labari Brahim, Le Feuve Nicky, Sow Fatou (dir.), 2010, *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Sciences Po, Les Presse, Paris.
- Jules Falquet, Aude Rabaud, 2008 « Introduction », dans Jules Falquet, Aude Rabaud, Jane Freedman, Francesca Scrinzi (dir), *Femmes, genre, migrations et modalisation : un état des problématique*, Cahiers du CEDREF, 2008, p. 7-32.
- Falquet Jules, Goldberg-Salinas Anette, Zaidman Claude (dir.), 2000, *Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, Cahiers études féministes Paris 7, n° 8/9.
- Falquet Jules, Hirata Helena, Lautier Bruno (dir.), 2006, *Travail et mondialisation. Confrontation Nord/Sud*, *Cahiers du Genre*, n. 40.
- Fanon Frantz, 2002, *Les damnés de la terre*, La Découverte, Paris.
- Fassin Didier, 2008, « L'inquiétude ethnographique », in Fassin Didier, Bensa Alban (dir.), *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographique*, La Découverte, Paris, pp. 7-17
- Fay-Sallois Françoise, 1980, *Les nourrices à Paris au XIXe siècle*, Payot, Paris.
- Fibbi Rosita, Bolzman Claudio, Vilal Marie, « Italiennes et Espagnoles en Suisse à l'approche de l'âge de la retraite », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n. 2, 1999, p. 69-93.

- Filhol Romain, 2012, *Travailleurs migrants et agriculture intensive dans la Pianura Campana*, Mémoire Master 2, Université Paris-Est Créteil.
- Fondazione Ethnoland/Dossier Statistico Immigrazione Caritas/Migrantes, 2008, *Immigrati imprenditori in Italia*, Edizioni Edos, Rome.
- Gabaccia Donna R., 1993, "Le immigrate italiane in una prospettiva comparata", *Altreitalie*, n. 9, pp. 154-163.
- Gabaccia Donna, Iacovetta Franca (dir.), 2002, *Women, Gender, and Transnational Lives. Italian Workers of the World*, University of Toronto Press, Toronto.
- Galasso Giuseppe, 1985, "Prefazione", in Petrarca Valerio (dir.), *Demologia e scienze umane*, Guida, Naples, pp. 5-22.
- Gallini Clara, 1991, « Mises en scène du racisme italien », *Terrain*, numero-17, *En Europe, les nations*, <http://terrain.revues.org/3017>. Consulté le 19 janvier 2013.
- Gallo Stefano, 2012, *Senza attraversare le frontiere. Le migrazioni interne dall'Unità a oggi*, Laterza, Rome-Bari.
- Garnier Jean Pierre, 1982, « Localiser>> le social ... ou <<socialiser>> le local », *Espaces et Sociétés*, n° 40, pp. 3-15.
- Geertz Clifford, 1986, *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, PUF, Paris.
- Geertz Clifford, 1984, *Bali. Interprétation d'une culture*, Gallimard, Paris.
- Ghasarian Christian, 2004, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Armand Colin, Paris.
- Giacalone Fiorella, *Marocchini tra due culture. Un'indagine etnografica sull'immigrazione*, Franco Angeli, Milan, 2002
- Giglia Angela, Garma Carlos, de Teresa Ana Paula (dir.), 2007, *Adonde va la antropología?* Universidad Autonoma Metropolitana, Mexico.
- Gildas Simon, 2006, « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n. 2, [http:// remi.revues.org/2815](http://remi.revues.org/2815) ; DOI : 10.4000/remi.2815
- Gilmore David, 2001, « Why Sexual Segregation », Albera Dionigi, Blok Antony, Bromberger Christian, (dir.) *Anthropologie de la Méditerranée/Anthropology of the Mediterranean*, Aix-en-Provence, Maisonneuve & Larose, Paris, pp. 111-132.
- Glick Schiller Nina, Basch Linda, Blanc-Szanton Cristina, 1999, "Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration," in Steven Robin, Vertovec Cohen (éds), *Migrations Diasporas and Transnationalism*, The International Library of Studies on Migration.
- Golub Anne, Mirjana Morokvasic, Quiminal Catherine, 1997, "Évolution de la production des connaissances sur les femmes immigrés en France et en Europe", *Migrations Société*, n. 52, pp. 19-37.

- Goody Jack, 1996, *L'occident et l'orient*, PUF, Paris.
- Goody Jack, 1977, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Gouranier Mélanie, 2011, "Négocier le genre? Une ethnologue dans une société d'homme apprentis séducteurs", *Journal des anthropologues*, n. 124-125, pp. 137-158
- Grafmeyer Yves, Joseph Jsaac, 1979, *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier.
- Gramsci Antonio, 1977, "Ai margini della storia. Storia dei gruppi subalterni", in *Quaderni dal carcere*, Einaudi editori, Turin, pp. 2279-2294
- Gribaudo Maurizio, 1986, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXème siècle*, EHESS, Paris.
- Grignon Claude, Passeron Jean-Claude, 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard, Paris.
- Grossetti Michel, 2006, « L'Imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CXX, pp. 5-28 ;
- Guarnizo Luis Eduardo, 2007, "Aspetti economici del vivere transnazionale", *Mondi Migranti*, n. 2, pp. 7-41.
- Guarnizzo Luis Eduardo, Smith Michael Peter, 1998, "The Locations of Transnationalism", in Guarnizzo Luis Eduardo, Smith Michael Peter (dir.), *Transnationalism from below, Comparative Urban and Community Research*, Transaction Publishers, New Brunswick, London, pp. 3-34
- Guénif-Soulimas Nacira (dir.) 2006, *La république mise à nu par son immigration*, La Fabrique, Paris.
- Guénif-Souilamas Nacira, 2005, « En un combat douteux. Concurrence pour la conformation sexuée des Français d'ascendance migrante et coloniale », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n.2, pp. 91-109.
- Guha Ranajit, Spivak Gayatri Chakravorty, 2002, *Subaltern studies. Modernità e (post)colonialismo*, Introduction de Said Edward W., Ombre Corte, Vérone.
- Gutwirth Jacques, Pétonnet Colette (dir.), 1987, *Chemins de la Ville, enquêtes ethnologiques*, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris.
- Hanafi Sari, 2003, « L'impact du capital social sur le processus de rapatriement des réfugiés palestiniens. Une étude préliminaire des réseaux économiques et sociaux de parenté en Palestine et en Israël », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n.3, pp. 43-72
- Hannerz Ulf, 2010, *Explorer la ville La complexité culturelle. Études de l'organisation sociale de la signification*, A la Croisée, Paris.

Harvey David, 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisme, résistance*, Éditions Amsterdam, Paris.

Harvey David, 2008, *Géographie de la domination*, Les Prairies Ordinaires, Paris.

Harvey David, 1990, « Between Space and Time: Reflections on the Geographical Imagination », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 80, n. 3, pp.418-434.

Henshall Momsen J., 1999, *Gender, Migration, and Domestic Service*, Routledge, London.

Héritier Françoise, 1996, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Éditions Odile Jacob, Paris.

Hily Marie-Anoinette, Rinaudo Christian, 2002, « Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille », in Péraldi Michel (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve&1 Larose, Paris, pp. 335-354.

Hill Collins Patricia, 1997, "Comment on Hekman's "Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited": Where's the Power? *Signs*, vol. 22, n. 2, pp. 375-381, The University of Chicago Press, <http://www.jstor.org/stable/3175278>

Hirata Helena, 2011a, « Genre, travail et care: l'état des travaux en France », *Revista Latino-americana de Estudos do Trabalho*, n. 26, pp. 37-56

Hirata Helena, 2011b, « Le travail du care pour les personnes âgées au Japon », *Informations sociales*, n. 168, pp. 116-122.

Hirata Helena, 2002, « Travail et affects Les ressorts de la servitude domestique. Note de recherche », *Travailler*, vol. 2 n° 8, p. 11-26

Hirata Helena et al. (dir.), 2000, *Dictionnaire critique au féminisme*, PUF, Paris.

Hommes & Migrations, 2007, *Nouvelles figures de l'immigration en France et en Méditerranée*, n. 1266.

Hommes & Migrations 2005, *Chinois de France*, n. 1254

Hommes & Migrations 2006, *Immigration et marché du travail*, n. 1263

Hondagneu-Sotelo Pierrette, Avila Ernestine, 1997, "I'M Here, But I'M There". The Meaning of Latina Transnational Motherhood", *Gender and Society*, vol. 11, n. 5, pp. 584-571.

Houston Marion, Kramer Roger, Barrett Joan, 1984, "Dimensions of a Neglected Issue: Trends and Historical Perspectives on Women and Migration. Female Predominance Immigration to the United States Since 1930: a First Look", *International Migration Review*, vol. n. 4, pp. 908-963.

Imama Ayesha, Mama Amina, Sow Fatou (dir.), 2004, *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Karthala-Codesria, Paris.

- Ito Ruri, 2005, « Crafting Migrant Women's Citizenship in Japan : Taking « Family » as a vantage Point », *International Journal of Japanese Sociology*, n. 14, pp. 52-69.
- Itzinghon José, Giorguli-Saucedo Silvia, 2005, "Incorporation, Transnationalism, and Gender: Immigrant Incorporation and Transnational Participation as Gendered Processes", *International Migration Review*, vol. 39, n. 152, 893-920
- Kergoat Danièle, 2010a, "Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux", *L'homme et la société*, n. 2-3, pp. 27-42.
- Kergoat Danièle, 2010b, "Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion, in Bidet-Mordrel Annie (dir.), *Les rapports sociaux de sexe*, PUF, pp. 60-75.
- Kergoat Danièle, 2009, "Dynamiques et consubstantialité des rapports sociaux", in Dorlin Elsa (éd.), *op. cit.*, pp. 111-126.
- Kergoat Danièle, 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Hirata H. et al., *op. cit.*, pp. 36-44.
- Kilani Monder, 1997, *L'invenzione dell'altro*, Edizioni Dedalo, Rome.
- Kilani Mondher, Gaillisot René, Rivera Anna Maria, 2001, *L'imbroglia etnico in dieci parole chiave*, Laterza, Rome-Bari.
- King Russell, 1996, « Migration and Development in the Mediterranean Region », *Geographical Association*, vol. 81, n. 1 pp. 3-14
- Kofman Eleonore, 2012, « Le care au cœur des migrations genrées à l'ère de la mondialisation », in Cossée Claire, Miranda Adelina, Ouali Nouria, Sehili Djaouida (dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Petra, pp. 59-89.
- Kofman Eleonore, 1999, "Female 'Bird of Passage' a Decade Later: Gender and Immigration in the European Union", *International Migration Review*, Vol. 33, n. 2, pp. 269-299.
- Kofman Eleonore, Phizacklea Annie, Raghuram Parvati, Sales Rosemary, 2000, *Gender and International Migration Europe. Employment, Welfare and Politics*, Routledge, Londres.
- Kokoreff Michel, 2000, « Faire du business dans les quartiers. Éléments sur les transformations socio-historiques de l'économie des stupéfiants en milieux populaires. Le cas du département des Hauts-de-Seine », *Déviance et société*, Vol. 24, n. 4. pp. 403-423.
- Kokoreff Michel 1994, « La dimension spatiale des modes de vie des jeunes : le cas d'une cité de la banlieue parisienne », *Sociétés contemporaines*, n.°17, pp. 29-49.
- Kokoreff Michel, 1996, « Jeunes et espaces urbains. Bilan des recherches en France, 1977-1994 », *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, pp. 159-176.

- Krasna Francesca, 1999, "Le donne nell'immigrazione straniera: il caso del Friuli-Venezia Giulia", in Brusa Carlo (dir.), *Immigrazione e multiculturalità nell'Italia di oggi*, Franco Angeli, Milan, pp. 231-246.
- Labalanca Nicola, 2002, « Le passé colonial et le présent de l'immigration dans l'Italie contemporaine », *Migrations Société*, n. 81-82, pp. 97-106.
- Lanternari Vittorio, 1972, *Occidente e terzo mondo*, Edizioni Dedalo, Bari.
- Lanternari Vittorio, 1974, *Antropologia, imperialismo, e altri saggi*, Einaudi, Turin.
- Lapeyronnie Didier, Kokoreff Michel, 2013, *Refaire la cité. Avenir des banlieues*, Seuil, Paris.
- Lara Sara, 2012, « Division sexuelle des migrations internes et internationales en Amérique latine », in Claire Cossée, Adelina Miranda, Nouria Ouali, Djaouida Sehili (dir.), *Le genre au cours des migrations*, Petra Éditions, Paris, pp. 43-58
- Latouche Serge, 1992, *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, Paris.
- Latour Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes*, La Découverte, Paris.
- Lautman Jean, 1981, « Pour une théorie de la localité », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXXI, pp. 321-328.
- Lecestre-Rollier Béatrice, 2011, "L'un et l'autre sexe: une ethnologue au Maroc", *Journal des anthropologues*, n. 124-125, pp. 93-116.
- Leclerc Gérard, 1972. *Anthropologie et colonialisme. Essai sur l'histoire de l'africanisme*, Fayard, Paris.
- Leclerc-Olive Michelle, 1997, *Le dire de l'événement*, Presse Universitaires Septentrion, Paris.
- Lefebvre Henri, 1985, *La production de l'espace*, Éditions Anthropos, Paris.
- L'Homme, 2000, *Question de parenté*, nn. 154-155
- L'Homme, 2000, *Intellectuels en diaspora et théories nomades*, n. 156.
- Le Monde, *L'Atlas des migrations. Les routes de l'Humanité*, Hors Série, 2009
- Lenclud Gérard, 1992, «Le grand partage ou le tentation ethnologique », *Ethnologies du présent*, pp.9-37.
- Levi Giovanni, 1989, « Les usages de la biographie », in *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, vol. 44, n. 6, pp. 1325-1336.
- Lévi-Strauss Claude, 2003, *Anthropologie structurale*, Essais Poche, Paris.
- Levitt Peggy, de Wind Josh, Vervotec Steven, 2003, "International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction", *International Migration Review*, vol XXXVII, n. 3, pp. 565-575.

- Levitt Peggy, Glick Sciller Nina, 2004, « Conceptualizing Simultaneity: a Transnational Social Field Perspective on Society », *International Migration Review*, vol. 38, n. 3, pp. 1002-1039
- Levy Florence, Libier Marylène, 2009, « La sexualité comme ressource migratoire. Les Chinoises du Nord à Paris », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n. 4, p. 719-746.
- Lewis Oscar, 1969 (1966), *La vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté. San Juan et New York*, Gallimard, Paris.
- Lewis Oscar, 1963 (1961), *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Gallimard, Paris.
- Liauzu Claude, 2009, *Colonisations, migrations, racisme. Histoire d'un passeur de civilisations* Syllepse, Paris.
- Li Causi Luca, 1983, "Dati per un bilancio sulle ricerche culturologiche sull'Italia" in Tentori Tullio, *Per una storia del bisogno antropologico*, Editrice lanua, Rome.
- Lillo Natacha, Rygiel Philippe (dir.), 2007, *Images et représentations du genre en migration. Mondes atlantiques XIX^e-XX^e siècles*, Publibook, Paris.
- Lima Herrera Fernando, 2001, "Transnational families. Institutions of transnational social space", in Pries Ludger (dir.), *New Transnational Social Spaces. International migration and transnational companies in the early twenty-first century*, Routledge, London and New York, pp. 77-93.
- Lloyd Cathie, 2000, « Genre, migration et ethnicité : perspectives féministes en Grande-Bretagne », in Falquet J., Goldberg-Salinas A., Zaidman C. (dir.), *op. cit.*, pp. 17-42.
- Lopez León Arturo, Cristiani Canabal Beatriz, Lastra Pimienta Rodrigo (dir.), 2001, *Migración, poder y procesos rurales*, Universidad Autónoma Metropolitana, Mexico.
- Loux Françoise, Papa Cristina (dir.), 1994, *Regards d'anthropologues italiens*, Ethnologie française n. 3.
- Low Setha M., Lawrence Zuniga Denise (dir.), 2003, *The anthropology of space and place*, Blackwell, Oxford.
- Luccasen Jan, Lucassen Leo, 1999, "Preface", Luccasen Jan, Lucassen Leo (dir.), *Migration, Migration History, History: Old Paradigms and New Perspectives*, Die Deutsche Bibliothek, Berlin, pp. 9-40.
- Lutz Helma, 2002, « At your service, madam ! the globalisation of service domestic », in *Feminist Review*, n. 70, pp. 89-104.
- McCall Leslie, 2005, "The Complexity of Intersectionality", *Signs*, vol. 30, n. 3 pp. 1771-1800, The University of Chicago Press, <http://www.jstor.org/stable/10.1086/426800> .
- Macioti Maria Immacolata, 2000, *La solitudine e il coraggio. Donne marocchine nella migrazione*, Guerini, Milan.

- Maciotti Maria Immacolata, Pugliese Enrico, 1993, *Gli immigrati in Italia*, Laterza, Bari-Rome.
- Maget Marcel, 1953, *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Civilisation du Sud, Paris.
- Maher Vanessa, 1989, *Il potere della complicità. Conflitti e legami delle donne nordafricane*. Rosenberg e Sellier, Turin.
- Maher Vanessa (dir.), 1994, *Questioni di etnicità*, Rosenberg & Sellier, Turin.
- Mahler Sarah, Pessar Patricia, 2001, "Gender Geographies of Power: Analyzing Gender Across Transnational Spaces", *Identities*, vol. 7, n. 4, pp. 441-459.
- Ma Mung Emmanuel, 2009, « Le prolétaire, le commerçant et la diaspora », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n. 70.
- Manalansan Martin F., 2006, "Queer Intersections: Sexuality and Gender Migration Studies", *International Migration Review*, vol. 40, n. 1, pp. 224-249
- Marcus George E., 2002, "Au-delà de Malinowski et après Writing Culture : à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie, ethnographiques ».. <http://www.ethnographiques.org/2002/Marcus.html>
- Marcus George E., 1995, "Ethnography in/of the World System : The Emergence of Multi-sites Ethnography", *Annual Review of Anthropology*, , vol. 24, pp. 95-117;
- Mattoo Aaditya, Subramanian Arvind, 2013, *Criss-Crossing Migration*, The World Bank Development Research Group, http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/07/23/000158349_20130723132215/Rendered/PDF/WPS6539.pdf
- Mauss Marcel, 1936, "Les techniques du corps », *Journal de Psychologie*, XXXII, n. 3-4 http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html
- Mazzella Sylvie (dir.), 2009, *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Karthala, Paris.
- Meillassoux Claude, 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Ed. Maspero, Paris.
- Memmi Dominique, 1985, *Portrait du colonisé. Portrait du colonisateur*, Folio actuel, Paris.
- Mezzadra Sandro, 2001, *Diritto di fuga. Migrazione, cittadinanza, globalizzazione*, Ombre Corte, Vérone.
- Michel Andrée, 1978, « Introduction: production domestique non marchande et interaction dans le couple » in, *Les femmes dans la société marchande*, PUF, pp.11-19.
- Miège Jean Louis, 1968, *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, SEDES, Paris.

Mignolo Walter, 2001, « Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale », *Multitudes*, Mise en ligne septembre 2001 <http://multitudes.samizdat.net/Geopolitique-de-la-connaissance.html>

Migrations Société, 2002, Colonisation immigration : le complexe impérial, vol 14, n. 81-82

Missaoui Lamia, 1995, « Généralisation du commerce transfrontalier : petit ici, notable là-bas », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 11, n. pp. 53-75 ;

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remi_0765-](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remi_0765-0752_1995_num_11_1_1443)

0752_1995_num_11_1_1443 Momsen Henshall Janet, *Gender, Migration, and Domestic Service*, London & New-York, Routledge, 1999 ;

Moors Annelies, « Migrant Domestic Workers: Debating Transnationalism, Identity Politics and Family Relation. A Review Essay », *Comparative Studies in Society and History*, 45, 2003, p. 386-394.

Morokvasic Mirjana, 2011, « Donne, migrazioni, empowerment », in Miranda Adelina, Signorelli Amalia (dir.), *Pensare e ripensare le migrazioni*, Sellerio, Palerme, pp. 197-214.

Morokvasic Mirjana, 1984, « Bird of passage are also Women ... », *International Migration Review*, vol. 18, n. 4, pp. 886-905.

Morokvasic Mirjana, 1996, « Entre l'Est et l'Ouest, des migrations pendulaires », in Morokvasic Mirjana, Rudolph Helwig (dir.), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, L'Harmattan, Paris, pp. 119-157.

Moujoud Nasima, 2010, « Genre et migration de femmes seules. Entre androcentrisme et prisme de « la culture d'origine », in Djerbal Daho, Kadri Aissa, Miranda Adelina (dir.), *Femmes en migration. Travail, bizness, exil, asile*, NAQD, n. 28, pp. 55-78.

Moujoud Nasima, 2003, « *Partir seules. Heurs et malheurs de Marocaines en France* », *Gradhiva*, n. 33, pp. 93-101.

Moujoud Nasima, Falquet Jules, « Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale », *Agone*, n. 43, 2010, p. 169-195.

Mozère Liane, 2005, « Des domestiques philippines à Paris: un marché mondial de la domesticité défini en termes de genre? », *Migrations Société*, vol.17, n. 99-100, 2005, pp. 217-28.

Nakano Glenn Evelyn, 2009, « De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in Dorlin Elsa (éd.), *op. cit.*, PUF, Paris, pp. 21-70.

Nash Jennifer C., 2008, « Re-thinking intersectionality », *Feminist Review*, n. 89, pp. 1-15, Palgrave Macmillan Journals, <http://www.jstor.org/stable/40663957>

Noiriel Gérard, 2008, « L'immigration : naissance d'un « problème » (1881-1883) », *Agone*, n. 40, pp 15-40.

- Noiriel Gérard, 1994, « L'immigration étrangère dans le monde rural », *Études Rurales*, n. 135-136, pp. 13-36.
- Noiriel Gérard, 1988, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX –XX siècles*, Seuil, Paris.
- Nouvelles questions féministes, 2004, *Postcommunisme : genre et États en transitions*, Éditions Antipodes
- OCDE, 2003, *Tendances des migrations internationales*, SOFEMI, Paris.
- Olagnero Manuela, Saraceno Chiara (dir.), 1993, *Che vita è. L'uso dei materiali biografici nell'analisi sociologica*, La Nuova Italia Scientifica, Rome.
- Olivier De Sardan Jean Pierre, 2000, Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain, *Revue française de sociologie*, n. 41, pp. 417-445
- Olwing Fog Karen, 2004, " 'Transnational' Socio-cultural Systems and Ethnographic Research: Views from an Extended Field Site ", *International Migration Review*, V. 38, n. 3 , pp 787-811
- Ong Aihwa, 2005, *Da rigufiati a cittadini. Pratiche nella buona America*, Raffaello Cortina Editore, Milan.
- Oppo Anna, Piccone Stella, Signorelli Amalia (dir.), 2000, *Maternità, identità, scelte. Percorsi dell'emancipazione femminile nel mezzogiorno*, Liguori, Naples.
- Oso Laura, « Les femmes, actrices des mouvements migratoires », dans Christine Verschuur, Fenneke Reysoo (dir.), *Genre, nouvelle division internationale du travail, migration*, Cahiers Genre et Développement, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 35-44
- Oso Laura, Catarino Christine, 2012, « Analyse de la féminisation contrastée des migrations. Le cas comparatif de l'Espagne et du Portugal », in Cossée Claire, Miranda Adelina, Ouali Nouria, Sehili Djaouida (dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Petra, pp. 167-196
- Ouali Nouria, 2012, « Les rapports sociaux de genre, de classe, de race et la sexualité en sociologie des migrations, » in Cossée Claire, Miranda Adelina, Ouali Nouria, Sehili Djaouida (dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Petra, pp. 91-99.
- Ouali Nouria (dir.), 2004 *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*, Academia Bruylant, Louvain-La Neuve.
- Ouali Nouria 2003, « Les Marocaines en Europe : diversification des profils migratoires »; *Hommes et Migrations*, n. 1242, pp 71-82.
- Pagnotta Chiara, 2010, *Attraversando lo stagno*, CISU, Rome.
- Palomares Elise, Testenoire Armelle, 2010, « Indissociables et irréductibles : les rapports sociaux de genre, ethnique et de classé », *L'homme et la société*, n. 2-3, pp. 15-25.

- Paret Marcel, Shannon Gleeson, 2006, « International Migration in Macro-Stratification Perspective: Bringing Power Back », *Journal of Sociology*, vol. 50 pp. 120-146.
- Salazar Rhachel, 2001, *Servants of Globalisation. Women, Migration and Domestic Work*, Stanford University Press, Stanford.
- Parreñas Salazar Rhachel, 2005 *Children of Global Migration. Transnational Families and Gender Woes*, Stanford University Presse, Stanford.
- Pearce Susan, Clifford Elisabeth, Tandon Reena, 2011, *Immigration and Women. Understanding the American Experience*, New York University Press.
- Pellegrino Vincenza, Boetsch Gilles, 2005, « Les migrations transméditerranéennes et les couples. Les dynamiques de réunification des conjoints marocains et tunisiens en Italie », *Studi Emigrazione*, vol. XVII, n. 159, pp. 597-610.
- Pellicani Michela Camilla, 1999, "L'Italia nel quadro delle migrazioni mediterranee", *Studi Emigrazione*, n. 135, pp. 499-521.
- Péraldi Michel, 2011, "Città frontiere euromediterranee e capitalismo mercantile transnazionale", in Palidda Salvatore (dir.), *Città mediterranee e deriva liberista*, Mesogea, Messina, pp. 27-43.
- Péraldi Michel (dir.), 2002, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en méditerranée*, Maisonneuve & Larouse, Paris.
- Péraldi Michel, 1999, « Marseille : réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar », in *Cultures et Conflits. Les anonymes de la mondialisation*, n. 33-34, <http://conflits.revues.org/232>,
- Péraldi Michel, Rahmi Ahlame, 2008, "Migrazioni marocchine, vecchi percorsi, nuove mete", *Studi Emigrazione*, n.172, pp.787-800.
- Perotti Antonio, *Situation socio-éducative des migrants de la seconde génération*, CIEMI, 1979.
- Pérouse Jean-François, 2008, « Migrations, circulations et mobilités internationales à Istanbul », *Studi Emigrazione*, n.172, pp. 853-872.
- Pétonnet Colette, 1994, « L'anonymat urbain », oai halshs-00274324 [réédition en archives ouvertes de 1994 « L'anonymat urbain », Cynthia Ghorra-Gobin (dir.), *Penser la ville de demain : qu'est-ce qui institue la ville ?*, L'Harmattan, Paris.
- Pétonnet Colette, 1982, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, 1982, tome 22 n°4. pp. 37-47.
- Piselli Fortunata, 1981, *Parentela ed emigrazione. Mutamenti e continuità in una comunità calabrese*, Einaudi, Turin.
- Pitt-Rivers Julian (dir.), 1963, *Mediterranean Countrymen: Essays in the Social Anthropology of the Mediterranean*, Mouton, Paris.

- Poinard Michel, 2003, *Mobilités et migration dans le bassin méditerranéen*, Edisud, Aix-en-Provence.
- Portes Alejandro, 2004, "Conclusion: Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism", *International Migration Review*, vol. 38, n. 3, pp. 874-892.
- Portes Alejandro, Zhou Min, 1993, "The New Second Generation: Segmented Assimilation and Its Variants", in *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 530, pp. 74-96.
- Portes Alejandro, Borocz Jozsef, 1989, « Contemporary Immigration: Theoretical Perspectives on Its Determinants and Modes of Incorporation », *International Migration Review*, vol. 23, n. 3, pp. 606-630.
- Potot Swanie, 2010, « La précarité sous toutes ses formes : concurrence entre travailleurs étrangers dans l'agriculture française », in Alain Morice, Swanie Potot (dir.) *De l'ouvrier sans-papiers au travailleur détaché : les migrants dans la « modernisation » du salariat*, Paris, Karthala, pp.201-224.
- Pugliese Enrico, 2012 *Il modello migratorio mediterraneo dell'immigrazione*, in Miranda Adelina, Signorelli Amalia (dir.), *Pensare e ripensare le migrazioni*, Sellerio, Palermo, pp. 48-60.
- Quijano Aníbal, 2000, « Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina » <http://www.decolonialtranslation.com/espanol/quijano-colonialidad-del-poder.pdf>
- Raffaele Giovanni, « Le immigrate extracomunitarie in Italia », in *Studi Emigrazione*, vol XXIX, n. 105, 1992, pp 122-167.
- Rainhorn Judith (dir.), 2005, *Petites Italies dans l'Europe du Nord-ouest, Appartenances territoriales et identités collectives à l'ère de la migration italienne de masse (milieu du XIXe siècle - fin du XXe siècle)*, PUV, Valenciennes.
- Ramazanoglu Caroline, Holland Janet, 2002, *Feminist Methodology, Challenges and Choices*, Sage.
- Ramella Franco, "Reti sociali, famiglie e strategie migratorie", in Bevilacqua P., De Clementi A., Franzina E (dir.), *Storia dell'emigrazione italiana*, Donzelli Editore, Rome, pp. 143-160.
- Rauty Raffaele (dir.), 1976, *Cultura popolare e marxismo*, Editori Riuniti, Rome.
- Raulin Anne, 2009 « Minorités urbaines : des mutations conceptuelles en anthropologie », *Revue européenne des migrations internationales* vol. 25, n. 3, pp 33-51
- Raulin Anne, 2001, *Anthropologie urbaine*, Armand Colin, Paris
- Razy Elodie, 2010, « Les 'sens contraires' de la migration. La circulation des jeunes filles d'origine soninké entre la France et le Mali », *Femmes en migrations. Travail, business, exil, asile*, NAQD, 28, 2010, p. 213-242.

- Rea Andrea, Tripier Maryse, 2003, *Sociologie de l'immigration.*, Paris, La Découverte.
- Remotti Francesco, 1990, *Noi primitivi. Lo specchio dell'antropologia*, Bollati Boringhieri, Turin.
- Revelli, 1985, *L'anello forte*, Einaudi, Turin.
- Reyneri Emilio, 1979, *La catena migratoria : il ruolo dell'emigrazione nel mercato del lavoro di arrivo e di esodo*, Il Mulino, Milan.
- Riosmena Fernando, Massey S. Douglas, 2012 "Pathways to El Norte/ origins, destinations, and characteristics of Mexican Migrant to the United States", *International Migration Review*, vol. 46, n. 1, 3-26
- Rivera Annamaria, *Les dérives de l'universalisme. Ethnocentrisme et islamophobie en France et en Italie*, Paris, La Découverte, 2010.
- Rivera Cusicanqui Silvia, 2007, « Décoloniser la sociologie et la société, Entretien avec Silvia Rivera Cusicanqui » réalisé par Pascale Absi, *Journal des anthropologues*, pp. 110-111
- Rivet Daniel, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Hachette, Paris 2002.
- Rodet Marie, 2007, *Les migrantes ignorées du Haut-Sénégal (1900-1946)*, Karthala, Paris
- Rosoli Gianfausto, 1977, "L'emigrazione di ritorno: alla ricerca di una impostazione", *Studi Emigrazione*, n. 47, pp. 235-246.
- Roulleau-Berger Laurence, 2011, *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*, L'Aube, Paris.
- Roulleau-Berger Laurence, 2010 *Migrer au féminin*, PUF, Paris.
- Roulleau-Berger Laurence, 2004, « Voir, « Savoir-être avec, rendre public » : pour une ethnographie de la reconnaissance », *Cahier internationaux de Sociologie*, vol CVII, pp. 261-283 p. 263.
- Roulleau-Berger Laurence (dir.), 2012, *Sociologies et cosmopolitisme méthodologique*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- Roulleau-Berger Laurence (dir.), 2012b, « Introduction. Sociologies et cosmopolitisme méthodologique », in Roulleau-Berger Laurence (dir.), 2012, *op. cit*, pp. 911-36.
- Roulleau Berger Laurence, (dir.) 2007 *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- Roulleau Berger Laurence, 2004, « Voir, 'savoir-être avec', rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance, in Cahiers Internationaux de Sociologie, n. 1, pp. 261-283.
- Sacchetto Devi, 2011, "L'immigrazione interna e internazionale in un sistema di occupazione regionale", *Sociologia del lavoro*, n. 121, pp. 79-94.

- Said Edward, 1980, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, 1980
- Saillant Francine Kilani Mondher, Florence Graezer Bideau (dir.), 2011 *Manifeste de Lausanne*, Liber, Montréal, 2011.
- Saint-Blancat Chantal (dir.), 1999, *L'islam in Italia. Una presenza plurale*, Edizione lavoro, Rome.
- Salih Ruba, 2003, "Shifting Meanings of Islam and Multiple Representations of Modernity: The Case of Muslim Women in Italy", in Andall Jacqueline (dir.), *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*, Berg, Oxford, pp. 119-139.
- Salinari Ginambattista, 2004, "Anatomia di un gruppo senza storia: i domestici a Firenze (1800 – 1875)", *Polis*, n. 1, pp. 47-75.
- Sanchez Judith Martha, La importancia del sistema de cargos en el entendimiento de los flujos migratorios indígenas, in Ariza Marina, Portes Alejandro (dir.), 2007, *El país transnacional: migración mexicana y cambio social à través de la frontera*, Universidad Nacional Autónoma de México, pp. 349-390.
- Sarti Raffaella, "Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura. Servizio domestico, migrazioni e identità di genere in Italia: uno sguardo di lungo periodo", *Polis*, n. 1, 2004, pp. 17-46.
- Sassen Saskia, 2007, *La globalisation. Une sociologie*, Gallimard, Paris.
- Sassen Saskia, 1999, *Migranti, coloni, rifugiati. Dall'emigrazione di massa alla fortezza Europa*, Feltrinelli, Milan.
- Sassen Saskia, 1993, « Why Migration? », *Race, Poverty & the Environment*, Vol. 4, No. 2, 1993, pp. 15-20
- Sayad Abdelmalek, 1997, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boek Université, Paris-Bruxelles.
- Sayad Abdelmalek, 1999 *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil.
- Schnapper Dominique, 1998, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Gallimard, Paris.
- Schmoll Camille, 2005, *Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes*, in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 1, n. 21, pp. 131-154.
- Schnapper Dominique, 1992, *L'Europe des immigrés*, François Bourin, Paris.
- Schütz Alfred, 2003, *L'étranger*, Editions Alia, Paris.
- Serra Rosemary, 1993, "Gli studi sull'immigrazione straniera in Italia: una bibliografia", AAVV, *Minoranze etniche a cura di immigrazione. La sfida del pluralismo culturale*, Franco Angeli, Milan, pp. 198-207

- Sharpe Pamela, *Women, Gender and Labour Migration. Historical and global perspective*, London & New York, Routledge, 2001.
- Sid Ahmed Abdelkader, *Les flux d'échanges en Méditerranée*. Aix-en-Provence, Edisud, 1996
- Siebert Renate, 1999, *Cenerentola non abita più qui. Uno sguardo di donna sulla realtà meridionale*, Rosenberg e Sellier, Turin.
- Signorelli Amalia, Caniglia Costanza, 2007, "Anthropologie urbaine et urbanisme. Une expérience didactique interdisciplinaire in progress", in De Villanova Roselyne (dir.), *op. cit.*, pp. 27-46.
- Signorelli Amalia, 2006, *Migrazioni e incontri etnografici*, Sellerio, Palerme.
- Sirna Francesca, 2010, « Piémontaises et Siciliennes à Marseille depuis 1945 : mobilité, réseaux et rapports de genre », *Migrations Société*, vol. XXII, n°127, p.137-156.
- Sori Ercole, 1979, *L'emigrazione italiana dall'Unità alla Seconda guerra mondiale*, Il Mulino, Bologne.
- Sow Fatou, 2007, "L'appropriation des études sur le genre en Afrique subsaharienne", Locoh Thérèse (ed), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Institut National d'Etudes Démographique, pp. 43-89.
- Speber Dan, 1982, *Le Savoir des anthropologues* DES, Hermann, Paris.
- Spina Rossella, 2012, *Enfants de harkis et enfants d'émigrés. Parcours croisés, identités à recoudre*, Karthala, Paris.
- Spire Alexis, 2003, « Un régime dérogatoire pour une immigration convoitée. Les politiques française et italienne d'immigration/émigration » in Blanc-Chaléard Marie-Claude (sous la direction de), *Les Italiens en France depuis 1945*, PUR, Paris pp. 41-53.
- Spivak Gayatri Chakravorty, 2002, "Subaltern Studies: decostruire la storiografia", in Spivak Gayatri Chakravorty, Guha Renajit, *Subaltern Studies. Modernità e (post)colonialismo*, Ombre Corte, Verone, pp. 103-143.
- Suarez Navaz Liliana, Aida Hernandez (dir.), 2008, *Descolonizando el feminismo. Teorías y practicas desde los margenes*, Ediciones Catedra, Madrid
- Szanton Blanc Cristina, 1995, « Basch Linda, Glick Sciller Nina, Transnationalism, Nation-States, and Culture, », *Anthropology*, Vol. 36, n. 4, pp. 683-686.
- Tabet Paola, 1997, *Le pelle giusta*, Einaudi, Turin.
- Tabet Paola, 1979 "Les mains, les outils et les armes", *l'Homme, Les catégories de sexes en anthropologie sociale*, n. 4-5, pp. 5-61.
- Taravella Louis, 1980, *Bibliographie analytique sur les femmes immigrées*, CIEMI, Paris.
- Tarrius Alain, 2002, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Balland, Paris.

- Tarrius Alain, 2001, «Au-delà des Etats-nations : des sociétés de migrants», *Revue Européenne Migrations Internationales*, n. 2, pp. 9-36.
- Tarrius Alain, Peraldi Michel, 1995, « Marseille et ses étrangers », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 11, n. 1.
- Tcholakova Albena, 2012, *Rendre compte du sensible sur les terrains comparés*, in Roulleau-Berger Laurence (dir.), *Sociologie et cosmopolitisme méthodologique*, PUM, pp 57-75.
- Temime Emile, 1995, *Mouvements de population dans le bassin méditerranéen*, <http://www.confluences-mediterranee.com/IMG/pdf/04-0096-9514-002.pdf>
- Thierry Xavier, 2008, Les migrations internationales en Europe : vers l'harmonisation des statistiques, *Populations et Société*, n. 442. http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/61225/telechargement_fichier_fr_public_pdf1_442.pdf
- Thomas Louis Vincent, « Préface », in Catani Maurizio, 1982, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Librairie des Méridiens, Paris, pp. 8-16.
- Tievant Sylvie, 1983, « Les études de <<communautés>> et la ville: héritage et problèmes », *Sociologie du travail*, n. 2, pp. 243-255
- Tirabassi Maddalena, 1993, «*Italiane ed emigrate*», *Altreitalie*, vol. 9, n.1, pp. 139- 151
- Tirabassi Maddalena (dir.), 2008, *Atti del Convegno Internazionale, Torino 5-6 luglio 2007. Con gli occhi della globalizzazione. I nuovi studiosi e la ricerca sulle migrazioni italiane, Parte II, "Mediterraneo, paesi musulmani e Africa"*, in *Altreitalie*, n. 36-37, janvier-décembre 2008, www.altreitalie.it.
- Trèves Anna, 1976, *Le migrazioni interne nell'Italia fascista*, Einaudi, Turin.
- Tribalat Michèle, 1995, *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, La Découverte, Paris.
- Tribalat Michèle, 1996, *De l'immigration à l'assimilation. Enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, la Découverte/Ined, Paris.
- Uhling Ulf, 1986, *La via della seta*, Garzanti, Milan.
- Upadhya Carol, 2004, « A New Transnational Capitalist Class? Capital Flows, Business Networks and Entrepreneurs in the Indian Software Industry », *Economic and Political Weekly*, vol. 39, n. 48, pp. 5141-5143.
- Vallée Marie-Hélène, 2002, «L'immigration féminine au Canada durant les années 1920: la mise en place d'une politique fondée sur le genre », *Recherches féministes*, vol. 15, n. 2, pp. 65-85
- Vandelac Louise (dir.), 1985, *Du travail et de l'amour*, Editions Saint Martin, Montréal.
- Vansina Jan, 1976 (1961), *La tradizione orale. Saggio di metodologia storica*, Officina Edizioni, Rome.

- Varro Gabrielle, « Femmes immigrées et autres désignations problématiques, ou comment parler des immigré(e)s sans pérenniser un statut transitoire ? », in Falquet J., Goldberg-Salinas A., Zaidman Cl. (dir.), 2000, pp. 295-319
- Verdier Nicolas, 2004, « L'échelle dans quelques sciences sociales : Petite histoire d'une absence d'interdisciplinarité », <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/10/44/85/PDF/verdierechelle.pdf>
- Vernant Jean-Pierre, 1963, « Hestia et Hermès. Sur l'expression religieuse de l'espace et du mouvement chez les Grecs, in *l'Homme*, n. 3, pp. 12-50.
- Verschuur Christine, Reysoo Fenneke (éds.), *Genre, nouvelle division internationale du travail, migration*, Cahiers Genre et Développement, Paris, L'Harmattan, 2005
- Vervotec Steven, 2004, "Migrant Transnationalism and Modes of Transformation", *International Migration Review*, vol. 38, n. 3, pp. 970-1001.
- Viriglio Giuseppe, 1991, *Milocca al Nord. Una comunità di immigrati siciliani ad Asti*, Franco Angeli, Milan.
- Virilio Paul, 1984, *L'espace critique : essai sur l'urbanisme et les nouvelles technologies*, Christian Bourgois, Paris.
- Vitale Tommaso, 2007, *In nome di chi? Partecipazione e rappresentanza nelle mobilitazioni locali*, Franco Angeli, Milan.
- Waldinger Roger, 2006, "Transnationalisme des imigrants et présence du passé, *Revue Européenne Migrations Internationales*, n. 2, pp 23-41.
- Wallerstein Immanuel, 1999, « L'héritage de la sociologie, la promesse de la science sociale Sociétés » http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/socco_1150-1944_1999_num_33_1_1755
- Weber Eugen, 1983 (1976) *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale*, Fayard, Paris
- Weber Florence, 2006, *L'économe domestique. Entretien avec Florence Weber. Aux lieux d'être*, Paris
- Weil Patrick, Dufoix Stéphane (dir.), 2005 *L'esclavage, la colonisation, et après.... France, Etats-Unis, Grande-Bretagne*, PUF, Paris.
- Wiervioka Michel, Ohana Jocelyne, 2001, *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, Balland, Paris.
- Wihthol de Wenden Catherine, 1983, "L'attitude des femmes immigrées italiennes à l'égard de l'emploi et de la formation", in *Studi Emigrazione*, Paris, pp. 7-17.
- Wihthol de Wenden Catherine, 1992, « Le choc de l'Est, un tournant historique pour les migrations ? » Aa Vv, *Les migrations internationales*, Payot, Losanna, pp. 19-31.

Williams Allan M., Bala Vladir.mir, 2002, «Mobilité internationale en Europe centrale : touristes, commerçants et migrants», *Revue Européenne Migrations Internationales*, n. 18, pp. 37-65.

Willis Katie, Breda Yeoh, 2000, *Gender and Migration*, The International Library of Studies on Migration, Cheltenham-Northampton.

Wimmer Andreas, Glick Schiller Nina, 2002, « Methodological nationalism and beyond: nation-state building, migration and the social sciences”, in *Global Network*, vol. 2, n. 4, 301-334.

Yeoh Brenda S. A., Lai Karen P. Y., Kiong Tong Chee, *Approaching Transnationalisms*, Klument Academic Publishers, London, 2003

Young Robert J. C., 2007(1990), *Mitologie bianche. La scrittura della storia e l'Occidente*, Meltemi

Yuval-Davis Nira, 2012, *The Politics of Belonging. Intersectional contestations*, Sage, London.

Xavier Jonathan, Rosaldo Renato (dir.), 2002, *The Anthropology of Globalization*, Blackwell Readers, Oxford.

Zaidman Claude, 2000, « Avant-Propos ». *Les Cahiers du CEDREF*, n. 8-9 « Femmes en migration. Aperçus de recherches » : <http://cedref.revues.org/489>

Zanfrini Laura, 2004, *Sociologia delle migrazioni*, Laterza, Rome-Bari.

Zincone Giovanna (dir.), 2000, *Primo rapporto sull'integrazione degli immigrati in Italia*, Il Mulino, Bologne.

Zincone Giovanna (dir.) 2001, *Secondo rapporto sull'integrazione degli immigrati in Italia*, Il Mulino, Bologne.

Zohry Ayman, *The Place of Egypt in the Regional Migration System as a Receiving Country*, in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19, 3, 2003, pp. 129-149.

Zlotnik Hania, 2003, “The global dimensions of female migration”, *Migration Information*, <http://www.migrationinformation.org/Feature/display.cfm?ID=109>

BIBLIOGRAPHIE ADELINA MIRANDA

Le genre au cœur des migrations (dir. avec C. Cossée, N. Ouali, D. Sehili), Petra, 2012a.

« Les arrangements des femmes migrantes entre sphères productive et reproductive », in C. Cossée C., Miranda A., Ouali N., Sehili d. (dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Petra, pp. 102-116, 2012b

« Les enjeux des échelles migratoires », in C. Cossée C., Miranda A., Ouali N., Sehili D. (dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Petra, pp. 21-25, 2012c.

« Engagement et prise de parole des femmes de la cité de Balzac (Vitry sur Seine) », in Ellena L., Hernández Nova L. Pagnotta C. (dir.), *Genere e cultura nelle città europee*, Università degli Studi di Torino, CIRSDE, pp. 65-75, 2012d.

« Raconter son expérience migratoire. Les parcours de Halima, Salima, Fatima et Amina », *Hommes et migrations*, n. 1300, 2012e, pp. 104-113.

Dir. du Dossier « Être étranger chez-soi : les jeunes d'origine immigrée en Italie », *Migrations Société*, vol. 24, n. 141-142, 2012f.

« Les enfants d'immigrés en Italie entre assignations et revendications », in Miranda A. (dir.) *Être étranger chez-soi : les jeunes d'origine immigrée en Italie*, *Migrations Société*, vol. 24, n 141-142, pp. 15-30, 2012g.

“Per un approccio di genere allo studio delle migrazioni”, in Dossier Statistico immigrazione, 22 rapporto, Caritas - Migrantes, Rome, pp. 105-111, , 2012h.

Direction avec D. Kergoat et N. Ouali, *Migrantes et mobilisées*, Cahiers du genre n. 51, Décembre 2011a.

« Les mobilisations des migrantes : un processus d'émancipation invisible ? », dir. avec Ouali N., Kergoat D., in *Migrantes et mobilisées*, Cahiers du genre n. 51, pp. 5-24, 2011b.

Les rapports sociaux de sexes sont-ils solubles dans le genre ?, dir. avec Benveniste A. *Journal des Anthropologues*, n. 124-125, 2011c

« Des usages controversés du genre », avec Benveniste A., in *Les rapports sociaux de sexes sont-ils solubles dans le genre ?*, *Journal des Anthropologues*, n. 124-125, pp. 13-23, 2011d.

Pensare e ripensare le migrazioni (dir. avec A. Signorelli), Sellerio, Palermo, 2011e.

“Situazioni migratorie a confronto”, in Miranda A., Signorelli A. (dir.), *Pensare e ripensare le migrazioni*, Sellerio, pp. 231-243, 2011f.

“Legami intergenerazionali e appartenenze transazionali dei giovani migranti”, in Spano' A. (dir.), *Esistere, coesistere, resistere*, Franco Angelo, Milan, 2011-g

“Antropologia delle migrazioni”, in Signorelli A. (dir), *Antropologia culturale*, McGrawHill, Milan, pp. 225-229, 2011h .

« La lógica discriminatoria de género en situaciones migratorias”, in Peña Saint Martin F., Barragan Solis A. (dir.), *Diversidad biosocial contemporain*, Ediciones y Graficos Eon, Mexico, pp. 165-177, 2011j.

“Lavoro riproduttivo, migrazioni e processi di alterizzazione femminili”, in Lombardi Satriani L. M. (dir.), *Relativamente. Nuovi territori scientifici e prospettive antropologiche*, Edizioni OCD, Rome, pp. 215-222, 2011l.

Femmes en migrations. Travail, business, exil, asile (dir. avec Kadri A.), Revue NAQD, n. 28, 2010a

« Présentation », in *Femmes en migrations. Travail, business, exil, asile*, Revue NAQD, n. 28, pp. 7-19, 2010b.

« Dynamiques de genre et de générations dans les familles transnationales », in Bolzman C., Vatz-Laaroussi M. (dir.), *Les réseaux familiaux transnationaux : nouvelles familles, nouveaux espaces de citoyenneté*, Lien social et Politiques, n. 64, pp. 35-47, 2010c.

« Migrations féminines, ordre genré et travail du care » (avec Bloch F.), in Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow Fatou, *Le genre au cœur de la mondialisation*, Éditions Sciences Po, pp. 101-105, 2010d.

« Les migrations féminines autour de la Méditerranée », in Djerbal D., Kadri A. (dir.), *Migrants/Migrance/ El Harga*, Revue NAQD, n. 26-27, pp.55-73, 2009a.

« Le molteplici significazioni economiche e simboliche del ritorno degli emigrati italiani », in *Rapporto Italiani nel mondo*, Fondazione Migrantes, Edizioni Idos, Rome, pp. 361-377, 2009b.

« Migrations italiennes, modèle migratoire méditerranéen et appartenance de genre », in Kadri A., Prévot G., Esteban de la Rosa G. (dir.), *Inmigración e integración de los inmigrantes desde una perspectiva Hispano-Francesa*, Comares Editorial, Jaen, pp. 134-147, 2009c.

« Les Marocains en Italie : au-delà du commerce ambulat », *La revue Economia*, n. 6, pp. 108-112, 2009-d.

Migrare al femminile. Dinamiche culturali e appartenenza di genere in situazioni migratorie, McGraw-Hill, Milan, 2008a.

Circolazioni, sedentarizzazioni e transiti nell'area del Mediterraneo (dir.), Studi Emigrazione, n. 172, octobre-décembre 2008b.

« Introduzione », *Circolazioni, sedentarizzazioni e transiti nell'area del Mediterraneo*, Studi Emigrazione, n. 172, pp. 771-786, octobre-décembre 2008c.

“Le discipline demoetnoantropologiche in Italia”, in Kottak Phillip Condar, *Antropologia culturale*, McGrawHill, Milan, pp. 24-31, 2008d.

« I luoghi dei migranti nelle città », in Rispoli C., Signorelli A. (dir.), *La ricerca interdisciplinare tra antropologia urbana e urbanistica*, Guerini, Milan, pp.182-190, 2008e.

« Le migrazioni italiane in Francia tra trasmissione intergenerazionale, oblio e nuove mobilità », in *Rapporto Italiani nel mondo*, Fondazione Migrantes, Edizioni Idos, Rome, pp. 316-328, 2008f.

“Le donne italiane in emigrazione tra passato e presente”, in Fondazione Migrantes, *Rapporto Italiani nel mondo 2007*, Edizioni Idos, Rome, pp. 133-144, 2008g.

« Identità femminili a confronto nel Mediterraneo », in Tomei M. (dir.), *Nuovi linguaggi del Mediterraneo*, Fondazione Basso, Naples, pp. 15-30, 2008h.

Direction de la traduction de l'ouvrage *Antropologia del Mediterraneo*, (traduction en italien de *Anthropologie de la Méditerranée/Anthropology of the Mediterranean*, Albera D., Blok A., Bromberger C., Maisonneuve & Larose, Aix-en-Provence, 2001), Guerini, Milan, 2007a

«Antropologia e Mediterraneo : storia di una relazione mutevole», in Miranda A. (dir.) *Antropologia del Mediterraneo*, Milan, Guerini *Antropologia del Mediterraneo*, Guerini, Milan, pp. 7-46, 2007b.

« Naples. Ethnicisation et circulations migratoires dans un contexte urbain méditerranéen », in Chikhaoui- Berry I., Deboulet A., Roulleau-Berger L. (dir.), *Villes internationales entre tensions et réactions des habitants*, La Découverte, Paris, pp. 279-298, 2007c.

« Le commerce chinois : conflits et adaptations dans la structure socio-économique napolitaine », in Roulleau-Berger L. (dir.), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, PUM, Toulouse Le Mirail, pp. 161-178, 2007d.

« Introduction » (avec de Villanova Roselyne), in de Villanova Roselyne (dir.), *Conjuguer la ville. Architecture, anthropologie, pédagogie*, l'Harmattan, pp. 9-25, 2007e.

« Ces migrations féminines qui interrogent l'espace domestique. De l'Europe de l'est à la région de Naples », in de Villanova R. (dir.), *Conjuguer la ville. Architecture, anthropologie, pédagogie*, l'Harmattan, pp. 247-260, , 2007f.

« Les multiples représentations du risque dans la région de Naples », in Walter F., Fatini B., Delvaux P. (dir.), *Les cultures du risque*, Presses d'Histoire Suisse, Genève, pp. 153-168, 2006a.

« La razzializzazione dell'alterità culturale » in *Come alla Corte di Federico II, ovvero parlando e riparlato di scienza. Gli incontri del 2005*; i Quaderni di Coinor, Università degli Studi di Napoli Federico II, pp. 205-208, Naples, 2006b.

« Piazza Garibaldi e il gioco delle visibilità. Le donne migranti », in AAVV, *Voci e volti dei nuovi napoletani*, Fandango, pp. 90-112, 2006c.

«Una presenza silenziosa. Memoria e rischio delle eruzioni vesuviane del Novecento», in: Alda Croce, Fulvio Tesitore, Domenico Conte. *Napoli e la Campania nel Novecento*. vol. II, Liguori, Naples, pp. 753-777, 2006d.

« L'intégration au féminin. Pratiques et représentations en Italie », in Ferry V., Galloro P., Noiriël G. (dir.), *Vingt ans de discours sur l'intégration*, l'Harmattan, pp. 271-281, 2005a.

Direction avec Castellanos A., *Fronteras limites y fuentes*, Alteridades, n. 30, 2005b.

« Presentación » (avec Alicia Castellanos), in «Fronteras limites y fuentes», *Alteridades*, n. 30, pp. 3-7, 2005c.

« Une multiplicité de temporalités. Quand les mots des scientifiques rencontrent les interprétations des habitants de la région du Vésuve », in *Temporalités*, pp. 5- 18, 2004.

« Une frontière dans l'intimité. La confrontation culturelle entre femmes étrangères et femmes autochtones dans l'espace domestique », in *Genre, travail et migrations en Europe*, Cahiers du CEDREF, pp. 115-132, 2003a.

« Il valore del materno nelle pratiche delle assistenti materne francesi », in *Storia, antropologia e scienze del linguaggio*, n. 18, pp. 103-130, 2003b.

« Fronteras culturales en el ámbito doméstico. Trabajadoras extranjera y empleadoras italianas en el área urbana de Nápoles », in *Alteridades*, n. 25, pp. 63-75, 2003c.

« Les Chinois dans la région de Naples. Altérités et identités dans une économie locale en mutation », in Péraldi M. (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes de la Méditerranée*, Éditions Maisonneuve & Larose, Paris, pp. 431-451, 2002a.

« Domestiche straniere e datrici di lavoro autoctone. Un incontro culturale asimmetrico », in *Studi e emigrazione*, n. 148, CSER, Rome, pp. 859-879, 2002b.

« Localizzare il rischio. Il Vesuvio e gli abitanti della zona vesuviana », in Savarese R. (dir.), *Comunicazione e crisi. Media, Conflitti e Società*, Franco Angeli, Milan, pp. 110-125, 2002c.

Direction du dossier « Femmes italiennes en France. L'émigration féminine entre passé, présent et futur » Migrations Société, CIEMI, Paris, vol. 13, n. 78, 2001a.

« Les femmes et les entreprises italo-françaises dans la région parisienne », in *Migrations Société*, CIEMI, Paris, vol. 13, n. 78, pp. 81-97, 2001b.

« Une présence silencieuse. Mémoire et oubli des éruptions du Vésuve au XX^{ème} siècle », in Favet R., Granet-Abisset A.-M. (dir.), *Histoire et mémoire des risques naturels*, MSH-Alpes, Grenoble, pp. 191-219, 2000.

« La socialisation d'un rapport intime à caractère privé. Les métiers de la petite enfance » (avec Marie-France Cristofari), in *Cahiers du GEDISST*, n. 22, l'Harmattan, Paris, pp. 126-149, 1998a.

« Bilocalismo e multilocalismo dei migranti italiani: la costituzione di un campo migratorio contemporaneo », in *LARES*, n. 2, Leo S. Olschki, Florence, pp. 165-186, 1998b.

Pendolari di ieri e pendolari di oggi. Storia di un paese di migranti, L'Harmattan-Italia, Turin, 1997.

Migrants et non-migrants d'une communauté italienne, L'Harmattan, 1996.

« L'approccio localizzato. Un incontro mancato tra sociologia e etnologia », in *La Ricerca Folklorica*, Grafo Edizioni, Brescia, n. 34, pp. 103-113, 1997a.

« Bourgs et émigration. Le cas italien de la vallée de Comino », in Laborie J. P. , Renard J. (dir.), *Bourgs et petites villes*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 434-442, 1997b.

« L'agencement de la multilocalité depuis le lieu d'origine », in *Espaces et Sociétés*, n° 80-81, pp. 271-289, 1995.

« Villageois et émigrés à Casalvieri », in *Etudes Rurales*, n 135-136, pp. 111-123, 1994a.

« Les vacances et les migrants », Laboratoire d'Ethnologie, Université de Nice, *Le Tourisme international entre tradition et modernité*, Nice, URESTI-CNRS, pp. 373-374, 1994b.

« Le village d'origine : un espace de comparaison socio-économique », in Denèfle S. (dir.), *Identités et économies régionales*, L'Harmattan, pp. 371-380, 1992.

« I mestieri lacustri », in R. Mazzacane (dir.), *La cultura del mare*, Laterza, Bari, pp. 76-92, 1989.